

**FONDEMENTS DE LA  
RECHERCHE LINGUISTIQUE:  
PERSPECTIVES  
EPISTEMOLOGIQUES**

Cahiers de l'ILSL N° 6

**Ont déjà paru dans cette série:**

**Cahiers du DLSL**

- Stratégies d'apprentissage (1985, 1)
- Linguistique et littérature (1986, 2)
- La Représentation de l'espace (1986, 3)
- Le Sujet et son énonciation (1987, 4)
- La Traduction (1987, 5)
- La Lecture (1988, 6)
- La Construction de la référence (1988, 7)
- Langage en confrontation :  
langages scientifiques — langages communs (1989, 8)
- La Lecture : difficultés spécifiques d'acquisition (1990, 9)
- Logique et sciences humaines (1991, 10)
- Logique et communication (1991, 11)

**Cahiers de l'ILSL**

- Lectures de l'image (1992, 1)
- Langue, littérature et altérité (1992, 2)
- Relations inter- et intrapredicatives (1993, 3)
- Travaux d'étudiants (1993, 4)
- L'Ecole de Prague: l'apport épistémologique (1994, 5)

**A paraître**

Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles

**Comité de rédaction**

Anne-Claude Berthoud, présidente  
Marie-Jeanne Borel  
Lorenza Mondada  
Patrick Sériot

**Responsables de publication**

Mortéza Mahmoudian  
Yvan Cruchaud  
Catherine Riva

**Dessin de couverture**

François Bernadi

**FONDEMENTS DE LA  
RECHERCHE LINGUISTIQUE :**

**PERSPECTIVES  
EPISTEMOLOGIQUES**

Institut de linguistique et des  
sciences du langage

édité par  
Mortéza MAHMOUDIAN

Cahier n°6, 1995



**Les cahiers de l'ILSL (ISSN 1019-9446)**  
sont une publication de l'Institut de Linguistique et  
des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne

Copyright © Université de Lausanne 1995

Institut de Linguistique et des Sciences du Langage  
Faculté des lettres  
Bâtiment des Facultés de Sciences Humaines 2  
Université de Lausanne  
CH -1015 Lausanne

## Avertissement

CE VOLUME EST CONSACRÉ aux contributions présentées au colloque tenu à Lausanne du 11 au 13 novembre 1992 « Fondements de la recherche linguistique : Perspectives épistémologiques »\*. La rencontre a été conçue de façon à permettre un éclairage transdisciplinaire sur les problèmes que posent l'étude du langage, son objet, sa méthode. Nous avons essayé de réunir ici les communications et les discussions de la table ronde. Les communications figurent ici au complet, à l'exception de celle de Georges Vignaux sur « Le cognitif et le langagier ».

Quant à la table ronde, les questions débattues ont été regroupées sous trois thèmes généraux et les discussions sur chaque thème ont été animées par un chercheur : 1) les représentations par Jean-Blaise Grize, 2) les problèmes de méthode par Marie-Jeanne Borel et 3) les rapports entre les langues et le langage par Guy Jucquois. Malheureusement, à la suite d'ennuis techniques, seul Jean-Blaise Grize a réussi — grâce à ses notes — à établir un rapport des débats. Guy Jucquois a bien voulu rédiger un texte présentant ses propres positions. Marie-Jeanne Borel a dû renoncer à son rapport.

---

\* Nous remercions la Faculté des lettres et le Rectorat de l'Université de Lausanne dont le soutien financier a rendu possible l'organisation de ce colloque.



## Présentation

**Mortéza MAHMOUDIAN**

*Université de Lausanne*

LES PARTICIPANTS ONT ÉTÉ invités à présenter une communication sur les principes qui fondent leurs recherches linguistiques, et sur les réflexions épistémologiques qu'elles suscitent ainsi que les problèmes qu'elles rencontrent.

Antoine Culioli part du principe que la recherche linguistique doit relier la faculté universelle du langage aux spécificités des langues individuelles, sans évacuer l'empirie ni se contenter d'une simple taxinomie. En considérant quelques énoncés, d'usage quotidien, il procède à une analyse sommaire de mots comme *aimer, café, boire*. L'analyse qui met en évidence la complexité du comportement de ces éléments en ce que d'une part, « notion », « détermination », « aspectualité » et « modalité » se révèlent liés par des rapports interactifs, et que d'autre part, chaque pas fait dans le sens d'une plus grande prise en compte de détails empiriques fait apparaître de nouveaux problèmes. Ces considérations conduisent à prôner une épistémologie de l'interactif, du dynamique et du non linéaire.

La linguistique est-elle une science empirique ? Dans des prises de positions récentes, certains chercheurs répondent par la négative à cette question. Sylvain Auroux se penche sur ce problème, et — au terme d'un examen de la classification des sciences — constate « l'extrême confusion qui [y] règne ». Il propose d'adopter le *réalisme épistémologique* comme principe conducteur pour classifier les sciences. Par recours à certains traits — validation, ontologie, techniques d'investigation —, Auroux entreprend de caractériser les sciences; démarche qui permet de mettre en évidence la spécificité des sciences du langage, sans pour autant négliger les caractéristiques communes qu'elles ont avec les autres sciences.

La contribution de Mortéza Mahmoudian porte sur la place de la formalisation dans l'élaboration d'une théorie linguistique, et examine singulièrement celle de la cohérence. Dans certains courants de pensée, on soutient que le linguiste doit — préalablement à toute étude

empirique des phénomènes du langage — constituer un corps d'hypothèses qu'il développe conformément à certaines règles formelles : non-contradiction, exhaustivité, simplicité, ... Or, Mahmoudian constate d'une part que la cohérence n'est pas absolue, mais bien tributaire du degré d'exhaustivité; et d'autre part que le manque de cohérence — au niveau du modèle, par ex. — peut être tantôt révélatrice de sa malformation, tantôt signe de la complexité de l'objet d'étude. Dans ce dernier cas, on doit procéder à un développement plus poussé du modèle, non à son abandon.

Frédéric François part d'une dichotomie du discours scientifique opposant — par recours à un ensemble de traits — le savoir monologique à une conception dialogique de l'interprétation. Après l'examen des types d'interprétation, il considère des exemples de démarches interprétatives (en dialogue entre enfants, en droit, ...). D'où le constat qu'il y a des logiques différentes selon le domaine qu'on aborde et qu'en même temps, les domaines ne sont pas clairement délimités; ce qui l'amène à récuser une conception unifiée de la science, et à conclure « qu'il y a un grand nombre de discours différents qui à des titres divers disent sur un objet des propositions "vraies", intéressantes [...] »; vérités que les supposés savants ne font souvent que généraliser-systématiser.

C'est aux relations entre modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques qu'est consacré l'exposé de Jean Caron. Partant de principes différents, les deux ordres de modèle se dotent d'objets et de méthodes différents, demeurent des disciplines distinctes. Cependant, l'interdépendance du système de la langue (qu'étudie le linguiste) et sa mise en oeuvre (objet de la psycholinguistique) conduit à nuancer cette distinction. L'examen des trois conceptions des rapports entre les deux disciplines permet à Caron de constater les avantages de la position constructiviste qui fait de la langue « le produit d'une activité cognitive fondée sur les représentations et les opérations du sujet parlant ». De constater aussi la possibilité d'échange réciproque malgré les spécificités de chaque discipline — ou plutôt grâce à ces spécificités.

Les variétés de langues et surtout de cultures constituent l'objet de l'exposé de Guy Jucquois, qui en examine les effets sur la description linguistique, en en mettant en évidence le pendant sur le plan culturel. Il fait d'abord remarquer que l'objectivité tant recherchée, suppose un regard neutre sur l'autre; or, tout montre que toute observation est conditionnée par la culture et la langue de l'observateur. Ensuite que tout enquêteur est en même temps enquêté, dans la mesure où celui-ci est également intéressé, donc curieux de connaître l'Autre et l'Ailleurs.

A cela s'ajoute encore le fait que, les écarts entre langues et cultures étant d'ampleur variable, les différences sont perçues comme relatives. D'où le constat que les invariants qu'on tente de dégager de par la comparaison des langues et des cultures doivent être conçus comme relatifs, et considérés avec la prudence qu'appelle la multiplicité des descriptions possibles.

Dans sa contribution « Logique, analogie et empirisme dans l'analyse linguistique », Vadim Kasevich constate que la distinction n'est pas toujours clairement marquée entre les axiomes (qu'on pose) et les hypothèses qu'on doit nécessairement étayer par des arguments (logiques ou empiriques); et cela ne manque pas d'aboutir à des descriptions divergentes selon que l'on applique de façon conséquente les principes énoncés ou qu'on tient compte de phénomènes empiriques. A ce conflit, illustré par des exemples tirés de différents domaines (tons, phonèmes, morphèmes, mots), Kasevich propose une solution : recourir à des tests empiriques pour dégager la portée et les limites des principes descriptifs.

Dans son exposé, François Rastier constate le peu de cas que fait la linguistique de la sémantique du texte, d'une part en raison de la position marginale généralement accordée à la sémantique, et de l'autre, parce que la limite supérieure de l'objet de la linguistique est censée être la phrase, ce qui exclut le texte. Rastier examine les traitements unidisciplinaires du texte et de sa signification, et propose — pour combler les lacunes qu'il y relève — une entreprise fédérative à laquelle participent, outre la linguistique, maintes disciplines dont l'anthropologie, l'histoire, l'herméneutique, la littérature comparée, ... Cela revient à situer la sémantique du texte dans le cadre d'une sémiologie des cultures; Rastier pose aussi le problème d'un « projet fondateur des sciences sociales ».

János Petöfi esquisse à grands traits sa textologie sémiotique en la situant par rapport à la linguistique. L'auteur fait remarquer que la plupart des textes sont multimédiaux, et que de ce fait, la connaissance du monde joue un rôle déterminant dans la constitution du signifié. Ainsi a-t-il été conduit à concevoir la textologie sémiotique orientée vers l'interdisciplinarité, visant à la fois à intégrer les acquis des disciplines philosophique, sociologique, psychologique, et à utiliser les méthodologies tant formelles qu'expérimentales. Après l'exposé des tenants et aboutissants de la textologie sémiotique ainsi que des difficultés qu'elle rencontre, Petöfi espère que la position de problèmes différents et la proposition de solutions multiples assurent un apport significatif à la recherche linguistique.

Petr Sgall consacre sa contribution aux prolongements actuels de la linguistique pragoise. Il relève que chez les fondateurs de l'Ecole de Prague — dont Vilém Mathesius — la comparaison des langues revêt une grande importance; et qu'elle est conçue comme un moyen pour mettre en évidence les traits de la structure sémantique, niveau auquel les langues diverses sont très proches. D'où l'intérêt porté par des linguistes tchèques aux lois générales et à la typologie; aussi, la classification morphologique de Schleicher fait-elle l'objet d'une reformulation. L'essentiel de l'exposé consiste en un aperçu des résultats de recherches en sémantique formelle — conduites sur la langue tchèque — censés être valables dans d'autres langues, dont le français.

#### LA TABLE RONDE : LES REPRÉSENTATIONS.

Jean-Blaise Grize, qui a animé le débat sur ce thème, en donne une relation qui conserve les spécificités du genre dialogue. La multitude des problèmes traités, la brièveté des interventions et la rapidité des mouvements discursifs en rendent difficile — sinon impossible — une présentation succincte. On peut cependant signaler quelques pistes dans ce débat :

L'un des centres d'intérêt a été le problème des rapports langage/réalité. Quand on dit que le langage permet de communiquer, il est évident que ce qui est communiqué n'est pas la chose, mais bien une représentation mentale de celle-ci. Ce qui conduit à poser nombre de problèmes; par exemple celui des rapports entre la représentation — ou, avec une approximation grossière, la signification — linguistique et la représentation mentale. Autre problème : ce avec quoi la représentation mentale entretient des rapports est-il le langage en général ? Ou bien les langues particulières ? Le débat fait apparaître d'une part qu'il n'y a pas là de rapports simples, mais bien des relations complexes. Et d'autre part que cette complexité ne provient vraisemblablement pas du fait que les problèmes sont mal posés. Et d'autre part encore que la quête d'explications simples risque d'aboutir à des positions peu défendables (par exemple, la recherche des bases biologiques pour les variétés linguistiques).

La présentation qui précède n'est certes pas le reflet fidèle des contributions réunies dans le volume; les auteurs y trouveront sans doute de nombreux raccourcis, simplifications, omissions, ... Quelle est alors l'utilité de cet exercice ? Notre but serait atteint si la

présentation pouvait aider le lecteur à repérer dans cet ensemble ce qui l'intéresse directement, le thème qui a un lien immédiat avec ses préoccupations ou à établir un ordre de priorité dans sa lecture.

© Mortéza Mahmoudian



## Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Etude de quelques cas

**Antoine CULIOLI**

*Université Paris VIII/Ecole normale supérieure*

QUEL'ON ME PARDONNE le caractère abrupt de cette introduction. Mais je suis las d'avoir, si souvent, à commencer par des généralités qui prennent des allures de *credo* et donnent l'impression d'un rituel, où les affirmations, bien assises, semblent se succéder de façon dogmatique. Je renvoie donc à mes prises de position antérieures, qui valent encore, si l'on veut connaître les origines et les fondements de la démarche esquissée ci-dessous. Cette dernière est, on le sait peut-être, née d'une triple inquiétude :

1. comment relier une théorie du langage (faculté universelle de l'espèce humaine) et une théorie de la diversité des langues, et des textes (invariance et singularité);
2. comment traiter des phénomènes complexes sans les évacuer, soit parce qu'on ne sait/veut pas les rendre observables ou les prendre en compte, soit parce qu'on réduit le complexe à du simpl(ist)e par une démarche de pseudo-idéalisation, dans le confort de l'illusion théorique;
3. comment construire une méthode qui aille de l'empirique au formel, en s'écartant du classificatoire pour atteindre le raisonnement.

Je ne m'attarderai pas sur ces préliminaires, mais je ferai simplement remarquer que ces considérations n'ont rien de novateur, du moins dans le domaine de l'épistémologie générale. Deux citations, parmi d'autres, fournissent d'utiles points de repère. Voici, par exemple, ce que dit Claude Bernard :

Les généralités scientifiques doivent remonter des particularités aux principes; et les principes sont d'autant plus stables qu'ils s'appuient sur des détails plus

profonds, de même qu'un pieu est d'autant plus solide qu'il est enfoncé plus avant dans la terre.

On voit donc que tous les termes de la méthode expérimentale sont solidaires les uns des autres. Les faits sont les matériaux nécessaires; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement, qui constitue et édifie véritablement la science.

(Introduction à l'étude de la médecine expérimentale).

A propos d'Aristote, Aubenque souligne clairement la relation entre l'intuition et la dialectique :

Ceci pourrait sembler contredire la fonction, qu'Aristote assigne à l'intuition, d'être la faculté des extrêmes et celle qu'il assigne au discours, d'être la faculté des intermédiaires (*metaxú*); mais là où l'intuition fait défaut, il faut bien que le discours supplée à son silence et, là où ce silence se tait devant le commencement et la fin, le discours ne finira jamais de tenter de ressaisir un fondement qui lui échappe. Plus extrême est l'objet de la parole, plus grand sera le détour. Ainsi n'est-ce pas quoiqu'elle soit, mais parce qu'elle est la faculté des intermédiaires, que la dialectique peut seule suppléer au silence devant les extrêmes. L'échec de l'intuition est la réalité de la dialectique [...].

Un détour n'est un détour, et non une dérive sans fin, que s'il est la condition d'un retour. La dialectique n'a de sens que si elle vise à sa propre suppression, c'est-à-dire à l'intuition, même si cette intuition est à jamais future. La médiation n'a de sens que si elle vise à une immédiateté retrouvée [...].

(Le problème de l'être chez Aristote : 497).

Quant au concept de *problème*, qui va jouer un rôle essentiel dans la démarche, il se révèle fort utile lorsqu'on veut établir une théorie de l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues et des textes. En effet, il marque :

1. la nécessité d'avoir une théorie des observables : construire un problème, c'est produire et rassembler des phénomènes, par des procédures réglées, de telle sorte que, par extension, on puisse englober un nombre croissant de données, de facteurs et d'interactions;
2. la nécessité d'avoir un système médiateur qui permette de passer de formes empiriques à des formes abstraites, dont l'existence dépend d'une démarche constructive. Il faut donc un système intermédiaire de représentation métalinguistique;

3. enfin, pour poser un problème, il faut des phénomènes dont on cherche à découvrir le mode d'interrelation. Tout raisonnement se ramène, dans cette perspective, à la découverte de chemins d'accès. Toute solution équivaut à une assertion d'existence (on peut construire l'accessibilité entre phénomènes), que le chemin soit unique ou ne le soit pas.

Partons d'une situation banale. Y demande à Z *s'il veut du café*. Z répond que oui, qu'il aime le café, qu'il boit du café plusieurs fois par jour. Le linguiste bien dressé, qui sait qu'il existe dans l'arsenal des catégories traditionnelles une catégorie de la détermination, qui, de surcroît, sait qu'il existe des langues à article(s) et des langues sans article(s), commence par une analyse distributionnelle, qui, en soi, n'explique rien, puis se tourne vers la logique, où il ne trouve rien qui lui convienne dans l'attrail à sa disposition; comme le dit H. Weyl :

Chaque domaine de la connaissance, une fois cristallisé en une théorie formelle, semble emporter avec lui sa logique intrinsèque qui est une partie du système symbolique formalisé, et une telle logique intrinsèque au champ, différera, généralement parlant, pour chaque champ différent.

(*Le fantôme de la modalité*).

Notre linguiste n'a plus qu'une issue : construire la catégorie de la détermination, à partir des « particularités », pour reprendre le terme de Claude Bernard, sans avoir peur (au contraire !) des « détails profonds ». Il pourra ainsi construire une théorie locale; il sera en mesure d'établir des solutions, à la fois spécifiques et permettant le passage au global.

Passons donc au raisonnement sur les phénomènes notés plus haut. Comparons d'abord les deux énoncés *J'aime le café* et *Je bois du café* (je les appelle *énoncés*, parce qu'ils vont être ramenés, par construction théorique, à un agencement de marqueurs, plongés dans un système de référence, munis d'un contexte explicite et de contours prosodiques). Tous deux ont ici une valeur référentielle générale, d'un côté « J'éprouve du plaisir à boire du café », de l'autre « Je suis buveur de café ». (Naturellement, on pourrait faire une analyse plus subtile, en faisant varier les contextes; ainsi « Je bois du café » peut être la réponse à « Qu'est-ce que tu bois (en ce moment) ? »; mais on peut ici se contenter, de façon provisoire, de choisir une certaine valeur, pour

un certain contexte, que l'on peut expliciter par les conditions d'interlocution, à condition de ne pas oublier que l'objectif est aussi de rendre compte de ces jeux de valeurs).

Dans le premier énoncé (*J'aime le café*), le déterminant *le* est obligatoire, à forme constante (mais, avec des adjonctions qui servent à particulariser, on pourrait avoir : *J'aime bien un/du café très fort quand je suis fatigué vers 10 heures du matin*), dans le second énoncé *Je bois du café*, on peut avoir un autre déterminant, par exemple *le, ce*, etc. mais la valeur référentielle change.

La démarche implique que tous les marqueurs (c'est-à-dire les traces matérielles d'opérations auxquelles nous n'avons pas accès) soient ramenés, par construction, à une forme schématique, qui relie la forme empirique (la forme sensible, pour reprendre un certain vocabulaire) à la représentation métalinguistique. Je renvoie ici au tome I de *Pour une linguistique de l'énonciation* (p. 177 sq.), afin de ne pas encombrer l'exposé de considérations déjà formulées ailleurs. Disons simplement que toute opération de détermination porte sur la construction d'un « quelque chose », situé dans l'espace-temps pour un énonciateur (ceci peut être fictif et n'implique aucun réalisme), c'est-à-dire un « quantum » (d'où la désignation métalinguistique QNT), qui est une « occurrence-de », où *de* indique qu'il n'existe pas d'occurrence qui ne soit occurrence d'une notion<sup>1</sup>. Ainsi, toute occurrence est *qualifiée* notionnellement. De plus, toute occurrence peut être mise en relation (d'identification/équivalence; contraste/différenciation) avec une (ou d'autres) occurrence(s), ce qui est une sorte de qualification (*sorte* a ici un sens technique et n'est pas un terme employé de façon vague). Le pointage est à la fois délimitation et qualification d'une occurrence. Le symbole métalinguistique de l'opération de Qualification est QLT.

#### A. ANALYSE SUCCINCTE DU VERBE *AIMER*

En tant que notion, *aimer* réfère à un état interne (subjectif), provoqué par une expérience sensorielle (ici, il s'agit du goût-arôme du café), qui fait éprouver du plaisir. Il va de soi que ces remarques sont caricaturales dans leur simplisme, ne distinguent pas *aimer quelqu'un, aimer le café, aimer les promenades en forêt*, semblent ramener le café à un arôme, en excluant le plaisir de la pause-café, etc. Il reste que, dans

<sup>1</sup> Les guillemets ne sont pas une façon d'être approximatif, mais renvoient à du métalinguistique.

le cadre de ce colloque, je me dois de dégager les lignes directrices, même si nos sensibilités en souffrent.

On trouvera aux chapitres 8 et 9 de l'ouvrage de Jean-Didier Vincent *Biologie des passions*, un exposé sur le désir (chap. 8) et sur le plaisir et la douleur (chap. 9), auquel je renvoie le lecteur. J.-D. Vincent décrit le plaisir comme

un état et un acte, un affect qui ne peut être dissocié du comportement qui lui a donné naissance.

(p. 191).

Il en parle comme d'une « modalité de l'état central ». Qu'il suffise de dire, en guise de conclusion hâtive, que *aimer* est un statif, qui renvoie à un état subjectif et à une qualification positive (*aimer* signale que ce que l'on aime est bon). D'un point de vue formel *aimer* est un ouvert (ou un non-borné) qui, à ce titre, inactive QNT (QNT marque la construction d'une occurrence, donc une construction existentielle, dans un espace de référence, bref, induit des discontinuités), un subjectif, qui active le paramètre S, un qualifieur qui active QLT. On ne peut pas avoir \**J'aime un/du café*, car on conjoiindrait *j'aime* (QLT) et *un/du café* (QNT). Mais si l'on insère un site pour l'occurrence, on récupère la séquence — on la rend énonçable, avec plus ou moins de réussite et avec une éventuelle déformation sémantique : *j'aime un/du café très fort*; *il y a un café que j'aime*(une variété); *j'aime ce café* (que je bois en ce moment; cette qualité), outre l'exemple donné plus haut *J'aime bien un/du café très fort quand je suis fatigué, vers 10 heures du matin*. A chaque fois, on introduit des propriétés différentielles, des fragmenteurs, des discontinuités spatio-temporelles, bref on aménage, par des manipulations formelles, la conjonction QLT QNT. Mais *J'aime le café* ne déclenche aucune représentation d'occurrence discernable, aucune discontinuité : il a une valeur générique (ou faut-il dire « générale » ?) On trouve au chap. II. 5. de la thèse de M. H. Culioli-Atwood (*Opérations référentielles. Analyse de la détermination en français en vue d'un traitement automatisé*, Paris VII) un développement sur *aimer*, *haïr* et autres termes du répertoire, qui complétera utilement l'analyse<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> On remarquera, au passage, que *aimer*, en tant que marqueur de Qualification, porte sur du pré-construit (dont l'existence a été préalablement construite). On ne peut pas à la fois construire l'existence de quelque chose et attribuer à ce quelque

B. Considérons maintenant *café*, pour formuler une mise en garde. Le raisonnement ci-dessus vaut pour un terme tel que *café*, qui a la propriété /dense/, mais on ne saurait transporter sans précaution ces considérations à du /discret/ ou du /compact/. De toute façon, une telle catégorisation permet des modes de construction, et ne peut, en aucun cas, être ramenée à une simple procédure classificatoire. Chaque fois qu'on introduit une nouvelle catégorie, une nouvelle notion, un nouveau schéma dans le système, on multiplie les interactions et le jeu de la stabilité/plasticité.

### C. ANALYSE DU VERBE *BOIRE*

Nous avons vu qu'*aimer* n'est ni un agentif (*j'aime le café* ne renvoie pas à un agent engagé dans un processus d'altération de l'état du monde) ni un localisateur (*aimer* renvoie à l'affect d'un sujet, et non à la localisation d'une occurrence dans l'espace-temps). Au contraire, *boire* est, *en tout cas*, un localisateur qui renvoie à l'ingestion d'une certaine quantité de liquide (qui change donc de lieu). Or, toute localisation implique la construction d'une occurrence (avec délimitation dans l'espace-temps) et, à ce titre, le verbe français *boire* active QNT. D'où l'incompatibilité de *je bois*, dans un énoncé général, avec *le*, qui, lui, marque la prépondérance de QLT. On aura donc *du*, marqueur d'extraction (QNT prépondérant) avec du /dense/.<sup>3</sup>

Ainsi, l'énoncé à portée générale *je bois du café* (« Qu'est-ce que tu bois, le matin/d'une façon générale ? — Je bois du café ») est cohérent : QNT entraîne QNT. Même dans une situation, à première vue, particulière, on retrouve le même schéma : « Qu'est-ce que tu es en train de boire ? — Du café. ». Si l'on analyse, maintenant, *Je bois le café*, *le* ne peut pas, on l'a vu, renvoyer au générique et est donc marqueur de fléchage; il implique qu'il y a une propriété différentielle (« le café qui est là »); « le café, pas le thé », qui est là) qualifiant un

---

chose une qualité subjective de l'ordre du bon/mauvais. On ne peut valuer que ce qui, d'une façon ou d'une autre, existe déjà. D'où la forme négative *je n'aime pas le/\*de café*.

3 Naturellement, la démarche esquissée ici exige que l'on rende compte de la construction dont le partitif est la trace, à savoir l'origine de : Ø DE LE café, origine formelle, mais aussi origine historique. Hélas, on ne peut pas tout faire en un seul exposé.

préconstruit. On peut, au demeurant, imaginer d'autres manipulations avec fléchage (*je ne bois le café que très chaud*) ou avec une modulation qualitative (notionnelle) sur *boire* (*moi, je bois* (c'est-à-dire « je savoure ») *le café, je ne l'avale pas d'un trait*).

On constate que *boire* appartient à un répertoire dont la propriété est d'activer QNT (et donc, le paramètre T, espace-temps). Par exemple, *le matin, je prends du café; est-ce que tu as du lait écrémé*, etc. Mais on peut poursuivre l'étude en analysant d'autres verbes, à première vue différents.

#### D. *DÉSIRER, VOULOIR, AVOIR ENVIE, AVOIR BESOIN*

On a ici affaire à des prédicats de visée : à partir d'un certain état (ici, l'absence, le manque), on se représente fictivement un état satisfaisant, où l'on possède ce dont on regrettait l'absence. Ceci suppose que l'on construise une occurrence (de ce qui est désiré, voulu, etc.), située dans un état de choses imaginé; il y aura donc un hiatus entre les deux états et une valuation (ici, il s'agit de la bonne valeur). D'où, une fois de plus, activation de QNT : *je désire/veux/souhaite du café*, ou, avec l'élimination de *du* ( $de_1 de_0 le_0 \Rightarrow$  conservation de  $de_1$ , élimination de  $de_0$ , d'où élimination de *le*)<sup>4</sup> : *j'ai envie/besoin de café*. Il suffit de mettre en parallèle un prédicat d'affect, tel que *j'ai horreur*, pour constater qu'avec ce dernier, on aura *le* : *j'ai horreur du café*. Enfin, il va de soi qu'avec *le* ou *ce*, on retrouve les cas analysés plus haut (*je désire le café (qui est là/pas le thé), ce café*).

Il suffit de passer au conditionnel pour que le tableau se transforme. On obtient en effet :

1. *j'aimerais (bien) du café (le ou ce produiraient les valeurs référentielles décrites ci-dessus); je voudrais (bien)/je désirerais du café*. Ainsi, la différence catégorielle *aimer/vouloir* disparaît. Pourquoi ?

---

<sup>4</sup> On aura reconnu le célèbre passage du chap. VII de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal.

2. *je boirais du café*, tel quel, n'est pas un énoncé bien formé. Il faut ajouter *bien, volontiers, facilement, sans problème, avec plaisir*, etc. : *je boirais bien du café* (ainsi, bien évidemment, que *je boirais bien un café*). Pourquoi ?

Considérons d'abord le premier cas. Le conditionnel est, en français comme dans les autres langues romanes, morphologiquement révélateur : infinitif + *avai* (s/t...), soit : (a) une occurrence notionnelle (l'infinitif), (b) un marqueur de hiatus (-av-, dans la base *avoir*, lat. *hab-*), (c) une forme modale (imparfait ou prétérît, selon les langues) qui marque (par une opération que je ne peux pas décrire ici dans sa complexité) la construction d'un repère fictif, à partir duquel on vise une occurrence qui est à la fois un possible (si c'était un réalisé, il n'y aurait pas de hiatus) et (formellement) réalisé (le marqueur *-ais* indique que le visé est atteint). Bref, le conditionnel active QNT, d'où l'apparition de *du*, marqueur de QNT prépondérant.

Le second cas fait appel à un autre facteur, partiellement lié à ce qui précède. Nous venons de voir que le conditionnel marque la construction d'un repère fictif et d'un hiatus; la relation au repère énonciatif qui sert d'origine est une relation de rupture et le repère fictif est décroché de l'origine absolue. Quand on a affaire à un prédicat tel que *aimer, vouloir, désirer*, le paramètre S du système de référence est, notionnellement, impliqué; mais avec un prédicat comme *boire*, la propriété de subjectivité ne joue pas. L'énoncé conditionnel reste en l'air, comme suspendu, en l'attente d'un site, qui stabilisera la référence. Il existe plusieurs manières de construire un site (protase-apodose; fraying interlocutoire ou, de façon plus générale, contextuel; etc.); parmi ces procédés, il en est un qui consiste à rendre perceptible la relation (inter)subjective, c'est-à-dire le renvoi à l'origine subjective, origine absolue, sans laquelle l'activité de langage ne peut avoir lieu. *Bien, volontiers*, etc. jouent ce rôle de marqueur d'(inter)subjectivité : il s'agit de marquer, en disant *je boirais bien/volontiers* etc. un désir, par le détour d'une représentation qui annule le hiatus (accessibilité : *bien*<sup>5</sup>, *facilement, sans problème; volontiers* est clair : si cela ne dépend que de moi, mon désir est de..., ce qui est une autre variété d'accessibilité (inter)subjective). On pourrait même avoir : *je boirais avec reconnaissance du café*.

<sup>5</sup> Je renvoie à certains articles de *Pour une linguistique de l'énonciation*.

Il resterait à expliquer pourquoi on peut avoir *J'aimerais/Je voudrais* à côté de *J'aimerais bien/Je voudrais bien*, alors que *Je désirerais bien* ne correspond pas à *Je désirerais*. Simple façon de signaler que toute solution apportée à un problème contraint le linguiste à de nouvelles observations qui constituent de nouveaux problèmes, dont il faudra, par le raisonnement, trouver la solution.

Résumons-nous : pas de linguistique sans observations profondément détaillées; pas d'observations sans théorie des observables; pas d'observables sans problématique; pas de problématique qui ne se ramène à des problèmes; pas de problèmes sans la recherche de solutions; pas de solutions sans raisonnement; pas de raisonnement sans système de représentation métalinguistique; pas de système de représentation métalinguistique sans opérations, en particulier sans catégorisation; pas de catégorisation sans transcatégorialité. Dans l'étude présentée ici, nous avons vu que notion, détermination, aspectualité, modalité sont liées et interagissent. Nous avons vu aussi qu'il n'existe pas de prototype naturel, mais des propriétés physico-culturelles — on pourrait même dire bio-physico-culturelles — qui s'organisent en domaines et en répertoires déformables. A une épistémologie du compartimenté, du statique et du linéaire, il apparaît, à l'épreuve des phénomènes, qu'il faut substituer une épistémologie de l'interactif, du dynamique et du non-linéaire, dans une dialectique complexe du rigide et du malléable, où se nouent et se dénouent des figures du stable et de l'instable, à travers la plasticité régulée du langage.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUBENQUE, P. (1962) *Le problème de l'être chez Aristote*. Paris.
- BERNARD, C. (1865, 1966) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : Garnier-Flammarion.
- CULIOLI, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Paris; Gap, t. I.
- CULIOLI-ATWOOD, M.-H. (1992) *Opérations référentielles. Analyse de la détermination en français en vue d'un traitement automatisé*. Thèse. Université Paris VII.
- VINCENT, J.-D. (1986, 1994) *Biologie des passions*. Paris.
- WEYL, H. (1994) *Le continu et autres écrits*. Paris.

## La place de la linguistique parmi les sciences empiriques

**Sylvain AUROUX**  
*Université Paris VII*

L'UNE DES DISCUSSIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES les plus vives concernant la linguistique contemporaine consiste à savoir si elle possède ou non un caractère empirique (voir Itkonen, 1978; Katz, 1981; Milner, 1989; Carr, 1991). Il est évident qu'une telle propriété a des implications pour l'ontologie de la discipline et son mode de développement historique (voir la thèse de Itkonen, 1991). Dans cet article, je souhaite avant tout défendre la thèse empirique, en montrant, notamment, qu'il s'agit d'une caractéristique très ancienne et relativement complexe de l'étude des langues naturelles. Ses adversaires me semblent faire reposer leur analyse sur une conception étroite et peu féconde de la classification des sciences. C'est donc autour de l'examen des principes de classification que je centrerai mon argumentation.

### 1. LA MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE

#### 1. 1. LA CRITÉRIOLOGIE CLASSIFICATOIRE

Traditionnellement, lorsque l'on veut attribuer des propriétés à des disciplines scientifiques, on procède en construisant une classification. Cela suppose que l'on puisse assigner à chacune de ces disciplines des propriétés ou des conjonctions de propriétés mutuellement exclusives.

On sait que l'une des premières classifications est celle d'Aristote qui distingue les disciplines entre théoriques, poétiques (sciences de la

production) et pratiques (sciences de l'action)<sup>1</sup>. Les propriétés différentielles proviennent du rapport du sujet connaissant à son objet :

la réflexion théorique, qui n'a pas rapport à l'action et qui n'est pas créatrice, a pour conséquence heureuse ou malheureuse, le vrai et l'erreur

(*Eth. Nic.* : VI-2)

[...] d'une part, le principe de toute production réside dans l'artiste : c'est ou l'esprit ou l'art, ou une capacité quelconque; et, d'autre part, le principe de toute pratique réside dans l'agent : c'est le choix délibéré, car il y a identité entre l'objet de l'action et celui du choix

(*Méta.* E-1 : 1025 b1-25).

Pour ramifier la classification, le stagirite utilise des critères ontologiques. La physique, par exemple, est la science théorique d'un genre d'être déterminé, cette sorte de substance qui possède en elle le principe de son mouvement et de son repos.

Il y a longtemps que nous avons abandonné la classification aristotélicienne des sciences, notamment parce qu'elle impliquait une solution de continuité entre la représentation abstraite que nous construisons du monde et nos possibilités de transformation de ce même monde<sup>2</sup>, ce que nous appelons les techniques. D'importantes traces en ont cependant été conservées dans les classifications ultérieures, ainsi le recours à l'agent pour définir la pratique (morale) et l'opposition entre la pratique et la poétique (technique). La critériologie ontologique demeure aujourd'hui l'une des plus populaires : matière inerte (physique), matière vivante (biologie), homme (psychologie et sociologie), ce qui peut se réduire à l'opposition entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme (ou encore « sciences humaines et sociales », on disait au 19<sup>ème</sup> siècle « sciences de l'Esprit », ou encore « sciences morales »). Définir une science par le type d'être qu'elle est amenée à traiter (dire de manière simple et ramassée de quoi elle s'occupe), reste l'une des procédures les plus commodes pour des fins d'identification externe ou de gestion administrative (« physique des hautes énergies », « sciences du langage », etc.) Bien souvent, il s'agit d'une ontologie simple, purement phénoménologique (on se sert

<sup>1</sup> Voir, notamment, *Métaphysique* : E-1, K-7; *Topique* : VI-6, VIII-1; *Ethique de Nicomanque* : VI-2.

<sup>2</sup> Poser la transformation du monde (de la nature) comme un but possible pour l'humanité est quelque chose d'inconcevable par Aristote : l'être est immuable.

de la façon dont nous classons les choses telles qu'elles nous apparaissent), comme on la retrouve dans le nom des disciplines (biologie, psychologie, astronomie, etc.)

On peut utiliser d'autres critères, plus ou moins intéressants. F. Bacon, dans un système que reprendra d'Alembert pour le *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie*, distingue les diverses sciences d'après les facultés humaines qu'elles mettraient en jeu (Raison, Mémoire, Imagination). A. Naville<sup>3</sup> commence par identifier trois grandes questions : qu'est-ce qui est possible ? qu'est-ce qui est réel ? qu'est-ce qui est bon ? De là, il identifie trois groupes de sciences :

- (i) *théorématique* : sciences des limites et des relations nécessaires des possibilités ou sciences des *lois*;
- (ii) *histoire* : sciences des possibilités réalisées ou science des *faits*;
- (iii) *canonique* : sciences des possibilités dont la réalisation serait bonnes ou sciences des *règles* idéales d'action.

Il est devenu courant, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, de s'attacher à des aspects méthodologiques : selon, par exemple, que les disciplines utilisent la déduction (« les sciences déductives »), l'induction, l'expérimentation (« les sciences expérimentales »), l'interprétation (« les sciences herméneutiques »), ou l'introspection (qui a servi au 19<sup>ème</sup> siècle, à définir la psychologie). La critériologie méthodologique n'est pas véritablement homogène, puisqu'elle utilise tantôt des procédures parfaitement définies par la seule logique (la déduction), tantôt des composés relativement complexes qui n'ont de valeur que par renvoi à des procédures effectivement suivies dans des disciplines que l'on peut assigner. Le plus souvent, pour parler de méthodologie, on confronte des idées générales sur les processus cognitifs et logiques à quelques fragments idéalisés d'une discipline réelle. Celle-ci se trouve promue au rôle de prototype pour la classe méthodologique en question, voire pour l'ensemble des disciplines. La physiologie de C. Bernard a ainsi servi à caractériser les sciences expérimentales et la physique mathématique à définir les sciences hypothético-déductives.

---

<sup>3</sup> *Nouvelle classification des sciences. Etude philosophique, 1901<sup>2</sup>.*

## 1. 2. L'HERMÉNEUTIQUE

Il arrive souvent que l'on caractérise les sciences du langage comme des disciplines herméneutiques; il importe donc de donner une définition non ambiguë de ce que l'on entend par là. Au sens fort, nous dirons qu'une discipline est herméneutique si elle comporte le protocole suivant pour l'assignation des propriétés dont l'assertion constitue son contenu de connaissance :

[1] Soient  $S_c$  le sujet qui construit la connaissance,  $O_c$  son objet, et  $P_i$  une propriété. L'assertion par  $S_c$  de  $P_i$  ( $O_c$ ) possède deux conditions préalables :

- (i)  $P_i$  ( $S_c$ ) a été/est vraie
- (ii)  $S_c$  sait que (i).

Bien entendu, ces deux conditions sont parfaitement remplies si :

- [1'] (i)  $P_i$  correspond à un « état intentionnel » (par exemple, la douleur) du sujet humain
- (ii)  $O_c$  est lui même un sujet humain
- (iii) On admet l'hypothèse que les états intentionnels sont les mêmes chez tous les hommes.

Le protocole décrit est en quelque sorte une identification du sujet à l'objet<sup>4</sup> : l'état de l'objet que l'on décrit est un état possible du sujet que ce dernier ne peut connaître que pour l'avoir vécu (il ne s'agit pas d'une entité objectivement observable). C'est pourquoi on rapporte souvent ce type de connaissance à une faculté particulière (on devrait plutôt dire une forme de connaissance) : sympathie, empathie (all. *Einfühlung*), intuition, compréhension, etc. Dans la mesure où les propriétés intentionnelles du sujet humain sont irréductibles à un état de la matière, l'interprétation est inéliminable de certaines disciplines<sup>5</sup>. Le

<sup>4</sup> Bien entendu, cette projection est soumise à des limitations de plausibilité (cas des animaux non-humains) et à des conditions d'inférence (analogie, par exemple) dont de nombreux éléments tiennent compte du comportement observable.

<sup>5</sup> On sait que COLLINGWOOD (1946) a fait d'une telle forme de connaissance le caractère méthodologique de la discipline que l'on appelle « histoire » (voir MARTIN (1977 : 77-78), *Historical Explanation. Re-enactment and Practical*

recours à l'herméneutique implique l'introspection<sup>6</sup>; pareillement, la thèse de Winch (1958) selon laquelle les sciences sociales sont la connaissance de ce que les hommes ont dans la tête lorsqu'ils agissent. La clause [l'iii] permet sans aucun doute de fixer des limites à l'herméneutique, du moins tant qu'on la fait reposer sur une faculté inhérente au sujet de connaissance qui lui permettrait en quelque sorte la ré-effectuation (*wieder-erleben, re-enactment*) des intentions ayant « causé »<sup>7</sup> les actions d'autrui. Il suffit, en effet, d'admettre que les états intentionnels des sujets ne sont pas des entités naturelles et absolues, mais des entités définies culturellement pour mettre le concept de ré-effectuation en difficulté. Evidemment, on pourra toujours soutenir que c'est sur la base de ma propre expérience que je parviens à l'aide de multiples inférences à me faire une idée de ce à quoi peut ressembler l'état intentionnel de quelqu'un appartenant à une civilisation (ou tout simplement une sphère d'activité) très éloignée de la mienne. Mais, méthodologiquement, ce qui est intéressant ce n'est pas l'idée de cette base expérientielle ce sont les procédures d'inférence.

Lorsque l'on oppose, comme Dilthey et bien d'autres, les sciences humaines (herméneutiques) aux sciences de la nature, en soutenant que les premières procèdent par compréhension (*verstehen*) et les secondes par explication (*erklären*), dans le fond, on ne fait qu'affirmer une trivialité et commettre une réduction abusive. La trivialité consiste à remarquer que lorsqu'il s'agit des activités humaines une explication véritable doit tenir compte d'entités comme les états intentionnels des sujets. Un tie-break n'est pas simplement un événement physique, un homicide par imprudence, une prière ou une insulte non plus. La réduction abusive consiste à penser que les événements intentionnels

---

*Inference*, Cornell University Press). La thèse est incontestablement trop forte, car elle suppose que les événements qui sont l'objet de l'« histoire » sont explicables, de façon unique et totalement satisfaisante, sur la base des actions de certains acteurs et que l'état intentionnel des acteurs fait lui-même partie de la définition de leur action. L'histoire moderne s'intéresse bien souvent à d'autres choses que les intentions d'acteurs privilégiés (les fluctuations des prix du pain, par exemple). On notera aussi que l'agrégation des actions individuelles donne lieu à des événements (une guerre, une récession, une panique) qui ne correspondent souvent à aucune intention claire des sujets.

<sup>6</sup> L'introspection peut en effet se définir comme le cas où  $O_c = S_c$ , ce qui doit se réaliser à un moment ou un autre pour que la clause [lii] soit vérifiée.

<sup>7</sup> Il n'est pas du tout évident que des intentions puissent « causer » une action; c'est un point que je laisse de côté ici.

constituent un ordre de réalité autonome, susceptible d'être une base suffisante pour comprendre (ou expliquer !) le devenir des actions humaines auxquelles seraient totalement inapplicables des techniques générales comme la déduction, la statistique, voire le raisonnement causal.

### 1. 3. LA CAUSALITÉ

On peut encore opposer les sciences qui s'occupent d'établir des lois (« sciences nomologiques », voir plus loin) à celles qui décrivent de simples relations causales. Cette opposition est due à Comte, lequel soutenait que seules les lois (à l'exclusion des causes) relèvent de la science.

Une relation de causalité est une relation entre deux événements<sup>8</sup> A et B, dont l'un est qualifié de cause et l'autre d'effet. Elle doit respecter les axiomes suivants :

[2] Relation de causalité :

- (i) il n'y a pas d'effet sans cause;
- (ii) les mêmes causes ont toujours les mêmes effets<sup>9</sup>;

---

<sup>8</sup> Cette restriction ontologique est fondamentale pour éviter une conception trop large de la causalité, comme celle d'Aristote pour qui est une cause tout ce qui répond à la question « pourquoi ? ». Dans une conception moderne de la causalité on ne dira pas que la loi de chute des corps est la « cause » de la chute de tel ou tel corps.

<sup>9</sup> On a parfois (BUNGE) critiqué cet axiome en se fondant sur l'argument selon lequel un même effet pourrait avoir des causes différentes, et les mêmes causes des effets différents. Soit l'incendie de la maison comme effet; la cause pourrait être un court-circuit, une cigarette mal éteinte, un acte de malveillance, etc.; inversement tout court-circuit, toute cigarette mal éteinte, etc. ne provoque pas un incendie de la maison. La notion d'INUS condition (voir plus loin) permet d'éclairer la nature de ces pseudo contre-exemples. Il faut en tirer l'idée que [2ii] ne s'applique pas directement à tout ce que nous nommons des causes et des effets, mais à un ensemble de types de causalité élémentaires. Nous ne sommes pas nécessairement capable de décrire exactement la structure de cet ensemble, mais s'il n'existe pas c'est l'explication causale qui perd son fondement.

(iii) accessoirement, on admet un troisième axiome : l'effet ne peut précéder sa cause dans le temps; par là se trouve exclu qu'un événement futur puisse expliquer un événement présent<sup>10</sup>

De [2i] et [2ii] on déduit, si A et B exemplifient une relation de causalité, que si A a lieu alors B aura lieu (causalité suffisante) et que si B a lieu, alors A a eu lieu (causalité nécessaire). La causalité suffisante mais non-nécessaire laisse entendre que pour le même effet il y a plusieurs causes possibles disjointes; la causalité nécessaire mais non-suffisante implique que la production de l'effet suppose la conjonction de plusieurs causes. On remarquera que ces deux conditions permettent de concevoir des relations complexes entre événements composés, en particulier ce que les anglo-saxons nomment *INUS Condition*<sup>11</sup>, et que l'on peut définir de la façon suivante :

[2iv] *INUS condition* : soient A et B deux événements composés, tels que A est suffisant mais non nécessaire à la production de B; un facteur composant A, soit  $F_a$ , nécessaire mais non-suffisant pour la production de A, est dit condition INUS pour B.

L'importance épistémologique de la condition INUS se conçoit aisément. Supposons un court-circuit et l'incendie d'une maison. Le court-circuit n'est pas une condition suffisante pour l'incendie, il faut aussi la présence de matières inflammables, que celles-ci soient en contact avec le court-circuit, etc. Ces éléments constituent la cause composée A, qui est suffisante, mais certainement pas nécessaire, puisqu'il peut y avoir d'autres causes d'incendie. Je ne pourrais dire que le court-circuit est la cause de l'incendie (une INUS condition), que si j'ai pu éliminer les autres causes possibles. On remarquera que la relation entre le court-circuit ( $F_a$ ), que l'on considérera volontiers comme une cause, et l'incendie (B), n'est ni nécessaire ni suffisante. On a établi une relation causale qui ne correspond certainement pas à une régularité, même statistique : nous parlons d'une singularité. Il s'agit d'un type de raisonnement que l'on rencontre souvent *a posteriori*

<sup>10</sup> Autrement dit, on refuse, dans le domaine de la nature, les explications par les causes finales. La finalité suppose la représentation d'un événement futur : il s'agit d'un état intentionnel des êtres humains (et peut-être d'autres animaux).

<sup>11</sup> « An Insufficient but Necessary part of a condition which is itself Unnecessary but Sufficient ». Cf. MACKIE (1965 : 245-264) « Causes and conditions », *American Philosophical Quarterly*, 2-4.

(enquêtes policières, histoire, y compris l'histoire des langues), mais qui ne saurait, par principe, être cantonné à la rétrodiction, puisque je puis provoquer le court-circuit pour allumer l'incendie.

La relation de causalité peut se formaliser, elle n'est cependant pas une simple structure abstraite comme on peut concevoir que l'est la logique formelle. Elle est une représentation générale de la façon dont les choses se passent dans le monde, par conséquent elle est étroitement dépendante d'une ontologie. Si nous changeons notre façon de concevoir comment les choses se passent, alors ou bien il faut changer notre conception de la causalité ou bien il faut admettre que les phénomènes que nous nous représentons ne relèvent pas de la causalité. La physique mathématique a conduit à changer radicalement la conception aristotélicienne de la causalité, désormais conçue comme un rapport spatio-temporel entre des corps, c'est-à-dire des masses strictement localisées et dotées à un instant  $t$  d'un volume déterminé et d'une énergie cinétique déterminée. La physique newtonienne, en introduisant la gravitation, a mis en question cette représentation parce que la nouvelle causalité n'admet pas l'action à distance. C'est ce qui conduisit Comte à poser que l'explication scientifique relève des lois et non des causes. La physique quantique contemporaine remet en question la localisation spatio-temporelle des entités matérielles.

Par bien des aspects, la conception causale repose sur une représentation physicaliste (au sens de la physique classique) du monde. Les études mathématiquement raffinées de co-variation entre des phénomènes, telles qu'on les trouve, notamment, en sociologie depuis l'étude de Durkheim sur le suicide, donnent lieu à des actions de type causal (on agit sur un paramètre pour changer la valeur des autres). Mais, par bien des aspects, on peut rester insatisfait, tant que l'on n'a pas répondu à la question : comment cela se passe, comment interagissent les facteurs matériels ? La représentation causale et son physicalisme traditionnel imprègnent profondément ce que nous entendons par explication, quel que soit le domaine du réel que nous envisageons. Lorsque les néo-grammairiens entendaient expliquer les changements phonétiques par des lois mécaniques et sans exception, ils se heurtaient à ce problème. Dire, en suivant Grimm, qu'il y a une loi phonétique qui fait passer du */\*p/* indo-européen, attesté en sanskrit, grec, latin, etc., au */f/* des langues germaniques n'est pas une explication suffisante. L'observation d'une régularité, fût-elle exposée sous forme de loi, ne saurait tenir lieu d'explication. Dès le dernier tiers du 19<sup>ème</sup> siècle l'école française avançait, contre les néo-grammairiens, une explication de type causal : ce qui provoque le changement

phonétique des langues germaniques, c'est le fait que les dialectes de cette classe ont été, à un moment donné, parlés par des groupes qui avaient d'autres habitudes articulatoires (ils prononçaient à glotte ouverte). Derrière le privilège de l'explication causale on peut sans doute retrouver le désir de comprendre le monde à l'aide de mécanismes bien repérés dans notre environnement familier et sur lesquels reposent nos possibilités d'action quotidienne. C'est pourquoi une discipline scientifique qui utilise les relations de causalité est *ipso facto* conçue comme une discipline empirique. Malheureusement les développements des sciences contemporaines (en particulier, la mécanique quantique) montrent clairement que la représentation scientifique rompt avec ce que peut nous apprendre la fréquentation quotidienne de notre monde. Par ailleurs, il est loin d'être évident que les relations causales jouent un rôle fondamental dans les sciences du langage (voir Milner, 1989 : 188-193 et, pour une défense modérée de la causalité, Itkonen, 1983).

#### 1. 4. LES DISCIPLINES FORMELLES

Une autre source de distinction importante consiste à isoler les disciplines dont la valeur de vérité ne dépendrait d'aucun rapport aux phénomènes. Ce sont les philosophes empiristes classiques qui ont les premiers mis l'accent sur cette propriété. Pour Locke, un concept mathématique n'est pas une représentation du réel construite à partir du monde, nous nous représentons au contraire les objets du monde à partir de lui. Il n'y a donc aucun sens à se demander si notre représentation mathématique est conforme aux objets du monde : elle l'est nécessairement, en quelque sorte par construction. La philosophie transcendantale kantienne a transféré aux principes *a priori* de tous nos types de connaissance la propriété que les empiristes accordent aux seules mathématiques. Cela brouille pas mal les choses. Aujourd'hui, lorsque l'on oppose les disciplines *formelles* aux autres que l'on qualifiera d'*empiriques*, on vise plutôt comme modèle des disciplines formelles, la logique. La contrepartie de la « formalité » est l'absence de tout contenu empirique.

Il y a une autre façon d'interpréter la formalité, elle suppose qu'on en fasse non plus (ou non plus seulement) une propriété méthodologique, mais essentiellement une caractéristique ontologique : une science formelle ne traite pas des objets du monde, au sens où en traitent les sciences de la nature. C'est pourquoi lorsque Katz soutient que la linguistique est une discipline purement formelle (comme les mathématiques ou la logique), il défend également la position

ontologique selon laquelle les objets de cette discipline ne sont pas des objets spatio-temporels, mais des entités abstraites (cf. Katz, 1981). Des entités abstraites (Katz imagine qu'elles peuvent exister en soi, comme les idées platoniciennes) ne sont pas susceptibles d'entrer en relation de causalité avec des entités spatio-temporelles (voir Katz et Postal, 1991). Cette manière de voir est éminemment abusive. Le nombre « deux » n'appartient certes pas au monde physique et il ne représente pas quelque chose qui existe comme les arbres ou les pierres. On doit même admettre qu'il n'existe pas à la façon des entités de la physique, disons un neutrino ou un quark. Il n'empêche que les entiers naturels (mais cela est vrai de toutes les entités mathématiques) permettent de formuler des propriétés importantes *relatives* aux objets du monde. C'est une erreur *empirique* grave que de confondre *une* bouteille de Clos Veugeot et une caisse de *six* bouteilles. En définissant les cardinaux comme les classes d'équivalence d'ensembles de même puissance, Frege posait certes le problème ontologique de leur type d'être, mais du même coup il donnait aux entiers un rapport clair avec le monde empirique.

#### 1. 5. LE RÉALISME ÉPISTÉMOLOGIQUE CONTRE LA FAIBLESSE DE LA LOGIQUE CLASSIFICATOIRE

Le rapide tour d'horizon que l'on vient de faire suffira sans doute à convaincre le lecteur de l'extrême confusion qui règne dans le domaine de la classification des sciences. Il est pourtant indispensable d'envisager les sciences à l'aide de propriétés globales, pour se repérer dans leur approche documentaire, les administrer ou tout simplement y penser de façon relativement générale. Les enjeux de la classification sont considérables, puisqu'elles définissent le statut des disciplines et par voie de conséquence leurs possibilités de développement. On remarquera que les classifications un peu stables ne sont pas toujours celles des philosophes, mais celles des documentalistes (cf. la célèbre classification décimale) ou des fonctionnaires qui définissent les départements universitaires et la répartition des crédits, laquelle s'effectue toujours en fonction de caractéristiques attribuées aux disciplines<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Le taux de crédit attribué par chercheur varie, dans l'Université française de 1 à 10, selon que la discipline d'exercice est la littérature ou la physique atomique. Au 19<sup>ème</sup> siècle, les salaires des professeurs dépendaient des disciplines enseignées.

La logique de la classification a toutefois des conséquences malheureuses. D'abord, elle suppose une radicale discontinuité aussi bien méthodologique qu'ontologique entre les disciplines. Les propriétés qui donnent lieu à classification doivent, en effet, aboutir à des oppositions dichotomiques. Bien entendu, on peut « croiser » les propriétés<sup>13</sup>. Mais le sens de la classification est toujours de construire des « cases » dans lesquelles les disciplines doivent prendre place de façon univoque. L'idéal étant sans doute de les ordonner de façon linéaire : Comte, il suivait en cela la même voie qu'Aristote, faisait ainsi correspondre une hiérarchie ontologique (et méthodologique) à la hiérarchie des sciences. L'avantage que l'on en tire est de pouvoir passer d'une position dans la classification à des propriétés ontologiques et à des propriétés méthodologiques, qui se trouvent ainsi mécaniquement et strictement liées. Une classification cyclique, comme celle de Piaget<sup>14</sup>, ne change rien à cette exigence d'appartenance d'une science à une seule classe. Cette univocité correspond à la logique même de la classification et au caractère quelque peu *a priori* et artificiel de toute les classifications.

Il est un principe qui paraît au plus haut point devoir guider tout travail philosophique sur les sciences, c'est celui auquel nous pouvons donner le nom de *réalisme épistémologique*. Il consiste à partir de la réalité des sciences telles qu'elles se pratiquent et telles qu'elles évoluent dans le temps. Il n'y a aucune raison pour que les objets réels, historiques et culturels, que sont les disciplines scientifiques, correspondent à des types idéaux. Il faut donc changer le point de vue classificatoire habituel. La seule méthode valable consiste à aborder la question des caractéristiques d'une discipline, non pas d'un point de vue classificatoire préalable, mais en établissant des propriétés attestées. Bien entendu, une discipline identifiée peut posséder différentes propriétés et en partager certaines avec d'autres disciplines. Il se peut, aussi, que certains traits distincts se retrouvent liés de façon privilégiée

---

<sup>13</sup> Voir, par exemple, la définition de la linguistique par Naville — « Science des lois de la vie du langage », *l.c.* : 104 — qui combine un point de vue méthodologique et des considérations ontologiques.

<sup>14</sup> Voir l'exposé qu'il en donne dans le volume de l'Encyclopédie de la Pléiade (1967: 1151-1224) qu'il a dirigé sous le titre *Logique et connaissance scientifique*. Selon PIAGET, c'est à Cournot que revient d'avoir rompu avec les classifications linéaires en introduisant une structure tabulaire à double ou triple entrée (à la classification de Comte, Cournot joint une série historique — nous y reviendrons plus loin — et une série technique). Le premier système cyclique serait celui de l'épistémologie soviétique KEDROFF (*ibid.* : 1166-1169).

lorsque nous parcourons un ensemble de disciplines. Nous reviendrons, à la fin de la section suivante, sur le statut à accorder aux ensembles de traits dans leurs rapports aux disciplines scientifiques. Le point essentiel est que nous considérons certains ensembles homogènes de traits (nous utiliserons outre la validation, l'ontologie et les techniques d'investigation empiriques) comme définissant à chaque fois les dimensions d'un espace dans lequel nous pouvons projeter les disciplines. Chaque image d'une discipline dans un espace correspond au fait que celle-ci possède le trait de la dimension où elle est localisée. Les solidarités entre les dimensions d'espaces différents s'exprimeront donc de la façon suivante : « si une discipline possède une image au point  $w$  de l'espace  $x$ , alors elle possède une image au point  $y$  de l'espace  $z$  ».

## 2. LE TÉTRAÈDRE DE VALIDATION

Notre problème est de savoir si la discipline  $X$  (elle est donnée, nous pouvons l'apprendre, l'enseigner, elle a une histoire, des institutions, etc.) a la propriété  $P$  ou non. La propriété  $P$  qui nous concerne est : « être empirique ». Il se peut que cette propriété ne soit pas une propriété élémentaire, mais que son attribution résulte de la conjonction de l'attribution d'autres propriétés plus élémentaires, cette conjonction pouvant, au reste, être plus ou moins stable, sans que l'instabilité éventuelle n'affecte l'identité de la propriété globale.

Il est clair que, quelle que soit la discipline, elle reçoit des propriétés épistémologiques particulières en fonction du mode de validation de la connaissance. Qu'en-est-il du vrai et du faux de nos assertions, qu'a-t-on besoin de faire (ou de ne pas faire) pour s'assurer de la valeur de vérité d'une proposition qui véhicule un contenu de connaissance ? De ce point de vue nous pouvons distinguer quatre types de propositions :

- un théorème est une proposition («  $p$  ou  $non-p$  ») dont la valeur de vérité dépend uniquement du fait qu'elle soit une expression bien formée d'un système donné, obtenue à partir des axiomes et des règles de déduction admis. C'est une question secondaire que de

savoir si la proposition possède une relation quelconque au monde réel<sup>15</sup>.

- Une règle est une prescription (« *Il est interdit de fumer* »), cela n'a pas de sens de se poser la question de savoir si elle est vraie ou fausse, en invoquant des faits (nous reviendrons sur cette question dans le troisième chapitre). Elle ne dit pas ce qui est, mais ce qui doit être. Elle n'a pas non plus besoin d'être déduite : son assertion suffit.
- Un fait est une assertion non universelle (« *Napoléon a été vaincu à Waterloo* », « *Le roi de France Charles II était chauve* »), dont la valeur de vérité dépend de l'existence ou non de ce qu'elle affirme<sup>16</sup>. Il en résulte qu'un fait est toujours contingent. « Le nombre deux est pair » n'est donc pas un fait.
- Une loi est une assertion universelle. Généralement, on exprime les lois sous la forme de fonctions analytiques de variables réelles<sup>17</sup>, mais il ne s'agit nullement d'une obligation<sup>18</sup> et nous considérons également comme des lois des énoncés universels qui connectent des propriétés purement qualitatives (Tous les mammifères sont vivipares). L'universalité ne suffit pas à définir la loi : s'il y a loi,

<sup>15</sup> Par là nous n'entendons ni introduire un critère ontologique, ni développer une théorie de l'origine de la connaissance. Lorsque je fais la démonstration d'un théorème mathématique, il est tout simplement non pertinent de se poser la question de savoir si ce théorème est vrai de quelque chose dans le monde. A mes yeux cette situation, purement méthodologique, ne doit pas entraîner qu'il faille admettre le statut d'objets platoniciens pour les entités mathématiques.

<sup>16</sup> Généralement, on désigne sous le non de « fait » la référence de telles assertions; par commodité, j'emploie « fait », là où il serait sans doute plus correct de dire « énoncé factuel ».

<sup>17</sup> C'est la physique mathématique qui a introduit ce type de loi (*loi de chute des corps* (Galilée) :  $e_{\text{space}} = 1/2 k t_{\text{temps}}^2$ ; *loi de Mariotte* :  $P_{\text{pression}} \times V_{\text{volume}} / T_{\text{température}} = k$ ). Mais le modèle se retrouve dans d'autres domaines : *loi quantitative de la monnaie* (Hume et Ricardo) :  $M_{\text{monnaie offerte}} \times V_{\text{vitesse de circulation de la monnaie}} = \text{niveau des } P_{\text{prix}} \times T_{\text{transactions}}$ ; *loi psychophysique de Fechner* :  $dS_{\text{sensation}} / dE_{\text{excitation}} = k$ , etc.

<sup>18</sup> *Le principe d'Archimède* se formule habituellement de façon totalement « littéraire » : Tous les corps plongés dans un liquide sont soumis à une force de direction inverse à celle de la pesanteur et égale au poids du volume de liquide déplacé.

nous envisageons, sinon que le contraire est impossible<sup>19</sup>, du moins que ce qu'asserte la loi ne pourrait pas être autrement dans n'importe quelles conditions, autrement dit qu'elle expose une nécessité. Il en résulte qu'une loi dit quelque chose de ce qui se passe dans le monde. Pour être valide, elle doit être corroborée, c'est-à-dire prédire correctement ce qui se passe, et, bien sûr, ne pas être invalidée par contre-exemple. Nous avons donc toujours besoin de faits pour discuter des lois.

On s'assurera facilement que les caractères de ces propositions, tels qu'on les a définis, sont incompatibles. Elles correspondent (cf. Figure 1) à un tétraèdre, le *tétraèdre de validation*.

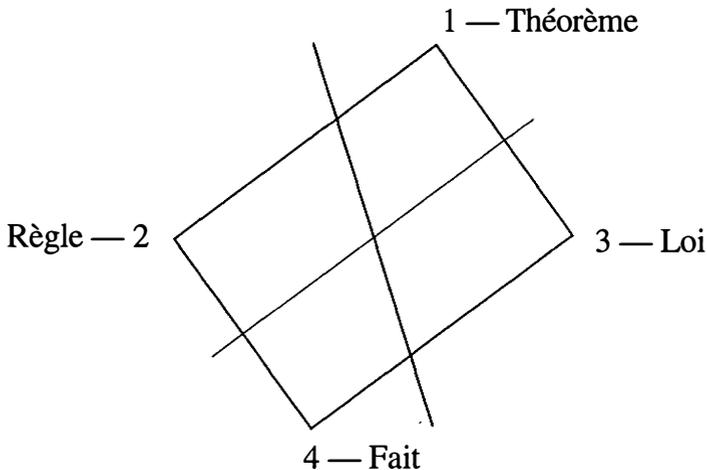


FIGURE 1 : LE TÉTRAÈDRE DE VALIDATION

Bien entendu, on peut projeter le tétraèdre de la Figure 1, sur des types disciplinaires, cela donne le tétraèdre de la Figure 2.

<sup>19</sup> Ce serait affirmer que la loi est nécessaire, qu'il ne pourrait pas y avoir une autre loi.

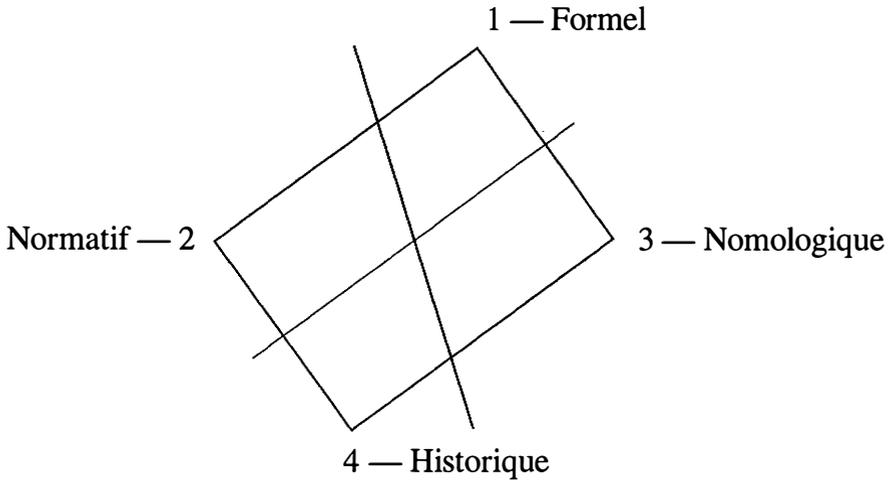


FIGURE 2 : LE TÉTRAÈDRE DES TYPES DISCIPLINAIRES

Quand je parle de « type » disciplinaire, je ne soutiens ni qu'il s'agit de tous les types possibles, ni que j'ai une critériologie suffisante pour définir toutes les disciplines. Le tétraèdre de validation ne me permet même pas de caractériser de façon complète une discipline réelle comme l'histoire. Ce que nous qualifions d'historique dans le tétraèdre de validation correspond à ce que l'on entendait autrefois par « histoire », c'est-à-dire une simple description, un simple recensement des faits. On trouve cette valeur du mot dans les titres canoniques de certains types d'ouvrages aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles : *Histoire Naturelle* (description des plantes, des montagnes, etc.), ou encore *Histoire Naturelle et Morale* (description d'une région nouvellement explorée par les occidentaux, ainsi que des mœurs et coutumes de ses habitants<sup>20</sup>). La théorie de la science que l'on trouve chez les philosophes classiques (voir, par exemple, la *Logique* de Kant) excluait l'histoire (au sens purement méthodologique où nous venons de la définir, c'est-à-dire comme type disciplinaire) du domaine cognitif correspondant au qualificatif « scientifique ». La prototypie de la physique mathématique n'est pas seule responsable de cette attitude qui a son germe dans les *Seconds Analytiques* d'Aristote où la science est déjà présentée comme coextensive à la *démonstration* (nous dirions,

<sup>20</sup> Ces ouvrages constituent l'origine de l'anthropologie. Le plus célèbre est sans doute celui du jésuite espagnol DE ACOSTA (1539-1600), *Histoire naturelle et morale des Indes Occidentales*, (1589).

aujourd'hui, à la théorie). Or, cette attitude est dommageable, pour au moins deux raisons. D'abord, elle interdit de qualifier de science *stricto sensu* une discipline comme la géographie, ce qui est contraire à nos habitudes instituées. Ensuite, et ceci est une critique dont la portée épistémologique est incontestablement plus large, elle conduit à réduire notre conception de ce qu'est une science à une appréhension que l'on peut qualifier de purement syntaxique et formelle (ce qui correspond au point de vue traditionnel selon lequel la science se définit par sa méthode). Nous pensons, au contraire, qu'un point de vue sémantique est indispensable.

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, ce premier espace critériologique ne permet guère d'aborder directement la question d'attribuer un caractère empirique ou non à une discipline. Intuitivement, d'après l'emploi même du qualificatif d'empirique, nous voyons bien que ce qui est en question c'est l'arête 2-3 du tétraèdre de validation ou encore les caractères nomologique et historique des types disciplinaires. En tout état de cause, étudier le caractère « empirique » de la linguistique, ce n'est pas définir ou « classer » la linguistique parmi toutes les sciences, c'est explorer la façon dont on peut situer ses coordonnées sur l'arête 3-4. Cela ne veut pas dire non plus que toutes ses coordonnées doivent se réduire à un point sur cette arête.

Le tétraèdre de validation doit se concevoir comme un volume dans lequel il est possible d'enfermer toute discipline existante. Autrement dit, une discipline y sera représentée par un ensemble de points qui donnera un volume d'une certaine forme. Comme nous étudions les disciplines réelles et non des représentations idéales et abstraites, il n'est en effet pas impossible de concevoir que celles-ci possèdent simultanément différentes propriétés, qui seraient incompatibles s'il fallait les attribuer à une seule proposition. Autrement dit, une discipline n'est pas simplement formelle ou nomologique (ou normative), elle peut être plus ou moins l'un et l'autre, sous différents de ses aspects. Il se peut également qu'au cours de son histoire une discipline change la forme de son volume dans le tétraèdre de validation.

### 3. REMARQUES SUR LA CRITÉRIOLOGIE ONTOLOGIQUE

Notre analyse des modes de validation peut sembler recourir à des critères ontologiques. C'est le cas, en particulier, lorsque pour définir un théorème ou une loi nous utilisons la notion de « réel ». En fait, il

s'agit simplement d'une façon de présenter l'exposé. Nous aurions pu aborder les théorèmes à l'aide de la définition d'une théorie déductive et les lois en terme de modalités et de mondes possibles. Il n'en demeure pas moins qu'il doit y avoir des rapports entre les modes de validation et la structure de l'ontologie. Mais nous ne pouvons pas définir l'espace de la critériologie ontologique aussi simplement que celui de validation. La difficulté tient au fait que si nous raffinons l'ontologie nous risquons d'avoir autant de types d'être qu'il y a de disciplines. Nous n'en aurions pas pour autant résolu certains problèmes ontologiques de fond. Ainsi ne sommes-nous peut-être pas disposés à admettre l'existence de l'esprit ou de l'univers psychique sous prétexte que la psychologie existe<sup>21</sup>. Lorsque nous parlons de « phénomènes psychiques » c'est une façon de nous entendre pour désigner des processus internes à un sujet humain, auxquels il est le seul à avoir partiellement accès sous forme de conscience et qui se trouvent assez régulièrement connectés à des comportements observables. Nous ne sommes pas obligés de demander davantage de précision ontologique et, au reste, il n'est pas évident que nous puissions en fournir davantage. Dans le fond, la précision de l'ontologie dépend de la précision de notre connaissance.

La situation ne doit pas nous empêcher de penser qu'il y a un espace de configuration ontologique doté d'une certaine structure. En fait, toute représentation que nous pouvons nous faire de cette structure exprime l'état des disciplines scientifiques et certains rapports de proximité ou de dépendance qu'elles ont entre elles quant à leurs objets. C'est pourquoi une représentation suffisamment grossière pour être relativement stable offre un principe de classification. Inversement, une position classificatoire proposée pour l'une des disciplines, fût-ce dans un environnement très localisé, est une hypothèse ontologique. C'est, par exemple, une hypothèse ontologique très forte que fait Chomsky lorsque qu'il classe la linguistique parmi les sciences psychologiques et celles-ci parmi les sciences biologiques. Il y a toutefois une grande différence entre une hypothèse ontologico-classificatoire et la projection d'une discipline réelle sur un espace de configuration ontologique. Celle-ci n'est pas nécessairement univoque, ce qui revient à dire qu'excepté pour ce qui concerne l'ontologie phénoménologique naïve

---

<sup>21</sup> C'est pourtant la solution que nous suggère le nom de la discipline. Déjà, Aristote, conformément à sa pratique classificatoire ontologique, faisait correspondre la psychologie à l'objet « âme » (cf. son traité *De l'âme*).

(matière inerte, vivant, animé, langage, société, etc.), l'interprétation ontologique n'est jamais tout à fait évidente.

En tout état de cause, nous ne nous préoccupons pas de construire un espace de configuration ontologique complet. Nous allons explorer deux éléments qui déterminent globalement des formes de configuration, l'un correspond aux rapports du sujet et de l'objet de la connaissance, l'autre au statut de la temporalité par rapport à l'objet de la connaissance.

### 3. 1. L'OBJET EMPIRIQUE

C'est sans doute l'une des caractéristiques principales de la philosophie occidentale post-cartésienne que de discuter souvent des propriétés du réel connu en fonction des rapports du sujet et de l'objet de la connaissance. On peut ainsi songer à donner une définition ontologique de l'objet empirique, qui pourrait être quelque chose comme [3].

[3] L'objet empirique doit être :

- i) externe au sujet connaissant;
- ii) indépendant du dispositif cognitif<sup>22</sup>

On résume habituellement ces traits sous la forme [3'] :

[3'] L'objet empirique possède, vis-à-vis du sujet connaissant, le statut de *donnée*.

Bien entendu, pour les disciplines qui ont des points qui se projettent sur l'arête 3-4 du tétraèdre de validation on s'attend à ce que ces mêmes points se projettent à l'intérieur d'une zone de l'espace de configuration ontologique correspondant à « objet empirique ». L'inconvénient de

---

<sup>22</sup> Cette propriété est formulée de façon à être plus générale que la précédente. Elle recouvre, en particulier, ce qui relève des propriétés du langage dans lequel nous construisons et exprimons notre connaissance. [3ii] peut faire l'objet de critiques visant à montrer que nous ne disposons pas de véritable critère de démarcation entre ce qui est indépendant du dispositif cognitif et ce qui ne l'est pas. De manière générale, nous devons accepter ces critiques, soit qu'elles proviennent de l'idée bachelardienne selon laquelle les faits bruts n'existent pas, les faits sont toujours des construits nécessitant un appareillage théorique; soit qu'elles tiennent à la façon dont Quine a rejeté tout principe de démarcation entre l'analytique et le synthétique.

cette façon de voir c'est d'entraîner à penser que les disciplines formelles n'ont pas d'objet empirique et n'ont, par conséquent, pas d'objet indépendant du sujet connaissant. On interdit, par exemple, tout réalisme (platonisme) au mathématicien. On peut trouver une solution en rajoutant un troisième trait à la définition de l'objet empirique :

[3] (iii) l'objet empirique est nécessairement une entité spatio-temporelle.

[3i-ii] définiraient des traits communs aux objets empiriques et aux objets formels, tandis que [3iii] exprimerait la différence qui sépare les premiers des seconds. Mais dans ces conditions, une signification ou un désir peuvent difficilement être conçus comme des objets empiriques. Ni la sémantique, ni la psychologie ne pourraient être une discipline empirique. C'est une argumentation de ce type que Katz développe pour refuser que la linguistique soit une discipline empirique. On peut, pour éviter de recourir à [3iii], choisir d'affaiblir [3i-ii] de la façon suivante :

[3''] L'objet empirique doit

- (i) être accessible par des protocoles définis et renouvelables par quiconque;
- (ii) exister indépendamment du dispositif cognitif.

Nous conservons la possibilité de la paraphrase par [3'], ce qui revient à dire que la notion de *donnée* est susceptible de plusieurs interprétations. Nous sauvons sans aucun doute la possibilité de considérer psychologie et linguistique comme des disciplines empiriques. Nous devrions toutefois discuter la signification de [3''ii] par rapport aux objets « formels »; le nombre *e* n'existe-t-il pas en dehors du dispositif cognitif ? On sait également que la question se pose en physique quantique de savoir quels types d'objets existent en dehors de l'intervention de l'expérimentateur. Notre ontologie et son utilisation pour définir les disciplines reste tributaire de la prototypie de la physique newtonienne.

La morale qu'il faut tirer de cette discussion revient à justifier notre démarche. Si nous voulons respecter le principe du réalisme épistémologique, l'ontologie (quel que soit son intérêt intrinsèque), parce qu'elle soulève des questions qui demeurent largement ouvertes, ne peut qu'être seconde par rapport aux modes de validation lorsqu'il s'agit de caractériser les disciplines.

### 3. 2. LE STRUCTUREL ET L'ONTO-HISTORIQUE

Le second problème ontologique que nous souhaitons discuter est tout aussi délicat, mais il pourra donner lieu à des conceptions plus stables, parce que nous pourrons l'aborder de façon plus globale. Commençons par accepter le prototype fourni par la physique mathématique newtonienne. Il est clair que cette discipline peut se projeter dans le tétraèdre de validation aux environs du sommet 3 : la physique est le modèle même de la science nomologique et hypothético-déductive. Ordinairement l'ontologie correspondant à cet état de fait peut se résumer de la façon suivante : les lois de la nature expriment des relations fixes entre des entités (les corps) qui restent éternellement identiques à elles-mêmes. En d'autres mots, la nature est éternelle, ce qui correspond assez bien à la conception spinoziste de la substance. Le temps est une variable qui figure dans les équations des physiciens, il n'y a aucune raison de le considérer comme une propriété intrinsèque à la nature elle-même. Comme disait Kant, ce n'est pas le temps qui s'écoule, c'est l'existence de ce qui est qui s'écoule dans le temps. Einstein, bien qu'il ait eu une conception totalement différente de la temporalité, conservera cette idée d'une nature (un univers) intangible en son être. Les lois de la nature valent en tout temps et en tout lieu, elles sont insensibles au contexte spatio-temporel. Or, dès les débuts du 19<sup>ème</sup> siècle commencent à prendre de l'importance des disciplines qui supposent une tout autre structure ontologique relativement à la temporalité. On en énumérera facilement quelques unes :

- cosmologie
- théorie de la terre, explication des reliefs (ultérieurement, dérive des continents), géologie
- paléontologie
- théorie de l'évolution
- classification généalogique des langues

Dans une théorie cosmologique ou dans une classification généalogique des langues nous ordonnons des étapes d'un développement. Ces étapes sont datées et localisées. Le temps (ou l'espace) n'est pas pour elles une simple variable comme il l'est dans

les équations de la mécanique. Il est un moyen d'identification, et, par là, quelque chose d'interne à l'état considéré. On peut traduire cela en disant que chaque état est unique, sinon en droit, du moins en fait et nous l'étudions comme tel<sup>23</sup>. Certaines conséquences de cette situation ont été parfaitement aperçues par Cournot, quoique dans un autre contexte<sup>24</sup> :

il s'est écoulé dans le passé une multitude de faits que leur nature soustrait essentiellement à toute investigation théorique fondée sur la constatation des faits actuels et sur la connaissance des lois permanentes et qui dès lors ne peuvent être connus qu'historiquement [...]

(*Essai sur les fondements de nos connaissances et les caractères de la critique philosophique*, 1851 : §. 302).

Cela revient à dire que les disciplines en question se projettent dans le tétraèdre disciplinaire sur le sommet des disciplines historiques et non sur le sommet correspondant aux disciplines nomologiques. Nous discutons de l'ontologie et non des techniques de validation; par conséquent, la propriété que nous venons de mettre au jour ne dépend pas des techniques de validation. Si nous voulons à partir de cette propriété définir un type disciplinaire, nous pouvons lui donner le nom d'onto-historique<sup>25</sup>. La classe des sciences historiques (critériologie

---

<sup>23</sup> Quand je dis que chaque état n'est pas unique en droit, cela n'a peut-être pas un grand intérêt pratique au premier abord. La fragmentation de la Pangée et la disparition de la mer primitive, la Tethys, pour aboutir à la situation actuelle des mers et des continents est évidemment unique. Mais nous ne considérons pas cet événement comme étant le seul événement constituant la classe des événements possibles du même type. Plus encore, nous n'admettons cet événement qu'à condition qu'il soit le résultat de mécanismes dont nous pouvons pour chacun d'entre eux vérifier qu'il agit pareillement dans d'autres circonstances. Par là, nous sommes capables de distinguer l'unicité de la Pangée (comme celle de la bataille de Waterloo !) d'événements qui seront considérés comme mythiques (c'est-à-dire n'appartenant pas à la classe des événements possibles) parce qu'ils n'ont pas ces propriétés (comme l'Annonce faite à Marie ou la Résurrection du Christ !).

<sup>24</sup> Le texte que nous citons est antérieur à la théorie darwinienne de l'évolution.

<sup>25</sup> Le concept que nous essayons de formuler est assez proche de ce que COURNOT entendait sous le nom de sciences « cosmologiques » : « Quand on réfléchit à la classification des sciences, on ne tarde pas à y reconnaître deux embranchements ou deux voies collatérales : l'une qui comprend des sciences telles que la physique et la chimie, qu'on peut qualifier de *théoriques*; l'autre où se rangent des sciences telles que l'astronomie ou la géologie, auxquelles conviendrait l'épithète de cosmologiques; celles-ci se référant à l'idée d'un Monde dont on tâche d'embrasser l'ordonnance, les autres à l'idée d'une Nature dont on

provenant de la validation) ne se confond pas avec la classe des sciences onto-historiques (critériologie ontologique) : une monographie sur les escargots d'eau douce ou les formes du génitif hittite, une étude sur les pratiques rituelles d'une peuplade donnée ou une enquête sur les techniques électorales d'un Etat européen appartiennent aux sciences historiques telles que nous les avons définies, certainement pas aux disciplines onto-historiques. Ce qui distingue ces dernières, c'est un rapport particulier à la temporalité.

On notera qu'à partir du 19<sup>ème</sup> siècle la pratique commune a tendu à réserver le nom d'histoire (sauf dans l'expression *histoire naturelle* qui était encore en usage vers le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle) à une discipline onto-historique concernant le devenir de certains types d'actions humaines. Cela a eu pour conséquence néfaste de permettre la construction par les philosophes (depuis l'idéalisme allemand jusqu'à Heidegger) d'une conception ontologique de l'histoire reposant sur le déploiement d'une temporalité propre au sujet humain. Or s'il est indéniable qu'existe une temporalité intersubjective propre aux actions de l'homme, l'un des apports philosophiques les plus importants du développement scientifique du 20<sup>ème</sup> siècle est de nous amener à comprendre que l'onto-historique n'est pas le propre de l'humanité et de la culture.

On peut être réservé sur l'expression *théorie de l'évolution*; on pourrait, par exemple, soutenir qu'il ne s'agit pas d'une théorie, mais d'un fait, d'une immense proposition particulière composée par la conjonction d'une grande quantité de faits élémentaires. Nous avons, en effet, l'habitude de nommer « théories » des ensembles de propositions universelles de type nomologique (par exemple : la théorie newtonienne des forces centrales). Qu'est-ce que la théorie de l'évolution ? Globalement, on peut la caractériser comme une sorte de tableau (comme on disait au 18<sup>ème</sup> siècle) ou de *scénario* (comme on dirait aujourd'hui) qui présente chronologiquement l'enchaînement des différentes espèces dont nous avons pu retrouver des traces. A cela s'ajoutent différentes conceptions des mécanismes par lesquels les espèces disparaissent ou apparaissent. La mise en place du tableau ou du scénario correspond à des hypothèses et à des déductions à partir

---

cherche à constater les lois, en tant qu'elles sont indépendantes de toute ordonnance cosmique », *Matérialisme, Vitalisme, Rationalisme* (1875, 1987 : 43).

d'éléments factuels comme les fossiles, le rapport de leurs formes et celui de leurs différentes situations dans les couches sédimentaires, etc. La théorie de l'évolution n'est pas nomologique parce que les éléments mis en place dans le tableau ne sont pas récurrents. Mais elle n'est pas non plus un fait, parce qu'elle est une construction hypothétique qui doit être validée par des quantités de faits appartenant à des ordres différents. Elle est bien une théorie, au sens ou nous disons d'un inspecteur de police qui, à partir des indices dont il dispose, reconstitue hypothétiquement un vol ou un meurtre, qu'il a sa théorie sur la question. Il n'y a aucune raison de penser que ce sens là du mot théorie est moins noble ou moins important que l'autre. Nous envisageons la tectonique des plaques comme une théorie, nous parlons — à juste titre — de la théorie des coefficients sonantiques ou des laryngales<sup>26</sup>, voire même, par exemple, d'une théorie de la racine indo-européenne<sup>27</sup>. Ces théories par leur mode de validation ressemblent aux théories nomologiques, mais leurs objets ne sont pas récurrents et elles ne sont pas universelles (elles sont globales). Sur l'arête 2-3 du tétraèdre, elles sont à égale distance des disciplines historiques et des disciplines nomologiques.

L'existence de disciplines onto-historiques — quand bien même leur émergence massive au 19<sup>ème</sup> siècle a posé le problème philosophique de l'historicisme<sup>28</sup> — ne provoque pas nécessairement

<sup>26</sup> En 1879, Saussure, pour expliquer la valeur des différentes voyelles des langues indo-européennes, a postulé l'existence, à un état antérieur, d'éléments phonologiques (les « coefficients ») joints aux voyelles primitives dont la valeur expliquerait l'apparition ultérieure de telle ou telle voyelle. Saussure justifiait sa « théorie » parce qu'elle permettait de regrouper un nombre important de faits connus et, donc, de les expliquer moyennant l'hypothèse de quelques régularités dans les changements, régularités qu'expriment les coefficients. Ces derniers sont au nombre de trois  $*H_1$ ,  $*H_2$ ,  $*H_3$ ; on a notamment :  $*H_1 + e = e$ ,  $*H_2 + e = a$ ,  $*H_3 + e = o$ . Saussure postulait également la nature consonantique de ces coefficients. En 1927, Kurylowicz a pu reconnaître dans le h du hittite (langue morte dont on avait, depuis le travail de Saussure, déchiffré l'écriture) les deux derniers coefficients. Ainsi hit. *hanti* = gr. *anti* et hit. *hastai* = gr. *ostéon*. Voir SZEMERÉNYI (1973).

<sup>27</sup> Cf. BENVENISTE, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1935 : chap. IX — « Esquisse d'une théorie de la racine » p. 147-173. Il s'agit de restituer la structure phonologique des thèmes radicaux indo-européens.

<sup>28</sup> Au 19<sup>ème</sup> siècle, on entend par historicisme (particulièrement en Allemagne) différentes conceptions (en général héritées de Hegel) qui, toutes, font de l'histoire l'élément essentiel de la compréhension et de l'explication des phénomènes humains. De là vient idée que l'historicisme est un relativisme.

de bouleversement dans notre conception du monde ou celle des sciences. La cosmologie de Laplace ne change rien à la représentation de la nature et de ses lois fixes et éternelles que nous fournissait la mécanique newtonienne. On comprend la conception de Cournot qui, conservant le sens ancien du mot « histoire » que nous avons utilisé pour définir les types disciplinaires, divise toute étude d'un domaine d'objets en une partie « scientifique » et une partie « historique ». Il applique cette bipartition aux sciences du langage :

[...] dans les langues la structure grammaticale est l'objet d'une théorie vraiment scientifique; à part quelques irrégularités qu'il faut imputer au caprice de l'oreille ou de l'usage, le raisonnement, l'analogie rendent compte des lois et des formes syntaxiques; tandis que la composition des mots et des liens de parenté des idiomes ne peuvent en général s'expliquer que par des précédents historiques

(*Essais sur les fondements de la connaissance et sur les caractères de la critique philosophique*, 1851, 1975 : 366).

Or, la chose ne va pas de soi<sup>29</sup>. Le fameux programme du néogrammairien H. Paul — la science du langage est l'histoire du langage — revient à contester une telle bipartition et à proposer une primauté de l'onto-historique. Que peut bien signifier cette primauté ?

Une discipline nomologique du point de vue de la validation — considérons que la grammaire en est une — correspond à ce que nous pouvons nommer, en prenant un point de vue ontologique, une discipline structurelle. Supposons un domaine d'entités  $O_i$  (ce pourrait être une langue naturelle) qui fasse l'objet d'une approche onto-historique  $D_h$  (ce pourrait être la grammaire comparée et historique) et

---

POPPER (*Poverty of Historicism*, 1944) adonné au concept une acception légèrement différente : il s'agit, dans les sciences sociales, de toute théorie qui se donne pour but la prédictibilité historique. Dans la terminologie développée ici, l'historicisme revient à accorder aux disciplines onto-historique un privilège sur les disciplines structurelles; il n'implique en rien l'historicisme au sens de Popper.

<sup>29</sup> Pour simplifier, je laisse de côté le fait que pour de nombreux linguistes de l'époque la répartition des traits disciplinaires était exactement l'inverse de celle proposée par Cournot. Ainsi pour Schleicher la grammaire est-elle conventionnelle et contingente (historique), tandis que seule l'étude génétique des langues est une véritable science établissant des lois (il s'agit pour lui d'une science naturelle). On notera que cette attitude correspond à deux choses : i) une confusion sur le terme de loi et ii) l'idée (caractéristique de la grammaire comparée) que le premier critère de la scientificité est de concerner des faits.

une approche structurelle  $D_s$  (la grammaire). Dans  $D_h$  nous avons des faits  $f_1, \dots, f_n$ , identifiés sur une échelle chronologique  $T_1, \dots, T_n$ . Dans  $D_s$  nous avons des lois<sup>30</sup>  $L_1, \dots, L_q$ . Ces lois peuvent utiliser une variable temporelle,  $t$ . La grammaire ne le fait généralement pas<sup>31</sup>, ce que l'on peut résumer en disant que pour elle la temporalité n'est jamais pertinente, état de fait qui n'est, toutefois, pas d'une interprétation facile<sup>32</sup>.

Lorsque nous donnons une valeur à la variable  $t$  que l'on rencontre dans une loi et, disons, à  $T_i$  nous sommes généralement capables de positionner ces valeurs sur une même échelle de temps universel. Ce fait possède (probablement) une signification ontologique profonde, mais rien n'est moins évident : l'échelle universelle de temps pourrait être un artifice technique commode qui masque une totale disparité ontologique. En tout état de cause, lorsque nous utilisons des lois nous ne nous préoccupons guère des rapports entre les valeurs de  $t$  et celles des  $T_i$ . De la même façon, lorsque nous étudions un cas qui tombe sous une loi (notamment, un exemple pour une règle grammaticale) nous ne nous préoccupons généralement pas de dater ce cas<sup>33</sup>. Il y a pourtant un type de cas où nous rapprochons la variable  $t$  de la loi ou la date du cas observé avec  $T_i$ , et ce type de cas est essentiel pour les rapports entre  $D_h$  et  $D_s$ . Prenons des exemples.

Les verbes du haut et moyen anglais tels que *sculan*, *willan*, *magan*, *cunnan*, *motan* sont traduits en anglais moderne par les verbes modaux auxquels ils ont donné naissance (*shall*, *will*, *may*, *can*, *must*). Or, les verbes en question du haut et moyen anglais se comportent comme tous

<sup>30</sup> Ce terme est, dans le cas de la grammaire, largement inadéquat. Mais la question n'est pas pertinente pour l'argumentation présente.

<sup>31</sup> L'utilisation d'une variable  $t$  pour l'étude de la représentation linguistique du temps correspond à tout autre chose. On retrouve une variable temporelle dans l'étude de la production/ reconnaissance du signal acoustique, mais il s'agit de la même variable que celle de la mécanique et la grammaire ne s'occupe pas de ces problèmes.

<sup>32</sup> Pour Saussure ce fait correspond à trois éléments essentiels de sa doctrine : i) le degré d'abstraction de l'objet de la linguistique (la langue) et l'opposition de cet objet à un autre type d'objet, la parole, qui, lui, est sensible aux relations temporelles; ii) l'opposition entre la synchronie et la diachronie (voir plus loin); iii) le rapport direct de la langue à la conscience du sujet parlant. « La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état » (CLG/E : 117).

<sup>33</sup> Si nous le faisons, c'est pour des raisons externes à la réalité du phénomène (par exemple, dans le carnet d'un expérimentateur).

les autres verbes (même paradigmes relativement aux personnes, même traitement pour la négation et l'interrogation). Ce n'est pas le cas pour leurs correspondants modernes ( pas de forme de troisième personne, pas d'auxiliaire *do* pour la négation et l'interrogation). Appelons  $L_1$  et  $L_2$  les « lois »<sup>34</sup> qui s'appliquent, respectivement, dans les deux cas. Ces lois ne comportent pas de variable temporelle, et nous n'aurions pas de raison de les relier à une quelconque représentation de la temporalité s'il n'existait pas dans l'histoire de l'anglais un temps  $T_i$  qui constitue une limite en-deçà et au-delà de laquelle les mêmes lois ne s'appliquent pas.

En génétique, les lois de Morgan qui déterminent la répartition de deux caractères A et B, possédés respectivement par deux parents, sur la population de leurs descendants<sup>35</sup> sont bien connues. Il s'agit évidemment d'une loi structurelle que l'on peut vérifier expérimentalement. Onto-historiquement, il ne s'agit pas d'une loi éternelle, elle ne valait pas pour les organismes mono-cellulaires primitifs qui se reproduisaient par scissiparité.

Le cas le plus frappant est sans doute fourni par les rapports de la physique quantique et de la cosmologie moderne. On sait que la physique des particules distingue plusieurs forces d'interaction : interaction forte (cohésion du noyau de l'atome), interaction faible (responsable de la radioactivité naturelle), interaction électromagnétique (cohésion de l'atome) et gravitation (à laquelle participent toutes les particules). Dans le style ontologique structurel de la physique classique on aurait tout simplement quatre types d'entités (d'autant que chaque interaction correspond à des particules, les différents bosons) et aucun espoir d'unifier leurs théories. Il n'en va pas de même de la physique contemporaine où l'unification passe parla cosmologie :

Les observations que nous faisons sont inscrites temporellement dans l'histoire de l'univers. La température de notre univers, en expansion depuis quinze milliards d'années, est très basse (2,7 k). Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Si nous remontons le temps à partir des observations actuelles et des lois de la physique que nous connaissons, un univers complètement différent se substitue, dans le passé lointain, à celui que nous connaissons. Les interactions électromagnétiques faibles et fortes, qui sont aujourd'hui si différentes les unes

---

<sup>34</sup> En fait, il s'agit d'ensembles complexes et structurés comprenant plusieurs « lois » élémentaires. Pour une discussion complète, dans le paradigme générativiste, voir LIGHTFOOT (1979 : chap. 2).

<sup>35</sup> La répartition sera :  $1/4 A + 1/4 B + 1/4 AB$

des autres par leur intensité et leur portée, fusionnent les unes avec les autres. Le vide quantique (c'est-à-dire l'état d'énergie minimale) passe par une série de transitions de phase : déconfinement des quarks et des gluons, annulation de la masse des bosons intermédiaires, annulation de la masse des leptosquarks vers  $10^{15}$  GeV. Les interactions deviennent indiscernables. Les particules qui ne peuvent être différenciées que par la manière dont elles interagissent, deviennent à leur tour indiscernables

(G. Cohen-Tannoudji et M. Spiro, *La matière-espace-temps*, 1990 : 354).

Ces quelques exemples nous permettent de mieux comprendre la différence profonde des positions de Cournot et de Paul. Pour le premier, la stabilité de l'objet des disciplines structurelles n'est jamais affectée par les connaissances qu'apportent les disciplines historiques. A l'inverse, les événements que décrivent les disciplines historiques obéissent tout au long de leur histoire aux mêmes lois éternelles, dont la connaissance est mise en place par les disciplines structurelles (celles auxquelles Cournot réserve le nom de « science »). Il s'agit simplement, dans leur configuration singulière (par exemple, notre système solaire possède 9 planètes principales), de faits que ne peuvent expliquer à elles seules les lois structurelles : pour l'explication, il faut recourir à des événements antérieurs, et, si ceux-ci n'ont laissé subsister aucune trace, l'explication est à jamais inaccessible. Le néogrammatien postule une relation de dépendance exactement inversée entre les deux types de disciplines : c'est l'enchaînement (contingent) des événements qui explique que telle ou telle « loi » grammaticale apparaisse dans une langue. En quelque sorte, sa position (le privilège accordé à l'onto-historique) revient à celle de ses contemporains, Marx et Engels, qui avouaient ne connaître « qu'une seule science, celle de l'histoire »<sup>36</sup>.

On ne saurait reprocher à Cournot de n'avoir pas compris l'importance du domaine onto-historique. De même, on ne saurait reprocher à la plupart des penseurs du 19<sup>ème</sup> siècle d'avoir cru que ce domaine était coextensif à la culture humaine, n'affectant en rien notre conception des lois de la nature, et de considérer que les sciences humaines ne sauraient correspondre à ce que nous considérons comme des disciplines structurelles. D'un côté, ce n'est qu'avec la physique et

---

<sup>36</sup> MARX s'est clairement expliqué dans la fameuse *Introduction à la critique de l'économie politique* (ms de 1857) sur le fait que les catégories économiques sont des produits historiques. Ce qu'il reproche aux économistes « bourgeois », c'est d'éterniser les catégories de leur époque.

la cosmologie modernes que se pose vraiment la question du statut onto-historique pour le socle des sciences de la nature. De l'autre, ce n'est qu'avec le développement récent des sciences humaines que l'on a pu concevoir qu'elles pouvaient aussi être classées parmi les disciplines structurelles (qu'on pense à l'économétrie ou à la description algébrique des structures de la parenté, par exemple), situation qui, auparavant, ne concernait guère que la grammaire<sup>37</sup>. Désormais, l'un des problèmes fondamentaux qui se pose aux sciences contemporaines est de relier les disciplines structurelles et les disciplines onto-historiques. On pose parfois la question en termes très généraux (par exemple, comment l'ordre peut-il naître du chaos ?), mais il s'agit, en fait, toujours d'un problème qui concerne la connaissance des objets mêmes de ces disciplines. Selon le domaine d'objet nous n'aurons pas le même type de solution. On peut le voir en comparant deux « lois », la loi de Swadesh en linguistique et celle de Hubble qui relève de la cosmologie et de l'astrophysique.

Au début des années cinquante, le linguiste américain M. Swadesh propose une méthode statistique pour déterminer la date de séparation de deux idiomes à partir du pourcentage de termes apparentés que l'on obtient par la comparaison de listes correspondant à un vocabulaire de base. La *loi de Swadesh* s'exprime ainsi :  $t = \log C / (2 \log r)$  où  $t$  a pour valeur le temps (en millénaire),  $C$  indique le pourcentage de termes apparentés subsistant dans les deux langues,  $r$  est une constante qui a pour valeur le pourcentage de termes apparentés qui demeurent dans deux langues de même origine après un millénaire de séparation. On a largement critiqué la lexicostatistique de Swadesh : elle suppose que le pourcentage de disparition du vocabulaire soit constant dans le temps et que des langues différentes aient le même type de vocabulaire de base, ses résultats, enfin, varient en fonction de la longueur de la liste du vocabulaire servant à la comparaison, etc. En utilisant la loi de Swadesh sur des langues dont on connaît l'histoire parce qu'elles sont écrites (langues romanes), on obtient (Coseriu, 1977) des résultats singuliers : la séparation du latin vulgaire et de l'italien daterait du 16ème siècle, celle du français et du roumain du 1er siècle, etc. On a abandonné la lexicostatistique ou glottochronologie dans toutes les familles linguistiques pour lesquelles une culture écrite nous permet une datation

---

<sup>37</sup> On peut faire remonter cette situation à la grammaire spéculative médiévale, parce qu'alors la question était réfléchie; mais de fait, toutes les grammaires sont des disciplines à tendance structurelle.

de type « historique » (au sens du tétraèdre de validation). On l'utilise, parfois, dans les familles linguistiques de culture orale (langues amérindiennes, africaines; voir D. Hymes (ed.), 1964) où l'on ne dispose d'aucun autre instrument de datation. Ce qui mène à une situation paradoxale : là où nous pourrions obtenir une validation empirique, nous n'utilisons pas la loi parce qu'elle est falsifiée, et nous l'utilisons là où elle est infalsifiable, justement parce qu'elle l'est !

La loi de Hubble (1936) est née d'observations montrant que les galaxies s'éloignaient de nous (le spectre de leur lumière évolue vers le rouge). L'astronome américain Hubble a constaté qu'il existait une proportion constante (= constante de Hubble) entre la vitesse avec laquelle les différentes galaxies s'éloignent et leur distance à la nôtre (ou leur luminosité apparente). C'est cette constante (15 kilomètres par seconde et par million d'années-lumière) qui permettrait de fixer l'âge de l'Univers (20 milliards d'années), dès que l'on suppose qu'au départ la distance était nulle. L'exposé que l'on vient de faire correspond à une présentation idéale<sup>38</sup>. En fait, si personne n'a contesté l'importance des découvertes de Hubble (au contraire du cas de Swadesh), la valeur de la constante est extrêmement controversée. On ne la présente, au reste, pas comme une constante mais comme une quantité de la forme :  $H_0 = R'_0/R_0$ , où  $R'_0$  est la dérivée par rapport au temps d'une dimension caractéristique  $R_0$  à l'époque actuelle<sup>39</sup>, ce qui, pour le problème que nous discutons n'est pas sans intérêt. On notera, enfin, que jusqu'à présent les astrophysiciens ne disposent pas de tests cosmologiques leur permettant de choisir entre différents modèles d'univers<sup>40</sup>.

On peut interpréter la différence du statut admis entre les deux lois comme une différence dans le statut ontologique que nous reconnaissons couramment à leurs objets : il y a des entités dont nous pensons que l'état présent nous permet de remonter à des états antérieurs et d'autres pas<sup>41</sup>. Il faut probablement rattacher cette

<sup>38</sup> Cf. COHEN-TANNOUJJI, SPIRO, *l.c.* : 312, 376.

<sup>39</sup> L'évolution dans le temps  $R(t)$  d'une dimension caractéristique  $R$  (par exemple la distance entre deux galaxies) est utilisée pour décrire celle de l'Univers tout entier.

<sup>40</sup> Cf. LESQUEUX, « Les tests cosmologiques », *La recherche*, janvier, rééd. dans *La recherche sur les origines de l'univers*, 1978, 1991 : 15-35.

<sup>41</sup> Sur cette question précise de datation on voit évidemment l'enjeu que représente pour une discipline l'existence ou non de constantes caractéristiques. Nous avons formulé la notion de loi de façon à laisser entendre que les fonctions analytiques de variables réelles n'en étaient que l'une des modalités possibles. Si l'on était

possibilité à l'homogénéité supposée de la temporalité physique (du moins à l'échelle considérée). Pour le reste, l'impossibilité de la datation rétrograde correspond, évidemment, à ce que l'on conçoit ordinairement comme la contingence du développement historique. D'une certaine façon, les philosophes et les savants du 19<sup>ème</sup> siècle avaient raison d'insister sur cette contingence. L'erreur serait d'en exempter totalement la nature et d'imaginer que la profonde différence ontologique que nous venons d'entrevoir (et qui, au reste, doit être considérablement plus compliquée qu'une simple dichotomie), oppose simplement la nature et la culture.

Généralement nous n'admettons pas l'existence de lois historiques et nous pouvons relier notre conception à la faillite de la loi de Swadesh, qui, si elle était valable, serait une loi historique. Une loi historique est une loi qui doit me permettre de déterminer la valeur d'un paramètre au cours d'un temps arbitrairement long. Par exemple, il s'agirait d'une formule qui en économie me permettrait de répondre à la question : en 2098, l'économie mondiale sera-t-elle ou non en récession ? Cette question est absurde. Je ne crois pas que cette absurdité tienne uniquement, ni même essentiellement, à la liberté humaine qui rendrait indéterminée le devenir de l'économie (ou celui des langues). La forme d'une loi historique pourrait être  $h = f(t)$ , où  $t$  prend ses valeurs (croissantes) sur les  $T$  de  $[T_a, \dots, T_z]$ . Une véritable loi « historique » correspondrait à une possibilité de prédiction qu'on peut formuler de la façon suivante : soit  $h_j$  une valeur de  $h$  à un temps  $t_j$ , alors quelle que soit la valeur  $t_m$  de  $t$  ( $> t_j$ ) arbitrairement choisie, si je prends un nombre quelconque  $n$  ( $> 0$ ), je puis calculer le valeur  $h_{m+n}$  de  $h$  à  $t_{m+n}$ . Les lois structurelles ne peuvent généralement pas être utilisées de cette façon. Si vous voyez un mobile en mouvement (une pierre, un avion) et que vous connaissez sa vitesse et sa localisation, vous ne serez pas tenté d'utiliser les lois du mouvement comme des « lois historiques »

---

très restrictif, on pourrait réserver le nom de loi aux fonctions analytiques. Mais alors, on rencontrerait le problème de ce que les épistémologues de l'économie ont nommé le « paradoxe paramétrique » : de nombreuses disciplines (l'économie semble être l'une de celles-là) n'ont jamais affaire à des constantes caractéristiques (cf. NADEAU (1993) « Karl Popper et la méthodologie économique : un profond malentendu », *Cahiers d'Epistémologie*, 9309, Université du Québec à Montréal). A ma connaissance, il n'existe pas de constante linguistique caractéristique, et l'histoire entière des sciences du langage tend à montrer que la recherche de telles constantes n'a quasiment (cf. l'exception de Swadesh) jamais été un but scientifique pour ces disciplines

pour déterminer où le mobile sera dans mille ans ou plus. Existe-t-il des entités pour lesquelles la distinction entre lois structurelles et lois historiques ne serait pas valable, c'est-à-dire des entités que l'on pourrait considérer comme obéissant à des « lois historiques » ? Le déterminisme laplacien postule que c'est le cas pour les particules de matière de l'Univers; la loi de Hubble qu'il en va ainsi pour les galaxies.

En tout état de cause le problème de lier ce qui est structurel et ce qui est onto-historique demeure. Deux types de solutions globales ont été proposées.

### 3. 3. LE RÉDUCTIONNISME ET LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

La première solution est le réductionnisme. Supposons que sur une suite temporelle  $T_a, \dots, T_z$ , nous ayons des types de phénomènes de différents ordres et que ces ordres correspondent à des emboîtements d'espaces temporels comme dans [4], pendant lesquels sont respectivement valables les lois  $(L_a)$ ,  $(L_a, L_d)$ ,  $(L_a, L_d, L_g)$ ,  $(L_a, L_d, L_g, L_l)$ .

[4] [ $T_a \dots [T_d \dots [T_g \dots [T_l \dots T_z]]]]$ FIN

Nous pouvons imaginer que les phénomènes de l'ordre (n) s'expliquent à partir des lois et des phénomènes de l'ordre (n-1). Il y a un fond de permanence, de nouvelles lois apparaissent. Il n'est toutefois pas possible de penser que les lois  $L_d$  (par exemple) se déduisent logiquement des lois  $L_a$ , sinon ces dernières suffiraient et il n'y aurait pas à proprement parler de nouvelles lois. C'est déjà un point important qui distingue définitivement l'univers tel que le conçoit la science moderne de l'univers clos et stable aristotélicien et de l'univers infini et éternel de la physique classique. Toutefois, lorsque l'on travaille sur des phénomènes d'un ordre quelconque on peut s'efforcer d'en ramener la connaissance à celle des phénomènes de l'ordre qui l'encadre dans [4]. Les hormones sont des entités biologiques qui ont une fonction dans les organismes vivants, mais, bien entendu, ces fonctions opèrent selon les procédés de la physique et de la chimie. Ce type de stratégie correspond à la tentative d'expliquer les phénomènes psychologiques par les neuro-sciences, ou les phénomènes linguistiques par la psychologie et les neuro-sciences. On reconnaît certaines formulations du programme chomskyen, quoique la

grammaire générative n'ait jamais fait un pas dans la direction d'une véritable réalisation de ce programme. D'un point de vue très général, on peut dire que ce type de stratégie s'efforce de contourner le problème posé par le domaine de l'onto-historique en jouant sur la stabilité des lois et phénomènes que l'on peut qualifier d'« installés ». La structure biologique de l'homme est le produit de l'évolution, ce fait est mis entre parenthèses par ceux qui étudient la physiologie humaine, le langage humain, etc. On dispose alors de la possibilité de développer localement des disciplines structurelles. On voit rapidement les limites de la stratégie. La description physico-chimique d'une hormone n'explique en rien l'existence des hormones. Cela est sans doute encore plus criant en ce qui concerne les phénomènes linguistiques. D'abord, on n'a encore jamais mis en correspondance un phénomène syntaxique déterminé avec une quelconque structure neuro-physiologique. Ensuite, la stratégie implique l'existence d'une grammaire universelle, laquelle, par définition, laisserait inexplicables, à la fois, l'existence d'états de langue différents et le passage de l'un à l'autre. Un programme comme celui de Chomsky n'élimine en rien celui de Paul.

La seconde solution, bien connue, est extrêmement originale : elle oppose la *synchronie* et la *diachronie*, d'une façon qui rappelle l'opposition que fait Cournot entre la « science » et l'histoire (voir *supra*). Comme on sait, elle a été proposée par F. de Saussure<sup>42</sup>, non seulement pour la linguistique, mais pour toutes les disciplines qui concernent ce que le linguiste genevois nomme des « valeurs »<sup>43</sup>. La langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine<sup>44</sup> en dehors de l'état momentané de ses termes. Autrement dit, soit un élément  $x$  d'un état de langue, sa réalité linguistique est uniquement déterminée par les relations à d'autres éléments  $y, z$  du même état. Que l'on puisse dire que cet  $x$  vient de  $v$  de l'état précédant n'a aucune influence profonde sur sa réalité actuelle. Prenons un exemple que

---

42 Nous n'avons aucune documentation historique convaincante sur la possibilité d'une influence de Cournot.

43 Les exemples principaux de ces disciplines sont pour Saussure la linguistique et l'économie politique. Ce qui les caractérise c'est d'avoir affaire à un système d'équivalence entre des choses d'ordre différents : un signifié et un signifiant, un travail et un salaire (*CLG/E* : 115).

44 Il faut entendre « déterminer » *stricto sensu*, c'est-à-dire le fait qu'un élément  $x$  est entièrement expliqué par son rapport à un autre élément  $v$ . Saussure admet une relation plus faible : « Dans la perspective diachronique on a affaire à des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, bien qu'ils les conditionnent » (*CLG/E* : 122).

donne Saussure. Le pluriel en vieux-haut-allemand est marqué par l'adjonction d'un *-i* (*gast/gasti*, l'hôte/les hôtes); plus tard, cet *-i* produit un *umlaut*, c'est-à-dire change le *a* en *e* dans la syllabe précédente (*gesti*); enfin, cet *-i* perd son timbre (*geste*). A ce changement correspond le fait que le pluriel s'exprime désormais dans l'opposition *gast/geste*. Le pluriel est un fait de l'état synchronique du système : il consiste, en effet, dans une relation entre deux éléments (*gast/gasti*; *gast/geste*). La solution saussurienne consiste à admettre qu'il n'y a pas de détermination qui vaille entre le changement diachronique (celui de la suite /aCi/ pour la suite /eCe/) et les états synchroniques (les pluriels). Un premier argument consiste à noter que le changement ne concerne pas seulement ce qui est en question (autrement dit, il n'est pas orienté vers le changement du système des pluriels<sup>45</sup>, mais encore bien d'autres éléments (ainsi, la troisième personne des verbes : *tragit*, donne *trägt*, (il) porte). Un second argument tient dans le fait que le changement ne tend même pas à transformer le système : la modification ne porte pas sur l'agencement mais sur les éléments agencés<sup>46</sup>. Saussure résume sa position dans une formule très forte :

La multiplicité des signes, [...] nous interdit absolument d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système.

(CLG/E : 116)

On peut comparer cette solution avec l'interprétation de la mécanique quantique que donnait l'école de Copenhague. Les relations d'incertitude de Heisenberg font que l'on ne peut mesurer simultanément la position et la vitesse d'une particule quantique. L'interprétation de l'école de Copenhague revient à supposer que cette situation est due à l'intervention de l'observateur. Toutes choses égales, on peut admettre que plusieurs textes de Saussure (ils concernent essentiellement la définition de la langue comme résultant du point de vue du linguiste) tendent à donner une interprétation « subjectiviste »

45 « ... le fait que *gasti* a donné *gesti*, *geste* (*Gäste*) n'a rien à voir avec le pluriel des substantifs » (CLG/E : 121)

46 « C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimension et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier » (*ibid.*). On remarquera que cet exemple est *physiquement* totalement absurde : l'existence du système solaire fait que, justement, une planète ne peut pas changer spontanément de dimension et de poids !

de la séparation entre diachronie et synchronie : le linguiste ne peut étudier l'une et l'autre à la fois. Mais de la même façon que les développements les plus récents de la mécanique quantique tendent vers une interprétation réaliste qui attribue aux phénomènes eux-mêmes les propriétés concernées<sup>47</sup>, on rencontre chez Saussure, une interprétation parfaitement réaliste :

Les altérations ne se faisant jamais sur le bloc du système, mais sur l'un ou l'autre de ses éléments, ne peuvent être étudiés qu'en dehors de celui-ci. Sans doute chaque altération a son contrecoup sur le système; mais le fait initial a porté sur un point seulement; il n'y a aucune relation interne avec les conséquences qui peuvent en découler pour l'ensemble

(CLG/E : 124)

Cela se traduit par une hypothèse parfaitement empirique et testable : « jamais le système n'est modifié directement; en lui-même il est immuable » (CLG/E : 121). On contredit cette hypothèse dès que l'on cherche à expliquer le changement diachronique par des contraintes portant, non sur des éléments isolés, mais sur l'ensemble d'un système donné, comme le font plus ou moins tous les principes d'économie ou d'un maximum de rentabilité expressive des systèmes. C'est ainsi que le *principe de transparence* de Lightfoot permettrait d'expliquer la naissance du système modal anglais (voir *supra*) dans les termes d'une ré-analyse que les sujets parlants devraient nécessairement faire, à un moment donné, de la morphosyntaxe de cette classe de verbes pour s'y conformer. Il suffit de considérer la forme de ce principe<sup>48</sup> pour comprendre son caractère global : i) les dérivations doivent être minimalement complexes; ii) elles doivent être initiales; iii) les structures profondes doivent être proches des structures de surface<sup>49</sup>. L'un des déficits épistémologiques de la linguistique moderne consiste sans aucun doute à n'avoir jamais discuté profondément et ouvertement

<sup>47</sup> Ce qui a pour conséquence de poser des problèmes pour nos conceptions de l'espace, du temps et de l'identité des objets et donc suppose une transformation profonde de notre ontologie.

<sup>48</sup> LIGHTFOOT (1979 : 121-141).

<sup>49</sup> Ce dernier principe correspond à la stratégie des partisans de la « naturalité » de la phonologie (HOOPER, 1976). Il revient à un principe de parcimonie pour la *description* (on doit utiliser le moins possible d'entités abstraites, c'est-à-dire d'éléments spécifiques de la structure profonde) qui se traduit par une hypothèse sur la réalité des phénomènes (divergence minimale entre structure profonde et structure de surface).

de la possibilité de trancher entre les deux types d'interprétation du principe saussurien de l'opposition entre la diachronie et la synchronie.

### 3. 4. LE PARADOXE DE LA PLURISÉMANTICITÉ ET LE PARADOXE DE L'UNIFORMITARISME

Ce tour d'horizon rapide doit nous convaincre des difficultés intrinsèquement liées à la critériologie ontologique en matière de classification des sciences. Cela ne signifie pas que nous ne puissions pas (précautionneusement) utiliser quelques grandes propriétés de nature ontologique (par exemple la différence entre ce qui est structurel et ce qui relève de l'onto-historique). Mais à notre sens, comme nous l'avons déjà noté, l'emploi de la critériologie ontologique est limitée par le fait que tout raffinement dans sa présentation est équivalent à un progrès spécifique dans la connaissance de l'objet. Une véritable critériologie ontologique supposerait des connaissances stabilisées dans le long terme. Nous avouons tout simplement notre incapacité — contrairement à ce qui se passe pour la validation — à définir généralement un espace de critériologie ontologique. Deux paradoxes peuvent encore renforcer notre conviction qu'en matière d'ontologie il ne faut jamais rien abandonner de notre prudence.

Le premier est le paradoxe de la *plurisémanticité*. A côté des lois structurelles, nous devons reconnaître l'existence de lois aux propriétés bizarres, parce qu'elles ne sont pas définies par un type particulier d'objet : c'est le cas de la loi de Zipf, des distributions de Pareto (ou des distributions normales de Gauss), ou (me semble-t-il) de tout ce que l'on peut tirer de la théorie des catastrophes. On peut rapprocher cette question du fait que certaines lois définies sur un domaine d'objets, peuvent servir sur un autre (la thermodynamique appliquée aux mouvements de foule, la mécanique des fluides à la circulation automobile, etc.) Nous pouvons parler dans tous ces cas de *lois structurelles plurisémantiques*, mais nous ne faisons que baptiser le problème. Comment se fait-il que des objets différents obéissent aux mêmes lois ? La solution la plus simple consiste à remarquer que, justement, dans ces lois les objets différents ne sont pas considérés comme différents. Après tout, c'est bien ainsi que nous utilisons l'arithmétique élémentaire : quand nous comptons nous ne nous préoccupons pas de savoir s'il s'agit de choux ou d'émeraudes. Le parallèle avec l'arithmétique est superficiel, parce que dans ce cas nous disposons d'une définition (par exemple, lorsque je conçois le nombre comme la classe d'équivalence des ensembles équipotents) qui nous

permet de comprendre la construction de l'abstraction. Outre qu'il n'en va pas toujours ainsi, les principales difficultés surgissent de ce que nous avons tendance à admettre la nécessité de la *spécificité* (ou monosémantité) des explications scientifiques. Il s'agit d'un principe particulièrement défendu par les linguistes générativistes. On sait, par exemple, comment la loi de Zipf est éliminée par Chomsky des lois linguistiques parce qu'elle n'est absolument pas spécifique aux langues naturelles. Le linguiste ne s'intéresse qu'aux lois qui concernent spécifiquement les langues naturelles. C'est ainsi que la finitude des phrases prononcées par un sujet humain n'est pas conçue comme devant faire l'objet d'une règle linguistique, mais d'un mécanisme concernant la limitation de la mémoire à court terme de ce sujet. Cela ne va pas sans problèmes. Nous pouvons les illustrer sur un exemple simple.

Dans [5i] on peut interpréter la modalité comme résultant d'un ordre(obligation) ou d'une nécessité pratique; il en va de même pour [5ii]. Or, lorsqu'une interprétation est donnée à la première occurrence de *must* dans[5ii], c'est toujours la même interprétation qui est donnée à la seconde.

[5] (i) John must do the shopping (ii) John must do the shopping and Sam must too.

On pourrait évidemment chercher à construire une règle grammaticale exprimant cette contrainte. Toutefois on remarque que ce cas correspond à une stratégie très générale. Ainsi dans [6i] le possessif peut renvoyer aussi bien à Jean qu'à Paul; mais dans [6ii] si le premier possessif renvoie à Jean, le second y renvoie aussi et s'il renvoie à Paul, alors le second renvoie à Pierre.

[6] (i) Jean a convaincu Paul de réparer sa moto (ii) Jean a convaincu Paul de réparer sa moto et Pierre de réparer sa voiture

Lightfoot (1982 : 44-46), à qui j'emprunte ces exemples, soutient qu'ils exemplifient des stratégies perceptives très générales. Si on place côte à côte deux cubes de Necker<sup>50</sup>, les sujets percevront toujours les deux cubes sous la même interprétation. En conséquence de quoi, le

<sup>50</sup> Dessin qui est un objet perceptif ambigu dont on sait qu'il peut être interprété comme un cube vu du dessus ou comme un cube vu du dessous.

généraliste propose de ne pas admettre dans la grammaire de règle correspondant à ce phénomène, qui doit être traité par un « module » perceptif. Je ne conteste pas la rationalité de ce choix : le langage est aussi un objet que nous appréhendons par l'intermédiaire de la perception. Soit  $L_g$ , les lois grammaticales et  $L_p$  les lois perceptives. Dans le cas présent  $L_g$  génère quatre interprétations pour [5ii] et autant pour [6ii]; dans chaque cas deux sont exclues par  $L_p$ . Le dilemme est clair : ou vous considérez que  $L_g$  est toute la théorie linguistique et vous possédez une théorie qui n'explique pas la totalité des phénomènes linguistiques<sup>51</sup>, ou vous intégrez une partie de  $L_p$  dans la théorie linguistique et celle-ci admettra des lois non-spécifiques. La question de fond est celle-ci : pourquoi des lois non-spécifiques (pluri-sémantiques) n'exprimeraient-elles pas aussi la nature des phénomènes et, à l'inverse, pourquoi faudrait-il admettre que des lois, spécifiques mais insuffisantes, l'expriment à elles seules ?

Le second paradoxe est le paradoxe de l'uniformitarisme. Lorsque nous voulons expliquer un phénomène « historique », par exemple, le phénomène *A*, nous le mettons en correspondance avec un autre phénomène, disons *B*. L'explication consiste à les relier « génétiquement », c'est-à-dire à affirmer (i) « *A* vient de *B* ». Evidemment, dans l'histoire linguistique (i) n'est pas un fait brut au sens du tétraèdre de validation, comme peut l'être (ii) « Napoléon a pour mère Laetitia ». Dans (ii) la naissance est un simple fait (supposons que quelqu'un assistait à la naissance de Napoléon), (ii) ne peut être considéré comme un « fait » qu'après coup, c'est d'abord une hypothèse théorique qu'il faut valider<sup>52</sup>. Les éléments de validation peuvent être de différents types (ressemblances, attestation, rapports à d'autres changements du même type, etc.). Mais quand bien même je serai certain de (ii) sur la base de protocoles de validation bien déterminés, il me restera toujours la possibilité de demander comment il se fait que (i). Je ne saurais me contenter comme réponse de l'introduction d'éléments intermédiaires entre *A* et *B*, pour lesquels j'aurais des assertions (i'), (ii''), etc. Ce que je veux c'est une explication de (i). On peut procéder en exhibant une classe d'événements du même type que la séquence (causale) en question ou

51 En d'autres termes, si vous construisez un automate à partir de  $L_g$ , il ne simulera pas le comportement linguistique humain.

52 Cela revient à dire que des assertions comme (ii) ne peuvent jamais se projeter exactement sur le sommet (4) du tétraèdre de validation.

encore en décomposant *A* et *B* (ou l'un d'entre eux) et en isolant des facteurs qui correspondent aux INUS conditions définies en [2iv]. Autrement dit, tout en admettant que (i) est contingente (et que *A* et *B* le sont aussi), je vais chercher à les expliquer sur la base de lois structurelles que je suis obligé de supposer immuables. La conséquence est claire. Supposons que des assertions de type (i) constituent le corps d'une discipline onto-historique, alors je ne puis les expliquer (et les valider) que sur la base d'hypothèses structurelles insensibles au changement temporel. L'admission de ce principe correspond à ce que l'on nomme l'*uniformitarisme*, une conception qui a son origine dans la géologie, lorsque Charles Lyell<sup>53</sup> développa l'idée qu'il fallait expliquer les changements des reliefs à l'aide de causes actuellement observables. Il s'opposait ainsi au catastrophisme que professait, par exemple, un Cuvier et qui admet des changements brutaux dans les conditions d'existence des phénomènes. L'uniformitarisme a été largement admis par les linguistes dès la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (voir Christy 1983). C'est pour cette raison que l'historicisme de Paul admet l'existence de *principes* du changement linguistique<sup>54</sup>, principes que son ouvrage a justement pour objet de recenser. L'uniformitarisme vaudrait également pour expliquer l'état primitif d'apparition des langues (*Urschöpfung*) :

Il doit (...) y avoir dans la nature corporelle et mentale actuelle de homme toutes les conditions qui sont indispensables à la création primitive du langage

(188, 1975 : 174)

L'uniformitarisme peut être conçu comme introduisant nécessairement en linguistique une problématique réductionniste du genre de celle analysée plus haut. Supposons que nous ayons des lois grammaticales  $L_g$  valables pour un état de langue donné<sup>55</sup>, alors il

---

<sup>53</sup> (1837) *Principles of Geology; being an inquiry how far the former changes of the earth's surface are referable to causes now in operation*, 2 vols, Pittsburgh : John I. Kay & Co.

<sup>54</sup> A bien des égards ces principes sont extrêmement vagues. Paul se contente de répertorier les procédés généraux de changement, comme sont par exemple l'analogie, la contamination, etc. Il en donne des exemples qui sont pris i) dans la pratique linguistique qui lui est contemporaine (par exemple, dans les journaux); ii) dans l'histoire des langues.

<sup>55</sup> Peu importe la façon dont ces lois sont formulées et leur degré de sophistication, il peut s'agir, par exemple, des règles d'accord entre le substantif et l'adjectif dans le français contemporain.

existe d'autres lois  $L_p$  valables pour tout état de langue (lois panchroniques), qui, notamment, expliquent l'apparition des lois  $L_g$ . La construction rationnelle de l'historicisme suppose une base non-historiciste.

#### 4. LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION

S'agissant des sciences empiriques, ni l'espace de validation, ni l'espace de l'ontologie ne sont susceptibles d'en fournir la représentation la plus claire. Celle-ci provient des techniques d'investigation, parce que, dans le fond, l'idée (moderne) de la science empirique correspond à l'idée, vague à bien des égards, d'une confrontation du sujet de la connaissance avec la réalité du monde externe. On peut partir d'une définition de trois techniques de base :

- *observation directe* : elle consiste à remarquer, à noter quelque chose; l'observation ne se distingue de l'expérience commune que si elle est systématique, il n'est pas obligatoire qu'elle corresponde à des hypothèses préalables qui définissent des directions de recherche, mais elle doit laisser des traces.
- *manipulation* : elle consiste à produire des phénomènes, des effets dans le monde, afin de rendre possible les activités cognitives.
- *simulation par imagination* : elle consiste dans le fait de construire une représentation des phénomènes avec des changements par rapport à la façon dont ils sont présentés à l'observation.

Ces trois techniques constituent le premier triangle de la figure 3. Généralement, la confrontation avec le monde externe correspond à l'utilisation d'instruments. Un instrument est une instance matérielle qui sert de médiation lors des activités cognitives entre le(s) sujet(s) connaissant et son (ses) objet(s), conçu(s) comme une (des) réalité(s) du monde. L'instrumentation produit une translation de l'espace d'investigation vers le second triangle de la figure 3. Aux trois sommets du premier triangle correspondent, respectivement, les trois sommets du second :

- *observation par observatoire* : tout instrument qui permet d'observer un phénomène qui ne saurait l'être sans lui est un observatoire.
- *expérimentation* : elle consiste en ce que le sujet connaissant construit un montage qui lui permet : i) de déterminer à volonté la production d'un phénomène; ii) d'isoler les effets de différents paramètres constituant le phénomène. A l'aide de ce montage on doit pouvoir corroborer ou infirmer une hypothèse précise.
- *simulation par maquettisation* : une maquette est tout objet réel (externe au sujet), autre que l'objet lui-même dont on cherche à connaître les propriétés, qui permet une observation ou une expérimentation, dont la portée cognitive peut être étendue à l'objet sous investigation.

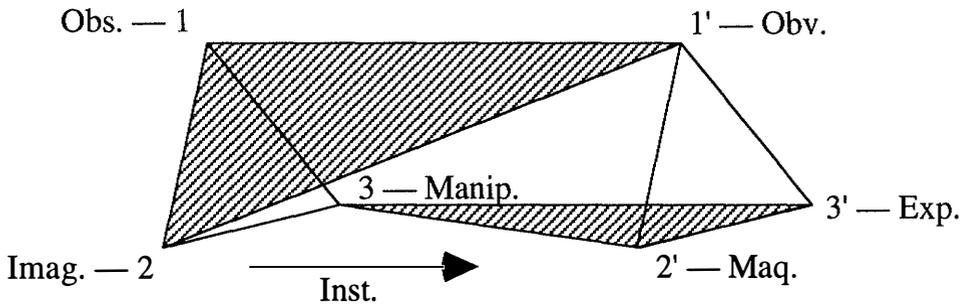


FIGURE 3 : ESPACE DES TECHNIQUES D'INVESTIGATION EMPIRIQUES

Dans la figure 3 le triangle (1, 2, 1') correspond à l'espace de ce que l'on appelle traditionnellement les sciences d'observation, tandis que le triangle (3, 2', 3') correspond aux sciences expérimentales.

L'observation directe débouche assez rapidement sur une instrumentalisation (techniques d'enquêtes, rassemblement de données, collections d'expériences); lorsque l'instrumentalisation aboutit à la constitution d'objets stables, on a affaire à des observatoires. Si le nom même d'observatoire réfère initialement à des sites permettant l'observation astronomique, puis à l'équipement instrumental de ces sites (lunettes, télescopes, radiotélescopes, etc.), on l'étend facilement à

d'autres types d'objets (par exemple, à un microscope, un scanner ou un accélérateur de particules) et à d'autres domaines empiriques. Si vous placez des repères pour mesurer la dérive des continents ou l'affaissement d'une montagne, si vous expédiez une sonde spatiale pour analyser l'atmosphère de telle ou telle planète, vous construisez bien quelque chose comme un observatoire. Un montage expérimental est, somme toute, un observatoire *ad hoc*, alors que tout observatoire n'est pas un montage expérimental. La notion même d'observatoire semble attachée aux sciences de la nature; la question se pose de savoir si elle peut avoir un sens pour les sciences humaines en général, et pour les sciences du langage en particulier. Au sens étendu où nous employons ce concept, il n'y a aucune raison pour ne pas l'admettre. L'appareillage institutionnel (instituts, personnels, organisation d'enquêtes, gestion des données, etc.) qui rend possible la construction d'indices économiques ou celle de modèles sociologiques est bien une réalité empirique qu'il faut construire, entretenir et qui permet la manifestation de phénomènes qui ne sont guère accessibles à l'observation directe. Il en va de même pour les sciences du langage. Cela est évident dans le cas de grandes enquêtes sur l'état de telle ou telle langue (voir, par exemple, De Mauro *et alii*, 1993, sur l'italien) ou sur la relation des variantes phonétiques apparaissant dans une communauté et la stratification sociale (cf. les travaux de Labov), mais il s'agit d'une situation très générale.

L'astronomie a sans doute débuté avec des observatoires naturels, par exemple des élévations propices à l'observation des astres. Les sciences du langage ont elles aussi leurs observatoires naturels, ce sont les informateurs. Dans la mesure où la diversité est le mode d'existence des langues humaines, la capacité linguistique des hommes est rarement observable de l'extérieur et sans médiation. Lorsque J. Cartier raflait des indigènes et leur faisait apprendre le français, lorsque les pirates de Saint-Malo confiaient des adolescents à des tribus, ils constituaient des observatoires en même temps qu'une interface entre deux univers linguistiques. Les capacités linguistiques propres à une langue donnée peuvent constituer un observatoire pour une autre langue : on sait, par exemple, que c'est l'anglais Palsgrave qui a le premier remarqué (au 16<sup>ème</sup> siècle) que le français n'avait pas d'accent de mot, mais un accent de phrase. On peut penser cette médiation inutile lorsque l'on travaille sur sa propre langue, d'autant qu'à l'origine toutes les traditions connues d'analyse linguistique ont été monolingues. Cela n'est toutefois pas si simple. Dans les échanges langagiers les faits de langue se donnent de façon dispersée et disparate. Leur

homogénéisation et leur rassemblement — qui demande toujours du temps et des investissements — s'effectue dans les grammaires et les dictionnaires, qui deviennent *ipso facto* des observatoires<sup>56</sup>. La construction d'observatoire par collection est encore plus nécessaire lorsque manquent les locuteurs. Sans les grands *corpus* d'inscriptions constitués dans les universités allemandes du 19<sup>ème</sup> siècle les dialectes italiens (osque et ombrien) sont proprement *inobservables* pour le linguiste. Milner (1989) a défendu la thèse selon laquelle la linguistique serait une science sans observatoire. Empiriquement et d'un point de vue très général, cette thèse est indéfendable. Il faut plutôt l'interpréter comme une façon de présenter ce que doit être un certain type de science du langage, limitée à la manipulation (voir plus loin) et, par conséquent, à l'introspection.

Dans les sciences du langage une instrumentation constituée sur le modèle des sciences de la nature n'est apparue qu'assez tardivement. Les laboratoires de phonétique datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>57</sup>, et, dans le fond, ne sont guère que des laboratoires d'acoustique et de physiologie humaine spécialisés dans la phonation. Ils ont connu une vive opposition quant à la validité de leurs résultats : on sait que les fondateurs de l'Association Phonétique Internationale (1886) préféraient l'oreille aux instruments. Le concept de *phonème* (unité fonctionnelle qu'il est impossible de confondre avec les sons physiques qui la réalisent) a été développé essentiellement par les opposants à la phonétique expérimentale, c'est-à-dire instrumentale. Ce que l'on entend aujourd'hui sous le nom de *linguistique expérimentale* s'apparente aux techniques d'enquêtes de la psychologie. On propose, par exemple, à des groupes de sujets des tâches à accomplir concernant l'appariement entre certaines significations et certaines tournures (Mahmoudian 1991). La technologie de l'enquête est évidemment une instrumentation; elle permet de dépasser l'opposition entre l'herméneutique et l'expérimentation. Les débuts de cette orientation

<sup>56</sup> On remarquera sur ce point une grande différence avec les observatoires astronomiques. Certains parmi les premiers observateurs qui utilisaient la lunette de Galilée pensaient que ce qu'ils voyaient était dans la lunette et non dans le ciel. Leur hypothèse peut être réfutée parce que nous disposons des lois de l'optique qui font passer de l'objet réel à l'astre de la lunette. Nous n'avons généralement pas ce secours lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un dictionnaire, tant et si bien qu'il n'est nullement impossible qu'un phénomène ne se trouve que dans le dictionnaire.

<sup>57</sup> Voir, par exemple, les *Principes de Phonétique Expérimentale* de l'abbé ROUSSELOT (1901-1908), 2 vol., où sont décrits les premiers appareils.

disciplinaire sont liés à ceux de la psychologie expérimentale, elle a commencé lorsque les psychologues allemands ont étudié les fondements psychiques de phénomènes bien connus des linguistes, comme l'analogie<sup>58</sup> ou la contamination<sup>59</sup>. L'expérimentation psycholinguistique repose essentiellement sur la différenciation des temps de réponse (cf. Swinney, 1979). Les programmes expérimentaux les plus spectaculaires en matière linguistique sont sans doute ceux qui ont concerné les tentatives d'éducation linguistiques de primates supérieurs. La question semble avoir été une spécialité américaine des années 70 (voir, par exemple, Wallman, 1992). A considérer les principaux programmes, on envisage facilement le montant respectable des moyens financiers mis en jeu : i) Washoe : B. T. & A. Gardner (à partir de 1966; en 1970, les études sur Washoe ont été poursuivies à l'Université d'Oklahoma, où des programmes ont été développés sous la conduite de R. Fouts); ii) Sarah : A. & D. Premack (à partir de 1970); iii) LANA (LANguage Analogue) : D. M. Rumbaugh (Atlanta; à partir de 1972); iv) Koko : F. Patterson (Stanford; à partir de 1972); v) Nim : H. S. Terrace (New York; à partir de 1973); vi) Chantek : L. Miles (Université du Tennessee; à partir de 1977); v) E. S. Savage-Rumbaugh (Atlanta, à partir de 1981). A dire le vrai, ces programmes, après une phase d'enthousiasme, ont dégénéré sans apporter de résultats déterminants. Méthodologiquement, leurs protocoles (par exemple, pour évaluer le caractère linguistique ou non des performances des pauvres primates) étaient la plupart du temps naïfs, voire biaisés. Il ne suffit pas d'élever un singe en lui apprenant des rudiments de l'American Sign Language ou tout autre artefact *ad hoc*, pour pouvoir répondre à la question de savoir s'ils ont des capacités linguistiques. Il semblerait qu'aucun des programmes n'ait correspondu à de véritables protocoles expérimentaux, lesquels supposent une maîtrise des paramètres en jeu et des hypothèses testables de façon univoque.

Le lecteur aura peut-être été étonné par l'introduction de la catégorie « manipulation » comme l'un des sommets du premier triangle définissant l'espace des techniques d'investigation. Notre conception de l'expérimentation (au sens restreint auquel nous l'entendons ici) dépend

---

<sup>58</sup> THUMB et MARBE (1901) *Experimentelle Untersuchungen über die psychologische Grundlagen der sprachlichen Analogiebildungen*, Leipzig : Engelmann.

<sup>59</sup> MENZERATH (1901 : 280-290) « Psychologische Untersuchungen über die sprachliche Kontamination », *Zeitschrift für angewandte Psychologie*, 2.

de la naissance de la physique mathématique et de construction de montages expérimentaux permettant de maîtriser l'apparition des phénomènes. Nous envisageons, en outre, difficilement une manipulation du monde externe sans instrumentation. Cela n'empêche pas que la grammaire ait connu très précocement des protocoles expérimentaux d'une toute autre nature, comme couper des phrases, permuter ses éléments, etc. L'une des particularités des sciences du langage, en effet, c'est que le langage est sans médiation à disposition du locuteur : je puis produire, à volonté, des phrases, les tronquer, y introduire tel élément que je choisis, etc. Il se pourrait que ce soit le seul exemple d'une manipulation sans instrument, du moins le seul qui se soit maintenu dans un état développé d'une discipline scientifique. Je crois que cet état de chose justifie partiellement la position de Milner, position qui a toutefois l'inconvénient d'être totalement réductrice quant à la diversité des sciences du langage. Il explique, en tout état de cause, que les opposants à la phonétique expérimentale, puissent être considérés comme tout aussi « expérimentalistes » que les phonéticiens de laboratoire : les permutations des phonologues et leur test des paires minimales sont incontestablement des manipulations, quoique sans instrument.

Il est évident que l'on ne peut expérimenter sur tout. Il y a d'abord des raisons éthiques : on ne peut créer une dépression économique, des aphasies ou même envisager de monter avec des enfants le type de programme linguistique expérimenté sur les singes<sup>60</sup>. Il y a ensuite des raisons qui tiennent à la structure de l'objet : on ne peut créer une chaîne de montagnes, déplacer une galaxie ou provoquer une mutation phonétique.

La première façon de surmonter ces difficultés consiste à utiliser des observations sur des phénomènes choisis dans certaines circonstances dans lesquelles certains facteurs sont naturellement isolés ou d'autres particulièrement mis en lumière. Le choix des objets d'observation et des circonstances de l'observation (des enfants en milieu scolaire, des malades atteints de troubles verbaux, la lumière du soleil aux alentours d'une planète lors d'une éclipse, etc.) conduisent à une situation de

---

<sup>60</sup> J'admets assez volontiers que la validité éthique des expériences sur les primates mériterait une sérieuse discussion. Par ailleurs, la légende veut que certain pharaon égyptien ait fait élever un enfant au milieu des chèvres pour voir quel langage il parlerait à leur seul contact !

*quasi-expérimentation*<sup>61</sup>. En linguistique, on s'intéresse beaucoup, depuis une dizaine d'années, aux phénomènes de pidginisation dans le but d'éclairer les processus du changement linguistique.

La seconde stratégie consiste à travailler sur des maquettes, avec toutes les difficultés que pose l'extension des conclusions aux objets qui nous intéressent. La simulation possède en outre souvent d'importants avantages économiques en réduisant le coût des expériences scientifiques. Il est ainsi beaucoup moins onéreux (et sans doute beaucoup moins délicat) de monter une simulation numérique à l'aide d'ordinateurs pour tester des modèles en mécanique des fluides que de construire les montages réels. La situation de la linguistique par rapport à la simulation est tout à fait particulière. On peut imaginer construire des modèles simulant l'évolution phonétique; toutefois, ce dont nous disposons essentiellement à ce jour, c'est seulement de programmes d'aide à la reconstruction phonétique, qui sont de grosses banques de données dans lesquelles, soit les inférences ne sont pas entièrement automatisées, soit elles sont entièrement programmées et la réalisation du programme ne nous apprend pas grand chose. Depuis Earley (1970), nous disposons d'algorithmes susceptibles de permettre la construction automatique d'une description grammaticale d'énoncés quelconques. Depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, nous avons construits des automates susceptibles de synthétiser la parole humaine, domaine dans lequel les dix dernières années ont vu naître des progrès spectaculaires, de même que dans le domaine symétrique de la reconnaissance vocale. Dans aucun de ces cas, les artefacts techniques ne sont véritablement utilisés dans le sens de ce que nous entendons lorsque nous parlons de « simulation par maquettisation ». Je veux dire qu'on ne les utilise pas pour voir ce qui se passe, dans certaines circonstances et sous certaines hypothèses, afin d'en tirer des conclusions pour le fonctionnement

---

<sup>61</sup> Une discipline comme l'astronomie, dont personne ne contestera le caractère empirique, peut difficilement être expérimentale au sens strict que l'on considère ici. Elle utilise toutefois des instruments, monte des expériences, s'efforce de trouver des phénomènes qui correspondraient à des conditions d'expérimentation, mais elle ne saurait produire une éclipse, par exemple. On ne peut donc réduire le caractère nomologique d'une discipline à son caractère expérimental. La loi de Hubble en astronomie est bien une loi, elle n'est pas le produit d'une démarche expérimentale, comme l'est la loi galiléenne de chute des corps. On remarquera cependant que l'on considère assez couramment l'astronomie comme une science expérimentale, cela tient probablement à ce que l'on s'attache davantage à l'existence d'une instrumentation qu'à la maîtrise totale de la production des phénomènes.

linguistique réel. Bien entendu, certains linguistes pensent que cela se passe dans ce dernier comme dans leurs artefacts, de même que certains psychologues pensent que le cerveau humain fonctionne ainsi qu'un ordinateur. Comme dans la maquettisation, il est bien question de simulation, mais les prémisses ne sont pas les mêmes. Dans un cas, on sait que la maquette n'est pas le phénomène et l'on a toutes les raisons de croire qu'elle le simule correctement (toutes choses étant égales). Dans l'autre, c'est la valeur même de la simulation entant que telle qui est en cause : la question de savoir si un analyseur syntaxique, simule le comportement linguistique humain n'a pas encore quitté le domaine de la spéculation philosophique et n'a peut-être pas plus de sens que celle qui consisterait à savoir si un marteau simule le poing humain.

## 5. CONCLUSIONS

Le problème de la simulation nous permet de faire retour sur une propriété essentielle du langage humain par rapport aux techniques d'investigations empiriques. Il s'agit de celle que l'on a mise en lumière à propos de la manipulation. Le langage humain peut se manipuler sans instrumentation. Il y a plus encore : lorsqu'il y a simulation, en fait, il y a manipulation du langage. En quelque sorte la construction de l'artefact porte moins sur le langage que sur le manipulateur ! Je suis persuadé que l'on n'a pas suffisamment réfléchi à cette propriété. Il s'agit pourtant d'une propriété que nous utilisons quotidiennement, elle consiste en ce que le « langage », ou du moins quelque chose de la parole humaine, peut être transposé sur d'autres supports que les conditions naturelles de la communication humaine : des roulements de tambour, des signaux de fumée, des gestes ou, tout simplement, des éléments graphiques, ce que nous appelons l'écriture. Sans écriture, les techniques informatiques d'analyse syntaxique n'existeraient pas; au reste, certains historiens des sciences du langage (voir Auroux (dir.), 1989) soutiennent que l'écriture est la condition de leur apparition.

Nous ne manquons donc pas d'éléments pour dégager la spécificité des sciences du langage parmi les autres disciplines. Cela n'implique pas que nous devions inventer une classification *ad hoc* et renoncer, par exemple, à les qualifier d'empiriques ou soutenir qu'elles n'ont pas de propriétés épistémologiques communes avec les sciences de la nature. Nous pensons, bien au contraire, que le réalisme épistémologique invite

à faire sauter une fois pour toutes le carcan des classifications qui ne reflète qu'un état archaïque de la philosophie des sciences.

© Sylvain Auroux

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUROUX, S. (dir.) (1989) *Histoire des Idées Linguistiques, La Naissance des Métalangages en Orient et en Occident*. Liège : Mardaga, t. I.
- (dir.) (1992) *Histoire des Idées Linguistiques, Le développement de la grammaire européenne*. Liège : Mardaga, t. II.
- (dir.) (à paraître) *Histoire des Idées Linguistiques, L'hégémonie du comparatisme*. Liège : Mardaga, t. III.
- CARR, P. (1990) *Linguistic reality. An autonomous metatheory for the generative enterprise*. Cambridge : CUP
- CHRISTY, C. (1983) *Uniformitarianism in Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins.
- COSERIU, E. (1977) « Critica de la glotocronologia (desde el punto de vistaromanico) ». In *El Hombre y su Lenuaje. Estudios de teor'ia y metodologialingüística*. Madrid : Gredos, p. 176-185.
- HYMES, D. H. (dir) (1964) *Language in Culture and Society. A Reader in Linguistics and Anthropology*. New York, Evanston, London : Harper & Row Publishers.
- ITKONEN, E. (1978) *Grammatical Theory and Metascience*. Amsterdam : Benjamins.
- (1983) *Causality in Linguistic Theory*. Beckenham : Croom Helm LTD.
- (1991a) « What is methodology (and history) of linguistics good for, epistemologically speaking ? ». In *Histoire Epistémologie Langage*. Paris, XIII-1, p. 51-75.
- (1991b) *Universal History of Linguistics*. Amsterdam, Philadelphie: John, Benjamins.
- KATZ, J. J. (1981) *Language and Other Abstract Objects*. Ottawa : Rowman and Littelfield.
- LIGHFOOT, D. W. (1979) *Principles of Diachronic Syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- MILNER, J.-C. (1989) *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil, 1989.
- SZEMERENYI, O. (1973) « La théorie des laryngales de Saussure à Kurylowicz et à Benveniste ». In *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. Paris, 68, p. 93-103.

## La théorie cohérente est-elle bien la meilleure ?

**Mortéza MAHMOUDIAN**

*Université de Lausanne*

### O. SYNOPSIS

DANS L'ÉLABORATION ET L'APPRÉCIATION des constructions théoriques en linguistique, le critère de cohérence tient une place importante, bien que variable selon les cadres de référence. Il est souvent utilisé — surtout dans les controverses — de façon implicite.

Quand la cohérence constitue un critère explicite, elle est conçue comme la non contradiction, et située au niveau de l'élaboration formelle (adéquation interne) et groupée avec d'autres exigences comme explicitation, exhaustivité, simplicité, généralité, ... Or, un examen critique montre que souvent, des critères d'adéquation externe interviennent là-même où l'on croit débattre des propriétés formelles. C'est que la cohérence théorique ne peut être appréciée de façon indépendante ni absolue.

Dès qu'on tente d'apprécier une théorie tant par sa cohérence que par son adéquation à l'objet, on constate d'une part qu'à certains niveaux de l'élaboration théorique, l'adéquation externe et l'adéquation interne ne vont pas nécessairement de pair; d'autre part que la quête d'une explication globale est une utopie et d'autre part encore que dans l'élaboration des théories et modèles linguistiques, on opère — qu'on le veuille ou non — par hiérarchisation et tri.

Cet état des choses est — pensons-nous — dû à la complexité de l'objet langage. Complexité qu'on peut caractériser ainsi : les facteurs — qui déterminent la structure et le fonctionnement des langues — sont en grand nombre (non fini), le rôle de chacun d'entre eux présente une gradation multiple (irréductible à une distinction sommaire pertinent/non pertinent) et tout usage du langage fait cependant appel à un nombre restreint de facteurs dont chacun revêt un degré relativement déterminé de pertinence. Il en découle des rapports multiples et asymétriques entre structure et usage et une valeur relative des critères

formels dans l'élaboration et l'appréciation des constructions théoriques.

## 1. POSITION DU PROBLÈME

Dans l'élaboration et l'appréciation des constructions théoriques<sup>1</sup> en linguistique, le critère de cohérence tient une place importante, bien que variable selon les cadres de référence. Il est souvent utilisé — de façon implicite, parfois — pour prôner ou critiquer une théorie.

Le recours au critère de cohérence soulève des problèmes dont voici quelques exemples : une théorie cohérente est-elle toujours la meilleure ? Ne peut-on concevoir qu'une théorie cohérente soit moins adéquate qu'une autre comportant des contradictions ? L'appréciation de la cohérence d'une construction théorique est-elle possible de façon univoque ? Si oui, l'est-elle indépendamment d'autres propriétés des constructions théoriques ?

Le terme de cohérence — d'usage assez fréquent en linguistique — est employée tantôt comme l'équivalent de la non contradiction, à savoir le fait qu'une construction théorique ne comporte pas une proposition (*a*) et sa négation (*non a*)<sup>2</sup>. Tantôt, on subsume sous *cohérence* un ensemble de propriétés (telles que non contradiction, homogénéité...) Les problèmes relatifs à la contradiction ont fait l'objet de recherches poussées en logique. Notre propos n'est pas d'y revenir. Nous voudrions examiner dans cet exposé les avantages et les inconvénients du principe de cohérence pour l'élaboration théorique en linguistique, et les conséquences qui découlent de son application stricte. Nous examinerons ensuite les moyens de nuancer et de relativiser ce principe là où la recherche porte sur un objet ayant — de par sa constitution même — des tendances conflictuelles.

Cela ne veut pas dire que la théorie d'un objet renfermant tensions et conflits doit être elle-même conflictuelle. Mais nous nous interrogeons sur le bien-fondé de deux attitudes, relativement fréquentes, face aux

<sup>1</sup> Nous employons le terme de *construction théorique* comme générique, englobant à la fois la théorie et le modèle.

<sup>2</sup> Les débats théoriques en linguistique ne se sont guère intéressés aux autres types d'opposition — pourtant classiques — entre les propositions; à savoir: contraires, subcontraires, subalternes. Cf. GRIZE, PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983 : 20-21).

descriptions contradictoires: l'évacuation des faits conflictuels, d'une part et le rejet total du modèle descriptif, de l'autre. Nous y reviendrons. Cf. *infra* § 16-22.

## 2. RECOURS AU CRITÈRE DE COHÉRENCE : DES EXEMPLES

Dans les controverses qui opposent les linguistes, une démarche offensive souvent adoptée consiste à mettre en évidence que l'adversaire avance des propositions non cohérentes, voire contradictoires. De même, en guise de défense et illustration d'une théorie, il est fréquent d'entreprendre des commentaires pour montrer que les parties constitutives de celle-ci sont susceptibles d'une synthèse harmonieuse, libre de contradictions. En voici quelques cas.

En examinant les procédures proposées par Nicolas Troubetzkoy pour déterminer le nombre des phonèmes constitutifs d'une séquence, André Martinet fait valoir que les critères retenues sont hétérogènes, qu'ils ne relèvent pas tous de la phonologie<sup>3</sup>. Ceci le conduit à remettre en cause la validité de ces procédures. L'argument de Martinet est en gros ceci : dans la mesure où les phonèmes sont définis par la fonction distinctive, leurs propriétés physiques en tant que telles (comme durée, homogénéité articulatoire, ...) ne peuvent servir de critères pour les identifier. Il essaie de montrer que l'analyse phonologique — l'épreuve de la commutation avant la lettre — aboutirait à des résultats différents. Il critique l'analyse troubetzkoïenne pour son inconsistance, en ce qu'elle part du principe que seuls les critères fonctionnels sont pertinents en phonologie, et qu'en même temps, elle fait appel à des critères de substance phonétique.

Dans un tout autre ordre d'idée, Zelig Harris part des principes que la langue est dotée de structure, qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre langue et signification et que la structure linguistique est de nature distributionnelle. Dès lors, il juge critiquables ceux qui dans l'identification des morphèmes se fondent tantôt sur des critères distributionnels, tantôt sur des critères sémantiques<sup>4</sup>. L'avantage qu'il

<sup>3</sup> Pour le débat autour de cette question, voir MARTINET (1965 : 109-123).

<sup>4</sup> HARRIS Ecrit: «on ne peut pas négliger arbitrairement ces contraintes [distributionnelles], par exemple, pour des nécessités sémantiques.» HARRIS (1970 : 15),.

croit pouvoir attribuer à sa procédure descriptive viendrait de ce que celle-ci aurait recours uniquement aux propriétés distributionnelles, et serait, de ce fait, cohérente. En dernière analyse, la critique de Martinet comme celle de Harris est fondée sur le principe que le modèle de description doit être cohérent.

### 3. COHÉRENCE VS AUTRES EXIGENCES

Quand la cohérence constitue un critère explicite, elle est située au niveau de l'élaboration formelle (ou de l'adéquation interne) et groupé avec d'autres exigences comme explicitation, exhaustivité, simplicité, généralité... C'est ce qu'on trouve dans les écrits de Louis Hjelmslev<sup>5</sup>, de Jan Mulder et Sandor Hervey<sup>6</sup> et de beaucoup d'autres encore dont il serait de peu d'intérêt de dresser ici la liste exhaustive.

Hjelmslev écrit :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non contradiction l'emporte sur celle d'exhaustivité, et l'exigence d'exhaustivité l'emporte sur celle de simplicité.<sup>7</sup>

Là se pose un problème : la cohérence d'une théorie est-elle susceptible d'une appréciation indépendante et absolue ? En plaçant la cohérence au premier rang des exigences de l'élaboration théorique, Hjelmslev semble partir de l'hypothèse qu'elle l'est. Cela apparaît de façon d'autant plus évidente qu'il admet des degrés de simplicité, alors qu'aucune différence de degré n'est envisagée pour la cohérence ni pour l'exhaustivité<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> HJELMSLEV (1968 : § 3).

<sup>6</sup> Que nous retenons en raison de longues discussions qu'ils consacrent aux problèmes de l'élaboration d'une théorie linguistique. Cf. MULDER & HERVEY (1988).

<sup>7</sup> HJELMSLEV, *op. cit.*, § 3.

<sup>8</sup> « La théorie du langage [...] n'admet qu'un contrôle : la non contradiction et l'exhaustivité du calcul. Si le calcul permet d'établir plusieurs procédures possibles conduisant toutes à une description non contradictoire et exhaustive d'un texte et d'une langue quelconques, la théorie choisit parmi ces procédures celle qui assure la description la plus simple. » *op. cit.* : § 6.

#### 4. COHÉRENCE ET EXHAUSTIVITÉ

Considérons la cohérence et l'exhaustivité dans leurs interrelations : est-il vrai que l'évaluation qu'on a de la cohérence d'une construction théorique est invariable quel que soit le degré de son exhaustivité ? Autrement dit, étant donné que l'exhaustivité est fonction de degrés, y a-t-il des chances égales de rencontrer des contradictions quel que soit ce degré ? Nous ne le croyons pas.

Pour apprécier la cohérence d'une construction théorique, il faut au préalable procéder à un développement quelque peu exhaustif de ses hypothèses constitutives; ce n'est qu'alors qu'on peut vérifier si les propositions, les définitions et/ou les théorèmes qui en découlent sont contradictoires ou non. Considérons — en guise d'illustration — un modèle de description syntaxique fondé sur les latitudes combinatoires, en nous penchant plus précisément sur le classement des unités significatives minima (peu importe qu'on les appelle monèmes, morphèmes ou autrement encore). On peut diviser les monèmes d'une langue comme le français en des classes telles que verbe, nom, adjectif, adverbe, etc. Chacune des classes s'identifie par l'ensemble des combinaisons qu'elle admet, dont les fonctions et les modalités que nous considérerons ici particulièrement. Ainsi, le verbe peut être caractérisé par sa fonction prédicative et sa combinaison avec « temps », « mode », « aspect », etc. Le nom sera identifiable par sa combinaison avec « défini », « indéfini », « possessif », « démonstratif », etc., ainsi que par des fonctions comme « sujet », « objet », etc. A ce stade, la description ne semble pas contenir de propositions contradictoires, et est donc à considérer comme consistante. Mais, l'exhaustivité exige qu'on précise si les membres de chacune de ces classes partagent toutes leurs propriétés combinatoires; dans la négative, la classe devra être subdivisée. Ainsi, les verbes peuvent être subdivisés, à un stade ultérieur de la description, en deux : objectifs (ceux qui comme *manger*, *acheter* admettent une expansion du type objet) et non objectifs (ceux qui n'en admettent pas comme *marcher*). Cette sous-catégorisation qui a l'avantage d'une plus grande exhaustivité, se heurte à une difficulté à laquelle nous allons nous arrêter un instant.

On nous accordera sans doute qu'une condition préalable de toute description cohérente est son caractère explicite<sup>9</sup>. Dès lors, toute description se voulant cohérente doit opérer avec des éléments bien définis : les classes qu'elle présente doivent être précisées pour permettre l'énumération de leurs membres. De même, les propriétés syntaxiques de chaque classe doivent être intégralement répertoriées. Une telle description comportera dès lors, des inventaires explicites (des unités et des propriétés syntaxiques). Dans notre exemple, l'inventaire des noms comportera vraisemblablement des unités comme *rue*, *chemin*, *sommeil*; et l'inventaire des verbes non-objectifs, des éléments comme *marcher*, *aller*, *dormir*. Des propriétés attribuées à la classe des verbes non-objectifs, découle que ces verbes ne peuvent pas être accompagnés d'objet (\**Il marche sa rue*). Or, des phrases comme *il va son chemin*, *il dort son dernier sommeil* sont possibles (surtout si les matériaux considérés sont réunis et identifiés par référence à l'intuition et au comportement du sujet parlant). Et c'est là une contradiction: d'une part, on énonce l'impossibilité d'une combinaison et de l'autre, on en constate l'existence. Nous ne nous arrêterons aux objections qu'on pourrait faire à notre argumentation que pour quelques brèves remarques :

1. dire que *chemin*, par ex., n'est pas objet, c'est proposer une nouvelle fonction, par conséquent, une analyse plus poussée qui aboutira à d'autres cas « hors système »; ainsi lorsqu'on tente de définir la fonction objet par la conjonction de plusieurs propriétés (par ex. : par sa position, par la structure passive correspondante, etc.), on se heurte aux cas où ces propriétés sont dissociées, ainsi le verbe *obéir* qui peut avoir une construction passive (*Le prince sera obéi*) sans admettre d'objet en construction active (\**On obéit le prince*);
2. faire valoir que ce sont les propriétés combinatoires des classes de monèmes qui constituent l'objet de la syntaxe, qui n'a pas à s'occuper des particularités d'un monème comme *chemin*, c'est postuler l'existence de classe indépendamment des unités et de leurs caractéristiques;

---

<sup>9</sup> Nous nous en sommes expliqué en détail ailleurs, cf. MAHMOUDIAN (1992).

3. enfin, considérer *il va son chemin* comme exception à une règle, ce n'est rien d'autre que reconnaître un caractère relatif aux faits de syntaxe; c'est récuser — ni plus ni moins — la valeur absolue de l'exigence de cohérence.

Nous avons évoqué cet exemple pour montrer qu'un ensemble de propositions, apparemment cohérent, peut se révéler contradictoire à mesure du développement qu'on lui donne. Un développement plus poussé donnerait lieu à de nouveaux problèmes de ce type et à de nouvelles contradictions. Ceci revient à dire que si à un niveau  $n$ , la théorie ne révèle pas de contradiction, il n'est pas exclu qu'on en rencontre — si l'on pousse l'explicitation de la théorie — au niveau  $n+1$ ; et d'autre part, que l'appréciation de la cohérence est tributaire du degré d'explicitation de la théorie. Plus la théorie est développée, plus elle est explicitée, et plus elle a de chances de révéler des contradictions. Et inversement, les risques de contradictions sont d'autant plus réduits que la théorie est moins explicite. C'est bien ce que nous entendons en disant que la cohérence d'une description — ou du modèle qui le sous-tend — n'est ni absolue ni indépendante de l'exhaustivité de celle-ci.

##### 5. « INEXHAUSTIBLE EXHAUSTIVITÉ »<sup>10</sup>

Ce qui précède montre certes qu'une théorie peut être plus ou moins développée et son exhaustivité — ou explicitation — plus ou moins grande, mais aussi que le degré d'exhaustivité est fonction du choix opéré par le linguiste; ce choix est dicté par l'intérêt qu'il croit devoir porter à tel ou tel aspect de la théorie pour l'explication des phénomènes observés; enfin, ce choix peut être modifié en envergure ou en profondeur — qui sont deux aspects essentiels de l'exhaustivité.

C'est dire que des critères d'adéquation externe interviennent là même où l'on croit débattre des propriétés formelles. Le problème ici est de savoir s'il est judicieux de poser les mêmes exigences à toute construction théorique quelle qu'elle soit, ou s'il faut procéder à une distinction entre les tâches des divers types de constructions théoriques, en opposant par exemple les théories aux modèles.

---

<sup>10</sup> Cf. CULIOLI (1968 : 106-117).

## 6. GÉNÉRALITÉ VS PRÉCISION

Point n'est besoin de se livrer à un examen poussé pour montrer le conflit qu'il y a entre l'exigence de généralité et celle d'explicitation dans l'élaboration d'une construction théorique. Quelques exemples suffiront<sup>11</sup> :

- *Unités discrètes*. En postulant que les unités linguistiques sont discrètes<sup>12</sup>, Leonard Bloomfield semble être convaincu de trois faits; 1) dans une étude synchronique, le caractère discret serait applicable aux unités linguistiques, 2) cette propriété ne vaudrait pas pour les unités considérées dans une perspectives diachroniques, et 3) il est préférable de maintenir la discrétion malgré cette limitation.
- *Le monème*. André Martinet définit le monème comme « unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous forme phonique »<sup>13</sup>. Par la suite, il constate que cette définition entre en conflit avec l'existence de monèmes à signifiant zéro. Ceci le conduit à redéfinir le monème (cf. § 8 *infra*).
- *La compétence*. Noam Chomsky considère la compétence comme la grammaire intériorisée du sujet parlant et accessible par recours à l'introspection. Constatant que le jugement introspectif d'un sujet parlant peut ne pas être conforme à celui d'un autre, il est amené à poser des restrictions à la validité de l'introspection<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> L'exemple syntaxique ci-dessus (cf. § 4) pourrait être de nouveau évoqué ici.

<sup>12</sup> BLOOMFIELD n'emploie pas le terme de *discret* cependant il attribue le caractère discret aux éléments linguistiques comme en témoignent ses écrits : « 2. *Hypothèse 1*. A l'intérieur de communautés données, des énoncés successifs peuvent être similaires ou partiellement similaires. [...] Hors de notre science, de telles similitudes sont relatives; mais à l'intérieur de celle-ci, elles sont absolues. Cette fiction n'est partiellement mise en suspens que dans la linguistique historique. ». Cf. BLOOMFIELD (1973).

<sup>13</sup> MARTINET (1970 : § 1. 9).

<sup>14</sup> Cf. RUWET (1966 : 30) : «... ce test [de grammaticalité] doit être confronté avec les données, c'est-à-dire avec les jugements des sujets; [...] Cela ne veut pas dire, comme le note Chomsky, que les jugements des sujets soient sacro-saints. »

Ici, nous nous bornons à constater l'existence de ce conflit, et reviendrons plus loin sur la validité ou les raisons du choix opéré par ces chercheurs. Nous nous contenterons de faire remarquer que dans les cas cités, la façon dont l'un ou l'autre a tranché la question n'est fondée sur aucun principe explicite.

## 7. COHÉRENCE VS ADÉQUATION

Dès qu'on tente d'apprécier une théorie tant par sa cohérence que par son adéquation à l'objet, certaines constatations semblent s'imposer :

- 1) On ne rencontre pas les mêmes problèmes à tous les niveaux d'élaboration théorique; en effet, l'élaboration théorique présente des degrés, et certaines contradictions n'émergent qu'à un stade avancé du développement de la construction théorique.
- 2) Dans l'élaboration des constructions théoriques, on opère — qu'on le veuille ou non — par hiérarchisation et tri. Ainsi, un Chomsky construit sa théorie en accordant la prépondérance aux phrases grammaticales (au détriment des phrases semi-grammaticales, ou peu grammaticales, etc.<sup>15</sup>)
- 3) L'adéquation externe et l'adéquation interne ne vont pas toujours ni nécessairement de pair. Elles peuvent entrer en conflit, du moins à certains niveaux de l'élaboration théorique. Ce qui peut être illustré par le concept — non le terme — d'unité discrète chez Bloomfield, qui dit en substance que les éléments linguistiques sont soit identiques, soit différents, sans moyen palier; sauf en linguistique historique où cette *fiction* est suspendue<sup>16</sup>. Bloomfield sacrifie ainsi la cohérence de la construction théorique, puisqu'il énonce que les

---

<sup>15</sup> Chomsky considère les phrases grammaticales comme l'objet premier de la linguistique, bien qu'il reconnaisse l'existence de degrés de grammaticalité. Cf. CHOMSKY (1971 : 12-20). Voir aussi CHOMSKY (1964 : 384-389).

<sup>16</sup> Cf. « 5. Déf. Ce qui est semblable sera dit *identique*, et ce qui n'est pas identique, *différent*. » BLOOMFIELD (1973 : 185-196). Cf. aussi BLOOMFIELD (1970 : 77, 137). Les premiers emplois de *l'unité discrète* comme terme technique semblent remonter aux années 50. Le terme apparaît dans HARRIS (1951).

éléments sont à la fois discrets et continus. Ici, il fait passer l'adéquation externe avant l'adéquation interne.

## 8. L'EXPLICATION GLOBALE EST UNE UTOPIE

Bloomfield aurait aussi bien pu adopter la solution opposée en maintenant la discrétion en linguistique historique à l'instar d'un Høenigswald<sup>17</sup>. La théorie aurait ainsi gagné en cohérence. Avec le recul, on estime — nous semble-t-il — aujourd'hui la contradiction de Bloomfield plus féconde et suggestive que la cohérence de Høenigswald.

La tentative de ce dernier pour appliquer les principes structuraux en diachronie apparaît comme une simple reformulation qui n'apporte aucun éclairage nouveau.

Pour autre exemple, reprenons la conception saussurienne du signe linguistique comme association d'un signifiant et d'un signifié (cf. § 6 *supra*). Dans son acception stricte, elle est en contradiction avec la notion de signifiant zéro; en vertu de la solidarité de ses deux faces, le signe s'évanouit quand disparaît le signifiant. Il est possible — cela va sans dire — de lever cette contradiction en redéfinissant le signe linguistique un peu comme ce que propose Martinet qui qualifie le monème comme « un effet de sens correspondant à une différence formelle »<sup>18</sup>.

Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? La nouvelle définition permet certes de légitimer le signifiant zéro. Mais, elle a pour conséquence de brouiller les limites entre signes linguistiques et traits de sens. Dans la mesure où Martinet ne considère comme linguistiques que les significations ayant une contrepartie sur le plan du signifiant, cette redéfinition ouvre la possibilité d'inclure tout trait de sens parmi les

<sup>17</sup> On peut dire sans caricaturer qu'ainsi conçue, l'application des principes structuraux à la linguistique historique se ramène pour l'essentiel à un changement de la terminologie (phonème au lieu de son, par ex.), et qu'elle n'apporte aucun élément nouveau pour la compréhension et l'explication des faits évolutifs. Cf. HØENIGSWALD (1957 : 139-141). Cela semble aussi être le cas de la tentative de JAKOBSON. Cf. JAKOBSON (1964 : 315-336).

<sup>18</sup> Cf. MARTINET (1985 : § 3. 1., § 2. 6.).

monèmes<sup>19</sup>. La définition de Saussure<sup>20</sup> — bien qu'elle comporte une contradiction dans les termes — nous paraît préférable. On peut concevoir qu'elle se propose de circonscrire le signe dans ce qu'il a de plus représentatif, de plus fréquent, de plus général, et non dans sa globalité<sup>21</sup>; elle est fondée sur une hiérarchie qui place le signifiant positif au centre de l'intérêt, et qu'il ne prend pas en compte des cas moins importants, marginaux, d'exception, etc., tel le signifiant zéro, qui « vient, dit-il, d'un pur accident » (*op. cit.* : 124).

## 9. ABANDONNER LE PRINCIPE DE COHÉRENCE ?

Aussi, le linguiste qui place la cohérence au premier rang des critères de validité d'une théorie se trouve — comme on vient de le voir — dans une fâcheuse posture. Sa démarche peut donner à croire qu'il énonce pompeusement des principes théoriques — comme la cohérence —, qu'il ne peut pas respecter en pratique, comme si ces principes n'étaient qu'apparats, et qu'en coulisses, il disposait d'astuces rhétoriques lui permettant de les contourner. Qui plus est, cela permet à certains de soutenir encore et toujours que les humanités ne sont pas un domaine propice à la connaissance scientifique, que les sciences humaines n'en

<sup>19</sup> Les monèmes attribués aux syntagmes verbaux en français semblent en être une bonne illustration: que l'on considère les trois monèmes « participe », « parfait » et « simple » attribués au segment *-é* de *chanté* ou les monèmes « futur », « décalé » et « parfait » attribués au segment *aurait...é* de *(il) aurait chanté* ou encore les monèmes « subjonctif », « passé » et « parfait » attribués au segment *eût...é* de *(il) eût chanté*. Cf. MARTINET (1979 : 98-131), notamment p. 100-101. Ne serait-il pas aussi sinon plus judicieux de considérer ce qui est ainsi présenté comme monèmes constitutifs de syntagmes verbaux comme autant de traits de sens ?

<sup>20</sup> Cf. DE SAUSSURE (1965 : 99). « Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique. » Pour éviter l'ambiguïté que comporte l'usage courant du mot signe, Saussure ajoute : « Nous nous proposons de remplacer concept et image acoustique par signifié et signifiant. » En même temps, il admet qu'une idée, un concept (en l'occurrence le génitif de *Žena* en tchèque) ait « pour exposant zéro » (*op. cit.* : 123) ou qu'il prenne « le signe zéro » (*op. cit.* : 124). Ailleurs encore, il considère /marʃ/ (marche) comme « une forme fléchie à désinence zéro » (*op. cit.* : 254).

<sup>21</sup> Une définition globale inclurait non seulement les cas représentatifs, mais aussi les exceptions rarissimes, marginales, etc.

sont pas, et qu'elles sont le fait de ceux qui — en mal d'originalité — s'efforcent de singer la démarche des sciences proprement dites.

Evidemment, des difficultés qu'on rencontre pour respecter la cohérence des constructions théoriques, nous ne croyons nullement devoir conclure à l'abandon du principe de cohérence, et encore moins à l'abandon de l'étude scientifique des faits humains. Notre propos est bien de rechercher la place qui doit revenir à la cohérence dans l'activité complexe qu'est la recherche; ce rôle est à déterminer en tenant compte de facteurs concomitants, en fonction du niveau de l'analyse, ainsi que du but visé.

## 10. THÉORIE VS MODÈLE

Il est sans doute légitime d'exiger que la recherche linguistique conduise à des connaissances à la fois générales et précises. Si une seule et même construction théorique ne permet pas d'y accéder, il convient alors d'en répartir les tâches.

On peut concevoir une *théorie* comme l'ensemble des principes fondateurs d'une discipline scientifique<sup>22</sup>. La théorie vise ainsi la généralité. On ne peut s'attendre qu'elle rende compte — elle-même directement — des multiples aspects que comporte l'objet. Cette tâche incombe aux *modèles*, conçus comme schémas autonomes de portée limitée et de caractère local<sup>23</sup>.

Les rapports entre théorie et données empiriques sont médiatisés par les modèles. De par leur caractère ponctuel, ceux-ci sont à même d'assurer la précision; c'est cela qui permet de faire porter un examen poussé sur leur adéquation, tant externe qu'interne, et d'apprécier entre autres leur cohérence<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> En discutant des fonctions de la théorie, GRANGER écrit : « Un [...] rôle de la théorie nous paraît être de *fonder* un ensemble de connaissances. [...] Il s'agit simplement de formuler explicitement quelques principes ou propositions primitives, constitués en un corps saisissable dans son ensemble, apparemment non contradictoire et *justifiable* par une argumentation provisoirement convaincante. » GRANGER (1979 : 197).

<sup>23</sup> Chez certains auteurs, cette distinction est désignée par l'opposition théorie/ métathéorie.

<sup>24</sup> Je me suis exprimé ailleurs sur cette distinction théorie/ modèle. Je serai donc bref ici; cf. MAHMOUDIAN (1990 : 47-46).

Une fois cette distinction admise, on est conduit à différencier les critères d'adéquation selon qu'il s'agit de théorie ou de modèle. Ainsi, les exigences formulées ci-dessus (cf. § 4), bien que judicieuses pour les modèles, ne sont pas applicables au niveau de la théorie. La responsabilité de ce faux débat n'incombe pas seulement à une critique abusive. Le théoricien aussi en assume une part non négligeable lorsqu'il cherche à énoncer des propositions censées être la définition du contour général de l'objet d'une science et à la fois le modèle opératoire pour des recherches empiriques; en cherchant une définition satisfaisant aux exigences et de la théorie et du modèle, il part de l'hypothèse — souvent implicite — que la structure de l'objet est simple, et que la théorie permet de calculer tous les cas possibles<sup>25</sup>. Or, cette hypothèse appelle un examen approfondi.

## 11. STRUCTURE SIMPLE POUR FAITS COMPLEXES ?

Si l'usage judicieux du critère de cohérence se révèle difficile, on peut vouloir en connaître la cause. Nous croyons devoir la chercher dans la complexité de l'objet langage.

C'est cette complexité qui fait qu'une seule construction théorique, un unique corps d'hypothèses ne peut suffire à la description et l'explication des faits linguistiques. Les hypothèses générales laissent des résidus, qu'on peut et doit essayer de résorber par des hypothèses spécifiques. La résorption n'étant pas totale, d'autres hypothèses — plus spécifiques encore — seront nécessaires pour combler les lacunes. Ainsi, la quête de l'adéquation objective conduit à l'adjonction de nouvelles hypothèses. En partant d'une structure simple on arrive à la stratification de celle-ci.

Prenons comme exemple le signe linguistique minimum, le monème. La théorie le définit comme association d'un signifiant à un signifié. Par

---

<sup>25</sup> Les deux thèses sont explicites chez certains, dont HJELMSLEV. Pour la question de la simplicité, cf. « Structure fondamentale du langage », in *Prolégomènes...*, 176 : « On a souvent affirmé que le langage est un phénomène d'une extrême complexité. Je m'oppose vigoureusement à cette vue. [...] Si le langage semble compliqué, ça ne peut être que parce que la science du langage le considère encore d'une façon qui empêche la simplicité. »; pour la possibilité d'un calcul exhaustif, cf. (*op. cit.* : 33) : « [...] un calcul général [...] prévoit tous les cas concevables. »

une argumentation provisoire, elle justifie la solidarité des deux faces du signe, si celui-ci doit pouvoir servir aux fins de communication<sup>26</sup>. Certes, la recherche linguistique doit permettre de déterminer si tels ou tels éléments sont à considérer comme des monèmes et permettre aussi de vérifier empiriquement si toutes les langues que nous connaissons sont dotées de monèmes. Mais ce n'est pas à la théorie d'énumérer les propriétés multiples qui caractérisent le monème. Cette tâche incombe aux modèles. C'est au niveau des modèles que l'on doit traiter de questions comme celles-ci : le monème revêt-il un caractère psychique ? un caractère comportemental ? les deux à la fois ? et ainsi de suite. De la réponse à ces questions dépend la marche à suivre pour déterminer le statut monématique d'un élément, pour énumérer aussi les éléments constitutifs d'une séquence de signes. Si les monèmes sont doués d'un caractère psychique, on peut et on doit les repérer par recours à l'intuition du sujet parlant. Ainsi *table* est un monème, dans la mesure où le sujet en reconnaît la forme (phonique, graphique, etc.) et le contenu sémantique, et qu'il peut les appeler à la conscience. La reconnaissance de *table* par le sujet parlant peut aussi être mise en évidence par recours au comportement (c'est-à-dire par l'observation de la façon dont il réagit aux différentes occurrences de cet élément). Le constat qu'on vient de faire dans le cas de *table* reste-t-il valable pour tous les monèmes ? Manifestement non, puisque certains monèmes — tels que l'imparfait *-ait* dans *la table brûlait* — peuvent être accessibles à l'observation au travers des réactions comportementales aux énoncés qui les contiennent; alors que — sans entraînement spécial — le sujet ne semble pas être en mesure d'isoler le signifiant de l'imparfait, ni son contenu. Cela revient à dire que les monèmes ne se laissent pas tous appréhender par la même (ou le même ensemble de) technique(s) d'observation. Il s'ensuit dès lors — au niveau de l'élaboration des principes descriptifs — qu'il faut répartir les monèmes en catégories et déterminer pour chacune d'entre elles des structures spécifiques. Ce n'est qu'ainsi qu'on parvient à établir des procédures descriptives adéquates.

Il s'agit non de la substitution de structures plus spécifiques à la structure globale, mais bien de la stratification de la structure. Cette stratification loin d'être un expédient « technique » est dans la nature

---

<sup>26</sup> Sans cette solidarité, l'on risquerait de confondre communication et télépathie !

de toute explication structurale, ou pour employer la formule de Granger, dans « la nature des rapports du concret à l'abstrait. »<sup>27</sup>

En d'autres mots, la structure des phénomènes linguistiques est de nature stratifiée, complexe; cette complexité s'inscrit en contrepoint de certaines thèses structuralistes ou générativistes sur la simplicité de la structure, et peut être caractérisée par la multiplicité des facteurs et la fonctionnalité graduelle.

## 12. MULTIPLICITÉ DES FACTEURS

Les facteurs qui déterminent la structure et le fonctionnement des systèmes linguistiques sont en très grand nombre (non fini, probablement), comme de nombreuses recherches empiriques l'illustrent : enquêtes phonologiques de Martinet; recherches de psychologie cognitive (Eleanor Rosch *et alii*) pour ne donner que deux exemples devenus classiques.

Combien y a-t-il d'unités dans le système phonologique du français ? Combien de membres compte une catégorie<sup>28</sup> comme « oiseau » ou « mobilier » ? De combien de sèmes est composé le signifié d'une unité comme *chien*, *première*, *traite*? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre sans décision *ad hoc*, arbitraire, etc.

Prenons comme exemple la signification de *première*. Celle-ci est composée de sèmes comme<sup>29</sup> :

1. « la plus ancienne »
2. « qui est la première à se produire »
3. « qui se présente avant d'autres dans un ordre conventionnellement défini »
4. « qui est dans l'état de son origine »

Cette analyse peut être complétée par l'adjonction d'autres sèmes :

---

<sup>27</sup> GRANGER (1968 : 254).

<sup>28</sup> Qu'il s'agisse ici de catégorie cognitive ou sémantique importe peu.

<sup>29</sup> D'après (1991) *Le Grand Robert de la langue française*.

5. « qui se présente d'abord (dans l'espace) par rapport à un point de repère »
6. « qui doit être considéré avant les autres pour l'importance, la qualité, la valeur... »
7. « qui n'est pas défini au moyen d'autre chose (proposition) »
8. « qui contient en soi la raison d'être des autres réalités »

### 13. FONCTIONNALITÉ GRADUELLE

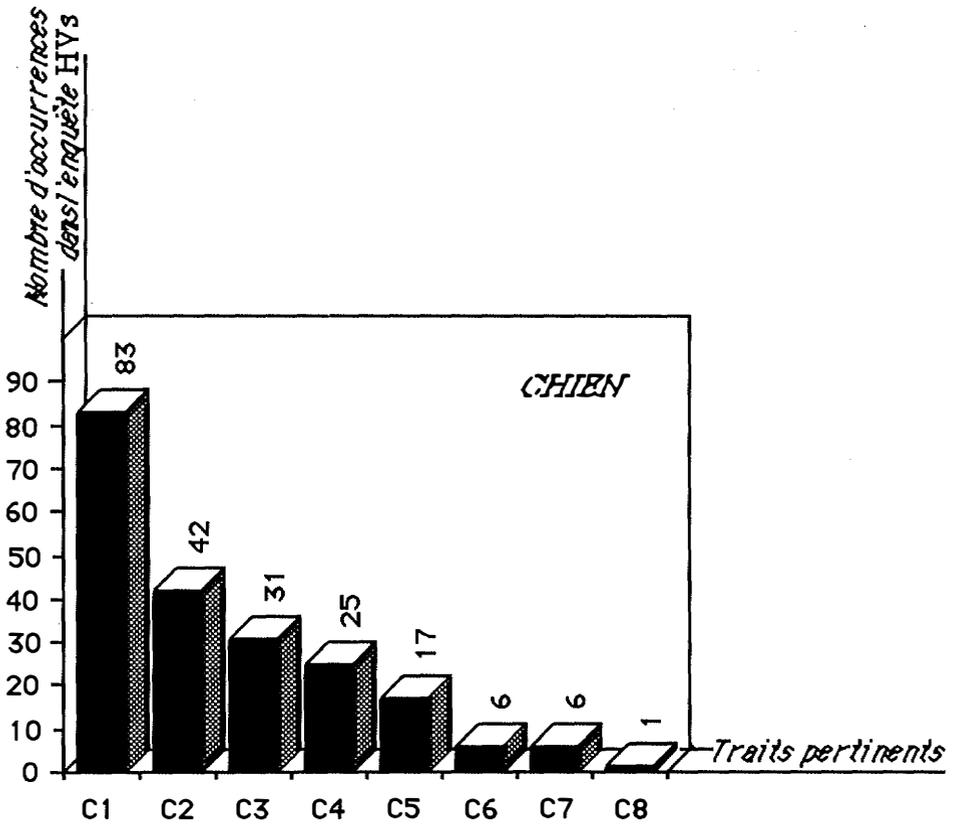
Le concept de pertinence rend service en ce que les éléments sont évalués selon le rôle qu'ils jouent dans la communication linguistique; or, les différents rôles présentent une gradation multiple, irréductible à une distinction sommaire du type pertinent/non pertinent.

Considérons un instant cet autre exemple. Le monème *chien* présente les sèmes :

1. « mammifère domestique d'une espèce dont il existe de nombreuses races et élevé pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme »
2. « constellation »
3. « tout animal de l'espèce des canidés »
4. « charme, attrait »
5. « personne méprisable »
6. « pièce coudée de certaines armes à feu »
7. « cheval de course de très mauvaise qualité »
8. « talon d'un jeu de carte »

La liste ainsi constituée ne forme pas un tout homogène; même au sein de ce qu'on appelle communément le sens propre ou sens premier, certains sèmes sont facultatifs, alors que certains autres sont plus caractéristiques de ce monème. Ainsi, si l'on observe le comportement d'un ensemble même restreint de sujets parlants, l'on constate que les différents éléments ci-dessus se hiérarchisent, se différenciant les uns

des autres par leur appartenance plus ou moins grande au monème *chien*. Ces différences peuvent être schématisées comme suit<sup>30</sup> :



C1. « mammifère domestique d'une espèce dont il existe de nombreuses races élevé pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme »

C2. « personne méprisable »

C3. « tout animal de l'espèce des canidés »

C4. « charme, attrait »

C5. « pièce coudée de certaines armes à feu »

C6. « cheval de course de mauvaise qualité »

C7. « constellation »

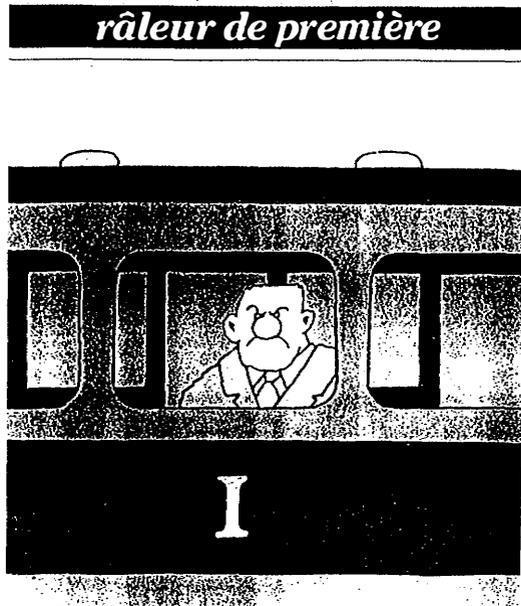
C8. « talon d'un jeu de carte »

<sup>30</sup> Cf. CRUCHAUD (1993 : 17-121), ici p. 41.

#### 14. CONTRAINTES DES RÉALISATIONS

Tout usage du langage, toute réalisation d'éléments linguistiques fait appel à un nombre restreint des facteurs dont chacun revêt un degré déterminé de pertinence. Autrement dit, toutes les caractéristiques définitoire d'un élément (signifié, en l'occurrence) ne se réalisent pas partout. Ainsi, tous les sèmes constitutifs de la signification de *première* n'apparaissent pas dans l'ensemble des contextes: *voyager en —, la tête la —, un soir de —, la — fois, la cause —, la deuxième suit la —, etc.*

On conviendra sans doute que le sens « une classe de meilleure qualité dans un moyen de transport » se réalise dans le premier contexte non dans le second. Il faut toutefois se garder d'« absolutiser » l'action du contexte sémantique. En effet, si l'on considère *râleur de première*, le contexte rend très improbable la référence à « moyens de transport », mais ne l'exclut pas totalement; elle est rendue possible dans ce contexte grâce au concours de la situation qui peut, elle, rendre une telle combinaison vraisemblable en palliant l'incompatibilité des éléments en présence; le dessin — s'il peut ailleurs être équivalent au signe — joue ainsi dans l'exemple ci-dessous le rôle de la situation extralinguistique<sup>31</sup>.



<sup>31</sup> Tiré de GELLUCK (1992 : 75).

De nombreux autres exemples pourraient conforter cette proposition<sup>32</sup>.

## 15. DÉCRIRE LA SIGNIFICATION : UN DILEMME ?

D'une conception formelle de la structure découle un dilemme : une description sémantique qui n'énumérerait pas toutes les strates de la structure de la signification serait inadéquate (dans la mesure où elle doit énumérer « tous les cas concevables », pour employer les termes de Hjelmslev). Mais elle serait aussi inadéquate si elle prenait en compte toutes les strates du sens — impliquant que tout sème est rattaché par un lien strict au signe —, car, ce faisant, elle intégrerait au signifié des éléments n'ayant qu'un lien ténu avec le signe linguistique; elle entraînerait un nivellement des couches superposées de la structure en ramenant, à un niveau unique, des éléments appartenant à des couches hiérarchiques distinctes; en dernière analyse, cette conception réduirait à peu de chose la notion même de structure.

Les exemples évoqués ci-dessus n'apportent aucun élément de réflexion nouveau qui ne soit déjà fourni dans les exemples classiques, telle la controverse sur l'attribution au contenu de *célibataire* du sème « non marié » et le sens que peut prendre ce mot dans *mon mari est un célibataire*. Même si les traitements de problèmes ponctuels sont assez souvent judicieux, relativement adéquats, les solutions proposées à pareils problèmes laissent à désirer, car on y cherche à aboutir aux catégories disjointes qu'exige une structure formelle. L'essentiel de nos propositions réside en l'adoption d'une structure stratifiée, et en

---

<sup>32</sup> Il en va ainsi de la signification de *traite* qui est composée des sèmes suivants : « mulsion », « commerce et transport d'esclaves », « lettre de change », « trajet effectué sans s'arrêter », etc. Cette analyse peut être complétée par l'adjonction d'autres sèmes, mais toutes les caractéristiques définitives d'un élément (signifié, en l'occurrence) ne se réalisent pas partout. Ainsi, tous les sèmes constitutifs de la signification de *traite* n'apparaissent pas dans l'ensemble des contextes : — *des vaches*, — *des blanches*, *d'une seule* —. On nous accordera sans doute que le sens « mulsion » se réalise dans le premier contexte, alors que le second sélectionne plutôt le sens « commerce et transport d'esclaves ». Cependant, l'action du contexte sémantique n'est pas absolue. En effet, dans *la traite des blanches*, le contexte rend peu probable la réalisation de la « mulsion », sans l'exclure totalement; elle est rendue possible dans ce contexte grâce au concours de la situation, comme dans un autre dessin de GELLUCK dont nous laissons au lecteur le soin de l'imaginer.

l'abandon de la structure formelle, conçue comme ensemble formé d'éléments discrets et régi par des règles constantes ou absolues<sup>33</sup>.

## 16. QUE RÉVÈLENT LES CONTRADICTIONS ?

L'examen de l'usage fait du critère de cohérence met en évidence le principe — implicite ou explicite — selon lequel les contradictions sont révélatrices des limites de notre connaissance. Ainsi, ce serait en raison des lacunes de notre connaissance si nous proposons une description contradictoire. Dès lors, une connaissance plus poussée nous permettrait d'obtenir des catégories moins hétérogènes donc une description cohérente.

Un tel usage est fondé sur la croyance que toute structure linguistique est homogène, ou — tout au moins — que la part qu'y tiennent les phénomènes hétérogènes, antinomiques est négligeable, et que ceux-ci n'affectent pas le contour général de l'objet. Si l'on ne part pas d'un tel présupposé, on est conduit à reconnaître que *certaines des incohérences (contradictions ou autres inadéquations) peuvent être révélatrices des conflits inhérents à l'objet décrit*. Cela revient à admettre que l'objet langue ne consiste pas en un ensemble harmonieux où tous les facteurs convergent pour assurer à l'outil linguistique une autarcie communicative, mais que parmi les facteurs multiples qui constituent un système linguistique, il en est qui sont mus par des tendances différentes, voire opposées; en dernière analyse, la structure-objet n'est qu'un équilibre instable entre facteurs potentiellement conflictuels, qu'un moment dans un processus dynamique.

---

<sup>33</sup> Nous employons ici le terme *formel* dans cette acception, qui comme le montre LABOV, est courante en linguistique structurale, et cause de multiples contraintes imposées à la recherche linguistique dont il a examiné les aspects sémantiques dans LABOV (1973 : 341-373). Ainsi conçue, la structure formelle exclut toute variation ou hétérogénéité.

## 17. CONFLITS INHÉRENTS ET CONTRADICTIONS DESCRIPTIVES

Concevoir l'objet comme doué d'une dynamique interne, c'est admettre que le même objet révèle, dans des conditions différentes, des propriétés asymétriques, éventuellement des tendances conflictuelles. Prenons comme illustration le cas des enquêtes par questionnaire. On peut élaborer les questions de façon à amener le sujet à prononcer un jugement par oui ou non :

Question a)

*Selon vous, peut-on dire d'une personne qui raconte des mensonges qu'elle raconte des histoires ?*

OUI

NON

Les résultats obtenus par l'enquête permettent de prévoir alors dans une certaine mesure les réactions intuitives des usagers de la langue. En l'occurrence, toute les personnes interrogées ont répondu à la question ci-dessus par l'affirmative. Si l'on pose différemment notre question, — en mettant le sujet parlant dans une situation autre, sans lui suggérer de réponse possible ni lui mentionner la forme du monème concerné — des différences vont apparaître :

Question b)

*Raconter des mensonges, c'est raconter des ...*

On a pu ainsi constater que dans des conditions d'enquêtes comparables (type question a), les jugements des informateurs étaient constants pour attribuer à *histoire* le sens de «mensonge», alors que leur comportement variait considérablement quand on changeait la formulation de la question. On constate par exemple qu'aucun informateur ne mentionne le sème ci-dessus en réponse à la question b). En examinant tous les résultats des différentes enquêtes et sur différentes unités, on a pu tirer la conclusion que la disparité entre les deux était liée à l'asymétrie des rôles *émetteur* vs *récepteur*. On peut encore faire varier la formulation de la question — en mentionnant le monème, mais sans proposer de sens possible — :

Question c)

*Imaginez que vous deviez expliquer ce que signifie le mot histoire à quelqu'un qui ne le connaît pas; que lui diriez-vous ?*

On peut concevoir deux techniques: l'une — simple — fondée sur une seule et même façon de formuler les questions; l'autre — mixte — ayant recours à diverses formulations des questions. Quelle(s) technique(s) d'enquête adopter ? Les deux techniques d'enquête sont fondées sur l'hypothèse que le sujet interrogé manifeste son état par ses réponses. Elles se distinguent en ce que dans la première — simple —, le sujet est conçu comme doué d'un seul état  $e$ ; révélé par la réponse  $r$ . Dans la deuxième technique — mixte —, on conçoit le sujet comme plus complexe, doué d'une gamme d'états  $e_1, e_2, \dots, e_n$ , que reflètent les réponses  $r_1, r_2, \dots, r_n$ .

La technique simple apparaît vite comme étant incomplète : si les réponses varient, on sera amené à se demander dans quelles proportions et en fonction de quels facteurs. Pour déterminer les facteurs, il convient de faire appel à une technique d'enquête mixte, et surtout à des questions à la fois plus fines et complémentaires.

Ainsi, en réponse à la troisième question — c) —, différents sèmes apparaissent dans les réponses des quinze informateurs, mais dans des proportions diverses : 9 pour « conte », 13 pour « chronologie des faits passés », 1 pour « science », 3 pour « anecdote », 4 pour « mensonges », 1 pour « ennuis » etc.<sup>34</sup> Il est surtout intéressant de noter qu'un même informateur donne différentes réponses (qui révèlent ses différents états) selon le type de questions utilisé — sans pour autant que ces réponses soient diamétralement opposées. Par exemple, un informateur n'ayant pas proposé le sème « science » sous c) pourra très bien lui reconnaître une pertinence si on le place en position de récepteur et qu'on lui propose de se prononcer sur l'acceptabilité dudit sème dans une question de type a) présentée ultérieurement.

## 18. COMPLEXITÉ VS DISTORSION

Le passage d'une technique d'enquête à l'autre — afin que ces techniques mettent en lumière des aspects nombreux et complexes de l'objet — aboutit à une stratification dont on peut dire avec Granger qu'elle « représente une tendance tout à fait positive et féconde de l'introduction et de la manipulation des structures dans les sciences de

<sup>34</sup> CRUCHAUD & VUILLE (1992 : 9-71), ici respectivement (1992 : iv, v, 21).

l'homme »<sup>35</sup>. Que les strates multiples de la structure permettent de décrire et de prévoir une gamme variée de comportements et de stratégies chez l'usager témoigne de cette fécondité.

On peut s'interroger sur les variations que présente l'objet observé dans des conditions différentes : sont-elles une propriété inhérente à l'objet ? Ou bien des distorsions causées par les techniques utilisées ? On ne peut nier l'effet que produit l'instrument de l'observation sur l'observable (cf. le cas de la sonde sur l'organisme). Mais quand on constate que certains phénomènes observés conservent une configuration quasi constante malgré la variation des conditions d'observation, on est fondé de considérer que les variations du comportement sont — pour une part non négligeable — reflet des propriétés de l'objet. D'où la question légitime : « quelles sont les spécificités de l'objet  $O_1$  qui le rendent perméable — à la différence de l'objet  $O_2$  — aux influences des instruments d'observation ? » La structure stratifiée procède du souci de répondre à ce genre d'interrogation.

## 19. CONTRADICTIONS LOCALES VS CONTRADICTIONS GÉNÉRALES

Notre propos n'est nullement de jeter le critère de cohérence à la poubelle de l'histoire de la linguistique, encore moins de soutenir que plus une construction théorique est contradictoire, meilleure elle est. Ce serait une provocation gratuite; un peu analogue à celle de chercheurs qui, dans les années 60 affirmaient que « les meilleures hypothèses sont celles qui sont les moins probables »<sup>36</sup>. De ce qui précède, nous croyons devoir simplement conclure que le critère de cohérence revêt une valeur toute relative; relativité qui présente un double aspect : la cohérence peut et doit être appréciée différemment selon les niveaux de l'élaboration théorique, et l'appréciation doit tenir compte des interrelations entre cohérence et d'autres critères d'adéquation.

Au niveau de la théorie linguistique — conçue comme un corps d'hypothèses fondatrices de la discipline —, il convient d'éviter les

<sup>35</sup> Cf. GRANGER (*op. cit.* : 270, X, 18), où il examine les enquêtes sociologiques.

<sup>36</sup> Cf. BACH (1965 : 120) « Linguistique structurale et philosophie des sciences », in *Diogène*, 51.

proposition contradictoires. A défaut, la théorie manquerait sa mission qui est d'esquisser les traits généraux de l'objet et de la méthode d'une science, traits qui permettent d'élaborer des modèles opératoires. Cependant, vérifier si tous les tenants et aboutissants de la théorie sont convergents et tendent vers une parfaite harmonie n'est pas nécessaire, ni non plus possible, étant donné que cette vérification implique une explicitation — ou *interprétation*, pour employer le terme de Nagel<sup>37</sup> — qui incombe aux modèles. En effet, le problème se pose autrement au niveau du modèle, dans la mesure où la visée ici est de décrire et de prévoir le statut d'un nombre limité de phénomènes linguistiques observés dans le comportement et/ou l'intuition des sujets parlants. Le modèle étant le lieu propre à la confrontation du concret à la structure, il importe que les circonstances de cette confrontation et les données observées soient examinées en détail.

L'appréciation doit tenir compte des interrelations entre cohérence et d'autres critères d'adéquation : les contradictions peuvent remonter à des causes multiples et disparates. Dans certains cas, la contradiction pourrait procéder du manque d'explicitation du modèle; il serait alors possible d'y remédier par une élaboration plus exhaustive.

## 20. DÉCALAGE INTUITION/COMPORTEMENT

Dans d'autres cas, la contradiction peut révéler des disparités et des tensions internes à la structure. Ainsi, quand on prend en compte à la fois l'intuition et le comportement<sup>38</sup>, l'observation peut montrer des décalages non négligeables. Si les catégories prévues par le modèle sont de nature formelle (plus précisément, fondées sur le principe du tiers exclu ou du caractère discret des unités), il faudra qu'on tranche si l'élément *e* possède — oui ou non — la propriété *p*. Dans ce cadre, il ne serait pas concevable que la description aboutisse à une conclusion non tranchée, puisque cela reviendrait à attribuer *p* et *non p* comme propriétés à l'élément *e*. Ce modèle — si l'on s'y cantonne — offre le choix entre deux solutions : ou bien on tranche arbitrairement (en attribuant ou en refusant la propriété *p* à l'élément *e*), ou bien on conclut

<sup>37</sup> Cf. NAGEL (1961 : 90 sq.).

<sup>38</sup> Sous peine de tomber dans un physicalisme outrancier ou un psychologisme fantaisiste.

à l'absence de structure quelle qu'elle soit. Des exemples illustreraient ces pratiques qui ne sont pas tellement rares.

- *Décisions ad hoc*. Pour l'élaboration de son *Dictionnaire de la prononciation du français dans son usage réel*, Martinet a procédé à la collecte des matériaux par l'observation de l'usage des sujets et en les interrogeant sur leur usage. Mais, aucune trace n'est conservée des disparités entre les données recueillies par les deux techniques. Des décisions arbitraires semblent avoir permis l'« équarrissage » des résultats protéiformes pour réduire la diversité à l'unité.
- *Constat de manque de structure*. Considérons le statut du *r* dans la prononciation de l'anglais à New York. Tant qu'on cherchait à savoir si — oui ou non — l'on prononçait le *r*, la tentative était vouée à l'échec, puisque la réponse était à la fois oui et non. C'est ainsi que Hubbell considère qu'il n'y a aucune régularité, aucune structure en l'occurrence, et que « c'est là une question de pur hasard »<sup>39</sup>.

Pareilles solutions sont fondées sur l'idée qu'il serait impossible pour des phénomènes conflictuels de coexister au sein d'un même système. Une autre solution serait de reconnaître les limites de ce modèle, et de le compléter par un autre, plus élaboré, plus explicite ou exhaustif. Ainsi dans le modèle proposé par Labov<sup>40</sup>, les propriétés sont attribuables à l'élément suivant une échelle variable. Ce qui était *contradiction* dans le modèle élémentaire devient ici *complexité* ou *variation*, et le descripteur est conduit à chercher les facteurs qui la conditionnent.

Les recherches empiriques de Labov montrent que si la réalisation du *r* à New York est variable, elle ne l'est pas au même degré à travers toutes les classes sociales : des différences notables séparent l'usage de la bourgeoisie de celui du prolétariat. Elles mettent en outre en évidence que pour la même fraction de la communauté, la réalisation du *r* dépend des circonstances de l'échange linguistique. Autrement dit, le modèle de Labov est fondé sur les principes que la structure est de caractère statistique et que les phénomènes observés ne sont pas neutres aux conditions de leur apparition ni aux techniques d'observation.

<sup>39</sup> HUBBELL (1950 : 48).

<sup>40</sup> Cf. *Sociolinguistique*. Noter que d'autres avaient introduit avant Labov des distinctions de degrés, mais sans en tirer toutes les conséquences

## 21. ADÉQUATION DE TECHNIQUES D'OBSERVATION.

Si l'utilisation de diverses techniques d'enquête fait apparaître des aspects distincts de l'objet observé, c'est parce qu'une technique n'est pas nécessairement adaptée à toutes les strates de la structure.

Dès lors, on doit choisir la technique adéquate en fonction de l'objet qu'on examine et de la (ou des) caractéristiques de l'objet qu'on se propose de mettre en évidence. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le « même » objet apparaisse sous des jours différents selon les techniques employées. Dès lors, de la disparité des résultats obtenus par deux techniques descriptives, on ne peut conclure que l'un est « vrai » et l'autre (ou les autres) « faux ».

## 22. « MÊME » OBJET ?

Dans de nombreuses controverses<sup>41</sup> opposant des courants de pensée linguistique durant les années 60-70, une stratégie argumentative consistait en ceci :

- a) prendre un modèle élémentaire (ayant fait l'objet d'une élaboration peu exhaustive)  $m_1$  et son applications à un cas  $c_1$ ;
- b) expliciter  $m_1$  pour obtenir un modèle  $m_2$  (plus développée, susceptible de livrer des descriptions plus fines);
- c) montrer que l'application de  $m_2$  au cas  $c_1$  aboutit à des résultats différents, plus adéquats ou plus proches de l'intuition et/ou du comportement su sujet parlant dans des conditions déterminées.

---

<sup>41</sup> Dont nous nous contentons de signaler deux exemples :

— la critique qu'adresse Ruwet au concept d'*autonomie syntaxique* proposé par Martinet (cf. RUWET (1967 : 101-104) et MARTINET, *Eléments* : chap. 4);  
 — le débat entre Lakoff et Chomsky sur la structure profonde (cf. LAKOFF (1970) et LAKOFF (1969 : 4-29), ainsi que CHOMSKY (1975).

d) en arguer que  $m_1$  est inadéquat (ou faux) et que le modèle adéquat (ou vrai) est  $m_2$ .

La conclusion d) ne découle pas d'observations telles que c), à moins qu'on prenne le fait brut pour objet de l'étude scientifique. Mais si l'on admet que de par sa définition « l'objet-structure est rapporté à ses conditions de validité<sup>42</sup> », alors il n'est pas du tout acquis que ce dont traite  $m_1$  est un objet identique à celui de  $m_2$ .

Ainsi, le sujet peut manifester des réactions intuitives différentes sur la signification d'une proposition comme *je me suis coupé les cheveux* suivant la façon dont il est interrogé. Considérons deux questions :

Q<sub>1</sub>)

Que signifie *je me suis coupé les cheveux*. ? Est-ce que je suis allé chez le coiffeur ou j'ai pris moi-même les ciseaux ?

Q<sub>2</sub>)

Que signifie *je me suis coupé les cheveux* dans la phrase *je me suis coupé les cheveux, mais toi, tu te les es fait couper* ? Est-ce que je suis allé chez le coiffeur ou j'ai pris moi-même les ciseaux ?

Si la question est posée sous forme de Q<sub>1</sub>, vraisemblablement le sujet attribue à la proposition une signification indifférenciée (sous l'angle de l'opposition factitif/non-factitif). En revanche, la question Q<sub>2</sub> exclut toute interprétation non-factitive. La structure stratifiée permet de rendre compte du fait que le « même » objet révèle des facettes multiples selon les conditions (qu'il convient de déterminer précisément). Nous n'entreprendrons pas ici une discussion détaillée de ce genre de polémique. Qu'il suffise de noter que c'est la quête — dogmatique, peu nuancée — de cohérence qui conduit à choisir parmi les structures possibles, l'une à exclusion de l'autre (ou des autres).

---

<sup>42</sup> GRANGER (1960 : 181) *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris : Aubier.

### 23. OÙ FINIT LA STRUCTURE ?

Revenons à l'« équarrissage » des résultats protéiformes; c'est encore dans la quête de cohérence qu'on doit — nous semble-t-il — en chercher la raison. La critique que nous avons adressée au *Dictionnaire de Prononciation* de Martinet vise à montrer que la procédure adoptée ne met pas en évidence les différences qui existent entre les contours structuraux qu'on obtient quand on examine la phonologie au travers de l'usage ou au travers du jugement intuitif. Or, cet ouvrage expose toute une gamme de variétés qui différencient la phonologie d'un individu de celle d'un autre. Il y a — semble-t-il —, sous-jacent à cette démarche, le postulat que la structure phonologique s'arrêterait au niveau de l'individu et que ses variations seraient dues aux différences sociales. Cela revient à admettre que les faits phonologiques seraient sans variations — donc susceptibles d'une description libre de contradiction — tant qu'on les observe au niveau d'un seul et même sujet parlant. D'où la justification de l'« équarrissage ».

### 24. NORME LINGUISTIQUE...

Ici, une autre attitude aurait été possible et — pensons-nous — préférable : prendre acte des décalages entre usage et intuition, et en examiner les régularités. C'est ce qu'a fait Labov, et qui l'a conduit à mettre en évidence des aspects intéressants de la structure linguistique. On peut esquisser à grands traits — et au risque de les trahir —, les positions de Labov de la façon suivante : la structure linguistique comporte de multiples strates (ou styles, pour employer la terminologie de Labov) dont chacune se réalise dans des circonstances données, et occupe une place déterminée sur l'échelle de prestige social. Dans les conditions d'enquête (c'est-à-dire là où le sujet se sait observé, se croit jugé), se manifeste la strate la plus prestigieuse, la plus « formelle »; c'est là où l'utilisateur produit — tant dans son comportement que dans son jugement intuitif — les réactions les plus normatives, les plus proches du niveau de prestige.

Il s'ensuit que le recours à l'intuition de l'utilisateur est utile, voire indispensable, mais il ne nous mène pas à dégager la structure dans sa globalité. Dès lors, la non conformité entre usage et intuition est chose normale. Et il serait bien dommage de les effacer ou négliger de crainte

d'inconsistance. Le maintien d'une telle contradiction permet d'obtenir des indications précieuses sur le prestige social des faits de langue.

## 25. ...ET PRESTIGE SOCIAL

Pour rendre compte du processus par lequel le sujet parlant parvient à adapter son usage aux circonstances, force est de reconnaître qu'il a conscience de sa position sociale et du prestige variable des usages linguistiques. Ainsi, la norme linguistique se révèle comme douée d'un caractère psychique, et la production de la variante de prestige comme un effort consenti de la part du sujet parlant. Les recherches empiriques montrent que cet effort est différemment consenti et l'écart différemment marqué selon l'origine sociale. Dans les classes stables (bourgeoisie et prolétariat), l'écart est peut-être marqué entre le niveau — Labov parle ici de *style* — spontané et le niveau soigné. C'est la petite bourgeoisie, douée d'une grande mobilité sociale, qui fait montre du maximum d'écart; et cela s'explique par son effort soutenu pour gravir l'échelle de la hiérarchie sociale, et pour s'approprier les attributs de son futur port d'attache. L'enseignement que nous croyons devoir en tirer est ceci : la recherche linguistique a tout à gagner à ne pas écarter les résultats contradictoires, et à s'efforcer à en déceler les causes.

## 26. POUR CONCLURE

Nous nous bornons à insister sur deux points :

- 1) la chasse aux contradictions est indispensable et bénéfique, à condition de se garder de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Les modèles étant des constructions à visée ponctuelle, les contradictions qu'ils renferment sont aussi de portée limitée. Elles ne peuvent être considérées comme arguments pour réfuter une théorie.
- 2) les contradictions des modèles ne procédant pas d'une cause unique, la quête de cohérence ne doit pas être poursuivie aux dépens de l'adéquation empirique. Une description renfermant quelque

contradiction peut être plus utile, car suggestive de problèmes que le chercheur n'a pu résoudre, et n'a pas voulu escamoter.

© Mortéza Mahmoudian

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACH, E. (1965) « Linguistique structurale et philosophie des sciences ». In *Diogène*, 51.
- BLOOMFIELD, L. (1973) « Un ensemble de postulats pour la science du langage » In JACOB, A. *Genèse de la pensée linguistique*. Paris : Colin, p. 184-196.
- CHOMSKY, N. (1975) *Questions de sémantique*. Paris : Seuil.
- (1971) *Aspect de la théorie syntaxique*, Paris : Seuil.
- (1964) « Degrees of grammaticalness ». In KATZ, J.-J., FODOR, J. A. *The Structure of Language. Readings in the Philosophy of Language*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall, p. 384-389
- CRUCHAUD, Y. (1993) « Signifié et contexte: essai d'étude empirique ». In *Bulletin de l'Institut de linguistique et des sciences du langage de l'Université de Lausanne, BIL*, 13, p.17-121.
- CRUCHAUD, Y., VUILLE, P. (1992) « Variabilité, hiérarchie et approximation dans les mécanismes de la signification ». In *Bulletin de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne, Bulllll*, 12, p. 9-71.
- CULIOLI, A. (1968) « La formalisation en linguistique ». In *Cahiers pour l'analyse*, 9, p. 106-117.
- GELLUCK, P. (1992) *Un peu de tout*. Tournai : Casterman.
- GRANGER, G.-G. (1960) *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris : Aubier.
- (1968) *Essai d'une philosophie du style*. Paris : Colin.
- (1979) *Langages et épistémologie*. Paris : Klincksieck.
- GRIZE, J.-B., PIÉRAUT-LE BONNIEC, G. (1983) *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Paris : P.U.F., p. 20-21.
- HARRIS, Z. S. (1951) *Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- HJELMSLEV, L. (1968) *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- HOENIGSWALD, H. M. (1957) « Sound change and linguistic structure ». In JOOS, M. (éd.) *Readings in Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press, p. 139-141.
- HUBBELL, A. F. (1950) *The Pronunciation of English in New York City*. New York : Columbia University Press.
- JAKOBSON, R. (1931, 1964) « Principes de phonologie historique ». In TROUBETZKOY, N. S. *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck, p. 315-336.

- LABOV, W. (1973) « The Boundaries of Words and their Meanings ». In BAILEY, Ch. J., SHUY, R. W. (éds.) *New Ways of Analyzing Variation in English*. Washington : Georgetown University Press, p. 341-373.
- (1976) *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- LAKOFF, G. (1970) *Irregularity in Syntax*. New York : Holt, Rinehart & Winston.
- (1969) « Instrumental Adverbs and the Concept of Deep Structure ». In *Foundations of Language*, 4/1, p. 4-29.
- MAHMOUDIAN, M. (1982) « Elaboration formelle et objectivité ». In *Bulletin de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne, Bulllll*, 5, p. 33-61.
- (1990) « Linguistique et sociolinguistique ». In *La linguistique*, 26/2, p. 47-76.
- MARTINET, A. (1970) *Eléments de linguistique générale*. Paris : Colin.
- (1965) *La linguistique synchronique*. Paris : PUF. Repris In (1970) *Langages*, 20.
- (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier-Crédif.
- (1985) *Syntaxe générale*. Paris : Colin.
- MULDER, J., HERVEY, S. (1988) *The Strategy of Linguistics*. Edinburgh : Scottish Academic Press.
- NAGEL, E. (1961) *The Structure of Science*. New York : Harcourt, Brace & World.
- RUWET, N. (1967) *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.
- (1966) « Introduction ». In *Langages*, 4
- (1991) *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.
- DE SAUSSURE, F. (1965) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Quelques remarques sur la notion d'interprétation  
ou  
Du dialogue quotidien comme modèle  
d'interprétation.

**Frédéric FRANÇOIS**  
*Université René Descartes*

L'EXPOSÉ COMPORTERA TROIS PARTIES. Tout d'abord, un essai de clarification des significations du mot interprétation. Puis quelques exemples de dialogues comme lieux où apparaît l'interprétation comme « compréhension responsive » selon le terme de Bakhtine. Enfin quelques remarques sur les implications des significations interprétatives telles qu'elles se dessinent ici.

### INTERPRÉTATION ET DIALOGISME

Le point de départ pourrait être qu'il y a des modèles monologiques du savoir qui se caractérisent par le fait qu'asymptotiquement les différents « savants » sont interchangeable, ont le même point de vue sur l'objet, bref qu'il ne s'agit pas d'opinions. Même s'il y a aussi le plaisir non nul d'avoir été le découvreur de la vérité générale, de donner son nom à un isthme, un os, une scissure corticale ou un théorème.

En caricaturant un peu, dans cette perspective, « la science » se caractériserait par :

- sa « vérité » au moins approximative, vérité conçue, quel que soit le sens exact de l'expression, comme « adéquation au réel »;
- sa généralité : une théorie mathématique ou en physique atomique a intérêt à être aussi générale que possible;
- l'accord au moins à un moment donné des sujets compétents;

- l'aspect relativement secondaire de la façon de la dire. Certes selon le « niveau » de celui qui reçoit il faut plus ou moins vulgariser, mais cela ne concerne pas ce qu'il peut y avoir de vrai, indépendamment de la façon de le dire;
- une relation à l'application possible, à l'action sur le réel, même si elle n'est évidemment pas la même dans tel ou tel secteur des mathématiques, de la physique ou de l'astronomie. Quelquefois, cette relation n'apparaît pas au premier abord, mais « on ne sait jamais ».

On accordera que cette image est un peu mortifère. Selon les termes de Kuhn, elle porte sur le paradigme de la science faite, les moments calmes de la science par opposition aux moments conflictuels de la restructuration, de la création d'un nouveau paradigme. De même qu'elle oublie l'imagination analogique, le style cognitif de tel ou tel savant. Reste que, par exemple, un modèle des « sciences cognitives » comme traitant de la « gestion » de l'information aussi bien par le cerveau que par l'ordinateur va bien de ce côté là. De même que de façon triviale la pratique des Q.C.M.

A cet aspect monologique de la science, on pourrait opposer, en s'inspirant, comme on l'a annoncé, avant tout de Bakhtine, une conception dialogique de l'interprétation, en opposant à peu près terme à terme à ce qui précède :

- une interprétation-compréhension conçue sur le modèle du dialogue où une certaine différence dans les points de vue est constitutive de la compréhension même. Pour prendre un exemple linguistique, en tant que francophones nous sommes censés être plus ou moins interchangeables. De ce point de vue avoir des particularités phonologiques ou grammaticales est en soi secondaire ou inessentiel. On peut viser un idéal où tous les enfants d'une classe auraient le même système. Peut-on inversement viser un idéal où face à une situation donnée, tout le monde raconterait « la même histoire de la même façon » ? Ou encore, doit-on supposer que comprendre pourquoi quelqu'un a agi de telle façon signifierait « avoir un savoir en survol » tel que les autres devraient comprendre exactement de la même façon ?

- Dans cette perspective, il n'est pas opportun de parler en termes de vérité-adéquation. Certes, il y a des interprétations banales, conformes à la norme. Mais lorsqu'un point de vue nous intéresse, c'est bien plutôt lorsqu'il est inattendu. Non que l'originalité soit une valeur en soi. Mais le « point de vue original » nous importera justement dans la mesure où il nous frappe, parce qu'il nous force à considérer les choses autrement que selon nos habitudes individuelles ou collectives. Ce rôle du « choc » fait évidemment que la « même » interprétation n'aura pas les mêmes effets sur chacun.
  
- Il faut aussi noter que l'objet à interpréter peut être d'une généralité variable : ce peut être telle croyance, une croyance typique ou le phénomène croire en général. Cependant, alors que, le plus souvent, (on l'a dit plus haut) le « savoir monologique » se donne l'objet le plus général possible, la loi qui s'applique dans le plus grand nombre de cas, alors que le savoir interprétatif porte plutôt sur un objet plus spécifique. Je me demande par parenthèse si la morale de l'interdit ne tend pas à être une morale du générique interchangeable, car il y a effectivement des règles de survie d'un groupe social. En revanche, nos choix positifs, qu'ils concernent la « bonne vie » ou le plaisir esthétique ne peuvent obéir à une règle universelle. Puisqu'évidemment il n'est pas question que chacun d'entre nous soit exactement interchangeable en ce domaine avec l'autre, ce qui ne signifie pas non plus qu'on ne puisse rendre raison de choix différents de ceux des autres ni que l'autre ne puisse comprendre des choix qui ne sont pas les siens. On verra que c'est sur cette « raison interprétative » qu'on voudrait insister dans cet exposé.
  
- On peut opposer ici à la vision cartésienne-galiléenne-copernicienne du savoir comme s'opposant aux apparences, la vision pauvre ou phénoménologique comme on voudra dire d'un essai pour élucider ce qui est là, pour l'éclairer autrement. Y a-t-il un savoir copernicien de ce que c'est que le plaisir de voir un tableau ou de ce qui se passe quand on comprend le sens d'un mot ? Certes, et pour le tableau et pour le mot, il y a bien à l'horizon quelque chose de commun aux différents interprètes, au moins dans la mesure où ils appartiennent à une « communauté interprétative ». Mais en même temps, il y a ce qu'on pourrait appeler un « ouvert », ainsi celui des exemples qui illustrent le sens du mot ou encore celui des différents tableaux ou des différents « réels » que chacun peut mettre en relation avec le

tableau objet d'interprétation. On peut, en se référant à Merleau-Ponty, renvoyer ici à la perception de l'objet le plus banal. Il n'y a pas une perception vraie de l'assiette, mais des perceptions plus ou moins banales ou inattendues, portant sur des détails ou sur un ensemble, conformes ou non à la distance pratique de celui qui mange dans l'assiette. Il y a aussi des renvois à une infinité d'autres perceptions qui « sont à l'horizon » par exemple comme corrélats de mouvements possibles, sans qu'on puisse préciser exactement la modalité selon laquelle cet horizon nous est présent. En tout cas, il n'y a pas une perception vraie de l'assiette opposée aux « apparences d'assiette ».

- Un point de vue s'oppose à d'autres points de vue, il reprend-modifie le discours d'autrui et, en cela, sa façon de se manifester n'est pas indifférente, puisque justement ce qui va faire sens, ce n'est pas l'énoncé en tant que tel, mais son mouvement par rapport à ce qui précède, dans le cas d'un enchaînement *in situ* à un interlocuteur réel comme dans le cas du rapport à une tradition culturelle et à des lecteurs absents.
- Enfin, même si l'interprétation peut avoir un but pratique, thérapeutique par exemple, il me semble que pour l'essentiel, l'interprétation est à elle-même sa propre fin, façon de vivre et non façon d'agir.

Mais le discours qu'on vient de tenir présente un gros défaut. Il utilise le mot interprétation comme si c'était un « représentant de concept » univoque. Or, en fait, si on peut opposer globalement savoir légal monologique et interprétation dialogique, cela n'implique pas que les traits de ressemblance entre tout ce qu'on peut appeler interprétation soit « le plus important », qu'il y ait un discours monologique sur le dialogue interprétatif. Une solution sera alors de pluraliser le terme en cause.

## COMBIEN D'ESPÈCES D'INTERPRÉTATIONS ?

Si on admet en effet qu'« interprétation » est lui-même un terme dialogique, cela veut dire qu'il est inévitable que les différentes personnes qui en parlent en disent des choses différentes, que l'objet en

question ne reste pas indifférent à ce qu'on en dit et qu'il y a une relative liberté, aussi motivée que possible, qui permet de reformuler à sa façon le sens du terme, qui, en tant que bien culturel commun, n'est qu'un indicateur de domaine. Il n'y aura pas donc de vrai conflit, me semble-t-il, si l'un dit que telle façon de faire a le droit de s'appeler interprétation et que l'autre préfère l'appeler autrement. Il y a seulement le fait qu'il est préférable d'introduire une clarification au moins provisoire.

Si l'on essaye de classer les critères variés qui permettent de caractériser ou non un discours comme « interprétation » (on n'aborde pas ici l'ensemble des problèmes que pose l'interprétation non dite, celle qui est sous-jacente à notre relation vécue à l'autre) on peut proposer, sans garantie d'exhaustivité, une liste comme celle-ci :

1. Certaines interprétations peuvent être telles que l'interprète est lui-même un sujet qui « tend vers le générique », d'autres non (ce qui remet en cause notre dichotomie de départ). Ainsi dans le calcul du sens des termes homonymes, on peut penser que la plupart du temps les sujets compétents doivent arriver au même résultat. Il est cependant possible de parler ici d'« interprétation » parce qu'il ne s'agit pas d'un savoir légal-homogène, mais que des facteurs très différents : articulation grammairale-lexique, cadre énonciatif, connaissance des locuteurs... permettent cette « interprétation ». A l'opposé il y a tout ce qui fait que l'interprétation est forcément « subjective ». Ainsi que le sens d'une histoire individuelle ou d'une institution ne peut pas ne pas changer en fonction de ce qui a eu lieu après. C'est pourquoi les sujets d'époques différentes sont forcément différents les uns des autres dans leur mode d'interprétation. On a pris l'exemple, parce qu'il est frappant, du temps : on ne peut pas interpréter la vie d'un vivant comme celle d'un mort, la révolution russe de 1917 en 1945 comme en 1992. Mais ceci pourrait s'étendre à bien d'autres facteurs de variation. Même si le « point de vue interprétatif » n'est pas conditionné de façon simple par la situation objective, des données comme l'appartenance ou pas au même groupe que celui dont on interprète les actes ou les discours ne peuvent pas ne pas avoir d'influence sur cette interprétation. Encore plus généralement, on pourrait raisonner par l'absurde et proposer qu'un sujet parfaitement interchangeable avec l'autre ou qui pourrait, quel que soit le sens de cette expression, s'identifier parfaitement à l'autre n'aurait nul besoin d'interprétation pour constater que nous ne rencontrons jamais une telle situation.

Mais cette « subjectivité » obligée ne s'oppose nullement à l'évaluation des interprétations en fonction de leur « objectivité » (capacité à sortir, même partiellement, de soi, diversité des aspects pris en compte, etc.)

2. Il me semble qu'on peut d'un autre point de vue, constituer un « axe typologique » qui opposerait deux grandes formes d'interprétation : une qu'on peut appeler ouvrante et l'autre fermante. Ainsi pour donner un exemple rapide : un récit de rêve est un « fermé » plus ou moins opaque : son sens s'ouvrira par la multiplicité des associations, de ce à quoi ça fait penser, qui sera, du même coup, du côté de l'ouvert. Ce qu'on peut voir, par exemple, dans l'auto analyse des rêves de Freud et les perpétuels retours qu'il fait sur « la même histoire ». A l'opposé, on parlera d'interprétation fermante quand on passe de l'ouvert d'un tel réseau associatif ou de la diversité des conduites d'un homme à leur unification sous un concept censé rendre raison de ce divers.
3. On pourrait parler d'interprétation homogène lorsque l'interprétant et l'interprété relèvent du même ordre d'existence, en particulier de la même sémiotique, d'interprétation hétérogène dans le cas contraire. L'extension-réduction d'un texte, la paraphrase de ce texte seraient du premier type comme la copie d'un tableau ou la répétition d'une chanson. Le discours sur la musique ou sur la peinture du second. Ce qui complique cette dichotomie, c'est qu'on peut considérer le langage comme multi-sémiotique : de quel côté ranger le commentaire profane d'un texte sacré ?
4. Même si l'opposition métonymique-métaphorique est elle-même très métaphorique, la polysémie de ces notions étant considérable, peut-être peut-on envisager un pôle de l'interprétation qui consisterait à replacer l'objet problématique dans son cadre qui serait du côté métonymique. Par exemple lorsque nous sommes confrontés à un discours ou une coutume pour nous étrange. On notera que dans ce cas, il n'y a pas d'opposition entre interpréter et expliquer. Dans les deux cas, il s'agit de recadrer une conduite ou un discours, qui, hors contexte, serait inintelligible. De nouveau, ici, il y a plutôt un continuum : on serait plus du côté de l'interprétation si la reconstitution rend l'acte intelligible, plus du côté de l'explication lorsque le cadre reconstitué non seulement rend compte de l'acte, mais montre que tout autre acte aurait été impossible (savoir si

- l'historien, par exemple, est quelquefois dans cette dernière situation est une autre question). On peut appeler métaphorique au contraire l'interprétation qui consiste à rapprocher l'un de l'autre, des personnes, des musiques, une musique et un tableau, bref à donner à voir des ressemblances-différences, ainsi lorsque les phénomènes psychotiques « des autres » sont rapprochés de nos rêves ou les mythes « bizarres » des autres de nos « mythes habituels ».
5. Un autre critère serait alors l'opposition doxique-paradoxal, qu'on a déjà évoquée plus haut. Il y a des façons d'interpréter normées dans un groupe donné, d'autres non. Pour prendre un exemple trivial : donner une définition de type de celles du dictionnaire est, en France, une conduite normée, plus que celle qui consiste à dessiner l'objet qu'on désire et dont l'autre ne comprend pas la nature. Autre exemple : il me semble que la sociologie de la science, en tant que savoir interprétatif, s'interroge ou pourrait s'interroger sur les plaisirs opposés que nous procurent les interprétations qui nous permettent de retrouver du même et celles qui, au contraire, vont vers l'étrange ou l'inattendu.
  6. En dehors du fait qu'elle peut ou non être comprise par celui à qui on la transmet, l'interprétation produit des effets. Ce peut être le plaisir ou l'émerveillement de voir les choses autrement. Ou, au contraire, l'interprétation peut produire le sentiment d'une violence insupportable. Ou encore elle peut conduire celui qui reçoit l'interprétation à réutiliser une interprétation du même type dans d'autres cas. En tout cas, ceci nous amène à dissocier l'interprétation de la seule relation métaphorique au voir ou au point de vue. Interpréter, c'est aussi modifier l'autre ou soi-même comme autre, même si ce n'est pas une action programmée comme celle de l'artisan ou de l'industrie.
  7. Et puis, on devra aussi distinguer entre l'interprétation qui « se fait sans se dire », celle par exemple par laquelle on interprète une demande comme sérieuse ou pour de rire. Et celle au contraire qui se donne explicitement comme telle, par exemple quand on reformule le discours de l'autre. Et enfin l'interprétation « savante » du spécialiste. Notons que, bien sûr, toute interprétation pourra être à son tour interprétée, la culture consistant en grande partie dans cette reprise-modification des interprétations précédentes. Toujours est-il que, comme on l'a annoncé pour commencer, cet article voudrait

insister sur les homologues entre les interprétations que l'on rencontre dans la pratique quotidienne et celles, supposées plus élaborées, de la « science ».

8. L'interprétation peut porter non seulement sur ce qu'il y a dans un texte, une œuvre ou une conduite mais aussi sur ce qui n'y est pas. Ou plutôt on dira que, quand nous sommes en situation d'interprétation, nous ne pouvons pas ne pas percevoir les absences aussi bien que les pleins. Ce qui enrichit certes le champ de l'interprétation, mais contribue aussi à rendre l'interprétation interprétable.
9. On pourrait aussi opposer l'interprétation « ordinaire », qui porte avant tout sur ce qui inquiète ou étonne et l'attitude interprétative, faut-il l'appeler philosophique ?, qui interprète ce qui d'ordinaire va de soi.
10. Si on rapproche interprétation et dialogue, n'est-il pas alors souhaitable de distinguer dialogue-interprétation en relation avec un autre réel *in praesentia*, dialogue-interprétation avec un autre *in absentia*, comme dans la lecture et dialogue avec soi-même où le même individu mimétise le dialogue, est à la fois le commentateur et le commenté ?

On le voit, cette classification est hétérogène et sans garantie d'exhaustivité. A partir de là, on voudrait présenter quelques exemples d'interprétations qui ont l'avantage de ne plus fonctionner critère par critère.

## QUELQUES FIGURES DE CE QU'ON PEUT OU NON APPELER INTERPRÉTATION

### 1. LE CALCUL DU SENS. LES RELATIONS GRAMMATICALES/ LEXICALES

Nombreux sont les auteurs<sup>1</sup> qui ont noté que le malentendu à partir de la polysémie des mots était en fait rare, parce que pratiquement toujours le contexte verbal, la situation sociale ou d'autres facteurs fournissent le cadre interprétatif qui fait que les différents sens du dictionnaire ne sont pas également probables. A partir du terme *avocat* renvoyant soit à un fruit/légume soit à une profession, on peut produire l'énoncé *j'ai acheté dix avocats pourris*. Sera interprétant soit le fait habituel, le « script » selon lequel acheter dix avocats humains, c'est beaucoup, soit le savoir externe qui va dans l'autre sens : je suis moi-même un banquier pourri, soit le savoir selon lequel je suis un grammairien qui cherche à donner des exemples d'ambiguïté ou un amateur de plaisanteries salaces et de mauvais goût, du type *j'ai sucé un vieil avocat pourri* (mais pas dix ?).

De même on peut parler d'un calcul du sens réciproque des lexicaux et des grammaticaux. Ainsi si on entend *le canard s'est échappé* et *le canard se mange saignant*, dans le premier cas le sens du verbe nous fait aller vers un article défini visant un canard réel particulier alors que le second nous rend probable un article défini générique. C'est bien le grammatical qui interprète le lexical en l'actualisant; c'est le lexical qui nous dit comment le grammatical doit fonctionner.

On accordera qu'ici nos sources de savoir peuvent nous différencier, reste qu'en droit, nous devrions pouvoir arriver à un même résultat ou à une même incertitude. Je propose que dans un cas comme celui-ci, on parle de calcul du sens plutôt que d'interprétation, en réservant, en un sens arbitrairement, ce terme aux cas où plusieurs interprétations sont possibles.

### 2. RECONSTRUIRE L'INTENTION DE L'ÉMETTEUR ?

Cette expression peut sembler discutable. Et il est bien vrai qu'il y a de la naïveté à identifier le sens d'un message et l'intention de celui qui veut dire quelque chose. Cependant, dans certains cas, c'est bien ce qui

---

<sup>1</sup> Par exemple D. et F. FRANÇOIS (1967) « L'ambiguïté linguistique », in *Word*.

se passe. La communication enfant-adulte ou encore plus infans/parlant en donne de nombreux exemples. Ainsi dans le livre<sup>2</sup> d'Astrid Van der Stratén

Fanny (6 semaines) est dans les bras de sa mère, elle vient de prendre le sein et s'est arrêtée de téter depuis un petit moment. Fanny commence à grogner et à se tortiller. Sa mère lui dit « t'as encore faim ? », et lui propose à nouveau le sein. Fanny ne tète pas et continue à grogner et à se tortiller. Sa mère lui dit « ça n'va pas hein ! Tu veux faire un renvoi peut-être ? » et elle la redresse. Fanny n'en fait pas et continue à grogner. Sa mère avec une voix toujours aussi douce, lui dit : « T'es sale peut-être ? ». Pour toute réponse Fanny continue à pleurnicher. Sa mère lui dit : « Bon, ben, j'vais t'changer... on va voir ». La mère la change, mais Fanny continue toujours à grogner. La mère la reprend dans ses bras. Fanny continue à pleurnicher. Finalement, la mère suggère : « T'es peut-être fatiguée ?... Je vais aller te coucher ». La mère va coucher Fanny qui rapidement, cesse de grogner et s'endort.

(1981 : 183-184).

On voit bien à quel sens empiriquement justifié peut renvoyer ici le terme d'intention. Et on propose qu'un « sujet moyen » parent ou substitut de parent serait arrivé à peu près au même sens, ce qui nous écarte de l'interprétation « au sens fort ».

### 3. L'ÉNIGME

L'énigme serait une troisième sorte de codage univoque : le sens caché serait un sens comme le sens clair mais à découvrir, comme dans le cas de la définition de mots croisés. Ou dans l'exemple que nous donne Mannoni<sup>3</sup> :

Je suppose donc que je commence un sonnet par ces deux vers :

Je marche sur la peau de la morte la vache

Une mouche me met du soleil au talon

On voudra bien admettre que les douze autres vers du même tonneau pourraient être fabriqués aussi, avec assez de patience et de travail... Ces deux-ci ont une « source » respectable. Léonard de Vinci. Mais ils sont partis d'un sens extrêmement plat et banal. Ils veulent dire-interprétation qu'on ne peut pas

2 VAN DER STRATEN (1991) Premiers gestes, premiers mots. Formes précoces de la communication, Centurion.

3 O. MANNONI (1969 : 202-217) "« Le besoin d'interpréter », in *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène*, Seuil.

discuter, ils ont été faits exprès-que j'ai des semelles de cuir et que mes souliers brillent : c'est l'abeille qui a fourni la cire.

Après avoir donné « la source » : la prophétie : « les hommes marcheront sur la peau de grands animaux », Mannoni ajoute que bien des métaphores de poètes fonctionnent de la même façon. Ainsi quand pour évoquer la viande, Baudelaire écrit : « Et qui ne s'est nourri des choses du tombeau ? ».

On pourrait sans doute proposer que chaque fois qu'un poème ne « marche pas » pour tel lecteur, c'est que celui-ci perçoit dans la « figure » une façon de dire compliquée qui pourrait avantageusement être remplacée par une façon de dire plus simple. On pourrait par parenthèse se demander si dans beaucoup de présentations du « sens inconscient » par des psychanalystes, même les plus grands, on n'est pas de ce côté : un sens caché, mais du même type que ce qu'on dit en clair.

4.

On pourrait généraliser ce qu'on a dit au cas de toutes les interprétations où on sait ce qu'on va trouver. Todorov<sup>4</sup> en donne de très bons exemples dans l'interprétation des pères de l'Eglise et en particulier de St Augustin. Le principe est, en effet, comme le dit Todorov, citant St. Augustin, (1978 : 92) « massif et général » :

Montrons d'abord le moyen de découvrir si l'expression est propre ou figurée. Le voici en un mot. Tout ce qui, dans la parole divine, ne peut se rapporter, pris au sens propre, ni à l'honnêteté des mœurs ni à la vérité de la foi est dit, sachez-le bien au sens figuré.

Et Todorov cite l'exemple que St Augustin donne un peu plus loin :

Ainsi un homme de sens rassis ne croira d'aucune manière que les pieds du Seigneur ont été arrosés d'un parfum précieux par une femme à la façon dont on arrose d'habitude les pieds des hommes voluptueux et corrompus au cours de ces banquets spéciaux que nous avons en horreur. Car la bonne odeur, c'est la bonne renommée que chacun obtient par les oeuvres d'une vie sainte en marchant sur les traces du Christ et en répandant, pour ainsi dire, sur ses pieds les plus précieux des parfums...

---

<sup>4</sup> T. TODOROV, (1978) « une interprétation finaliste : l'exégèse paristique », in *Symbolisme et interprétation*.

On peut, si l'on veut, parler ici d'

interprétation obligée : on sait ce qu'on doit trouver ou, en tout cas, quel type de signification on doit trouver ici. Quelque chose de digne de ce qu'on pense être divin ou religieux. Ailleurs bien sûr ce pourra être du sexuel ou de la lutte des classes.

J'accorde volontiers que si on considère l'interprétation obligée comme non-interprétation, il va y avoir beaucoup d'exclus... Je ne cherche pas à nier l'existence de procédures récurrentes d'interprétation, le recadrage, la constitution de « types idéaux », l'explicitation, la comparaison d'une réalité étrange à quelque chose de familier autour de nous. Mais ce que je mets seulement en cause, c'est le « truc », la clef qui ouvre toutes les portes. Il me semble qu'on peut admettre l'idée qu'on n'est vraiment en situation d'interprétation que si on ne sait pas ce qu'on va trouver.

5.

Un problème beaucoup plus compliqué (on ne voit pas comment on pourrait lui apporter une « solution » définitive) serait alors celui du lien entre « interprétation » et « caché ». Y-a-t-il quelque chose à interpréter si tout est manifeste ? Si on ne sait pas ce qu'on va trouver, n'y-a-t-il pas un lien entre interprétation et caché ? C'est ce que je voudrais mettre en cause, en revenant sur le sens du terme de caché. On peut partir ici de la citation suivante de Ricœur<sup>5</sup> :

J'appelle symbole toute structure de signification où un sens direct, primaire, littéral désigne par surcroît un autre sens indirect, secondaire, figuré, qui ne peut être appréhendé qu'à travers le premier. Cette circonscription des expressions à double sens constitue proprement le champ herméneutique.

En retour, le concept d'interprétation reçoit lui aussi une acception déterminée je propose de lui donner même extension qu'au symbole; l'interprétation, dirons-nous, est le travail de pensée qui consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale; je garde ainsi la référence initiale à l'exégèse, c'est-à-dire à l'interprétation des sens cachés.

---

<sup>5</sup> P. RICŒUR (1969 : 16) *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Paris : Seuil.

Il faut tout d'abord rappeler que Ricœur a lui-même corrigé ce lien trop strict du symbolisme et de l'interprétation, lorsqu'il rapproche la métaphore de la fonction de configuration du vécu dans le récit. La métaphore comme le récit font apparaître du sens, bien au delà du domaine du symbole<sup>6</sup>. Mais le problème subsiste. Il ne me semble pas nécessaire qu'il y ait de l'opaque que l'on clarifie pour qu'il y ait interprétation. L'interprétation peut être une monstration qui met en évidence son objet qui n'était pas caché, mais seulement « déjà là mais non pris en compte ». Un peu comme un tableau nous montre la mer ou la femme comme nous ne les voyons pas spontanément, mais que ce n'était pas un caché et que nous ne pouvons d'ailleurs pas expliquer exactement pourquoi le tableau a changé notre vision. D'autant que même quelque chose de relativement manifeste peut être « interprété » à cause de l'impossibilité qu'il y a à ce que deux personnes regardent la même chose de la même façon ou parce qu'il ne peut pas ne pas y avoir plusieurs grilles de lecture d'un même texte. On ne discute pas ici la volonté de Ricœur de « rester fidèle à la tradition exégétique » mais on doit noter la différence qui me semble importante entre les deux formulations qu'il met en parallèle : « déchiffrer le sens caché » et « déployer les niveaux de signification impliqués ». Il me semble que, sans pouvoir exclure le premier sens, on peut développer une notion de l'interprétation qui ne prenne en compte que le second. Il n'y a pas forcément un aspect du réel qui se cache ou qu'on cache. Il y a sûrement une impossibilité de tout dire ou de tout voir en même temps, le fait que toute façon de montrer empêche de voir autrement (est idéologique si l'on veut). Autrement dit que toute interprétation renvoie à la série ouverte des voir ou des dire autrement. Certes, je conçois que mon point de vue est lui-même un point de vue particulier, conformément à ce que je pourrais appeler en reprenant la terminologie de Weber l'idéologie obligée du « désenchantement du monde » ou de l'impossibilité d'un « point de vue de Dieu », d'une « pensée en survol ». Certes, on ne peut pas réfuter celui qui dit que sa vérité à lui est absolue. mais il me semble que la plupart d'entre nous sommes en situation plus modeste de construire du sens dialogique, de « raccrocher des morceaux épars », d'éclairer du sens déjà là et de mettre en confrontation la formulation que nous donnons à nos

---

<sup>6</sup> P. RICŒUR (1986) « De l'interprétation ; in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris : Seuil.

préconstruits et celles que l'autre donne aux siens. Bref qu'il y a compréhension responsive par le dialogue. Ce qu'illustre Bakhtine lorsqu'il nous dit<sup>7</sup> « Dans les sciences humaines, l'exactitude consiste à surmonter l'étrangeté d'autrui sans l'assimiler totalement à soi », étant bien entendu qu'il en est de même pour le rapport de soi à soi.

C'est alors le mélange de facettes différentes qui caractériserait alors l'interprétation. De l'interprétation qu'on cherche à isoler ici, on distinguerait l'élucidation du non-dit sous-jacent générique, supposé valoir pour tout récepteur, par exemple le rétablissement d'un contexte historique ou d'une donnée philologique, ce qu'on préfère appeler éclairage qu'interprétation.

En revanche, dans le domaine de ce qu'on propose d'appeler interprétation proprement dite, à partir des différences dont on a déjà parlé et plus particulièrement entre fermé et ouvert, métonymique et métaphorique on pourrait distinguer :

- l'élucidation ouverte dans la relation de tel interprétable (discours, conduite, objet culturel... à tel récepteur, ainsi le « ce à quoi me fait penser un texte », ci l'on veut l'association comme interprétation;
- les mouvements qui accentuent-déplacent le sens du texte, la « compréhension responsive » que sont l'ajout, la reprise, le commentaire...
- les significations dessinées qui ne sont pas pour autant cachées, celle par exemple de la figure de soi qui se dessine dans l'énonciation ou de ce qui se passe lorsqu'en montrant quelque chose, on ne peut pas ne pas, du même coup, se « montrer montrant », Toutes choses qui sont des autres vues sur ce qui est objet d'interprétation, non des sens cachés, plutôt des sens auxquels on ne fait pas attention;
- ce à quoi s'ajoute l'essai pour nommer, pour conceptualiser ce circuit de l'interprétation ouverte.

On le verra, j'espère, ce sont ces divers mouvements qui caractérisent la compréhension responsive dans le « dialogue ordinaire ». Mais, avant

---

<sup>7</sup> M. BAKHTINE, « Esthétique de la création verbale », cité in T. TODOROV (1981 : 41) *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*. Paris : Seuil.

de passer à ce point, on voudrait encore préciser le sens de l'opposition entre fermé et ouvert par une citation de Starobinski<sup>8</sup> qui, dans *la relation critique* parlant de la tendance actuelle des psychologues à vouloir trouver grâce aux tests une vérité objective de leurs patients (1970 : 246) écrit :

qui ne voit que l'expert se comporte alors à la façon d'un juge qui sous prétexte de ne pas intervenir personnellement, recourrait à l'ordalie ou à quelque autre procédé fatidique.

Il prend l'exemple du test de Rorschach, qui ne parle pas tout seul. Starobinski pose alors le problème de la fermeture conceptuelle de l'ouvert (1970 : 249) :

les concepts synthétiques, qui servent à l'énoncé du diagnostic, sont des créations spéculatives. Depuis que le test de Rorschach existe, le matériel conceptuel qu'on lui a associé a passablement varié. Hermann Rorschach, adoptant la typologie de C. G. Jung, diagnostiquait des types de « résonance intime » extratensifs ou introvertis; par ailleurs il restait attaché à la psychologie associationniste de son maître Eugène Bleuler. D'autres, après lui, ont fait en sorte que le test leur indiquât aussi les types freudiens : anal, oral, génital. D'autres encore ont cherché (et trouvé) des correspondances avec les types constitutionnels décrits par Kretschmer. Parions que si nous revenions aux types classiques (sanguin, bilieux, etc.), le test de Rorschach s'y plierait complaisamment. Le reproche ne s'adresse pas au test de Rorschach, qui manifeste notre vérité comme fait chacun de nos gestes, chacune de nos paroles : il concerne cette *œuvre* incertaine qu'est l'explicitation de cette vérité.

En dehors de la malignité qu'il y a à comparer un test scientifique à l'expression continue de chacun d'entre nous dans sa vie, (faut-il dire expression ou manifestation ?) se pose ici au-delà du danger qu'il y a à caractériser un sujet une fois pour toutes par tel concept, la question de la valeur de la conceptualisation en général, du « fermé » qu'elle représente par opposition à l'ouvert de l'interprétation-association. Et aussi, la question de la spécificité de telle expression, ici de tel test, par opposition à ce qui apparaîtra dans tel autre. Reste que ce texte nous invite bien à mettre en relation l'« interprétation savante » et l'interprétation quotidienne.

---

<sup>8</sup> J. STAROBINSKI (1970 : 246) *La relation critique*. Paris : Gallimard.

## QUELQUES EXEMPLES DE CONVERGENCE-DIVERGENCE DANS LE DIALOGUE COMME MODÈLES D'INTERPRÉTATION

Sans polémique excessive, on peut constater que les tendances dominantes en analyse du dialogue ont favorisé deux problématiques qui n'ont rien de dialogique : d'une part, favoriser la recherche d'une hiérarchie d'unités des plus petites aux plus grandes ou inversement, ce qui est supposer que la représentation spatiale constitue l'essentiel du comprendre, ce qui n'est pas certain. D'autre part, l'analyse des enchaînements a privilégié l'étude de la cohésion et de la cohérence textuelle sur un mode quasi-grammatical. Je ne dis pas que la cohésion et la cohérence ne sont pas des conditions de l'intelligibilité des textes, mais d'une part que le recours à un déjà-là commun suffit à faire trouver de la continuité, sans marques formelles spécifiques : des énoncés renvoyant à un monde commun ont « du rapport » par cela même, indépendamment de leurs liens grammaticaux ou lexicaux. Surtout il me semble que c'est le mouvement par rapport au discours de l'autre ou de soi qui constitue la figure la plus marquante du faire sens dans le discours. On peut rencontrer un discours qui, pour l'essentiel, répète purement et simplement le discours de l'autre. Il peut aussi y avoir un discours en survol où l'interprète connaît mieux la pensée de l'autre que celui-ci ne la connaît soi-même. Il y a des raisons raisonnables de ne pas appeler cela dialogue et de considérer que dans un dialogue qui fonctionne, un certain nombre de traits se manifestent qui sont homologues à ceux qu'on trouve dans l'interprétation telle qu'on a envisagée plus haut : les interlocuteurs parlent d'un même thème ou d'un même champ, mais ce thème ou ce champ se modifie au fur et à mesure du discours, ce qui contribue à éclairer le sens du premier thème en le modifiant. Ou bien, c'est la réponse du second au premier ou les modifications que le premier apporte à son propre discours qui font apparaître le sens de ce qui précède sans supposer que ce sens était caché, préexistait quelque part.

Parmi ces déplacements, on a souvent pris en compte les rapports d'analyse catalyse la mise en forme sous les espèces du résumé ou au contraire de l'explicitation (ce qu'on a interprété plus haut comme déplacement métonymique). De même beaucoup a été dit sur la paraphrase au sens lexical : dire avec d'autres mots.

On voudrait ici insister sur des procédures de déplacement-modification, qui font sens, même si on a parfois difficulté à saisir le lien entre ce qui précède et ce qui suit.

- changements d'accent
- changements de genre (raconter, gloser, théoriser...)
- modalisations
- suivis associatifs; parler de quelque chose qui est comme remontée du *dit* à au *métadiscours* sur l'énonciation
- changement de monde : passer de l'expérience au discours collectif reconnu ou l'inverse, de l'assertion à la question. Chaque interprétation se caractérisant par la dominance d'un ou de plusieurs de ces mouvements.

Mais le point sur lequel on voudrait surtout insister est l'hypothèse selon laquelle nous autres interprètes supposés savants ne faisons que généraliser-systématiser, le plus souvent en moins drôle (et l'introduction du comique est sans doute comme l'a souvent dit Bakhtine une des formes naturelles ou premières de l'interprétation, en nous permettant de voir la chose autrement qu'elle ne se donne ou que les autres nous la présentent).

Voici donc quelques exemples accompagnés seulement au fur et à mesure de l'exposé de quelques remarques consacrées à ce qui apparaît de spécifique dans le dialogue-interprétation. On présente tout d'abord un dialogue entre enfants sur un objet obscur : l'existence des sorcières, puis un dialogue entre adolescents sur un thème qui ne devient objet d'interprétation que plus tard, avant d'emprunter à Perelman quelques exemples de dialogue à distance qu'est à mon sens l'interprétation juridique.

## UN PREMIER EXEMPLES DE DIALOGUE COMME DÉPLACEMENT-INTERPRÉTATION

1.

Quelques enfants de CP sont en train de discuter<sup>9</sup> d'un objet essentiellement interprétable. Tout d'abord l'adulte introduit le thème « On nous a dit que les sorcières existaient encore et habitaient tout en haut des montagnes, cachées dans des grottes ...Qu'en pensez-vous ? »

*Caroline* : Ça existe plus les sorcières.

(réponse-mouvement centrée sur le thème inducteur : « exister encore », sur un modèle sans doute le plus fréquent de la « compréhension responsive » : garder un ou plusieurs éléments du discours précédent, ici « sorcières » et « exister », introduire une modification, qu'on peut appeler paradigmatique : passer de « encore » à « plus »).

*Dominique* : Si, ça existe, c'est magique.

(Dans mon dialogue avec ce texte, j'interprète « c'est magique » comme à peu près : « ça n'existe pas sur la même modalité que ce dont on dit d'ordinaire qu'il existe ». Si l'on veut une façon non précodée de modaliser « exister ». Mais il faut aussi ajouter que le texte est partiellement opaque. Qu'il s'agisse d'interprétations ordinaires ou savantes, chacun sait que l'interprétation est elle-même interprétable).

*Virginie* : On n'en voit jamais.

(reformulation prudente, d'autant que l'adulte a parlé de « cachées dans des grottes », ce qui est compatible aussi bien avec « exister » que « ne pas exister ». On pourrait parler de changement de monde : non celui de l'assertion « essentielle », mais celui du constat. En tout cas

---

<sup>9</sup> M. C. LABRO-VERHEYDEN ET B. BOUVARD (1980-1981) *Le dialogue enfants; enfants en milieu scolaire. Etude de la stratégie dialogique chez des enfants de CP et CE2 face à deux thèmes différents. Certificat de capacité dlorthophoniste.*

cela illustre bien l'efficacité discursive comme interprétation : garder le même thème que l'autre, mais changer de point de vue).

*Caroline* : On n'en voit plus — hum...

(Double continuité : sur ce qu'elle a dit : « ca existe plus » et reprise-modification du discours de l'autre, en termes de « voir ». On note d'ailleurs que cette double continuité ne relève pas forcément d'une intention, d'un vouloir dire préalables, plutôt d'un style).

*Dominique* : Non, c'est magique.

(Opposition à l'autre et continuité sur soi. La « méta-interprétation maximale » de cet énoncé relativement elliptique serait quelque chose comme : « puisque c'est magique, ca peut être invisible, mais exister néanmoins »).

*Christelle* : On n'en voit plus.

*Dominique* : C'est magique.

(Ici, plus de paraphrase, mais répétition de l'autre ou de soi, un peu comme quand, dans une polémique érudite, on se range d'un côté ou de l'autre).

*Virginie* : Non c'est pas magique comme...

(Ici, se présente un mouvement fréquent : thématiser un élément « magique », qui était propos. On est alors en face d'une interprétation conceptualisante ou explicite par dissociation : en termes savants « magique n'est pas une notion univoque ». Il semble difficile de savoir quel est le lien avec ce que Dominique a dit précédemment).

*Dominique* : Dracula !

(Ici, l'interprétation consiste à prendre un exemple codé de ce qui est « magique ». La continuité provient du fait que l'énoncé reste dans le champ du « magique », tout en faisant un mouvement vers ce magique-là. On voit qu'il y a à la fois coopération « penser à deux » et « violence » : on ne saura jamais ce que Virginie aurait dit).

*Arnaud* : Oh ! Dracula !

(En jargonnant : retour parallèle opaque)

*Caroline* : Non Dracula, il existe pas.

(Le thème est donné par l'autre. Le commentaire polémique, en continuité sur soi, en même temps que l'essai de distinguo de Virginie-Dominique n'est pas pris en compte : comme chez les « savants », la non-prise en compte du discours de l'autre fait partie de l'interprétation).

*Virginie* : Non où il y a... où il y a Blanche-Neige.

(Un peu elliptique, sans doute une explicitation du genre « les sorcières existent dans le lieu idéal ou le livre où il y a Blanche-Neige »).

*Arnaud* : Et pis, et pis euh...

(Arnaud semble être un parleur en second qui reprend ou commente la parole de l'autre).

*Caroline* : La sorcière, elle a donné une pomme empoisonnée là, à Blanche-Neige.

(Bien sûr, ceci n'est pas qu'interprétation, aussi début de récit, mais par ce discours complémentaire, Caroline rend explicite le lien Blanche-Neige/sorcière qui était implicite dans l'énoncé de Virginie).

*Arnaud* : Et pis, et pis euh...

(Même remarque).

*Christelle* : Ça existe pas.

(Enchaînement sur soi « majorant » : « On n'en voit plus », « Ça existe pas »).

A ce moment Dominique passe à la comparaison, autre mode fondamental du discours interprétatif, en continuité avec « c'est magique ». On peut dire qu'elle développe son interprétation :

On dirait Albator, parce que Albator il a une cape noire et pis on dirait une sorcière. Ce qui entraîne une discussion qu'on ne reproduit pas ici sur la couleur de la cape.

A ce moment l'adulte « directeur du débat » ramène au thème :

Alors, vous avez tout dit sur les sorcières ?

*Dominique* : Les sorcières eh ben les sorcières, elles vivent dans des grottes et pis et pis et pis quand ils attrapent des des messieurs et ben ils lui coupaient la tête.

(Assurément, ici aussi on n'est pas dans le discours purement interprétatif, mais cette capacité de passer au récit, tout en reprenant les « grottes » posées par l'adulte fonctionne aussi *a fortiori* comme argument de réalité convergent avec la position de Dominique dans tout le reste du texte).

*Arnaud* : Tu crois ?

(On le voit, Arnaud garde une place discursive seconde et limitée, commentateur plutôt qu'asserteur)

*Virginie* : Non c'est pas vrai.

(énoncé métadiscursif conforme à sa position précédente)

*Arnaud* : Ça c'est dans...

*Dominique* : Moi j'en ai déjà vu dans Scoubidou.

*Arnaud* : Moi aussi dans Scoubidou, c'était que des photos...

Ici, Arnaud s'est fait voler la parole par Dominique et que le même argument qui chez Dominique allait vers l'existence, va maintenant dans l'autre sens.

Et il enchaîne sur lui-même :

Alors une sorcière, eh ben ça existe pas, pasque j'en ai jamais vu alors.

Par cet énoncé réfutatif générique, Arnaud change de place discursive. Il est d'ailleurs, repris par Virginie en continuité sur l'autre et sur soi : Moi, ça existe pas parce que j'en ai jamais vu dans les montagnes, dans les grottes, repris en ébauche d'énoncé parallèle par Caroline :

Moi, ça existe pas, pârce que...

*Virginie* : Pac'que ils sortent jamais.

Comment commenter cette surprise, où, en quelque sorte le fait que Virginie ait pris comme lieu de ne pas voir les montagnes et les grottes entraîne le basculement vers l'existence cachée. Et Christelle enchaîne dans le monde introduit par ce qui précède :

Moi, je me demande bien comment elles font pour manger ?

L'effet de sens est produit pour moi récepteur par la façon dont l'existence des sorcières, thème premier, n'est plus ici en question, mais « seulement » la question prosaïque de la nourriture. Mais ce codage ne produit pas d'enchaînement et Dominique reprend alors :

Moi, j'ai vu un garde où il y'a des sorcières, un garde où il y avait des sorcières et pis qui coupaient la tête aux ...hommes.

Comme je n'arrive pas à interpréter « garde », je ne sais pas dans quel monde réel ou de fantaisie, tout cela se passe. En tout cas, les autres de façon coopérative associent sur « couper les têtes ».

*Arnaud* : Et pis, dans Alice au Pays des Merveilles, y'a une reine, ah non c'est pas...

*Virginie* : Elle coupe la tête.

*Christelle* : C'est une méchante reine qui coupe la tête à ceux qui désobéissent.

Je présente sans commentaire détaillé la suite du texte, qui illustre bien le mélange des genres de discours (narration et commentaire), les doubles continuités sur soi et sur l'autre, les relations variées tantôt

métadiscursives, tantôt parallèles, tantôt complémentaires, l'aspect ludique ou léger comme on voudra dire de l'espace discursif. Le point qu'on propose étant qu'on ne saurait réserver le terme « interprétation » au cas des discours qui fonctionnent explicitement sur le mode du commentaire.

*brouhaha*

*Dominique* : Moi, je sais.

*Virginie* : Les sorcières, je croyais que ça existait, mais ça existait pas.

*Arnaud* : Ca n'existe pas, parce qu'on n'en voit jamais que dans les contes de fées.

*Virginie* : Je te crois pas que ça existe.

*Caroline* : Moi, j'ai jamais vu de grottes et j'ai déjà été à la montagne mais j'ai jam...pas vu de grottes ni de sorcières.

*Arnaud* : Moi non plus, j'ai jamais été à là, en colonie.

Ceux qui voudraient qu'une conversation ne porte que sur un thème seront assurément déçus... Mais Virginie revient aux sorcières, et, après avoir posé leur non-existence « sur le plan théorique », préfère raconter pourquoi on ne les voit pas, dans un récit qui est repris par Dominique et qui finit par l'emporter, car il est assurément plaisant :

*Virginie* : Parce que les sorcières, ils entendent le bruit et pis après ils sortent pas quand ils entendent un bruit.

*Dominique* : Et pis et pis dans les grottes, et ben des fois et ben les sorcières et ben et ben quand i 'y'a un bruit et ben des fois i sortent et ben des fois i sortent pas.

*Virginie* : Et des fois quand i'y a pas de bruit et ben i sortent.

*Caroline* : Oui, pac'que...

*Virginie* : Quand y'a pas du tout de gens

*Caroline* : C'est calme, c'est calme, alors ils disent « tiens, ben alors, on peut sortir ».

*Tous* : « On peut sortir ».

*Christelle* : « On peut sortir, comme ça i nous verront pas ».

*Arnaud* : Et puis, elles se cachent, elles se cachent derrière les grottes, elles font un bond, elle fait deux bonds et pis trois bonds... Peut-être que c'est ça ?... Mais moi, j'en ai jamais vu.

Certes, un esprit sérieux et/ou chagrin qui, lui, sait ce qu'il en est des relations stabilisées entre le réel et la fiction pourrait trouver dans ces échanges la preuve de la mentalité prélogique des enfants. Il me semble qu'on peut y voir plutôt certaines des conditions de l'interprétation :

- un espace discursif où on peut « mettre ensemble » dans le discours ce qui n'est pas ensemble dans le monde du réel stabilisé;
- un objet interprétable, justement parce qu'on ne sait pas très bien « par quel bout le prendre »;
- du sens qui se fabrique *in situ* par la différence de potentiel entre les participants, plus que par actualisation d'un savoir stable préalable;
- du sens porté tout autant sinon plus par les mouvements du discours que par le sens des énoncés;
- au-delà de l'interprétation directe, marquée si l'on veut comme dans l'argumentation en « parce que » ou en « je pense que », l'interprétation indirecte, celle qui est portée par le fait même de raconter.

Plus précisément ici, le fait de raconter les sorcières qui se cachent ou qui ne sortent que quand il n'y a personne (on a remarqué en même temps le jeu des possibles sur sortir/ne pas sortir, récit dont la présence démonétise le faisceau préalable ne pas être vu/ne pas exister pour le remplacer par l'autre, tout aussi vraisemblable : sorcières-grotte-être cachées-ne se montrer que quand il n'y a personne.

Parmi les traits de la situation interprétative, on trouve aussi :

- l'entrelacs de la continuité par rapport à soi et de la continuité par rapport à l'autre;
- un caractère linguistique de chacun, en même temps, ce qui n'est pas contradictoire, que la possibilité de modifier sa position ou de se surprendre soi-même au contact du discours de l'autre.

Ce sont quelques caractéristiques de l'espace discursif qu'on va retrouver dans un extrait, plus court, d'un échange entre adolescents.

## UN SECOND EXEMPLE

Il s'agit d'un dialogue<sup>10</sup> entre quatre élèves de 3ème (17-18 ans) d'un Lycée d'enseignement professionnel, sur un thème introduit par un adulte extérieur au groupe :

*Ad.* : Dites-moi ce que vous pensez de la drogue, si vous savez ce qu'il faut faire avec les drogués. Faut-il les aider ? Les laisser en prison ?

*Valérie* : Faut les aider

*Sylvia* : Faut les aider.

*Valérie et Fatima* : Faut les aider.

*Sylvia* : Faut les désintoxiquer.

Première sortie de la réponse purement impliquée, par, selon le jargon, paraphrase métonymique, ce qui n'exclut pas le retour à la réponse impliquée :

Fatima, Sylvia, Valérie : Faut les aider.

Sylvia à Stéphane : Hein ? Faut les aider ?

Fatima : Ouais.

On le voit, peu d'événements discursifs jusqu'ici. A ce moment un autre déplacement métonymique, obéissant au script du discours codé sur la drogue :

*Valérie* : Et ceux qui vendent de la drogue en prison.

*Sylvia* : Et tous ceux qui vendent de la drogue, faut les prendre.

---

<sup>10</sup> I. Metzinger et V. Rochette (1991-1992) *Dialogue et argumentation chez deux groupes d'adolescents de milieux socio-culturels contrastés. Certificat de capacité d'orthophoniste*. Paris : Pitié Salpêtrière.

*Fatima* : Ceux qui produisent de la drogue...

*Sylvia* : Ceux qui produisent de la drogue.

On retrouve ici le recodage métonymique codé : les locuteurs reprennent des aspects connus de « ce qui a rapport à la drogue », jusqu'à l'apparition d'un déplacement inattendu :

*Valérie à Fatima* : Donc en fait, t'es contre les Colombiens, toi.

*Fatima* : Non, j'ai rien contre les Colombiennes.

*Valérie* : Les Colombiens.

On voit comment ce sont les recodages partiellement inattendus : trafiquants de drogue renvoyant à Colombiens et Colombiens à Colombiennes qui font sens, c'est le mouvement qui importe, quelque jugement que nous portions sur sa « qualité cognitive ».

*Fatima* : Y'a des gens...

Effort pour introduire un distinguo à partir du codage global « Colombiens » ?

*Stéphane* : C'est une herbe.

Autre fabrication de sens par déplacement métonymique dans le champ, suivi d'un énoncé complémentaire :

*Valérie* : C'est une herbe et après tu la mets en poudre.

*Stéphane* : Ouais...

*Sylvia* : Ouais.

*Fatima* : C'est une herbe, mais ça détruit comme un produit chimique.

On voit la fonction argumentative du « mais », contredisant, non « herbe », mais ses implications normalement neutres voire bénéfiques.

*Sylvia* : C'est les Cubains.

Énoncé parallèle à distance, non suivi d'effet :

*Fatima* : Par exemple les Colombiens c'est pas eux qui enfin c'est pas eux qui produisent la drogue, tu vois la plante eux ils la produisent seulement.

Ici, logique classique de l'énoncé réfutatif par *distinguo*, puis nouveau déplacement, lié sans doute au fait que dans une autre séance, c'est le problème de la croyance en Dieu qui avait été évoqué, d'où la « métonymie remontante » :

*Sylvia* : Et qui a créé la drogue ?

*Fatima* : Ah ! Je sais pas...

*Sylvia* : C'est Dieu.

Auto-réponse qui éclaire l'aspect rhétorique de la question.

*Fatima* : Je sais pas.

*Sylvia* : Ah ben, c'est Dieu qui a créé la drogue.

*Valérie à Fatima* : Qui a créé la plante ? C'est Dieu.

Manifestement, ici encore reprise argumentative du même type de généralisation et de question rhétorique. Il me semble qu'on peut percevoir le plaisir qu'il y a à suggérer que c'est Dieu qui a fait la drogue et à l'argumenter par référence à la création universelle. Mais *Fatima* répond par appel à un savoir vraisemblablement transmis :

*Fatima* : Il crée tout, mais il laisse la liberté aux hommes de penser du bien et du mal.

Mais l'argument précédent semble plus fort :

*Valérie et Sylvia* : C'est lui ben c'est lui quand même qui a créé la drogue.

*Valérie* : Je suis désolée.

*Stéphane* : On s'en fout.

Expression évaluative forte. Il faudrait avoir été présent au cours du dialogue pour comprendre ce sur quoi elle porte.

*Sylvia* : C'est pas l'homme qui a créé les plantes.

Inversion de la relation Dieu-plantes et reformulation parallèle.

*Fatima* : Ben alors tout; ben alors à ce moment là tout ce qui est mal c'est la faute de Dieu ?

Argument par l'invraisemblable, mais qui ne trouble pas les interlocuteurs :

*Sylvia* : Bien sûr.

*Valérie* : Non.

*Sylvia* : Non.

*Valérie* : Je suis désolée, Dieu fait des choses bien, d'accord...

Rhétorique de la concession.

*Fatima* : Pourquoi alors Dieu nous a donné un cerveau ?

Fatima paraphrase son argumentation sur la liberté humaine, mais l'effet ne suit pas :

*Sylvia* : Regarde, Dieu créa la terre...

*Fatima* : Pourquoi ?

*Sylvia* : Dieu créa la terre et le ciel, il a créé les plantes, il a créé les animaux, donc il a créé la drogue.

Et cela continue. Le début est assurément pénible, et l'on voit que l'« espace discursif » ne se déploie pas tant qu'il est question de revenir sur le « pré-pensé » concernant la drogue. En revanche, dès que l'inattendu associatif entre en scène, on retrouve la possibilité de jouer dans l'espace discursif, avec sans doute plus d'assurance que les enfants plus jeunes, ce qui pourrait illustrer l'axiome selon lequel « plus on sait, moins on pense »...

Toujours est-il que pour donner un dernier exemple, il me semble que, quelles que soient les évidentes différences, c'est cette même « logique de l'hétérogène » qu'on retrouve dans des lieux différents et, en particulier, dans le domaine juridique. Que les mouvements soient effectués *in situ* par des personnes qui dialoguent ou *in absentia* par un commentateur face à un texte de loi, ce qui importe, c'est bien le type de mouvement signifiant.

## L'INTERPRÉTATION EN DROIT ET EN QUELQUES AUTRES LIEUX

Il me semble que c'est Chaim Perelman<sup>11</sup> qui a le plus vigoureusement insisté sur la situation d'interprétation qui caractérise la discussion juridique, lorsque des principes opposés peuvent s'appliquer, parce qu'ils relèvent de mondes différents. En particulier lorsqu'il y a opposition entre le texte de la loi et un raisonnement qui semble d'ordre plus élevé, qu'il s'agisse d'équité ou qu'il s'agisse de ne pas remettre en cause ce qui a été jugé pendant fort longtemps.

Le mieux est de citer l'auteur qui nous donne deux exemples de fictions jurisprudentielles destinées à maintenir l'équité contre le texte de la loi. Tout d'abord en droit français lorsque des décisions ont été prises par quelqu'un qui n'avait pas le droit de les prendre : il cite (1990 : 517) M. Rivero pour la justification du concept de « fonctionnaire de fait » :

Un individu, à la suite de circonstances qui peuvent être fort diverses a été amené pendant un certain laps de temps à exercer une fonction publique. Tous ceux qui ont eu affaire à lui ont cru de bonne foi à la régularité de son investiture. Et pourtant, il n'était pas fonctionnaire et aucun de ses actes ne présentait, en droit, la moindre valeur. Cette qualité qu'il n'avait pas réellement, le juge la lui attribue fictivement, car il traite comme si elles émanaient d'un véritable fonctionnaire celles de ses décisions qui intéressent des administrés de bonne foi.

Dans un autre cas cité, des jurés populaires sont amenés à requalifier la réalité pour ne pas appliquer un texte qui leur semble contraire à l'équité (1990 : 646) :

---

<sup>11</sup> Chaïm PERELMAN (1990) *Ethique et Droit*. Bruxelles : Université de Bruxelles.

[En Angleterre, dans les années qui ont suivi la Révolution française] Tous les délits qualifiés de « grand larceny » étaient au début du 19<sup>ème</sup> siècle, punissables de la peine de mort et la loi qualifiait ainsi tout vol d'objets d'une valeur dépassant 40 shillings. Les juges se refusant d'envoyer à l'échafaud des hommes coupables de vol, et ne pouvant modifier la loi, estimaient régulièrement à 39 shillings tout vol de quelque importance. Ils n'hésitèrent pas, dans le cas R. V. Macallister de 1808, à évaluer à 39 shillings le vol d'un billet de 10 livres ou de 200 shillings.

Ce que Perelman commente en notant (1990 : 735) que contrairement à un usage fréquent, on ne peut comparer les règles du jeu juridique aux règles d'un jeu comme le jeu d'échecs. Dans le cas du jeu d'échecs, je ne peux pas sortir des limites imposées par les règles internes du système. Dans le cas d'un « jeu réel » comme le jeu juridique, on le peut ou on le doit. Ce qui revient à dire qu'on est dans le cas d'une logique naturelle, qui comporte les deux caractéristiques que la forme de l'énoncé général ne vaut pas indépendamment de son contenu : selon les cas le même raisonnement vaudra ou ne vaudra pas. Ceci par la constitution d'un cadre interprétatif. Et il faudrait ajouter qu'on ne peut donner une forme explicite et définitive à la loi d'équité supérieure à la loi écrite, car cette loi d'équité elle-même varie et est interprétable. On donne un troisième exemple d'après Perelman (1990 : 516) :

L'article 6 de la Constitution belge, affirmant l'égalité de tous les Belges devant la loi, interdit toute discrimination, à moins que l'inégalité de traitement puisse être justifiée par des motifs objectifs et raisonnables.

Or, en 1888, une femme présentant les titres voulus, ayant demandé son inscription au barreau, la Cour de Cassation motiva le refus par un recours à l'implicite : si le législateur n'avait pas exclu par une disposition formelle les femmes du barreau, c'était parce qu'il tenait pour un axiome trop évident pour qu'il faille l'énoncer que le service de la justice était réservé aux hommes.

Et Perelman ajoute que cette évidence avait disparu lorsqu'en 1922, une loi alla explicitement en sens contraire.

Il serait sans doute difficile ou impossible de constituer une théorie qui rende compte de tels faits de façon satisfaisante pour tous. Une théorie de la « loi naturelle » dans nos cœurs est sans doute trop forte et un constat de la variabilité des opinions humaines trop faible. Peut-être faut-il dire que l'évolution des mœurs (concept assurément flou) dessine une image qui va varier du possible et de l'impossible, du légal et de l'illégal. On peut aussi poser comme un « fait moral » (par

opposition à tous ceux qui ont voulu considérer jugements de fait et jugements de valeur comme deux mondes sans rapport) que nous avons tous ressenti l'indignation devant ce qui nous semble l'inadéquation de la loi à telle réalité humaine. En tout cas, négativement, ceci nous montre bien que nous ne sommes pas ici dans un domaine de logique déductive, mais un domaine d'interprétation où les éclairages peuvent changer par changements de mondes de référence. Monde dialogique comme on le disait plus haut, où il s'agit selon les termes de Perelman de raisonnable et non pas de rationnel, ne serait-ce que parce que le discours mêle dans le même espace discursif des arguments qui appartiennent à des domaines ou à des mondes différents. En ajoutant aussi qu'on ne peut se contenter d'opposer le sujet générique potentiel de savoir et le sujet particulier de l'opinion. Ne serait-ce que parce que par exemple on peut comprendre la légitimité d'un point de vue qui n'est pas le nôtre, constituer une intersubjectivité « entre le particulier et le général ».

Cette efficacité de la constitution d'un autre faisceau qui est un autre monde d'interprétation peut aussi être éclairée par un autre exemple que j'emprunte à Grize et à Mme Pierraut-Le Bonniec<sup>12</sup> (1983 : 46-47) : les auteurs partent d'une citation de Roger Martin du Gard où Antoine trouve de la contradiction dans les idées de son frère Jacques qui hait la violence et en même temps « milite pour la révolution sociale, c'est-à-dire ce qui concerne à soutenir la pire violence, la violence théorique, calculée, implacable des doctrinaires ». Ils notent que les personnes à qui ce texte a été soumis peuvent refuser qu'il y ait là contradiction soit en proposant une autre schématisation, où *militer* pour la révolution sociale, ce n'est pas *soutenir* la violence, mais *l'accepter* dans la mesure où on ne peut pas faire autrement; ce qui n'est pas incompatible avec le fait de la haïr. D'autres vont distinguer entre différentes espèces de violence et en considérer certaines comme légitimes et d'autres non. Et bien d'autres solutions sont possibles. Comme celle qui oppose la violence principe choisi et celle qu'on accepte momentanément.

On s'est promené dans bien des types de discours différents. On voudrait essayer de tirer quelques remarques générales de ces confrontations :

---

<sup>12</sup> J. B. GRIZE et C. PIERAUT LE BONNIEC (1983) *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Paris : P.U.F.

## BRÈVES REMARQUES

Pour commencer, il y a des logiques différentes selon les contenus abordés. Certaines actions physiques sont effectivement telles qu'on peut dire qu'il y a des incompatibilités : on ne peut suivre deux chemins opposés en même temps, alors que rien ne s'oppose à ce qu'on ait par exemple des désirs opposés.

Mais l'efficacité discursive consiste aussi à ce que dans un « même domaine », on puisse refuser de binariser les choix de chemins : « je vais suivre celui-là un tout petit peu et s'il ne mène nulle part, je suivrai l'autre » ou au contraire binariser les désirs : « si tu m'aimes, il faut que tu n'aimes que moi ».

Le problème est alors que les domaines ne sont pas séparés une fois pour toutes et que le discours crée ses propres cadres de référence. Qu'on parle de mondes ou de cadre de référence, il y a bien là une efficacité propre au discours, ne serait-ce que parce que les mouvements qu'on peut y faire y sont autrement plus variés que les mouvements dans l'espace physique.

Mais, quel que soit le cadre théorique dans lequel on analyse ces faits, il me semble qu'on ne peut regretter qu'il en soit ainsi, dire : bien sûr, actuellement le particulier résiste, il ne se laisse pas soumettre sans plus à la règle générale. Plus tard l'ordinateur rendra la justice plus humainement que les hommes, car il appliquera la règle toujours de la même façon... Ou, si l'on veut, la théorie des « régimes modérés » implique une certaine ignorance sur les principes ultimes qui doivent s'appliquer en tel ou tel cas. C'est sans doute mieux ainsi.

Ce qui nous renvoie à l'opposition logique-monologique logique-dialogique. Ou plutôt, comme celle-ci est indéniablement violente dans sa simplicité binaire, il est préférable d'opposer à une conception unifiée de « la science » le fait qu'il y a un grand nombre de discours différents qui à des titres divers disent sur un objet des propositions « vraies », intéressantes et sur lesquelles il peut y avoir accord et/ou vérification : classifications, descriptions, prévisions, mises en forme causales, modèles, analogies, etc.

Il faut reconnaître aussi la tension entre ce qui peut/doit être calculé sous forme algorithmique, ce qui peut/doit être expliqué sous la forme de mots, qu'il s'agisse de la langue de tous les jours ou d'un sous-code modifiant partiellement l'usage quotidien, sans oublier la différence entre le sérieux de la « science faite » et la composante imaginaire,

métaphorique et aléatoire, interprétative si l'on veut de la science en train de se faire.

Enfin, il me semble nécessaire de tenir compte d'un discours qui ne soit pas sur un mode essentiellement dogmatique, théologique ou « en survol » comme on voudra dire la recherche d'un ordre caché du monde sous les apparences variables, mais au contraire la reconnaissance du particulier comme tel, de l'événement comme ce qui arrive, du mélange. Ce que, par exemple, nous donne le roman par opposition au traité de sociologie. Et puis aussi, il faut rappeler, ce qui serait peut-être le rôle spécifique de l'interprétation, le mouvement réflexif qui rapproche ou oppose les différents aspects du réel et/ou les différents discours, domaine pluriel qu'on a essayé de cerner ici de l'opinion, de l'interprétation, du dialogue, de la logique naturelle. J'espère en tout cas avoir rendu plus vraisemblable l'idée selon laquelle dans la constitution de ce discours nos mouvements n'étaient pas fondamentalement différents de ceux des enfants ou des adolescents dont on vient de parler... Comme il y a aussi homologie, malgré les différences évidentes, entre ces mouvements de discours et ceux des juristes ou des hommes chargés d'appliquer la loi, pris comme chacun entre le discours transmis, leur propre opinion ou plutôt leur dialogisme interne et l'opacité de la réalité.



## Modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques

**Jean CARON**

*Université de Poitiers*

*LACO (URA CNRS 1607)*

DU FAIT DE SON STATUT interdisciplinaire, la psycholinguistique a toujours été tentée, soit de se soumettre à la linguistique, soit de l'annexer. Les deux disciplines sont pourtant, par nature, distinctes. Dans la mesure où elle constitue une branche de la psychologie cognitive — l'étude des processus psychologiques par lesquels un sujet humain acquiert et met en oeuvre le système de sa langue —, la psycholinguistique se différencie, tant par son objet que par sa méthode, de la linguistique :

- par son objet : alors que la linguistique vise à construire un modèle de la *langue* (et plus généralement, du langage à travers la diversité des langues), la psycholinguistique se donne pour but un modèle de *fonctionnement du sujet parlant* : soit par l'étude des étapes par lesquelles se construit ce fonctionnement (psycholinguistique génétique), soit par l'analyse des mécanismes par lesquels le sujet adulte met en oeuvre — en compréhension ou en production — la langue qu'il a apprise.
- par sa méthode : tandis que la linguistique procède par comparaison et induction à partir des énoncés attestés (corpus) ou attestables (manipulations contrôlées par l'intuition linguistique du chercheur ou de ses informateurs), la psycholinguistique utilise une démarche expérimentale, visant à explorer les représentations et les processus mis en oeuvre par le sujet.

On s'aperçoit vite, cependant, que cette distinction de principe doit être nuancée, et que les deux disciplines sont forcément solidaires, du fait du double caractère de la langue :

- d'un côté, la langue s'impose aux sujets parlants comme extérieure à eux : le sujet n'invente pas sa langue, il la découvre et l'intériorise au cours d'un long processus d'apprentissage. En d'autres termes, le système de la langue se présente comme un ensemble de contraintes auxquelles doit se soumettre l'activité du sujet. De ce fait, le psycholinguiste ne peut se passer de la description que lui fournit le linguiste de ce système de contraintes;
  
- mais d'un autre côté, la langue n'a pas d'existence en dehors de sa mise en oeuvre, elle repose tout entière sur l'activité de sujets parlants. A ce titre, la linguistique ne peut éviter de s'appuyer, explicitement ou implicitement, sur des hypothèses de nature psychologique.

Comment, dès lors, envisager les relations entre les deux disciplines ?  
On peut le faire de trois façons :

- soit en posant la langue comme un système objectif, indépendant du sujet ; un répertoire de signes, objet d'une convention sociale, et que chaque sujet humain doit apprendre — au même titre que l'alphabet, les règles de politesse ou le code de la route;
  
- soit en intériorisant ce système, sous forme d'un ensemble de règles formelles inscrites dans l'architecture cognitive de tout être humain, et commandant son fonctionnement;
  
- soit enfin en faisant de la langue le produit d'une activité cognitive, fondée sur les représentations et les opérations du sujet parlant.

Ces trois points de vue relèvent, en fait, d'options métathéoriques (ou de « visions du monde ») différentes, et inconciliables. Le premier est d'inspiration franchement empiriste : le répertoire linguistique fait partie de l'environnement du sujet, qui doit en apprendre, par expérience, les régularités. Le second point de vue — on aura reconnu la thèse de Chomsky — s'inscrit dans la perspective du rationalisme classique : les structures linguistiques sont inscrites dans notre esprit, comme les Idées platoniciennes ou les idées innées de Descartes. Pour la troisième approche, — qu'on pourrait qualifier de kantienne, si l'on

veut poursuivre les analogies philosophiques<sup>1</sup> — l'esprit ne retrouverait dans la langue que le produit de sa propre activité.

Suivant l'option choisie — et toutes trois l'ont été, et le sont encore —, les relations entre linguistique et psycholinguistique seront conçues de façon différente.

## 1. LA LANGUE COMME RÉPERTOIRE

C'est dans la première de ces perspectives que la psycholinguistique moderne a d'abord défini, dans les années 50, son objectif interdisciplinaire (Osgood et Sebeok, 1954). L'objet de la linguistique était de fournir une description des langues; celles-ci étant conçues, dans la perspective du distributionnalisme de Bloomfield, comme des répertoires de signes soumis à des contraintes de cooccurrence. Aux psychologues incombait alors la tâche d'étudier les mécanismes associatifs par lesquels sont acquis et évoqués ces répertoires. Dans ce cadre résolument empiriste, distributionnalisme et néo-behaviorisme s'accordaient parfaitement, sous l'égide de la théorie de l'information de Shannon, qui fournissait le cadre formel de l'entreprise. L'essentiel des recherches allait dès lors se focaliser sur les propriétés statistiques de la langue, c'est-à-dire sur les probabilités d'occurrence et de cooccurrence des unités linguistiques.

Sous sa forme initiale, cette « psycholinguistique de première génération » s'est assez vite essoufflée. Toutefois, ce recours à une conception purement descriptive de la linguistique — réduite à un inventaire empirique des formes de la langue — est encore très présent dans nombre de travaux actuels (même si le cadre béhavioriste du début a été assez largement abandonné).

Cette démarche s'adapte en effet fort bien au domaine du lexique, où elle a apporté un ensemble de résultats non négligeables concernant les mécanismes de ce que l'on appelle l'« accès lexical ». Que se passe-t-il pendant les quelques dixièmes de seconde au cours desquels nous identifions un mot — parlé ou écrit ? Ce processus, rapide et inconscient, échappe évidemment à l'introspection, mais peut être exploré à l'aide de mesures chronométriques fines. Un premier

---

<sup>1</sup> Mais un Kant revu éventuellement dans une perspective constructiviste, comme celle de Piaget.

phénomène, mis en évidence dès 1951 par Howes et Solomon, et largement vérifié depuis, est l'effet de fréquence : un mot est reconnu d'autant plus rapidement qu'il est plus fréquemment utilisé. Mais aussi, ce qui est plus intéressant, l'identification d'un mot dépend des autres mots présents dans le « lexique interne ». L'un des modèles d'accès lexical les mieux étayés expérimentalement est le modèle de la « cohorte » de Marslen-Wilson (1987) : dès le début de l'audition du mot sont activés l'ensemble des mots compatibles avec les données perçues; à mesure que celles-ci s'enrichissent (au fil des millisecondes), la cohorte se réduit, jusqu'à ce qu'il n'existe plus qu'un seul mot compatible, qui est alors reconnu. Dans le domaine du langage écrit, on a pu mettre également en évidence l'effet du « voisinage orthographique » : à fréquence égale, un mot sera plus difficilement identifié s'il comporte un plus grand nombre de voisins dans la langue — c'est-à-dire de mots ne différant de lui que par une seule lettre.

On voit donc que certaines données purement descriptives fournies par les linguistes (inventaires lexicographiques ou statistiques lexicales) peuvent servir de base à l'investigation de certains mécanismes psycholinguistiques. Est-ce par prudence positiviste qu'un tel nombre de travaux expérimentaux se cantonnent aujourd'hui dans ce secteur de recherche ? Il faut bien convenir toutefois que ce mode d'approche de la langue trouve vite ses limites. Et cela pour deux raisons.

En premier lieu, le fonctionnement langagier du sujet humain ne se borne évidemment pas à retrouver des mots dans son dictionnaire mental. Ces mots, il faut les combiner entre eux; et les lois de cette combinaison ne peuvent se ramener à de simples probabilités statistiques de cooccurrence. Chomsky (1957), a bien montré qu'un simple modèle probabiliste ne peut produire qu'une « grammaire à états finis », inapte à rendre compte d'un grand nombre de phénomènes linguistiques. Dès lors, on ne peut plus s'en tenir au minimalisme théorique des emprunts à la linguistique descriptive. La langue n'est pas un simple répertoire : c'est un système complexe de règles. Et l'étude des processus psychologiques par lesquels il est mis en oeuvre ne peut se passer d'un modèle théorique de ce système.

La seconde difficulté, c'est que ces combinaisons de signes ont un sens. Comment s'effectue cette mise en correspondance forme/sens<sup>2</sup> ?

---

<sup>2</sup> La conception néo-behavioriste de la signification comme « réponse médiationnelle » (chez OSGOOD, par exemple : cf. OSGOOD, SEBEOK, *op. cit.*) était notoirement insuffisante (cf. la critique de FODOR, 1965). Les spécialistes actuels de l'accès lexical, quand ils se préoccupent du problème, renvoient celui-

Il ne s'agit pas d'additionner les significations des mots (présumées enregistrées dans le « lexique interne ») pour obtenir le sens d'un énoncé. Celui-ci est le produit d'une construction. Ici encore, une théorie linguistique est indispensable.

C'est essentiellement au premier de ces problèmes que Chomsky a d'abord apporté une réponse.

## 2. LA LANGUE COMME SYSTÈME FORMEL

Le mérite de Chomsky est sans doute d'avoir su proposer — et, dans une certaine mesure, imposer — une vision de la langue qui rompait définitivement avec les présupposés empiristes qui régnaient alors — au moins aux U.S.A. La langue n'est pas un répertoire de signes, combinés selon des lois probabilistes; c'est un système régi par des règles formelles. Et ces règles sont mises en oeuvre dans l'esprit du sujet parlant : la notion de « mind » est réintroduite — en réaction contre la tradition behavioriste, à laquelle Chomsky règle son compte dans sa fameuse critique du « Verbal Behavior » de Skinner (Chomsky, 1959). De ce fait, on peut considérer la linguistique, n'hésitera pas à écrire Chomsky, comme une branche de la psychologie cognitive (Chomsky, 1968). Ce qui revient à dire que les modèles théoriques construits par le linguiste, pour rendre compte des phénomènes de langue qu'il observe avec ses propres méthodes, sont également des modèles psychologiques.

Mais cette affirmation est ambiguë, on s'en apercevra assez vite. Elle peut signifier — et c'est ainsi qu'elle sera d'abord interprétée — que les opérations formelles construites par le linguiste décrivent les « opérations » mentales du sujet : le modèle linguistique est alors conçu comme un modèle psychologique de fonctionnement. On comprend alors l'intérêt des psychologues de l'époque pour les thèses chomskyennes : les déçus du behaviorisme d'abord, qui découvrent qu'on peut, sans tomber dans les pièges de l'introspection, modéliser

---

ci à des « modules » ultérieurs; ou, s'ils refusent la conception modulariste inspirée de Chomsky, se bornent à évoquer un « mapping of lexical representations onto discourse models » (MARSLEN-WILSON, TYLER, 1987), sans préciser autrement les mécanismes de ce « mapping ».

de façon rigoureuse ce qui se passe dans la « boîte noire »; les piagétiens ensuite, qui tenteront de mettre en relation développement opératoire et acquisition de la syntaxe (cf. Sinclair de Zwart, 1971).

Cette démarche, on le sait, aboutira à un échec. Le modèle transformationnel des *Syntactic Structures* a sans doute connu au début des succès spectaculaires : temps de lecture ou de vérification de phrases, épreuves de rappel ou de reconnaissance, montrent bien les effets prévus de la complexité syntaxique, évaluée en fonction des transformations prédites par la théorie. Mais cette « théorie dérivationnelle de la complexité » va vite rencontrer de sérieuses difficultés : selon le contexte, une phrase négative ou passive ne prend pas plus de temps pour être traitée que l'affirmative active correspondante; certaines transformations, au lieu d'augmenter la complexité du traitement, la diminuent...

Ce que Chomsky voulait dire était en fait tout autre chose : le modèle linguistique ne décrit pas le fonctionnement du sujet; il décrit des contraintes sur ce fonctionnement. L'objet formel constitué par la langue, tel qu'il est décrit par le linguiste, est conçu comme partie intégrante du système cognitif, inscrit dans son architecture. C'est à quoi vise la célèbre distinction entre compétence et performance, introduite par Chomsky dès 1965. La compétence linguistique présente en chaque individu, c'est la grammaire telle que la décrit le linguiste; elle est donnée, et non pas construite, et la tâche du psychologue est de rendre compte, non de cette compétence, mais de la performance, c'est-à-dire des processus par lesquels le sujet met en oeuvre cette compétence. En d'autres termes, si la linguistique est une partie de la psychologie, c'est une partie dont elle n'a pas à rendre compte, mais à tenir compte.

Dès lors, l'objet des recherches psycholinguistiques ne peut consister qu'à mettre en évidence la « réalité psychologique », non plus des processus, mais des structures que postule la théorie. C'est à quoi se sont consacrés la plupart des travaux qui se sont développés par la suite. D'abord, pour vérifier l'existence psychologique de la « structure profonde » plus tard; avec les nouveaux développements de la théorie — la « Government-Binding Theory » (Chomsky, 1981) —, pour montrer notamment la dépendance de l'interprétation des anaphores par rapport aux structures syntaxiques, ou la réalité psychologique des « catégories vides » (cf. Caron, 1992 : chap. V, pour une vue d'ensemble de ces travaux).

Le bilan de ces recherches n'est pas décisif. S'ils mettent en évidence — au mieux — la dépendance des processus de traitement

par rapport à la structure linguistique des énoncés, on ne peut établir à coup sûr que cette structure soit bien syntaxique (comme le postule la théorie), plutôt que sémantique.

D'une façon générale, trois types de réserves peuvent être formulées, du point de vue psychologique, devant un modèle syntaxique formel comme celui de Chomsky.

1. On notera d'abord le coût théorique considérable qu'implique ce modèle, qui repose sur des hypothèses extrêmement fortes : l'innéité et la modularité de la Grammaire Universelle. Les règles de la G.U. ne peuvent être le résultat d'un apprentissage; elles sont donc innées — ou, comme l'affirme Chomsky, « biologiquement nécessaires ».

Sans doute cette thèse a-t-elle inspiré des investigations sur le nouveau-né, qui ont permis d'ouvrir des perspectives intéressantes sur certaines compétences précoces<sup>3</sup>. Et par ailleurs, si le langage est propre à l'espèce humaine, il doit bien y avoir à cela des conditions de nature biologique; mais s'agit-il de compétences spécialisées — l'appareil formel de la Grammaire Universelle serait tout entier « précâblé » dans le cerveau — ou de compétences cognitives générales ?

En ce sens, le postulat de la modularité du langage est lié au précédent. Il implique que la « faculté de langage » constitue un système indépendant, cognitivement cloisonné (« encapsulated »), isolé du « système central » (Fodor, 1983). Il serait trop long de s'engager ici dans une discussion de cette thèse ; notons simplement qu'elle s'accommode mal d'un certain nombre de données expérimentales (cf. p. ex. Marslen-Wilson, Tyler, 1987) <sup>4</sup>

2. Le postulat essentiel du modèle chomskyen est celui de l'autonomie du traitement syntaxique : la machinerie grammaticale procéderait à l'analyse des phrases sans tenir compte des informations sémantiques — ou des connaissances générales ou situationnelles

---

3 Encore que l'on puisse se demander si le nouveau-né représente bien un « état initial ». Les expériences perceptives de l'enfant ne commencent pas à la naissance : elles sont déjà présentes au cours de la vie intra-utérine.

4 Ce qui n'exclut pas évidemment une modularité relative de certains processus, progressivement automatisés. Les données de la neuropsychologie, souvent alléguées à ce sujet, ne permettent, en toute rigueur, que cette version « faible » du modularisme (cf. SHALLICE, 1988). A moins d'admettre, au vu des cas d'agraphie et d'alexie, que le module du langage écrit serait « biologiquement programmé » dans l'espèce humaine...

dont dispose le sujet; celles-ci n'interviendraient qu'après coup, une fois l'analyse syntaxique achevée. Or, un certain nombre de données expérimentales invitent à mettre en doute cette thèse (cf. Schelstraete, 1993, pour une revue récente des travaux sur la question). On peut en effet montrer que, dans certains cas au moins, les informations sémantiques dont dispose le sujet commandent l'assignation d'une structure syntaxique à des expressions structurellement ambiguës, comme les tournures anglaises du type « shaking hands » (« serrer les mains », ou « des mains qui tremblent ») (Tyler et Marslen-Wilson, 1977); ou comme les syntagmes prépositionnels qui peuvent être, soit compléments du verbe (« le policier observait l'homme à la jumelle »), soit compléments du syntagme nominal (« le policier observait l'homme à la casquette ») (Taraban et McClelland, 1988). Bien entendu, l'hypothèse de l'autonomie du composant syntaxique peut être ajustée de façon à rendre compte de ces résultats; mais elle cesse alors d'être testable empiriquement.

3. Une dernière difficulté concerne la relation entre syntaxe et sémantique. Dans un modèle formel comme celui de Chomsky, l'« output » du module linguistique est une structure syntaxique; un composant spécialisé lui fait correspondre une forme logique, dont il reste à instancier les variables par les représentations conceptuelles associées aux unités lexicales — sous forme, par exemple, de postulats de signification. Mais on n'obtient ainsi qu'un premier niveau, littéral, de signification. Une dernière étape est encore nécessaire, pour ajuster l'interprétation des énoncés au contexte (ou à la situation), à l'aide d'un ensemble d'inférences, fondées sur les informations générales et contextuelles, et sur des principes généraux comme le principe de pertinence (Sperber et Wilson, 1986).

La distinction ainsi proposée entre trois niveaux de représentation du sens — la forme logique, le sens littéral et le sens contextuel — est purement spéculative : aucune donnée expérimentale ne permet d'en attester la réalité psychologique<sup>5</sup>. Et même si l'on en reste à ce niveau purement théorique, la nature exacte de la forme logique, et surtout la

---

<sup>5</sup> Certaines données inviteraient plutôt à la rejeter (p. ex. MARSLLEN-WILSON, TYLER, 1987).

façon dont celle-ci est construite à partir de la représentation syntaxique, sont pour l'instant assez mal définies.

### 3. LA LANGUE COMME ACTIVITÉ COGNITIVE

Si la Grammaire Universelle chomskyenne ne peut être ni acquise, ni construite par le système cognitif, c'est qu'elle constitue un système formel de règles, indépendantes du sens. A la base du système se trouve le postulat de l'autonomie de la syntaxe.

On peut récuser ce postulat, et refuser de séparer syntaxe et sémantique. C'est la position tenue depuis longtemps par Culioli (cf. Culioli, Fuchs et Pêcheux, 1970 : 8), et plus récemment par les « grammaires cognitives » (cf. Langacker, 1987). La relation entre linguistique et psychologie devient alors tout à fait différente. La langue n'est plus un ensemble de règles formelles de combinaison de symboles, elle est le produit d'une activité cognitive de mise en relation formes/sens. Elle ne relève plus de l'architecture du système, mais de son fonctionnement. Deux notions essentielles vont alors constituer un terrain commun à la linguistique et à la psychologie cognitive : celle de *représentation* et celle d'*opération*.

1. Comment est représenté le sens d'un énoncé, ou d'un discours ? La conception la plus commune de la représentation cognitive s'inspire directement de la métaphore de l'ordinateur. Une représentation est une séquence de symboles, combinés selon des règles syntaxiques; le travail cognitif consiste alors à effectuer un calcul sur ces séquences. C'est cette idée qui est à la base du modèle général du Système de Traitement de l'Information de Newell et Simon (1972). On la retrouve dans la conception propositionnelle de la représentation sémantique proposée par Kintsch (1974), et largement utilisée par les psychologues.

Mais un certain nombre de travaux tendent actuellement à opposer à cette conception séquentielle et digitale de la représentation, une conception parallèle (simultanée) et analogique. On peut évoquer ici le renouveau des travaux sur l'image mentale (cf. Denis, 1989), ou le retour de certaines idées de la Gestalt. Mais les développements les plus importants concernent la notion de « modèle mental », proposée par Johnson-Laird (1983) : plus abstrait que l'image mentale, le modèle mental est une représentation analogique, plus ou moins schématique,

du domaine considéré (qui peut être un « état de choses » concret, mais aussi une représentation conceptuelle). De nombreux travaux expérimentaux (cf. Ehrlich, Tardieu et Cavazza, 1993, pour une revue récente) ont mis en évidence la pertinence de cette notion, notamment dans le domaine du raisonnement, et dans celui de la compréhension du langage.

Cette émergence, en psychologie cognitive, d'une conception analogique de la représentation cognitive (qui amène à la rapprocher, par certains aspects, de la perception, retrouvant ainsi l'inspiration de la Gestalttheorie) peut être mise en rapport avec la tendance, dans les linguistiques « cognitives », à substituer aux représentations algébriques des représentations de type géométrique (ou topologique). On sait le rôle important que jouent, dans la théorie des opérations énonciatives de Culioli, les concepts empruntés à la topologie; la grammaire cognitive de Langacker fait, de son côté, un large usage de schémas spatiaux; la théorie des « espaces mentaux » de Fauconnier (1985) relève de la même inspiration; et l'on pourrait citer d'autres exemples. Plus qu'une simple analogie de surface entre ces modèles linguistiques et les développements psychologiques cités plus haut, il nous semble qu'il y a une communauté d'inspiration susceptible d'apporter d'intéressants éclairages d'une discipline à l'autre.

En même temps, il faut noter que ce passage du séquentiel à l'analogique dans la conception de la représentation entraîne un remaniement dans la façon dont on définit les opérations mentales : d'opérations séquentielles de calcul sur des chaînes de symboles (empruntées au fonctionnement des ordinateurs), on passe à des opérations de type spatial (plus proches de l'activité sensori-motrice humaine)<sup>6</sup>.

2. Les marqueurs linguistiques apparaissent ainsi, soit comme la *trace* (en production) d'opérations psychologiques, soit comme des *instructions* (en compréhension) déclenchant des opérations mentales analogues.

Ces marqueurs (qu'ils soient lexicaux, ou syntaxiques) sont dès lors associés à des procédures mentales, dont la fonction est de construire, ou de réorganiser des modèles mentaux. Ce qui définit la sémantique,

---

<sup>6</sup> On peut sans doute représenter des opérations analogiques dans un langage algébrique, et les deux représentations sont formellement équivalentes (d'ailleurs, Johnson-Laird a pu simuler sur ordinateur les opérations sur les modèles mentaux). Mais cela n'implique pas leur équivalence psychologique.

non plus comme une sémantique des contenus (« concepts » ou représentations associées à des signes), mais comme une *sémantique procédurale* : le sens d'une marque linguistique n'est pas un « contenu » représentationnel, mais un ensemble de procédures jouant sur une représentation mentale préalable, pour l'organiser ou la transformer. En d'autres termes, il faut distinguer le « schéma de sens » procédural associé à un marqueur, des divers « effets de sens » conscients qu'entraîne l'application de ces procédures dans des contextes différents (Caron, 1988). Ce qui permet de rendre compte d'un certain nombre de problèmes, tels ceux de la flexibilité sémantique, de la métaphore ou de la polysémie (cf. Caron, 1992).

Cette notion de sémantique procédurale a été développée par Johnson-Laird (1977), en relation avec celle de modèles mentaux. L'idée générale est la suivante : la signification d'un énoncé peut être conçue par analogie avec celle d'une instruction dans un programme informatique. L'ordinateur comporte un « compilateur », dont la fonction est de traiter les instructions qui lui sont données en langage évolué (Pascal, LISP, etc.), pour les traduire en « langage machine », c'est-à-dire sous forme d'une série de procédures élémentaires exécutables par la machine. On peut considérer qu'il en est de même pour le langage humain.

Ce qui soulève une question essentielle pour la psychologie cognitive : comment décrire le « langage machine » de l'esprit humain ? On s'est contenté jusqu'ici de métaphores. La métaphore de l'ordinateur : les opérations élémentaires d'un système cognitif (ou d'un système de traitement de l'information), quel qu'il soit, sont celles-là même qu'instancient les ordinateurs classiques<sup>7</sup>. Ou la métaphore du cerveau : activations ou inhibitions au sein d'un vaste réseau de « nœuds », dans un « parallel distributed processing » (McClelland, Rumelhart and the PDP Research Group, 1986). Langages de description légitimes, sans doute, à leur niveau. Mais la pleine intelligibilité des phénomènes ne réclame-t-elle pas un langage de description proprement psychologique ?

De ce point de vue, les formes élémentaires de l'activité sensori-motrice apparaissent aptes à fournir la base de ce langage. Or, c'est précisément à des opérations de ce type — très voisines, en somme,

---

<sup>7</sup> On en trouvera une liste, par exemple, chez NEWELL (1981) : « assign », « write », « read », etc.

des « schèmes » piagétiens — que font appel les modèles cognitifs auxquels nous faisons allusion : que l'on pense aux opérations de repérage, de parcours, d'extraction, etc. chez Culioli, ou à des opérations analogues (« landmarking », « scanning »...) chez Langacker. C'est sans doute au niveau du repérage de ces opérations fondamentales que des échanges fructueux peuvent être envisagés entre la linguistique et la psycholinguistique — et plus généralement, la psychologie cognitive.

## CONCLUSION

La psycholinguistique (ou, plus généralement, la psychologie cognitive) peut, nous l'avons vu, définir de plusieurs façons sa relation à la linguistique. Les trois types possibles de relation que nous avons distingués se fondent, en dernier ressort, sur des options philosophiques très générales — empirisme positiviste, rationalisme innéiste, constructivisme — entre lesquelles il est sans doute impossible de trancher par des arguments empiriques. Le critère de choix ne peut être qu'épistémologique : quelle est l'approche qui, avec les hypothèses théoriques les plus simples, permet d'accéder à une meilleure intelligibilité des phénomènes ? Le point de vue opératoire, qui caractérise la troisième approche, nous est apparu, dans cette optique, comme le plus satisfaisant

Il soulève toutefois une question : si, dans cette perspective, linguistique et psycholinguistique abordent une même réalité — l'activité cognitive de langage — avec un appareil conceptuel commun, y a-t-il encore lieu de les distinguer ?

Sans doute une « linguistique des opérations » telle que la définit Culioli, n'a-t-elle pas pour objectif de construire un modèle psychologique — mais un « système de représentation métalinguistique » (niveau 3), rendant compte formellement des agencements de marqueurs observables (niveau 2), eux-mêmes produits d'une activité mentale (niveau 1) (cf. Culioli, 1985, 1990). Mais c'est aussi avec l'espoir (Culioli, 1990 : 23) de « simuler la correspondance » entre les niveaux 1 et 2<sup>8</sup>. On pourrait alors conclure

---

<sup>8</sup> Ou du moins, comme il l'écrit ailleurs (*op. cit.* : 179), de « provide useful clues about the links between Level I processes and Level II markers ».

que le modèle linguistique ainsi conçu « constitue de plein droit un modèle psycholinguistique » (Bronckart, 1977 : 335).

C'est bien, en effet, la correspondance entre les niveaux 1 et 2 qui constitue l'objet du psycholinguiste. Et au niveau 1 il n'a, pas plus que le linguiste, un accès direct. Il ne peut, lui aussi, que « simuler » la correspondance étudiée, en construisant un modèle théorique dont il cherchera à tester expérimentalement la validité.

Mais, si l'objectif peut ainsi apparaître identique, les deux démarches ne peuvent être confondues. Ce dont part le linguiste, ce sont des agencements de formes, leurs variations à travers les langues et les textes, pour tenter d'y dégager des invariants, et construire un système d'opérations formelles permettant d'en rendre compte de façon cohérente. Les données sur lesquelles s'appuie le psychologue, ce sont des indices comportementaux<sup>9</sup> à partir desquels on peut inférer le fonctionnement cognitif du sujet, dans l'activité de production ou de compréhension du langage.

Ainsi, tant dans la détermination des observables<sup>10</sup> que dans le mode de validation de leurs hypothèses, les deux disciplines restent distinctes. Mais qui dit différence de méthode dit aussi différence d'objet. Ce dont le linguiste vise à construire une représentation intelligible, ce sont les langues ; même s'il cherche le fondement de cette intelligibilité dans l'activité cognitive humaine, il ne s'agit pas forcément de l'activité cognitive concrète d'un individu, comme celle qu'explore le psycholinguiste : les opérations sous-jacentes aux marqueurs linguistiques, si elles sont constitutives du modèle linguistique, n'entreront pas toujours nécessairement dans le modèle de fonctionnement du sujet ; telle expression, par exemple, motivée pour le linguiste par un agencement d'opérations, peut fort bien être apprise et utilisée comme une unité linguistique opaque et arbitraire. Par ailleurs, les procédures effectives de traitement du langage — tant en production qu'en compréhension — peuvent être (et sont sans doute souvent)

---

<sup>9</sup> Soit des mesures chronométriques, des enregistrements de mouvements oculaires, etc. qui suivent à la trace (« on-line », en temps réel) les processus ; soit le résultat de tâches de rappel, de reconnaissance, etc., qui explorent le produit de ces processus ; soit enfin la comparaison des productions verbales dans des conditions dont les variations sont soigneusement contrôlées.

<sup>10</sup> Encore qu'il puisse y avoir des recoupements. Les jugements d'acceptabilité du linguiste sont bien des données comportementales ; et les comportements observés par le psychologue peuvent être parfois des productions textuelles. Mais le recoupement n'est que partiel.

incomplètes, ou du moins à « profondeur variable » selon les tâches et les situations.

De son côté, le psycholinguiste se donne pour objet le fonctionnement cognitif individuel, dans l'acquisition et la mise en oeuvre de la langue. Or, ce fonctionnement n'est pas isolé. A moins de postuler — à nouveau — une modularité, non plus de la Grammaire Universelle, mais du système des opérations énonciatives, il appartient à la psycholinguistique d'intégrer ces opérations dans le cadre général du fonctionnement cognitif. D'une part, en les comparant aux opérations attestées dans d'autres domaines de l'activité cognitive (ce qui pourrait permettre, le cas échéant, d'en mieux détailler le fonctionnement); d'autre part, en étudiant leurs interactions possibles avec d'autres opérations (liées notamment à l'activité en cours), qui peuvent les orienter, les modifier, voire s'y substituer.

Ainsi, linguistique et psycholinguistique peuvent sans doute coopérer, mais sans se substituer l'une à l'autre. Les résultats obtenus par chacune d'elles, et les modèles qu'elle élabore, peuvent inspirer les hypothèses de l'autre, ou au contraire les remettre en question. Cet échange réciproque sera d'autant plus fécond qu'elles auront pu construire un cadre conceptuel au moins en partie commun ; et nous avons essayé de montrer que cela était possible. Mais entre les deux disciplines il existe un décalage inévitable, qu'il est essentiel de ne pas occulter : c'est dans la mesure où elles se reconnaissent, et restent distinctes, qu'elles peuvent développer leur coopération.

© Jean Caron

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRONCKART, J. P. (1977). *Théories du langage. Une introduction critique*. Bruxelles : Mardaga.
- CARON, J. (1988). « "Schémas de sens" et "effets de sens". La sémantique des termes fonctionnels ». In *Actes du Colloque de l'A.R.C. "Cognition et Connaissance : Où va la Science Cognitive ?"*. Paris : A.R.C., p. 283-297.
- (1992). *Précis de psycholinguistique* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : P.U.F.
- CHOMSKY, N. (1957). *Syntactic structures*. The Hague, Paris : Mouton. [Tr.fr. (1969) *Structures syntaxiques*. Paris : Seuil.
- (1959). « A review of B. F. Skinner's Verbal Behavior ». In *Language*, 35 (1), p. 26-58. [Tr.fr. (1969) In *Langages*, 16, p. 16-49]
- (1965). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge : MA, MIT Press. [Tr.fr. (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil].
- (1968). *Language and mind*. New York : Harcourt, Brace and World. [Tr.fr. (1973) *Le langage et la pensée*. Paris : Payot].
- (1981). *Lectures on government and binding*. Dordrecht : Foris.
- CULIOLI, A. (1985). *Notes du séminaire de DEA*. Université de Paris VII : D.R.L.
- (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- FUCHS, C., PÊCHEUX, M. (1970). *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*. Paris : Dunod.
- DENIS, M. (1989). *Image et cognition*. Paris : P.U.F.
- EHRLICH, M. F., TARDIEU, H., CAVAZZA, M. (1993). *Les modèles mentaux. Approche cognitive des représentations*. Paris : Masson.
- FAUCONNIER, G. (1985). *Espaces mentaux*. Paris : Minuit.
- FODOR, J., A. (1965). « Could meaning be an r<sub>m</sub> ? ». In *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 4, p. 73-81.
- (1983). *Modularity of mind*. Cambridge, MA : MIT Press. [Tr.fr. *La modularité de l'esprit*. Paris : Minuit].
- HOWES, D. H., SOLOMON, R. L. (1951). « Visual duration threshold as a function of word probability ». In *Journal of Experimental Psychology*, 41, p. 400-410.
- JOHNSON-LAIRD, P. N. (1977). « Procedural semantics ». In *Cognition*, 5, p. 189-214.
- (1983). *Mental models*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

- KINTSCH, W. (1974). *The representation of meaning in memory*. Hillsdale, NJ, : L. Erlbaum.
- LANGACKER, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar*. Stanford University Press.
- McCLELLAND, J. L., RUMELHART, D. E., THE PDP RESEARCH GROUP (1986) *Parallel distributed processing: Explorations in the microstructure of cognition*. Cambridge, MA : M.I.T. Press.
- MARSLEN-WILSON, W. (1987) « Functional parallelism in spoken word recognition ». In *Cognition*, 25, p. 71-102.
- TYLER, L. K. (1987) « Against modularity ». In GARFIELD, J. L. (éd.). *Modularity in knowledge representation and natural language understanding*. Cambridge, MA : M.I.T. Press, p. 37-62.
- NEWELL, A. (1981) « Physical symbol systems ». In NORMAN, D. A. (éd.), *Perspectives on cognitive science*. Norwood, NJ : Ablex, p. 37-85.
- SIMON, H. A. (1972). *Human problem solving*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall.
- OSGOOD, C. E., SEBEOK, T. A. (1954) (éds.) *Psycholinguistics. A survey of theory and research problems*. Bloomington, London : Indiana University Press.
- SCHELSTRAETE, M. A. (1993). « La conception du traitement syntaxique en compréhension de phrases ». In *L'Année Psychologique*, 93, p. 543-582.
- SINCLAIR DE ZWART, H. (1971). « Sensorimotor action patterns as a condition for the acquisition of syntax ». In HUXLEY, R., INGRAM, E. (éds.). *Language acquisition. Models and methods*. New York : Academic Press, p. 121-135.
- SPERBER, D., WILSON, D. (1986). *Relevance. Communication and cognition*. Oxford : B. Blackwell. [Tr.fr. (1989) *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minit].
- TARABAN, R., McCLELLAND, J. L. (1988). « Constituent attachment and thematic role assignment in sentence processing. Influences of context-based expectations ». In *Journal of Memory and Language*, 27, p. 597-632.
- TYLER, L. J., MARSLEN-WILSON, W. (1977). « The on-line effects of semantic context on syntactic processing ». In *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 16, p. 683-692.

## Les incidences de la diversité sur la description linguistique

Guy JUCQUOIS  
*Université de Louvain*

**RÉSUMÉ :** LA PROBLÉMATIQUE DU terrain en anthropologie permet de mieux comprendre ce qui se produit chez le sujet lors d'une rencontre avec une culture différente de la sienne. On constate, en effet, la perte ou l'obnubilation de ce qui constitue les éléments identitaires et une lente et progressive reconstitution d'une axiologie personnelle.

Les variances linguistique et culturelle se présentent sous deux formes (diversité et changement). La description théorique doit les prendre en compte en évitant, autant que faire se peut, et le réductionnisme et l'ethnocentrisme, mais cela implique-t-il également la légitimité d'une diversité de modèles descriptifs ?

La comparaison des axiologies descriptives devrait mieux mettre en évidence les particularités liées aux diverses topiques et se consacrer davantage aux corrélations à établir entre elles.

### 1. LA PROBLÉMATIQUE DU TERRAIN

#### 1. 1. LE TERRAIN EN ANTHROPOLOGIE

L'expérience du terrain est l'occasion, pour qui la vit, d'un enrichissement scientifique parce que personnel et personnel parce que scientifique. Par la prise de conscience du sujet et de son enracinement, elle se situe à l'intersection de la rationalité et de l'engagement. Cette vérité s'impose à chaque retour sur le terrain, celui qui la vit perçoit progressivement les deux mobiles fondamentaux qui l'animent : la recherche d'un enrichissement scientifique et la recherche d'un enrichissement personnel. Cresswell (1976 : 54) estimait même que pour qu'il s'agisse d'anthropologie, il importait que la finalité

scientifique l'emportât sur la finalité personnelle. Peut-être devrait-on se contenter d'une occultation — provisoire — de cette dernière ou, mieux, de sa mise entre parenthèses ?

Le terrain tire son importance théorique de ce qu'il fournit l'occasion et les moyens d'enquêter sur la connaissance empirique. Toutes les démarches inductives reposent finalement sur un *terrain*, de l'ethnologie à la psychanalyse, en passant par la sémiologie ou la psychologie cognitive, les observations constituant le fondement des lois qui seront formulées. Sans doute existe-t-il des nécessités objectives de procéder de cette manière, mais le chercheur en tire également un bénéfice épistémologique secondaire puisqu'une telle approche lui évite de prendre ses normes propres de rationalité pour des évidences ou des règles absolues (Borel, 1990 : 26).

## 1. 2. LE SUJET ET LA RENCONTRE CULTURELLE

Le terrain anthropologique est bien une rencontre culturelle à double sens ou, si l'on préfère, une interrelation interculturelle. En effet — faut-il le rappeler ? —, l'occultation provisoire de sa personne ne peut en aucune manière conduire au déguisement, à la contrefaçon, au mensonge : l'instauration du dialogue avec l'Autre exige d'être soi-même et de se livrer en informant sincèrement sur sa propre société autant que de recueillir des informations sur la société visitée. Faire du terrain, c'est étendre au-delà du territoire habituel les règles d'échange dans lesquelles on s'insère dans sa société d'origine. Ici également la réciprocité est obligatoire : l'étonnement interrogatif de l'ethnologue suscite inmanquablement des questions aux questions qu'il adresse et « on n'enquête pas sans s'exposer d'abord à l'enquête des autres » (Digard, 1976 : 66).

La thématique du voyage a toujours été présentée sous une double face : le dépaysement du voyage serait la clé d'un jugement plus objectif sur sa propre société, mais, par ce fait même, il pourrait inciter à la relativisation des valeurs de la société d'origine. Les valeurs vécues et transmises comme absolues, sinon universelles, se révèlent contingentes et relatives. Au contact de l'Autre et de l'Ailleurs, la perception du voyageur se modifie insensiblement et se désenclave de son carcan culturel. Cette proposition se démontre aussi *a contrario* puisque le concept même d'ethnocentrisme n'a pu se dégager qu'à travers l'expérience comparative qui mit en évidence une cécité antérieure, ce que Dogan et Pelassy (1982 : 13) appellent une « occlusion intellectuelle ».

Que la rencontre d'autres cultures ne laisse jamais indifférent a été mis en évidence notamment par l'expérience d'un groupe d'étudiants en anthropologie qui, dans le but d'étudier une société d'éleveurs de Haute-Savoie, avait organisé une exposition sur l'élevage à travers le monde. Comme le rapporte Digard (1976 : 64), lors de leur visite, les éleveurs exprimaient, selon leurs personnalités et selon les scènes auxquelles l'exposition les confrontait, des attitudes allant de la solidarité à un rejet en passant par diverses réactions ethnocentristes de défense. Le sentiment de différence interethnique glisse le plus souvent de l'échelle horizontale de similarité à l'échelle verticale de hiérarchie. En effet, en adoptant la langue comme baromètre des appréciations et des évaluations réciproques de cultures en contact, on posera comme règle, sans doute générale, que la coexistence en un même lieu de plusieurs langues et cultures<sup>1</sup> aboutit à une hiérarchisation de celles-ci, expression des règles de dominance qui régissent les rapports des groupes sociaux et/ou culturels dans cette collectivité (Jucquois, 1995). Les difficultés inhérentes aux rencontres interculturelles sont soulignées à l'évidence dans les nombreux conflits ethniques que connaît encore notre époque depuis le fameux melting-pot américain dont on commence timidement à révéler le prix payé par ceux qui furent assimilés, jusqu'aux problèmes actuels de l'intégration des immigrés en Europe occidentale, sans oublier les conflits ethniques de l'ex-Yougoslavie ou de l'ex-URSS avec le réveil des nationalités, ni les éternels étrangers Tsiganes ou Juifs, même lorsque l'heure n'est plus aux ghettos, aux pogroms ou aux camps d'extermination.

Typologiquement, les possibilités de rencontre d'autres cultures peuvent être ramenées à trois cas de figure qu'avaient décrits Preiswerk et Perrot il y a une vingtaine d'années (1975 : 80) : absence de concepts si l'observateur n'aperçoit pas un phénomène, transfert interculturel de concepts lorsque l'observateur suppose l'identité de signification d'un concept dans deux cultures différentes, valorisation différentielle de concepts d'une culture à l'autre. La tripartition proposée rejoint les trois courants reconnus historiquement par l'anthropologie : l'universalisme, le réductionnisme et le relativisme. Est-il possible de poser entre les faits relatés pour l'objet observé et le sens qu'il en donne et, d'autre part, la signification qu'y trouve l'observateur (Borel, 1990 : 23 sq.) un commun dénominateur dont l'horizon serait, par la

---

<sup>1</sup> Même lorsqu'il s'agit de simples variétés d'une seule langue et culture.

multiplication des expériences de communication, un ensemble d'invariants herméneutiques ?

### 1. 3. PERTE D'ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

Les mêmes phénomènes envisagés selon les rapports de force qui le plus souvent sous-tendent les rencontres multiculturelles conduit à l'examen de la perte d'éléments identitaires<sup>2</sup>. La compréhension du rôle de ces éléments est d'autant plus importante que les processus d'identification collective constituent le mécanisme cognitif fondamental qui, par l'ethnocentrisme inhérent, renvoie à l'adhésion aux valeurs du groupe et rencontre ainsi le besoin de sécurité de chacun (Preiswerk et Perrot, 1975 : 73). L'identité pourrait se définir comme l'ensemble relativement systématisé de sentiments et de représentations par lesquels l'individu se singularise *et* se socialise (Jucquois, 1995). L'identité, c'est ce par quoi le sujet se sent exister tant dans ses *personnages* (propriétés, fonctions et rôles sociaux) que dans ses actes de *personne* (significations, valeurs, orientations). Par son caractère abstrait une telle définition peut prétendre à quelque généralité, à y réfléchir cependant on s'aperçoit aisément que les dimensions de l'identité personnelle sont largement fonction des idéologies de la personne qui traversent chaque culture donnée.

Les différentes dimensions de l'identité permettent de mieux mesurer le rôle de la diversité dans la description. Tap (1993 : 898) met en avant sept facteurs distincts que nous reprenons en les modifiant quelque peu pour notre propos et en élargissant leur champ d'application de l'individu à la collectivité : la continuité qui permet de se situer, individuellement et collectivement, dans le temps et dans l'espace; l'intégration qui assure la cohérence intrasystémique et la

---

<sup>2</sup> Il importe de distinguer les éléments identitaires de l'identification qui se produit, selon les termes déjà anciens de HESNARD (1957 : 34 sq.), quand il y a interpénétration psychique de deux personnes (angl. *empathy*), c'est-à-dire « lorsque l'intersubjectivité primordiale de l'être humain se fait *privée*, au lieu d'être anonyme, c'est-à-dire lorsqu'elle unit deux ou plusieurs individus en tant qu'ébauche d'une structuration psychique ». Cet auteur poursuit en précisant que l'identification ne se limite pas strictement à l'individu : en effet, « sa structuration, comme conduite posturale (...) n'est guère réalisée que chez le civilisé, c'est-à-dire l'homme psychologiquement individualisé et pourvu d'un certain degré d'exigence logique ordonnant son intersubjectivité naturelle ». A l'état de comportement collectif, le phénomène rejoint ce qu'on dénomme comme conduite de participation.

coordination des conduites; la différenciation par laquelle l'individu ou le groupe se séparent ou s'opposent et sans laquelle ils s'aliéneraient et se dilueraient dans autrui ou dans un autre groupe<sup>3</sup>; la dualisation entre un Moi-Autre<sup>4</sup> et un Moi-Je assurant la diversité du soi, composé d'identités multiples; l'unicité du sujet ou du groupe renvoyant à la singularité de chaque contingence; l'activité par laquelle l'identité s'exprime et s'affirme, prenant son sens grâce à elle et lui donnant sens; la positivité qui affirme et rassure quant au caractère moralement bon des valeurs identitaires et qui valorise les actes conformes à celles-ci, mais aussi, dans une certaine mesure, les conduites originales.

Puisque les éléments identitaires s'inscrivent aussi profondément dans la conscience qu'une collectivité a d'elle-même, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'unicité du groupe soit hypertrophiée. Ce qu'on pourrait qualifier de *narcissisme ethnique* (Bonnaud, 1989 : 220) se retrouve sans doute partout : chaque peuple s'estime, d'une certaine manière, unique — ce qui est exact ! — et *donc* — ce qui ne l'est plus ! — au-dessus des autres, privilégiés ou choisis par Dieu, promis à des tâches et à un sort exceptionnels. La soumission à ce qui constitue certainement une vision déterministe de l'ethnicité renforce, puisqu'elle la démontre en quelque sorte *a posteriori*, la part de véritable déterminisme historique. La cohérence ethnique tient certainement à ces éléments centraux qu'on a désignés comme le *noyau dur culturel*. C'est ce dernier qui paraît le mieux résister dans des conditions habituelles de déculturation telles que l'immigration. Tobie Nathan (apud Schapper, 1991 : 186) relève d'ailleurs que la maladie psychique la plus fréquente parmi les immigrés, pourtant stabilisés dans leur société d'accueil, est la névrose traumatique culturelle due à l'écart, voire aux oppositions, dans la quotidienneté entre les valeurs héritées de la société d'origine et celles de la nouvelle société dans laquelle ils vivent désormais : les questions relatives, par exemple, aux études des enfants, à la vie professionnelle, au service militaire, au mariage et à la famille, etc., reçoivent des réponses en conflit éventuel avec celles qu'elles auraient reçues dans la société d'origine. L'immigré se sent donc relativement incapable de transmettre à sa descendance ce que lui-même a reçu de ses pères.

---

3 Le souci de conformité sociale se tempère par le besoin d'indépendance bien que la régulation entre les deux principes varie d'un sujet à un autre et d'une culture à une autre.

4 Ou un *nous-autre* et un *nous-nous*.

Le noyau dur des éléments identitaires se retrouve également dans le maintien inconscient de catégories propres à nos sociétés dans la plupart des manuels d'anthropologie et d'ethnologie. Les questionnaires prévus pour le terrain résultent encore bien souvent des découpages à nos valeurs dans les domaines de la vie sociale, économique, technologique aussi bien qu'en ce qui concerne la religion, la politique, l'art, etc. Godelier constatait cette situation il y a moins de vingt ans (1976 : 7), malgré un début de prise de conscience, la constatation reste d'actualité pour nombre de travaux plus récents. L'enjeu est, en effet, de taille puisque la révélation et la découverte d'autres valeurs, dans la mesure où celles-ci ne sont pas transmutes dans des abstractions universelles ou réduites à notre commun dénominateur, remettent en cause la dimension totale, globale, sinon transcendante, de nos propres valeurs. Chaque incursion dans une société différente procure à celui qui n'y résiste pas la révélation de l'existence d'une pluralité de valeurs (Dogan et Pelassy, 1982 : 9), de manières de vivre et de façons d'être homme autrement.

La réponse à la menace d'une remise en cause de nos certitudes ethniques, face aux expressions identitaires et aux affirmations de spécificités culturelles qui nous parviennent et qui fragilisent nos manières de vie et nos manières de science au travers des revendications d'autonomie culturelle (Petrella, 1978 : 275), consiste souvent, à défaut de méthodes musclées, à accréditer l'idée que ces revendications culturelles sont le fait de retardataires et qu'elles s'opposent au progrès et à la civilisation, biens absolus que, dans leur expression abstraite, personne de sensé ne pourrait refuser. Notre époque, toutefois, devant la nécessité et la multiplication des échanges interethniques ne peut se contenter ni de replis identitaires, ni de réponses immatures. La mobilité et la diversité sont devenues des valeurs majeures pour les sociétés contemporaines, elles sont ressenties par d'importantes couches des populations comme une protection aussi bien contre l'uniformisation et la massification que contre de stériles revendications nationalitaires. Sur le plan de la convivialité et de la socialité, le pluralisme, l'ouverture et la tolérance sont présentées comme les valeurs de l'avenir. Les mêmes arguments incitent également à envisager les sciences de l'homme selon une matrice plurielle.

#### 1. 4. RECONSTITUTION D'UNE AXIOLOGIE PERSONNELLE

L'identité personnelle ne peut s'acquérir harmonieusement sans ouverture à l'Autre. La diversité individuelle suppose l'enracinement

personnel et collectif et permet à chacun d'assumer au mieux le rôle qui lui incombe dans la Cité. Les théoriciens postmodernes de la politologie posent cette diversité individuelle comme un droit inaliénable dont doit impérativement tenir compte toute conception démocratique sous peine de dériver, tôt ou tard, vers le totalitarisme et le dogmatisme. On sait également que l'apprentissage d'une autre langue et de la culture qu'elle véhicule apporte à l'apprenant une manière supplémentaire d'être homme (Jucquois, 1995). Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'une interprétation supplémentaire de la vie qu'acquerrait le sujet, interprétation qui s'ajouterait simplement à celle des sujets unilingues de sa communauté. En fait, par cette connaissance et cette expérience, le sujet entre dans la raison des Autres au point qu'il en éprouve parfois envers lui-même un sentiment d'étrangeté, comme s'il était devenu capable de se découvrir à nouveau, mais cette fois en tant qu'étranger, prenant ainsi conscience des mécanismes, des limites, des conditionnements de sa propre rationalité<sup>5</sup>.

L'étude de familles immigrées met en évidence ces phénomènes. Si des éléments de conduite sont présentés, perçus et vécus comme « progressistes », « meilleurs » ou simplement mieux adaptés, nombre de jeunes particulièrement les adopteront, les intérioriseront et tendront à modifier le sens et l'intensité des relations au sein de la famille, soit à l'intérieur du couple, soit dans la relation avec les enfants ou encore dans les attitudes avec les proches. Lorsque, comme c'est fréquent dans ces situations, un conflit surgit entre la rationalité originelle et la rationalité acquise, le sujet est contraint soit de s'abstenir de choisir, position d'attente anxiogène, soit de forger des solutions de compromis souvent névrotiques (parce que liées à une absence de cohérence intérieure), soit de choisir les comportements et les attitudes dictées par l'une de celles-ci en adoptant une des deux rationalités, ce qui engendre fréquemment un sentiment de culpabilité, d'exclusion ou de rejet s'il opte pour la rationalité acquise, ou un sentiment

---

<sup>5</sup> Dans un ouvrage émouvant et profond, JAULIN (1993 : 8 sq.) a mis à profit son expérience du terrain pour observer sur lui-même les réactions qu'il développait suite à un cancer et aux traitements infligés à son corps. Dans une situation aussi critique, les questionnements et les incertitudes foisonnent à propos de sa propre identité. Les évidences antérieures s'envolent et sont remplacées par des incertitudes : on comprendra que cette expérience est, dans sa profondeur existentielle, radicalement différente de celle de l'anthropologue sur le terrain ou de celle de l'analyste en analyse didactique, car l'un et l'autre savent (c'était sans doute la condition de leur départ... ?) qu'ils reviendront. Mais est-on certain de « revenir » du cancer ?

d'inadéquation et d'inadaptation dans les situations qu'il est appelé à vivre. Le conflit devient d'autant plus aigu et est difficilement surmontable pour le sujet que la communauté d'origine tend à renforcer et à survaloriser les liens traditionnels, tandis que la communauté d'accueil vise, au contraire, à assimiler complètement le sujet étranger.

Bien qu'individuelles, ces situations éclairent sur une échelle microscopique individuelle ce qui peut se produire sur une échelle macroscopique collective, lorsqu'il s'agit de deux ou plusieurs communautés qui entrent en contact. Ainsi, la diversité humaine doit constituer un des fondements majeurs de toute description et de toute théorie sur l'homme comme sur l'une ou l'autre de ses manifestations. Une théorisation qui ne se construirait pas sur cette base serait nécessairement ethnocentriste et cela d'une manière d'autant plus profonde et radicale que l'aspect autoréférentiel serait occulté et inconscient.

## 2. LES VARIANCES LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

### 2. 1. DIVERSITÉ, VARIANCE ET CHANGEMENT

Malgré d'innombrables contacts historiques, malgré l'unification européenne, l'Europe reste polyculturelle. Les multiples rapprochements et influences ne rendent pas les cultures interchangeables (Hersant, 1991 : 127), ils n'effacent guère non plus de profondes différences, notamment linguistiques. Peut-être y a-t-il là une spécificité européenne où se conjuguent une incontestable unité et une diversité essentielle (Jucquois, 1995), caractères qui n'ont pas manqué de faire surgir l'image souvent évoquée d'une mosaïque. Ce serait d'ailleurs erroné de concevoir l'unité et la diversité européennes sur un mode statique : surtout à notre époque, la vie sociale, la vie culturelle, la vie politique et économique, etc. changent et évoluent rapidement au point qu'il serait hasardeux de tenter une description de notre propre société selon une échelle de stratification unique (Mendras, 1990 : 37), *a fortiori* combien serait illusoire une description de diverses sociétés selon le même modèle... Mais il y a davantage : on s'aperçoit aujourd'hui, à l'examen de nos sociétés occidentales fort complexes, que la diversité elle-même est multiple en quelque sorte. En effet, les contrastes semblent moins pertinents dans le domaine des attitudes et des valeurs que dans celui des comportements et des modes

de vie. Ainsi, on peut mettre en évidence un « esprit européen », par exemple, tandis que coexistent de nombreux goûts et de manières d'être, s'organisant, selon le terme anglo-saxon, en *sub-cultures* dont la description typologique, pourtant très rentable en termes de marketing, n'en est cependant qu'à ses premiers stades.

Enfin, la *perception des différences est relative*. Les habitants d'un village savent bien que les habitants des villages voisins sont traditionnellement représentés comme très différents d'eux. De même, à une échelle plus grande, les différences entre la France et l'Angleterre nous paraissent énormes, alors que, comme le notait jadis Elie Halevy (apud Dogan et Pelassy, 1982 : 13), elles ne sont qu'une goutte d'eau pour l'habitant de Pékin ou de Calcutta. La perception des différences varie donc selon le point de vue auquel on se situe, la proximité paraissant avoir un effet potentialisateur, tandis que la distance jouerait un rôle inverse. Ce phénomène peut se comprendre aussi bien dans le sens des aires culturelles, en l'occurrence par référence à l'aire européenne ou à l'aire asiatique, que dans le sens girardien de la surévaluation d'une trop grande proximité perçue comme dangereuse parce qu'induisant une trop grande similitude.

Toute volonté politique de contrôle se heurte à la possibilité de changement des citoyens. Or, la connaissance que ceux-ci auraient tiré ou tireraient encore d'un Ailleurs et d'un Autrement constitue incontestablement un facteur majeur de volonté de changement. Il en découle que, par exemple, dans les anciens pays communistes, les leaders limitaient la circulation des citoyens non seulement à l'extérieur des frontières, mais même au-dedans de celles-ci. La comparaison avec d'autres modes de vie risque, en effet, d'être facteur de changement, car les valeurs présentées auparavant comme absolues perdent nécessairement ce statut en étant confrontées avec d'autres valeurs.

A une vision globale et monolithique de l'homme et de ses comportements, se substitue aujourd'hui progressivement une vision plurielle. Dans ce domaine, la recherche sociologique se concentre actuellement sur une identification de stratégies de groupes et d'individus. Le changement social s'analyse de nos jours comme un *agencement entre tendances* macrosociales et stratégies individuelles et collectives (Mendras, 1990 : 28), ces tendances s'enchevêtrent en réseaux, tandis que des interactions constantes se dégagent entre les divers acteurs.

Lorsque plusieurs langues distinctes ou lorsque plusieurs variétés d'une langue se parlent en un même lieu, il est inévitable que les variations linguistiques servent de support à la stratification sociale : les

différences linguistiques s'interprètent alors en inégalités entre les codes et mettent en évidence les divers degrés de dominance entre les groupes sociaux (Grolier, 1986 : 32). A l'inverse, lorsqu'un territoire apparaît comme étant linguistiquement homogène, le cloisonnement linguistique risque d'aboutir à la ghettoïsation de la communauté, coupant celle-ci et ses membres du reste du monde. Quelle que soit d'ailleurs l'importance politique, économique et culturelle de cette communauté, l'homogénéité et l'absence de relations avec d'autres communautés la priveraient des apports que toute langue et que toute culture véhiculent avec elles. Malgré leur suprématie actuelle, les Etats-Unis du Président Clinton ont compris que l'avenir sera à ceux qui auront pu s'adapter à la diversité humaine. Il faut donc concevoir un projet d'avenir qui vise à assurer aussi bien l'indispensable identité que la nécessaire communication interculturelle et interlinguistique (Diagne, 1986 : 125 sq.).

Il en découle pour chaque communauté un double devoir : le premier envers elle-même, le second envers les autres communautés. Dans l'un et l'autre cas, il importe d'échapper à la double tentation de surévaluer ses propres autoréférences et de sous-évaluer celles des autres collectivités en les traitant, par exemple, de « folkloriques » ou de « traditionnelles » dans le sens de passéiste. Il y a plus de vingt ans déjà, avant qu'on n'évoque la mondialisation des échanges, Berque (1972 : 150 sq.), parmi d'autres auteurs, considérait que de nombreuses originalités du monde devaient, pour être sauvées et avoir quelque chance d'épanouissement, « opérer sur 'elles' un effort de définition et de mise en œuvre, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il échappe à toute naïveté ». En réalité, il s'agit de remplacer le monologue, dont les prétentions universalistes n'auraient pu se concrétiser que dans le silence mortifère qui succéderait à l'agonie des autres langues et cultures, par des tentatives de dialogue, formes de communication qui admettent des transformations réciproques et qui aplanissent, non les différences, mais leur traduction en situations de domination.

## 2. 2. ETHNOCENTRISME ET RÉDUCTIONNISME DANS LA THÉORISATION

Il semble habituellement étrange à des descriptivistes qu'on leur laisse entendre qu'il pourrait bien exister une dimension autre que cognitive et intellectuelle dans la théorisation des faits de langue. En effet, la dimension ethnocentriste et donc réductionniste est sans doute autant inéluctable que les dimensions émotionnelle et normative qui

s'adjoignent insidieusement et inconsciemment au travail intellectuel (Preiswerk et Perrot, 1975 : 72). La façon la plus simple de mettre en évidence ces traits sinon parasites du moins bruyants de la description consiste à se baser sur les caractères projectifs que revêtent généralement les mécanismes cognitifs ethnocentriques. Ceux-ci se manifestent de deux manières qui se combinent le plus souvent : soit par l'attribution à l'objet décrit de propriétés du sujet décrivant, ce qu'on pourrait appeler l'*effet catalytique*, soit par l'évaluation de l'objet décrit sur la base de critères, de mesures ou de techniques élaborées par le sujet décrivant ou issue de sa communauté, phénomène qu'on pourrait désigner par le terme d'*effet métrolytique*.

Bien entendu, ces projections ne se présentent en général pas avec une telle évidence. Elles sont le plus souvent occultées par la *rationalisation* qui consiste à interpréter son propre comportement et son propre raisonnement comme étant juste et fondé, par le *déplacement* qui permet de réorienter les affects d'un objet vers un autre, par la *dénégation* enfin qui réside dans le refus de reconnaître à un objet ou à une situation un statut de réalité.

Dans la théorisation, l'ethnocentrisme et le réductionnisme qui l'accompagne fréquemment se présentent soit avec des prétentions universalisantes, soit avec une volonté particularisante. Ces deux attitudes ne sont opposées qu'en apparence. En effet, et paradoxalement, l'universalisme revient souvent à proposer comme universelles et absolues des valeurs issues de la collectivité d'origine et/ou de référence du descripteur, tandis que le particularisme insiste sur les mêmes valeurs, mais en revendiquant la spécificité la plus radicale pour la culture d'origine ou de référence<sup>6</sup>. Les deux attitudes ont en commun de reposer sur une exacerbation des éléments identitaires au détriment des éléments dialogiques et interculturels. A juste titre, Hersant (1991 : 124) a rappelé que, pour les Européens, existaient trois conceptions du *culturel* : le modèle patrimonial dans lequel la culture est assimilée à une richesse héréditaire et transmissible (monuments, documents, etc.), le modèle biologique qui rappelle que la culture est vivante et qu'elle peut et doit changer et évoluer, le modèle dialogique enfin selon lequel toute culture s'autonomise et évolue par

---

<sup>6</sup> Le diffusionnisme tente de concilier les deux autres points de vue en supposant que par l'imitativité les traits civilisationnels se seraient répandus à partir de différents centres d'irradiation. Pour TARDE, théoricien de ce courant, l'inventivité serait l'exception, l'imitation la règle (BONNAUD, 1989 : 238).

l'interaction incessante qu'elle entretient avec les autres cultures<sup>7</sup>. On constatera que les deux premiers modèles sont des représentations fermées de la culture, le troisième, par contre, est ouvert. De plus l'analogie n'échappera pas entre la visée universaliste et le modèle patrimonial, de même qu'entre l'interprétation particulariste et le modèle biologique<sup>8</sup>.

L'entreprise ethnocentrique se parachève par l'écriture historique qui légitime *a posteriori* et rationalise l'évacuation de l'altérité<sup>9</sup>. C'est ainsi qu'une histoire européocentrique entreprend d'organiser hiérarchiquement ses sources en fonction des rapports de pouvoir que marquent également les niveaux de langue utilisés<sup>10</sup>.

Sans doute, pensera-t-on, la description linguistique doit-elle s'en tenir aux réalités et aux catégories réellement présentes dans une langue. On estimera peut-être, en conséquence, être moins menacé de réductionnisme, d'ethnocentrisme (ou d'européocentrisme), d'universalisme ou de particularisme, dans le travail proprement descriptif effectué sur des langues. Ce serait une double erreur ajoutée à celles qui ont été décrites ci-dessus<sup>11</sup> : en premier lieu, en effet, le descripteur se heurtera aux difficultés inhérentes à toute *traduction*

<sup>7</sup> On nous pardonnera le parallélisme tentant avec l'émergence du sujet individuel à travers et grâce au dialogue qu'il se doit d'entreprendre et de poursuivre avec l'Autre.

<sup>8</sup> Il importerait de définir clairement les traditions idéologiques qui se profilent derrière ces positions. D'autant qu'en l'occurrence il y a superposition entre ces idéologies et les attitudes politiques, culturelles et linguistiques, développant éventuellement l'Etat-ethnie, l'Etat-langue et donc l'Etat-nation. Ces idéologies « se sont parfois abritées derrière les philosophies de l'Un et de l'Universel ou de l'Absolu, référées à elles-mêmes, pour produire le Peuple, l'Etat, la Religion, le Dieu universels et réducteurs de l'Autre » (DIAGNE, 1986 : 119). Etrangement, la langue n'est pas mentionnée ni parmi les avatars de ces idéologies, ni en tant que condition pour leur apparition.

<sup>9</sup> Ce serait entrer dans une trop longue discussion dans le cadre de cet article que de démontrer que la suppression de l'altérité entraîne également et nécessairement l'élimination de la dimension de la temporalité.

<sup>10</sup> Marc FERRO (1985 : 42 sq.) décrit de la façon suivante la hiérarchie des textes : « en tête du cortège figurent... les textes sacrés... : autographes et édits royaux, discours politiques, références bibliques ou coraniques... ensuite cette histoire concède quelque légitimité aux commentateurs... plus loin dans le cortège... viennent les sources publiques, la presse... ». On notera les niveaux de langue correspondant à chacune de ces catégories typologiques et on se souviendra de leur importance relative dans les grammaires descriptives.

<sup>11</sup> On supposera dans la suite que le descripteur connaît intimement la langue décrite et la langue de description.

puisqu'il devra simultanément comprendre dans une langue et faire comprendre dans une autre langue (Digard, 1976 : 55), sans que n'existent, *a priori*, des liens génétiques, typologiques ou de parenté aréale, entre les langues impliquées. Il lui faudra, après avoir échappé aux autres pièges que tend toute attitude de rencontre autre que dialogique, échapper à une forme plus subtile d'ethnocentrisme qui est véhiculée par le contenu implicite des concepts utilisés. En second lieu, d'une manière encore plus délicate, le descripteur devra se méfier des catégories grammaticales apparemment identiques dans les deux langues, car se baser sur l'isomorphisme serait, presque à coup sûr, tomber dans des illusions identitaires.

En fait, la véritable question n'est pas d'*ajouter une identité à une autre* et de reproduire à deux, d'une manière sans doute plus complexe mais pas radicalement différente, les erreurs de perspectives commises dans la solitude initiale. Il s'agit, au contraire, de s'ouvrir aux implications de la diversité telles qu'elles s'imposent à l'ensemble des sciences de l'homme. Après tout, le linguiste n'est pas dans une situation essentiellement différente de celle de n'importe quel spécialiste de nos disciplines lorsqu'il doit prendre connaissance de travaux rédigés dans des langues, jusqu'à présent, peu familières aux savants occidentaux, telle que le chinois, le japonais, le turc, l'arabe ou le russe, pour limiter notre énumération à quelques grandes langues culturelles. L'usage — éminemment européocentriste ! — veut que le spécialiste se dispense de consulter ces travaux réputés « inaccessibles ». Cette pratique encourage les provincialismes, les visions unilatérales et elle permet, sous prétexte de se protéger contre des généralisations abusives, de négliger des comparaisons et des rapprochements vraisemblablement fructueux ou au moins dérangeants (Bonnaud, 1989 : 218).

L'historien ne peut, à la longue, continuer à se dispenser de consulter la documentation non-occidentale, surtout, comme c'est fréquemment le cas, lorsque celle-ci suggère de féconds rapprochements avec notre passé méditerranéen et européen. Nous y avons « des préjugés à perdre » et « un monde à gagner » (Bonnaud, 1989 : 236). Sans doute, nos disciplines seraient-elles, grâce à cette ouverture, moins auto-justificatives, sans doute laisseraient-elles davantage de doutes et d'hésitations que de certitudes momentanées ou d'effets de mode. L'Occident y gagnerait en épanouissement et en qualité relationnelle ce qu'il perdrait en savoir superficiel et formel.

## 2. 3. LA DIVERSITÉ DES MODÈLES DESCRIPTIFS

Du point de vue psychologique ou sociologique, on définit le *modèle* comme un type de conduite de pensée ou de sentiment commun, propre à un groupe déterminé<sup>12</sup>. Comme le groupe se reconnaît dans ce modèle, on ne manquera pas de mettre en évidence le lien étroit, bien que souvent subconscient, entre le modèle et la norme (Maisonneuve, 1975 : 56-57). En science, le modèle est également une représentation d'un système explicatif qui permettrait de comprendre plus profondément et plus aisément un ensemble de faits. Il constitue donc un utile instrument de connaissance, bien que par la schématisation et par la structuration qu'il suppose la réalité observée en est certainement déformée et réduite. Il importe donc de bien prendre conscience que tout modèle est, selon le terme anglo-saxon, un *construct*. Comme tel, il équivaut à un point de vue, à ce que nous dénommons en théorie du comparatisme une *topique*, c'est-à-dire le lieu d'où on parle pour affirmer ce qu'on dit. Certes, on peut prétendre que l'unité du *donné* que la description semble faire apparaître sous une variété d'aspects réside davantage dans la chose décrite que dans le regard du descripteur (Adam *et alii*, 1990 : 14), mais cela reste strictement indémontrable car le donné n'est accessible qu'à travers la description qui en est donnée. Par contre, il est certain qu'indépendamment de ce qui précède la description contient en elle une organisation des éléments selon une certaine forme, un certain modèle, qui infléchit et informe la réalité décrite.

Comme l'écrit avec force Marie-Jeanne Borel (1990 : 23), « tout savant "modèle" ce qu'il donne à connaître et produit bien en ce sens des fictions », en d'autres termes, « aucun savoir n'est une simple copie de réalités existant objectivement telles qu'on les découvre ». Ce qui est vrai en général, l'est en particulier à propos de la langue : on se souviendra, sur le plan de la description linguistique et de sa dépendance aux propriétés intrinsèques de la langue de description, de la lumineuse étude d'Emile Benveniste (1966 : 63-74) qui a mis en relation les dix propriétés qu'aurait eu, selon les Grecs de l'Antiquité, tout objet d'expérience, alors que cette analyse aristotélicienne n'était que le reflet des catégories grammaticales de la langue grecque. Généralisant le propos en l'appliquant à toute connaissance, donc *a fortiori* aux sciences de l'homme et plus particulièrement encore à la

---

<sup>12</sup> Acquis par la transmission éducative ou par le contact prolongé avec ce groupe.

linguistique descriptive, Borel rappelle que toute description, toute observation, toute théorisation, sont marquées indéfectiblement par les propriétés de la langue naturelle dont on fait usage et que ces approches sont tributaires des formes et des propriétés de cette langue (Op. cit. 43). Ceci reste d'application quelle que soit la nature du discours qui est tenu. La seule solution consiste donc à prendre conscience des implications théoriques et pratiques de cette situation ou encore d'inclure la subjectivité inévitable dans l'analyse entreprise. Ainsi, ce qui différenciera d'une description à l'autre, ce sera le degré de conscience du phénomène autocentriste et l'importance des marques subjectives non mises en évidence.

Parmi les spécialistes des sciences de l'homme, les linguistes peuvent ambitionner d'échapper plus aisément que d'autres à la circularité de la démarche. A l'opposé, les sociologues prendront sans doute moins aisément conscience des implications des choix conceptuels et du recours à telle langue. Ainsi, la vision marxiste de la société repose sur quelques concepts, tels que la « lutte des classes », syntagme reposant à son tour sur les deux concepts de « lutte » et de « classes (sociales) ». Il en résulte que beaucoup de gens se révèlent incapables d'analyser et de comprendre une société autrement qu'en termes de classes sociales en opposition, de macrogroupes, structurés et différenciés dans des conflits permanents. Cette pratique ne favorise évidemment pas le dialogue entre les marxistes et ceux qui recourent à un autre modèle explicatif. De même, la vision pyramidale de la société remonte à une époque où la société s'organisait de manière relativement simple et stable et où chaque individu pouvait aisément être « classé » sans que la diversité des situations et des conditions personnelles n'y fasse obstacle (Mendras, 1990 : 37). Ici encore, le recours à des concepts et à un modèle explicatif dépassés rend la compréhension difficile et multiplie les obscurités et les quiproquos plutôt que d'éclairer les interlocuteurs.

### 3. VERS UNE MÉTATHÉORIE DESCRIPTIVE

#### 3. 1. LA COMPARAISON DES AXIOLOGIES DESCRIPTIVES

Ainsi, toute démarche théorique attire inévitablement l'attention sur certains types de valeurs dont l'importance est postulée. Dans les exemples ci-dessus, Marx postule que les conditions d'existence des

hommes ou leur situation de classe déterminent leur conscience, ou encore Freud pressent que la sexualité joue un rôle fondamental et que son refoulement est à l'origine des névroses, etc. (Maisonneuve, 1975 : 38). Construire une théorie, c'est d'abord mettre en avant des idées directrices à partir desquelles seront élaborées des hypothèses. Qu'elle se propose une finalité aléthique ou pragmatique, qu'il s'agisse de « dire le vrai » ou simplement d'en donner une représentation, toute axiologie descriptive ambitionne d'établir une correspondance entre des formulations et des réalités (Adam *et alii*, 1990 : 15). Toute connaissance s'affirme donc, à la fois, comme une potentialité de réalisation de nos discours et comme un critère d'évaluation sémantique, l'une et l'autre présupposant une homologie entre le discours et la réalité.

Piaget observait que l'analyse épistémologique s'appuie nécessairement sur le système de références que, en un temps donné, les sciences déjà élaborées mettent en avant et faisait remarquer qu'il importait ensuite à l'épistémologue de généraliser l'explication en s'attaquant à ce système de référence. Marie-Jeanne Borel note pertinemment à ce propos, et il s'agirait selon nous d'une application du théorème de Gödel, que cette tentative épistémologique est soit vouée à l'échec, soit condamnée à la démarche circulaire (1990 : 26 sq.). En fait, ce questionnement recouvre, plus spécialement dans les sciences de l'homme, celui de la nature et de la fonction de l'*objectivité* : nombreux sont les chercheurs qui s'obstinent à affirmer la possibilité d'élaboration d'axiologies absolues, objectives, s'opposant à toutes les autres, comme dans un univers manichéen dans lequel s'excluent le "bien" ou le "bon" et le "mal". Borel observe à ce sujet que les axiologies qui se prétendent intrinsèquement "bonnes" ne seraient en réalité que « des interprétations dissimulant leur identité ». Au-delà, et on mesurera toutes les implications de tels présupposés, ces positions laissent entendre qu'il existerait des objets « purs », c'est-à-dire sans sujet<sup>13</sup>, ou des descriptions qu'il n'y aurait pas lieu d'interpréter<sup>14</sup>.

Sans doute objectera-t-on que l'entendement humain, sinon l'éthique, postule l'existence de valeurs universelles et qu'il serait, dès lors, erroné et imprudent de verser dans le relativisme épistémologique.

---

<sup>13</sup> Soit parce que la question du sujet serait incongrue, soit parce que le sujet aurait été soigneusement évacué, nous allions écrire relégué (pourquoi pas dans un camp de concentration ?).

<sup>14</sup> La disparition ou la simple occultation du sujet entraîne évidemment la suppression de toute herméneutique.

L'argumentation, dans ce domaine, met en avant des expériences humaines qui sont de toute évidence commune à toutes les cultures et donc indépendantes des variations temporelles et/ou géographiques. On cite, par exemple, le sommeil, l'alimentation, la douleur, la durée, la naissance, la mort, etc.<sup>15</sup>. Depuis longtemps on a attiré l'attention des linguistes et des ethnologues sur le danger de propositions réductrices, on se bornera ici à rappeler la question par un exemple repris à Preiswerk et Perrot (1975 : 79) : les notions de « fils adoptif » ou d'« orphelin » n'existent pas chez le Baoulé, car un membre de la famille se substituera automatiquement au père décédé<sup>16</sup>. D'ailleurs, il faudrait souligner les corrélations entre l'élévation de telle valeur au rang d'invariant et sa présence dans l'idéologie ou chez les peuples dominants, au gré des fluctuations des intérêts, des rapports des forces, des espérances ou des craintes, on pourrait « dresser le tableau des *invariants variables* », selon l'heureuse expression de Bonnaud (1989 : 293, ital. de nous).

Une autre objection courante contre le relativisme et en faveur de la théorie des invariants touche à la question de la conceptualisation. Paradoxalement, en effet, on peut affirmer que c'est la généralisation qui autorise le particulier ou encore que c'est l'invariant qui individualise. Dogan et Pelassy (1982 : 13) illustrent le propos en affirmant qu'il faut le concept de « cathédrale gothique » pour qu'on puisse reconnaître l'originalité des cathédrales singulières, telles celle de Strasbourg, de Laon ou de Marbourg. Dans ce cas, l'invariant serait définitionnel et conceptuel, il permettrait de catégoriser et de ranger les réalités selon des traits classificatoires. On ne s'attardera pas sur cet aspect, il suffira de s'interroger sur la pertinence et sur l'efficacité des

<sup>15</sup> Peut-être pourrait-on extraire des listes de bases de la glottochronologie tous les termes spécifiquement humains et en postuler l'existence universelle ? A supposer même que l'extraction soit possible, il ne faudrait pas perdre de vue que l'important réside dans la culturisation de traits naturels : l'être humain a toujours dû dormir, s'alimenter ou se reproduire, mais ce qui compte c'est la valeur culturelle de ces « universaux » ou de ces « invariants », or celle-ci change d'une société à une autre.

<sup>16</sup> Il faudrait d'ailleurs aller plus loin puisque c'est la notion même de paternité qui ne recouvre pas les mêmes réalités pour le Baoulé ou l'Occidental. Les notions d'adoption et d'orphelin n'existent dans nos sociétés que parce que le concept de « père » ne s'étend pas aux collatéraux. La difficulté est sémantique et structurelle comme le montre le droit comparé : deux pays de droit germano-romain, tels que la Suisse ou la Belgique, traitent (« traitaient » conviendrait mieux, car la Suisse vient de modifier ses dispositions) différemment les collatéraux sur le plan des quotités disponibles.

catégories et des classes retenues et, le cas échéant, d'en modifier le contenu ou les relations et les hiérarchies entre celles-ci.

La phénoménologie montre que les sciences de l'homme ont pour objet des faits de signification qui s'enracinent dans les organisations vitales que les collectivités et les individus tissent. Ainsi, on se souviendra que personne n'est un *sujet*, mais que chacun le devient progressivement, on se rappellera également que la notion de sujet renvoie à celle d'*objet*, on acceptera enfin que les rapports signifiants entre un sujet et un objet peuvent, eux-mêmes, être étudiés formellement et objectivement (Borel, 1990 : 24 sq.). S'interroger sur la nature et les procédures de la description dans les « sciences du terrain » — ethnologie, anthropologie, sociologie, linguistique descriptive, etc. — entraîne un questionnement sur la référence du discours, même et surtout lorsqu'il s'agit de science (Adam *et alii*, 1990 : 17).

Outre les arguments intrinsèques développés ci-dessus, il importe encore de prendre en compte les données de ce qu'on pourrait appeler l'*économie interprétative*, c'est-à-dire l'ensemble des éléments extérieurs à la problématique qui infléchissent l'herméneutique dans le sens d'intérêts particuliers ou en s'accommodant de résistances ou d'attachements, surtout irrationnels et inconscients, en obéissant enfin à des exclusivismes et à des sectarismes aussi engendrés par les réussites et les profits (Bonnaud, 1989 : 293), peut-être d'autant mieux appréciés que les sciences de l'homme se revendiquent fréquemment de la gratuité. Sans doute toutes les disciplines qui ont l'homme pour objet ne courent-elles pas le même danger à ce propos. L'histoire, en tant qu'entreprise de légitimation du présent, risque, par exemple, de hiérarchiser ses sources selon les rapports de pouvoir qui prévalent en Occident. Comme l'affirme Marc Ferro, « c'est donc une histoire du pouvoir » (1985 : 42 sq.), histoire officielle également qui conforte et réconforte les détenteurs du pouvoir. Dans ces reconstructions historiques, les valeurs se parent aisément d'un caractère universaliste, ce qui justifie, anticipativement ou rétrospectivement, des affirmations de supériorité ou des prétentions d'expansion. Dans cette perspective, toutes les réalités externes à l'Europe occidentale n'adviennent à l'existence que dans la mesure où elles entrent en contact avec l'histoire occidentale. De même que l'histoire établit de cette manière un inventaire de valeurs qui définit ce qu'est la civilisation et dont le

partage règle l'accès des peuples étrangers<sup>17</sup>, ainsi en est-il également dans les autres sciences de l'homme et notamment en linguistique où les traités généraux ne font droit aux langues non-occidentales qu'à titre anecdotique ou pour justifier la présence de tel emprunt. Dans ces exemples, les sociétés exotiques ne sont jamais analysées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, leurs propres analyses sur elles et sur nos sociétés sont méconnues ou négligées.

### 3. MULTIPLICITÉ DES TOPIQUES ET CORRÉLATIONS ENTRE ELLES

Tout travail descriptif implique donc des questions sur le savoir, sur le signe et sur le texte, ou, selon la terminologie comparatiste, sur la topique et les tensions. Chaque description est ainsi reflet du lieu d'où elle est entreprise et des tensions qui s'y nouent entre le sujet et l'objet, comme des relations qu'entretient le sujet avec son environnement. Les discours descriptifs témoignent toujours d'« orientations tendanciennes liées à des fonctions de représentation et de communication imbriquées les unes dans les autres » (Adam *et alii*, 1990 : 15). La question de l'*objectivité* est ainsi essentiellement une question relative : elle ne peut être traitée binaires (présente ou absente), le processus herméneutique en se multipliant, en se croisant indéfiniment, objective progressivement le discours en accroissant ses paramètres interprétatifs et suggère de constantes reformulations et d'incessantes vérifications empiriques.

L'éthique de la description consiste à mettre à plat, à expliciter tout le foisonnement interprétatif dans toutes les interconnexions horizontales et verticales afin d'actualiser moins les énoncés que l'usage qui en est fait. Renoncer à une description unique, absolue, éternelle, abandonner ses prétentions aléthiques, sont sans doute les conditions nécessaires pour entreprendre une approche dialogique de la diversité humaine, approche limitée dans le temps et dans l'espace, communication incertaine dans toute sa trajectoire, entreprise motivée par le désir de l'Autre, seule médiation pour notre intellection et notre épanouissement.

© Guy Jucquois

---

<sup>17</sup> En économie politique, le concept de développement inégal qui a connu un vif succès chez les marxistes (BONNAUD, 1989 : 281 sq.) fonctionne d'une façon identique en hiérarchisant les phénomènes et les sociétés et en affectant les inégalités de développement économique et politique d'un coefficient de gradation sur une échelle continue.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. *et alii* (1990) *Le discours anthropologique*. Paris.
- (1990) « Anthropologie, épistémologie, sémiologie » In *Le discours anthropologique*, p. 9-17.
- BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*. Paris.
- BERQUE, J. (1972) « Diversité » In *La sociologie. Guide alphabétique*, p. 139-152.
- BONNAUD, R. (1989) *Le système de l'histoire*. Paris.
- BOREL, M.-J. (1990) « Le discours descriptif, le savoir et ses signes ». In *Le discours anthropologique.*, p. 21-69.
- CALVET, L.-J. (1979) *Langue, corps, société*. Paris.
- CRESSWELL, R., GODELIER, M. éd. (1976) *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*. Paris.
- CRESSWELL, R. (1976) « Le terrain anthropologique ». In *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, p. 53-57.
- DIAGNE, P. (1986) « La langue, instrument de communication entre les cultures... ». In *La langue : identité et communication. Language, Identity and Communication*. p. 113-127.
- DIGARD, J.-P. (1976) « Muséographie et pratique du terrain en ethnologie ». In *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, p. 58-68.
- DOGAN, M., PELASSY, D. (1982) *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*. Paris.
- DUVIGNAUD, J. éd. (1972) *La sociologie. Guide alphabétique*. Paris.
- FERRO, M. (1985) *L'histoire sous surveillance. Science et conscience de l'histoire*. Paris.
- GARAUDY, R. (1977) *Pour un dialogue des civilisations. L'Occident est un accident*. Paris.
- GODELIER, M. (1976) « Avant-propos ». In *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, p.7-11.
- de GROLIER, E. (1986) « Au-delà de Babel : origine, évolution et perspectives de la diversification linguistique ». In *La langue : identité et communication. Language, Identity and Communication*, p. 21-47.
- *et alii* (1986) *La langue : identité et communication. Language, Identity and Communication*. Paris.
- HERSANT, Y. (1991) « Les enjeux culturels et éducatifs de l'Europe ». In *Universalia*, p. 123-128.

- HESNARD, A. (1957) *Psychanalyse du lien interhumain*. Paris.
- JACOB, A.. (1990) *Anthropologie du langage. Construction et symbolisation*. Bruxelles.
- JAULIN, R. (1993) *L'année chauve. Les chemins du corps*. Paris.
- JUCQUOIS, G. (1995) *Les enjeux de la diversité culturelle et linguistique*. A paraître.
- LEVI-STRAUSS, C. (1973) *Anthropologie structurale*. Paris.
- MAISONNEUVE, J. (1975) *Introduction à la psychosociologie*. Paris.
- MANGANARO, M. éd. (1990) *Modernist Anthropology. From Fieldwork to Text*. Princeton.
- MENDRAS, H. (1990) « La force des traditions ». In *Six manières d'être européen*, p. 27-55.
- M'BOKOLO, E. et alii (1992) *Afrique Noire, histoire et civilisations. t.2 : XIXème - XXème siècles*. Paris.
- PETRELLA, R. (1978) *La renaissance des cultures régionales en Europe*. Paris.
- PIAGET, J. (1967) « Les deux problèmes principaux de l'épistémologie des sciences de l'homme ». In *Logique et connaissance scientifique*, p. 1114-1146.
- (éd.) (1967) *Logique et connaissance scientifique*. Paris.
- PIROTTE, J. (éd.) (1982) *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIXème et XXème siècles. Sources et méthodes...* Louvain-la-Neuve.
- POLIN, R. (1952) *La création des valeurs*. Paris.
- PREISWER, R., PERROT, D. (1975) *Eihnocentrisme et histoire. L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*. Paris.
- SCHNAPPER, D. (1991) *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*. Paris.
- SCHNAPPER, D., MENDRAS, H. (éd.) (1990), *Six manières d'être européen*. Paris.
- TAP, P. (1993) « Identité : psychologie ». In *Encyclopaedia Universalis*, 11, p. 898-899.
- éd. (1986) *Identités collectives et changements sociaux*. Toulouse.
- VACCHINA, M. G. (1991) « Perspectives ouvertes à la démocratie culturelle ». In *Le plurilinguisme, condition de la démocratie culturelle pour l'Europe*. Saint Vincent (Aoste), p. 173-181.
- éd. (1991) *Le plurilinguisme, condition de la démocratie culturelle pour l'Europe*. Saint Vincent (Aoste).
- VION, R. (1992) *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris.
- WIDMER, C. (1992) *Droits de l'Homme et sciences de l'homme. Pour une Éthique anthropologique*. Genève.



## Logique, analogie et empirisme dans l'analyse linguistique

**Vadim B. KASEVICH**  
*Université de Saint-Pétersbourg*

COMME ON LE SAIT, pour justifier une proposition théorique dans n'importe quelle science il est nécessaire de faire concorder cette proposition avec des faits directement observables ou avec certaines autres propositions prouvées ou traitées comme des axiomes, c'est-à-dire comme des assertions qui sont acceptées sans preuves. En effet, dans le premier cas nous passons d'une hypothèse à des faits (autrement dit, nous vérifions si l'hypothèse est conforme aux faits), et dans le deuxième cas nous passons d'une hypothèse à l'autre, parce qu'un axiome est aussi, en quelque sorte, une hypothèse qui est acceptée en vertu d'un « acte de confiance ». Dans les deux cas, on s'attend que le chercheur soit prêt à dérouler toute une chaîne de raisonnements pour lier la proposition avancée par lui avec celles qui concernent des faits observables ou des axiomes.

Dans le domaine de la linguistique, il n'y a pas beaucoup de thèses qui soient entièrement acceptables pour tous les linguistes ou, au moins, pour la plupart des linguistes. C'est pourquoi il est très important pour un linguiste de spécifier et de souligner quelles sont ses assertions de base qui, à son avis, ne doivent pas être prouvées. Dans ces conditions il sera clair au lecteur ce qui, dans l'exposé du sujet par l'auteur, exige une vérification, logique ou empirique, et ce qui, au contraire, ne suppose qu'une acceptation. Parfois dans des ouvrages linguistiques on ne distingue malheureusement pas les situations où l'on ne s'attend pas, en principe, à ce que le lecteur présente les raisons de son désaccord (s'il n'est pas d'accord) et les situations où la phrase « je ne suis pas d'accord » est suffisante par elle-même. Autrement dit, on ne distingue pas des propositions falsifiables de celles non-falsifiables dans le cadre d'un ouvrage particulier.

Je voudrais citer un exemple concret. La notion d'assimilation présume qu'un trait distinctif ou quelques traits d'un phonème soient

remplacés par d'autres traits à cause de l'influence du contexte : c'est le contexte qui cause l'assimilation des traits distinctifs. André Martinet et certains autres linguistes proposent de considérer le contexte servant de la source d'assimilation comme un contexte *phonologique*. Autrement dit, si un phonème /a/ avec un trait X « apparaît » en vertu du « voisinage » avec un phonème /b/ caractérisé par le trait X, ce dernier est nécessairement phonologique, distinctif. Ainsi par ex., en russe les consonnes /c, č, x/ n'entretiennent pas un rapport d'opposition avec les consonnes \*/dz, dž/ car ces derniers phonèmes n'existent pas en russe. C'est pourquoi certains auteurs admettent que pour les consonnes /c, č, x/ le trait « sourdes/sonores » est non-phonologique, non-distinctif. Il semble que la même conclusion soit dictée par la règle de la sonorisation des /c, č, x/ qui deviennent sonores devant des consonnes sonores, cf. /at'ec/ « père » — [at'edzbi], /moč/ « pouvoir » — [modžbi], /mox/ « mousse » — [moɣbi] (/bi/ étant le marqueur du subjonctif).

Pourtant, les consonnes sonores deviennent sourdes devant /c, č, x/, c'est-à-dire celles-ci se révèlent comme une source d'assourdissement, d'assimilation, cf. /padb'it'/ « toucher », mais /patčist'it'/ « effacer », /patcepit'/ « accrocher », /patxot/ « approche ». Si en effet, nous avons admis, avec Martinet et les autres, que la source d'assimilation est obligatoirement un phonème indépendant, alors on conçoit aisément que le fait même d'existence de la règle d'assourdissement est une preuve suffisante pour considérer les consonnes /c, č, x/ comme phonologiquement sourdes, bien qu'il n'y ait pas en russe d'opposition /c/ — /dz/, /č/ — /dž/, /x/ — /ɣ/.

En ce cas, il s'agit de tirer les conclusions purement logiques de la prémisse qui n'est pas logiquement nécessaire en elle-même. En effet, il est bien naturel de croire que le choix phonologique est dicté par des conditions également phonologiques; l'argumentation de cette sorte apparaît comme fondée « en nature ». Il est difficile d'admettre que des processus phonologiques soient dictés par des conditions sous-phonologiques. Malgré son naturel, cette argumentation n'est pas caractérisable par sa nécessité logique. Par exemple, dans des langues tonales avec les tons modulés, une accélération du débit au-dessus d'une certaine mesure aboutit à une situation où quelques uns des tons cessent de se distinguer les uns des autres, simplement parce que le temps pour réaliser les tons n'est pas suffisant. Il est difficile d'admettre que le rythme soit un trait phonologique; la durée affectée par le rythme, dans la plupart des cas de ce genre, n'est pas phonologique. Cependant, ces propriétés non-phonologiques, comme

nous l'avons vu, sont à la source des changements phonologiques. Il paraît intuitivement clair que les processus d'assimilation que nous avons cités plus haut et les processus de la neutralisation tonale comme dans le cas des tons modulés soient différents. Mais au point de vue proprement logique, on peut voir un certain trait commun dans ces deux cas et nous pouvons, nous semble-t-il, constater que le principe de Martinet, légitime en lui même, n'est pas caractérisé par la nécessité logique absolue : un chercheur a droit de l'accepter ou de le rejeter.

Ce principe accepté, les conséquences doivent être acceptées automatiquement. S'agissant particulièrement du traitement phonologique des consonnes /c, č, x/ en russe, nous devons les reconnaître comme les sourdes.

Encore un exemple. Quand il s'agit d'une analyse morphématique ou d'analyse phonématique d'une unité linguistique, on observe d'habitude le principe de la segmentation complète (*total accountability*). C'est justement ce principe qui ne permet pas de laisser hors des morphèmes des éléments qui apparaissent, par exemple, en liaison, comme /z/ dans *sans hésiter* : nous n'avons pas le droit de considérer le /z/ comme « quelque chose » qui ne soit pas un constituant des morphèmes voisins.

Le principe de la segmentation complète défend non seulement de laisser certains segments comme un « excès » ou « résidu » insignifiant, mais il exige également que le découpage morphématique soit unique, que des limites des morphèmes soient bien déterminées. Par conséquent, le principe de la segmentation complète rejette la méthode d'analyse où on recourt à une notion de la superposition, par exemple, /didž/ (< did you) ou /bleš/ (< bless you) en anglais où on trouve l'« amalgame » des morphèmes. Ce type d'analyse est inacceptable précisément parce que, dans ce cas, nous ne pouvons pas déterminer les limites des morphèmes. Je me permettrai de proposer, en marge de cet exposé, ma solution à ce problème. J'utiliserai plutôt la distinction entre les allomorphes de base et tous les autres allomorphes. S'agissant du traitement du cas de /didž/, par ex., on peut penser que /didž/ soit un allomorphe des deux morphèmes ou un allomorphe d'une suite de morphèmes. On peut citer une situation de même sorte dans le domaine de la phonologie : en suédois, on traite phonologiquement les consonnes [t, ɖ] comme les suites de phonèmes /rt, rd/. Autrement dit, dans les deux cas, les limites fonctionnelles des phonèmes ou des morphèmes sont « rétablies » si les phonèmes ou les morphèmes sont traités comme les allophones (allomorphes) de base, c'est-à-dire comme

/r/ et /t, d/, /did/ et /ju/ etc. Sinon, la question des limites morphématique (phonématique) n'a pas de sens.

Ainsi le principe de la segmentation complète joue le rôle d'un « filtre » logique qui laisse passer certaines solutions théoriques mais fait stopper les autres. Mais le principe lui-même, comment pouvons-nous le fonder ? Il semble que dans ce même cas le principe, plausible en lui-même, repose sur certaines prémisses non-formelles. Nous avons le droit d'estimer que phonèmes, lexèmes, étant des unités de base des niveaux autonomes de la langue, forment des « langues » à part, quasi-autonomes. A ce point de vue, passer d'un niveau à l'autre équivaut à faire une traduction d'une langue à l'autre : de la « langue » des mots à la « langue » des morphèmes, de la « langue » des morphèmes à la « langue » des phonèmes, etc. En représentant un énoncé en termes des morphèmes, par ex. (en composant cet énoncé à l'aide de la « langue » des morphèmes), nous devons aboutir à une structure morphématique complète et unique. C'est précisément ce qui est dicté par le principe de la segmentation complète. Mais cette fois-ci, pas davantage que précédemment, nous ne pouvons prétendre avoir une base logique proprement dite. Ces raisons nous invitent à une certaine prudence, mais, d'autre part, dès que nous avons accepté le principe même, nous devons également accepter les conséquences qui s'ensuivent.

Nous avons examiné plus haut des situations dont l'analyse linguistique inclut, du point de vue logique, au moins deux étapes : premièrement il faut choisir une base, une prémisses non-formelle et ensuite en tirer toutes les conséquences formelles. (Je ne parle pas de cas où des conséquences logiques s'avèrent inacceptables, pour une raison ou pour une autre, et nous contraignent à abandonner la prémisses initiale.) La deuxième étape est caractérisée, comme nous l'avons mentionné, par les raisonnements logiques et nécessaires en tant que tels. Mais pratiquement en recherches linguistiques on recourt à des solutions qui sont plutôt possibles que nécessaires. Parmi elles le principe d'*analogie* occupe une place des plus importantes.

Dans l'histoire des sciences, des philosophes et des savants ont accordé une place différente au principe d'analogie. Ainsi par exemple, selon Herbert Spencer, l'analogie est l'antipode d'un raisonnement probant, tandis que, selon Pierre Laplace, la mathématique apprécie l'analogie en tant que principal moyen pour obtenir une vérité. J'ai envie de remarquer que sous la plume d'un Laplace, un déterministe comme on le sait, une telle appréciation paraît spécialement intéressante et notable. Et dans les sciences modernes, où les propositions

probabilitaires sont considérées comme indispensables et particulièrement importantes, on ne peut sous-estimer le rôle de l'analogie.

Dans le domaine de la linguistique, des raisonnements par analogie sont employés pratiquement à chaque étape, bien que l'emploi de ce principe soit, le plus souvent, implicite. Je voudrais illustrer l'emploi du principe de l'analogie en recourant à des exemples phonologiques.

Toutes les écoles phonologiques ne prêtent pas une attention particulière au problème de la segmentation phonématique. Il est cependant indiscutable qu'on ne peut établir un inventaire des phonèmes sans distinguer des segments monophonématiques et biphonématiques. Je n'ai pas l'intention de discuter ici en détail les règles de la segmentation qui figurent dans la littérature spécialisée comme celles de Troubetzkoy. J'accepte le point de vue selon lequel c'est le critère de la segmentation morphologisée qui forme la base pour la segmentation phonématique : une limite phonématique est tracée là où une limite morphologique passe ou pourrait passer. Par une limite morphologique j'entends une limite morphématique proprement dite ou une limite détectable en vertu d'une alternance morphologisée. On peut illustrer le premier cas par un exemple du segment /aj/ en français : le /aj/ est biphonématique parce qu'il y a des cas, comme *crojons*, où ce segment soit découpé par une limite morphématique où la voyelle appartiendrait au radical /krwa/, tandis que la semi-voyelle à la terminaison /j<sup>h</sup>/. Le second cas peut être trouvé, par exemple, en anglais où des voyelles se dégagent en vertu de leurs alternances morphologisées, comme *sing* ~ *sang* ~ *sung*.

Il y a des raisonnements spécifiques de même que des raisonnements plus généraux pour faire accepter le critère de la segmentation morphologisée. Il paraît cependant difficile d'admettre que le phonème soit « rompu » par des limites morphématiques, c'est-à-dire que les morphèmes voisins incorporent des « parts » des phonèmes : un phonème, par sa définition même, est indivisible du point de vue fonctionnel. Il paraît également difficile d'imaginer qu'il y ait des « parts » des phonèmes qui alternent. (Je laisse de côté le problème spéciale qui consiste à définir quels sont précisément les segments qui alternent. Ainsi dans l'exemple cité plus haut on pourrait supposer l'alternance des « diphtongues » /iŋ/ ~ /æŋ/ ~ /ʌŋ/. Je ne crois pas qu'aujourd'hui cette question soit tranchée.)

Un raisonnement plus général concerne la nature même du phonème qui n'est pas un signe, mais une unité unilatérale, dont la fonction primaire consiste à former des signes. Aussi, pour tirer certaines

conclusions concernant les phonèmes, est-il nécessaire de comprendre comment ils remplissent leurs fonctions primaires, c'est-à-dire d'établir le comportement des phonèmes comme étant « au service » des morphèmes. En particulier, il est nécessaire d'établir la corrélation actuelle entre des limites des phonèmes et celles des morphèmes. Sans recours à la morphologie, beaucoup de problèmes de phonologie seront en fait insolubles.

On a raison de dire que nous avons ici un parallèle au théorème de Gödel. Selon le contenu non-formel de ce théorème, il y a des propositions qui peuvent être considérées comme vraies du point de vue d'un certain système, mais on ne peut ni justifier ni réfuter ces propositions sans quitter le cadre du système. Par exemple, certaines propositions de la planimétrie ne peuvent ni être prouvées, ni réfutées sans avoir recours à la stéréométrie. De la même façon en linguistique un certain nombre de propositions phonologiques ne peut être justifié ou réfuté (falsifié) qu'en utilisant des données et des considérations morphologiques; à leur tour, des investigations sur la morphologie présupposent d'ordinaire des données syntaxiques, etc.

Revenons cependant aux problèmes de la segmentation et au rôle du principe d'analogie pour ces problèmes. L'exemple que nous avons cité plus haut démontre l'existence de la limite morphématique entre /a/ et /j/ à l'égard du mot *croyons*, mais, par ex., le même /aj/ dans le mot *travail* n'est caractérisé par aucune limite morphologique interne. Néanmoins, tous les « deux » /aj/ sont traités de la même façon par les chercheurs, et il faut constater que, premièrement, nous tendons à identifier le /aj/ du mot *travail* et le /aj/ du mot *croyons*, et, deuxièmement, nous transférons la structure interne du segment /aj/ dans le mot *croyons* trouvée à l'aide des raisons fonctionnelles (morphologiques) au segment /aj/ du mot *travail*. L'emploi du principe d'analogie est là.

Nous employons le principe d'analogie, explicitement ou implicitement, non seulement dans le domaine de la segmentation syntagmatique mais aussi bien dans le domaine de l'identification paradigmatique. Ainsi par exemple, la consonne /n/ de *une* et celle de *nu* sont identifiées l'une à l'autre, bien que phonétiquement elles soient très différentes. L'identification est accomplie parce que la consonne initiale et la consonne finale peuvent altérer dans le cadre du même morphème, cf. *une usine* /y-nyzin/. Mais il n'y a pas d'alternance pareille s'il s'agit des mots comme *dune* et *nudité*. Néanmoins, à notre connaissance, personne ne s'est jamais efforcé de traiter isolément les consonnes initiales et les consonnes finales de mots différents séparés. Autrement dit, dans ce cas, comme dans l'exemple cité plus haut, le

chercheur tend à transférer les conclusions, tirées d'une alternance trouvée dans deux (ou plus que deux) mots (morphèmes), à tous les mots (morphèmes) où se trouvent les mêmes consonnes (ou voyelles). Ici le principe d'analogie est également indispensable.

Le même principe est employé pour définir les traits distinctifs des phonèmes, c'est-à-dire pour classer les phonèmes. L'identification des phonèmes, comme nous l'avons vu, est accomplie en se basant sur l'alternance des sons, et le classement des phonèmes — en tant que membres d'une classe caractérisée par un certain trait distinctif — est accompli en se basant sur l'alternance des phonèmes. Par ex., si les consonnes /f/ et /v/ alternent l'une avec l'autre, cf. *transitif* — *transitive* etc., on constate, que ces consonnes entrent dans une classe caractérisable par un certain trait distinctif, ou, plus précisément, ces consonnes appartiennent à une sous-classe dans le cadre de laquelle elles s'opposent par un trait distinctif. Comme on le sait, dans ce cas concret il s'agit du trait « sourdes/sonores ».

Les classes phonématiques sont établies le plus facilement si nous pouvons trouver les alternances phonématiques automatiques. Ainsi par exemple, en anglais le problème est tranché en ce qui concerne les consonnes /t/ et /d/, dès que nous avons établi que les consonnes en question alternent automatiquement, ce qui dépend de leur position après une consonne sourde ou sonore, cf. *docked* — *dogged*, et elles sont, par conséquent, liées en quelque sorte l'une avec l'autre. Mais la difficulté consiste à ce que les consonnes /p/ et /b/, /k/ et /g/ etc. ne connaissent pas ces alternances. On pourrait penser que, en restant dans les cadres de l'approche fonctionnelle, nous devons renoncer à établir les traits distinctifs des phonèmes si ceux-ci ne sont pas justifiés par l'existence des alternances phonématiques. Si les traits distinctifs ne peuvent pas être traités comme les caractéristiques purement phonétiques (quand, selon un auteur, un phonologue appelle un phonéticien pour le prier de décrire les phonèmes qu'il a établi), il ne nous reste qu'à abandonner les efforts de déterminer les traits distinctifs pour les phonèmes non-alternables.

Il faut aussi tenir compte du fait que dans les langues différentes les alternances phonématiques se présentent inégalement; ainsi par ex., dans les langues agglutinantes les alternances sont très courantes, tandis que dans les langues isolantes la « quantité » des alternances est extrêmement restreinte. Mais il est difficile d'imaginer que des langues différentes emploient la catégorie du trait distinctif de manière inégale. Dans ces conditions les procédés de l'analyse phonologique exigent une certaine modification. Cette modification est aussi un recours au

principe d'analogie. En ce qui concerne le cas de /k/ ~ /g/, /p/ ~ /b/, etc. en anglais, on peut avancer une hypothèse que /k/ et /g/, /p/ et /b/ sont dans les mêmes relations que /t/ et /d/. Autrement dit, nous arrivons à la conclusion que le trait distinctif « sourd/sonore » concerne les consonnes /k/ et /g/, /p/ et /b/ et non seulement /t/ et /d/.

Il est assez évident que c'est la ressemblance phonétique qui sert de base pour identifier les relations entre /t/ et /d/ d'une part et /k/ et /g/, /p/ et /b/ d'autre part. Une question concernant cette dernière décision se pose : est-il vraiment impossible de s'adresser à des caractéristiques phonétiques en tant que source principale d'information sur les traits distinctifs sans employer le principe d'analogie comme une étape intermédiaire ? Mais le fait est qu'un recours direct à la substance phonique est méthodologiquement incorrect. Les caractéristiques phonétiques ne sont d'elles-mêmes qu'une substance « brute », elles peuvent fonctionner, selon la langue concrète, d'une manière ou d'une autre. Mais si nous nous sommes aperçu qu'un trait phonétique est utilisé phonologiquement en remplissant telle ou telle fonction pour un secteur du système, on peut estimer, à titre d'hypothèse au moins, que le même trait puisse remplir la même fonction pour un autre secteur du système. Sinon, il n'y aurait aucune raison pour affirmer la pertinence phonologique du trait phonétique. On peut dire que l'emploi fonctionnel pourvoit un trait phonétique d'une sorte de « certificat de garantie d'or » : le trait phonétique acquiert une valeur, le pouvoir de prendre part à des « transactions » linguistiques.

Bien sûr, une conclusion pareille est toujours probabiliste. A la différence de la situation dans laquelle seule l'étape d'admission d'un axiome initial est caractérisée par un élément de « confiance », en ce qui concerne le principe d'analogie, le processus même du raisonnement analogique contient obligatoirement un élément de cette nature. C'est que des résultats obtenus par l'emploi du principe d'analogie ne sont pas certains à cent pour cent. Donc un chercheur a le droit d'accepter la légitimité d'une analogie de même que de la réfuter. Du même coup on peut affirmer que sans raisonnements par analogie une description exhaustive est en fin de compte impossible.

Dans des cas de cette sorte, ce sont des témoignages *empiriques*, en premier lieu expérimentaux, qui prennent une signification spéciale. Comme la langue n'est pas un schéma abstrait, une « chose en soi », mais un mécanisme réel contenu dans « la tête des gens », nous pouvons et nous devons chercher à apprendre comment des hommes, des usagers langagiers analysent des signaux linguistiques, des énoncés, des textes et comment ils engendrent ces signaux, énoncés,

textes. Un examen objectif de ces opérations fournira l'information concernant la nature du mécanisme linguistique : celui-ci n'existe que pour produire et analyser des textes.

Dans son dialogue avec R. van Rieber (1987), Noam Chomsky a réprouvé ses collègues linguistes qui préfèrent des témoignages expérimentaux assez élémentaires voire triviaux, comme le temps de réactions, à des arguments formels plus élégants. Chomsky a insisté, entre autres, qu'Edward Sapir avait eu tort quand il s'était efforcé de démontrer « la réalité psychologique des phonèmes » : selon Chomsky, c'est tout à fait suffisant que le chercheur présente des arguments logiques et « textuels » à l'appui de ses propositions théoriques et arguments présentés par Sapir sur les systèmes phonologiques des langues indiennes étaient assez probants.

Comme on le sait, dans les années soixante-dix, le débats en phonologie entre le courant « formel » et le courant « substantialiste » a été très actif. L'un des « formalistes » a écrit :

Les propositions de linguistique sont falsifiables, mais ne le sont que sur la base d'une évidence tirée des langues elles-mêmes. Aucune falsification tirée de l'évidence psychologique (ou biologique, ou de quelque ordre non-linguistique que ce soit) n'est donc pour moi admissible

(Milner, 1978).

Comme on peut le voir, la position de Milner est assez proche de celle de Chomsky. La position chomskienne se réduit, en effet, à la demande que le rôle du linguiste consiste à avancer une hypothèse concernant la nature du mécanisme linguistique, puis, à comparer les conséquences découlant de cette hypothèse aux faits du texte réel. Si la coïncidence de la prédiction théorique et des faits du texte est satisfaisante, l'hypothèse acquiert le titre de théorie. Selon Chomsky, le linguiste ne doit pas prêter attention à d'autres faits, externes par rapport au corpus d'énoncés linguistiques. L'analyse linguistique devient interne ou immanente.

En principe, cette approche (décrite ici très schématiquement) ne pose pas d'objections, mais à l'exception de l'exigence d'exclure des données « externes ». Il est difficile de comprendre cette tendance rigide d'opposer les faits expérimentaux (empiriques) aux arguments formels. Il est particulièrement « piquant » dans le cas de Chomsky qui déclarait autrefois que la linguistique était du domaine de la psychologie. A notre connaissance, les psychologues théoriciens acceptent la coexistence de la psychologie théorique et de la psychologie

expérimentale. Je ne crois pas qu'il y ait de bonnes raisons pour penser que la linguistique soit si différente de la psychologie à cet égard. Certainement, on peut se référer à des critères internes pour « départager » des solutions concurrentes également capables de modeler un même fait de langue, et préférer telle modélisation à telle autre en fonction de sa simplicité, de son élégance, etc. Mais le chercheur qui s'intéresse à ce qui se passe « dans la tête » des usagers d'une langue quand ils comprennent/produisent un texte ne refusera pas de mobiliser toutes les sources d'information possibles pour modéliser les processus que mettent en oeuvre les « possesseurs » de cette « boîte noire », la langue, et la structure de cette dernière.

Je voudrais présenter ici un exemple concret.

Tous les linguistes connaissent probablement le fameux problème d'interprétation phonologique des consonnes finales russes : les consonnes, comme [t, p] en *iad* [jat] « poison », *dub* [dup] « chêne », sont sans aucun doute sourdes au point de vue phonétique, mais elles sont considérées comme sonores par bien des auteurs, les phonologues génératifs y compris. Sans entrer dans le détail, on peut désigner deux raisons essentielles pour lesquelles les consonnes en question sont considérées comme phonologiquement sonores. Premièrement, il n'y a pas d'opposition « sourd/sonore » dans la position finale. C'est pourquoi le phonologue n'a aucune raison de déterminer la nature phonologique des consonnes, car celles-ci ne se révèlent qu'en opposition. Deuxièmement, les consonnes finales sourdes alternent automatiquement avec les sonores corrélatives dans le cadre du même morphème, cf. [dup] « chêne » — [duba] « du chêne », [jat] « poison » — [jada] « du poison », etc. (remarquons, entre parenthèses, que si l'accent est mis sur le premier des points présentés plus haut, alors la position bien connue de Troubetzkoy paraît plus logique : comme c'est opposition seule qui révèle une valeur phonologique et aucune opposition n'existe là, l'interprétation phonologique à l'égard du trait en question est vraiment impossible et il faut que nous admettions la présence d'un archiphonème. On ne sait pourquoi personne ne se trouble devant la logique suivante : « dans cette position il n'y a pas d'opposition en ce qui concerne le trait "sourd/sonore" parce que seules les sourdes et non les sonores se trouvent dans cette position; aussi croyons-nous que les sourdes sont des sonores ».)

Revenons cependant, au deuxième des points présentés. Sans discuter des aspects formels du problème, je remarquerai que l'application rigoureuse du critère d'identification des phonèmes qui

alternent dans le cadre d'un morphème semble pouvoir provoquer des résultats inacceptables. Ainsi par ex., les phonèmes /s/ et /z̥/ russes alternent automatiquement; la consonne /s/ est remplacée par /z̥/ en vertu d'assimilation, cf. *u nas* « chez nous » — *u nas zhe /u naž̥ že/* « mais chez nous », mais la majorité écrasante des auteurs ne considèrent pas cette raison comme suffisante pour classer le [s] comme un allophone de la consonne /z̥/ (ou vice versa).

D'une manière générale, le problème d'identification phonologique des sons est bien connue comme étant très difficile. Dans la phonologie théoriques contemporaine, ce problème n'est pas un objet d'attention sérieuse, bien qu'on ne puisse pas affirmer que le problème soit tranché. Malheureusement, il s'agit dans ce cas d'une situation ordinaire, quand un « vieux » problème cesse de provoquer l'intérêt à cause de l'apparition de nouveaux problème plus prestigieux. Mais le chercheur a le droit d'abandonner un « vieux » problème dans deux cas : si le problème est tranché ou s'il a été exactement prouvé qu'il s'agissait d'un pseudo-problème. Le cas que nous avons discuté plus haut ne paraît être ni l'un ni l'autre (cf. Kasevich, 1983 où les problèmes d'identification phonologique sont examinés en détail). A présent un des aspects du problème mérite d'être cité. La notion du contexte représente, à mon avis, la difficulté principale. Il s'agit toujours d'une situation à laquelle un son [a] d'un contexte X paraît être identifiable avec un son [b] d'un contexte Y, mais on n'est certain de ce qui est compris par la notion du contexte; et en particulier, on n'est pas certain de ce qu'on entend précisément par la notion « le même morphème » qui est une partie de la définition.

Cependant on peut s'adresser à des témoignages empiriques qui concernent le comportement langagier. Il s'agit sans doute d'un problème particulier : comment faut-il procéder pour sonder la compétence linguistique et pour obtenir, à suite de ce sondage, les données probantes ? Dans le cas d'interprétation phonologique des consonnes finales russes, la question se pose en effet de la façon suivante : par exemple est-il possible d'identifier une consonne sourde finale, comme [t] en [jat] « poison » avec la consonne sourde initiale, comme en [ta] « cette », où avec une consonne sonore initiale, comme en [daj] « donne-moi » ? Nous devons alors chercher des témoignages empiriques qui montreraient comment cette question est « résolue » par les usagers langagiers.

On peut offrir un moyen expérimental assez simple pour sonder l'intuition linguistique dans ce cas particulier : il est possible de demander au sujet parlant de « renverser » (pour ainsi dire) les mots

monosyllabiques, par ex., *nos* « nez » → *son* « sommeil ». Si, en renversant ainsi les mots et, ensuite de cette opération, en transformant les consonnes finales aux consonnes initiales, les sujets parlants conservent le trait sourd original, alors nous obtenons un témoignage tout à fait clair que les consonnes finales sourdes sont considérées par les sujets parlants comme phonologiquement sourdes. Mais si, dans ces conditions de transformation des mots, dans lesquels les sourdes finales alternent avec les sonores (voir ci-dessus), les sujets parlants remplacent les sourdes par les sonores, nous devons reconnaître que les consonnes phonétiquement sourdes sont phonologiquement sonores. Il paraît difficile de traiter autrement les résultats hypothétiques.

Nous avons fait une expérience de ce type (Kasevich, 1983). En faisant l'expérience, nous avons découvert tout d'abord que les sujets parlants « renversent » les mots à l'orientation vers l'orthographe et non vers la phonologie. Dans ces conditions un problème spécial s'est posé : celui d'une interférence de la composition phonématique des mots et de leur orthographe dans la « conscience linguistique » des personnes qui savent lire et écrire. Dans notre expérience en particulier, les sujets parlants « renversaient » les mots en suivant les lettres et non pas les phonèmes. Par exemple, ils ont répondu /d'a/ pour /jat/ « poison ». Du même coup, nous avons pu observer que les enfants de même que les adultes qui ne savent ni lire ni écrire ne sont pas capables en principe de « renverser » les mots. On peut envisager qu'il y a encore un problème ici : on peut penser que le savoir de manier des phonèmes est du nombre de savoir-faire automatisée de « bas niveaux ». Ces derniers ne présument pas que la conscience entre en jeu. C'est en apprenant à écrire que les enfants acquièrent le savoir de manipuler les phonèmes en tant qu'unités discrètes plus ou moins consciemment et non pas d'une façon strictement automatique. L'opération du « renversement » des phonèmes demande que les sujets parlants fassent une sorte d'analyse phonologique et c'est la non-maîtrise d'écriture et, par conséquence, des opération de la discrétisation phonématique qui pourrait permettre de rendre compte du fait que les sujets illettrés ont peine à « renverser » les mots dans les conditions expérimentales.

Dans ces conditions le seul moyen de faire « renverser » les mots « par les phonèmes » paraît s'adresser aux sujets parlants qui ont acquis la graphie (et, en vertu de ce fait, la nature discrète des signifiants), mais non pas encore l'orthographe. Ce dernier fait est important parce que nous devons être sûr que les sujets parlants ne savent pas que les consonnes finales sourdes sont rendues par des

lettres indiquant des sonores. (Certainement, pour une autre langue on recourra à d'autres réserves spécifiques.) Cela s'entend de soi-même que le chercheur doit étudier l'« anamnèse » de ses sujets avant d'aborder l'expérience.

Dans mes expériences j'ai réussi à réaliser les conditions nécessaires mentionnées plus haut. Dans ces conditions deux enfants d'âge préscolaire ont répondu, par ex., *tai* pour *iad* « poison », c'est-à-dire, en transformant une consonne finale à une consonne initiale, les sujets parlants ont gardé la nature sourde de la consonne. Autrement dit, les sujets parlants ont traité les consonnes finales phonétiquement sourdes comme des consonnes phonologiquement sourdes.

Ainsi il y a des contraintes empiriques et « techniques » (expérimentales) sans doute indispensables si l'on veut essayer d'échapper aux limites et aux pièges possibles du raisonnement logique pur. Les résultats expérimentaux permettront de choisir entre plusieurs possibilités offertes dans les cadres des calculs linguistiques formels. Contrairement à Chomsky et à certains autres théoriciens, les données empiriques et expérimentales ne sont pas une « chose externe » pour un linguiste (cf. Mahmoudian, 1991).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- KASEVICH, V. B. (1983) *Problèmes phonologiques de linguistique générale et de linguistique orientale*. Moscou. [en russe].
- MAHMOUDIAN, M. (1991) « Expérimentation et sciences du langage ». In *Bulletin de la Section de la Linguistique de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne*, 11.
- MILNER, J.-C. (1978) « Reply to Koster ». In GLOW, *Newsletter*, 1.
- RIEBER, R. W. (ed.) (1983) *Dialogues on the psychology of language and thought. Conversations with Noam Chomsky, Charles Osgood, Jean Piaget, Ulrich Neisser and Marcel Kinsbourne*. New York, London.

## Pour une sémantique des textes

**François RASTIER**

*INaLF CNRS*

ON CONNAÎT LA SITUATION des sciences sociales, et elle ne laisse pas d'inquiéter. Le sociologisme issu de certaines formes périmées du marxisme n'a plus le moyen théorique de leur servir de langage commun. Elles sont affrontées d'une part à des tentatives de réduction venant des neurosciences et des sciences cognitives; d'autre part et complémentaiement, la technologisation croissante de la recherche scientifique conduit à ne plus vraiment subventionner que les programmes susceptibles d'aboutir à des brevets<sup>1</sup>. Le même utilitarisme à courte vue voudrait réduire la part des études littéraires.

Si l'on se tourne vers l'objet de ces disciplines, on voit que dans l'espace nous avons accumulé des connaissances sans précédent sur la diversité des langues et des sociétés humaines; et dans le temps, que l'effort, sans précédent lui aussi, d'inventaire et de conservation du patrimoine culturel à l'échelon mondial appelle et permet à présent une réflexion théorique pour penser la diversité de ce patrimoine. Cela permettra aussi de mieux mettre en valeur la diversité culturelle d'aujourd'hui, pour éviter qu'elle ne se réduise encore.

Cette exigence n'impose pas d'opposer un relativisme frileux à un universalisme dogmatique. Mais, loin des réductions biologiques ou sociologiques qui ont tenté ce siècle, d'affirmer l'autonomie et la spécificité de la sphère culturelle. Cela nous invite à poursuivre, dans la direction tracée notamment par Cassirer, l'entreprise d'une philosophie des formes symboliques. Elle trace les contours d'une sémiotique des cultures, fédérant en premier lieu la linguistique, l'histoire et

---

<sup>1</sup> Je lis dans une lettre circulaire que vient de m'adresser le ministre de la recherche que le programme-cadre européen « présente des inflexions sur les priorités thématiques. Ces inflexions laissent cependant peu de place aux sciences de l'homme et de la société, sauf à les voir prises en compte dans les programmes à dominante technologique ».

l'anthropologie. Elle pose la question d'un projet fondateur pour les sciences sociales, naguère encore tentées par diverses idéologies politiques.

## 1. PROBLÉMATIQUE

J'aborderai cette question par quelques réflexions sur un domaine de ma compétence, la sémantique du texte.

La morphosyntaxe constitue de l'avis général le domaine de prédilection de la linguistique. Elle doit encore beaucoup à l'héritage séculaire de la grammaire. Même la linguistique historique et comparée fondait ses comparaisons sur l'analyse morphosyntaxique. Et le positivisme contemporain a renforcé encore cette prédilection.

La place marginale tardivement concédée à la sémantique lui est encore contestée. En effet, la sémantique déborde naturellement le cadre morphosyntaxique. Elle fait le lien entre les paliers morphosyntaxiques du mot et de la phrase, et, plus remarquablement encore, entre le palier de la phrase et celui du texte, qui n'a pas, comme on le sait, de définition morphosyntaxique. Les pratiques d'expansion paraphrastique en témoignent, quand par exemple elles autorisent une relation d'équivalence entre un mot et le syntagme, la phrase, voire les phrases qui le définissent. A l'inverse et complémentairement, les pratiques de résumé permettent d'établir une équivalence sémantique entre le texte et la phrase, voire le mot.

Le statut d'une sémantique des textes dépendra bien entendu de l'évolution de la linguistique. Si elle demeure centrée sur la morphosyntaxe, elle reléguera la sémantique des textes à ses confins, ou la délèguera à d'autres disciplines. J'ignore si une sémantique des textes pourra se développer au sein de la linguistique. Elle demeurera néanmoins nécessairement fondée sur des critères linguistiques. Elle devra tenir compte des connaissances acquises dans d'autres disciplines : juridiques, religieuses, littéraires, notamment. Elle peut entretenir des relations précises et réglées avec des disciplines non scientifiques, ce qui me paraît à tout prendre meilleur que des relations confuses avec des sciences dites dures.

Est-ce à dire qu'elle cesse pour autant d'appartenir à la linguistique ? Cela dépend de la linguistique académique, où un courant scientifique s'en tient à une restriction positiviste de l'objet, au palier morphosyntaxique notamment. Si l'on convient du caractère empirique de la linguistique,

encore doit-on distinguer entre son aspect nomologique et son aspect descriptif. Si l'aspect nomologique l'emporte, la linguistique devient une discipline normative, qui par le jeu des exemples et des contre-exemples, cherche en fait à instaurer ou maintenir des normes de grammaticalité voire de sémantité. Quand à l'inverse l'aspect descriptif l'emporte, la linguistique n'est plus normative mais simplement descriptive, et accorde aux faits une place tout autre, s'interdisant de leur imposer un ordre sous la forme de règles absolues. Or de telles règles sont de l'avis général exclues au palier du texte.

Mais au plan scientifique, nous le verrons, tout engage la linguistique à prendre les textes pour objet; même si cet objet, tout comme d'ailleurs le langage, se voit aussi étudié par d'autres disciplines qui ne partagent pas ses objectifs. Elle affronte alors des problèmes d'une autre échelle, en vraie grandeur pourrait-on dire. Elle n'abandonne pas pour autant son domaine de prédilection, la phrase, mais au contraire se prépare à y faire retour d'une façon nouvelle, dans la mesure où le global détermine le local. Si l'on ne peut réduire un texte à une suite de phrases, une phrase reçoit évidemment du texte où elle figure des déterminations inoubliables, jusque sur sa syntaxe, voire sa phonétique.

### 1. 1. QU'EST-CE QU'UN TEXTE ?

Nous entendrons provisoirement le mot *texte* au sens large, comme palier de la description linguistique. Cette acception se heurte à une double résistance.

Tout d'abord, les traditions philologique et herméneutique ont toutes deux transmis une conception quelque peu sacralisée du concept de texte. Pour elle, un texte est tout d'abord un écrit; et, sa lettre fixée, il fait référence (pour la philologie), il fait autorité (pour l'herméneutique juridique), il fait foi (pour l'herméneutique religieuse). Bref, le texte a une fonction institutionnelle dans nos sociétés de droit écrit et dans nos religions du Livre.

Par ailleurs, la tradition grammaticale et linguistique s'est bornée au mot et à la phrase et n'a jamais considéré le texte comme un palier de description. La textualité reste à définir et à spécifier, en dépassant les objectifs restreints de la rhétorique et de la poétique. On objectera que le mot de *discours* eût alors mieux convenu à notre propos : non, car le mot *discours*, s'il suppose une étendue, garde une acception générale, alors que *texte* peut désigner une production linguistique particulière. Nous entendons donc décrire l'espace qui unit le texte, comme degré de

complexité linguistique, et les textes, considérés comme des unités empiriques.

## 1. 2. LES PÔLES EXTRINSÈQUES DU TEXTE

Les théories sémantiques du texte sont évidemment tributaires de la façon de concevoir la signification linguistique. Par exemple, une théorie réaliste de la signification définit le signe par rapport à un référent, et tendra à définir le texte de même<sup>2</sup>.

Or, c'est là une constante de la tradition occidentale, la signification a toujours été définie relativement au signe, et non au texte, comme si l'on pouvait conclure de l'un à l'autre. En outre le signe a toujours été défini relativement aux représentations mentales ou aux choses, mais non par rapport aux autres signes<sup>3</sup>; le signe n'est sorti de sa solitude qu'il y a peu. Nous allons préciser les difficultés soulevées par cette approche traditionnelle en examinant l'incidence du modèle de Bühler sur la conception fonctionnelle du texte.

Bühler part de la constatation du *Cratyle* que le langage est un *organon*, un instrument, mais reproche à Platon de s'en être tenu au rapport entre sons et choses. Au modèle de la représentation qui va du mot à la chose par l'intermédiaire du concept, il ajoute donc deux pôles, émetteur et récepteur, et spécifie trois relations sémiotiques qui toutes jointes élèvent le phénomène acoustique à la dignité de signe : (i) la représentation (de choses et d'états de choses ou relations) en tant que le signe est un symbole; (ii) l'expression en tant qu'il est un indice ou symptôme de l'émetteur; (iii) l'appellation en tant qu'il est un signal pour le récepteur (*Sprachtheorie*, I.1.2). Le signe se trouve alors réduit à une épiphanie simplement matérielle qui n'a de sens que relativement à trois relata non linguistiques : le monde de référence, l'émetteur et le récepteur. Le modèle de Bühler rajoute au modèle aristotélicien présenté au début du *Peri hermèneias*<sup>4</sup> les deux pôles de l'émetteur et du récepteur, ou plus précisément assigne des sites psychologiques au

<sup>2</sup> Je conserve ici la distinction ordinaire qui oppose le signe et le texte comme le simple au complexe, bien que d'excellents sémioticiens, comme Peirce et Hjelmslev aient considéré le texte comme un signe.

<sup>3</sup> Le paradigme différentiel en linguistique définit certes les signes les uns par rapport aux autres, et notamment, par le concept de valeur, les signifiés les uns par rapport aux autres.

<sup>4</sup> Pour une présentation de ce modèle qui a donné naissance au triangle sémiotique classique mot / concept / chose, cf. RASTIER, 1990.

concept, en l'affectant, sous des espèces sémiotiques différentes, à ces deux personnages. Il conjoint ainsi un modèle de l'expression (*peri hermeneias* signifie *de l'expression* plutôt que *de l'interprétation*) et un modèle de l'interprétation de type indiciaire, issu de la tradition rhétorique, et repris par l'augustinisme<sup>5</sup>.

Il est certes utile de reconnaître ces trois pôles extrinsèques de la signification, mais en se souvenant que leur correspondent trois réductions classiques :

1. Un modèle de la *référence* n'est pas un modèle du texte : cette explication extrinsèque s'appuie certes sur la longue et puissante tradition du réalisme philosophique<sup>6</sup>.
2. Un modèle de l'*intention* ou de la production n'est pas un modèle du texte, du moins tant qu'il n'est pas articulé à un modèle linguistique. Mais même alors, l'intention demeure une conjecture.
3. Un modèle de l'*interprétation* n'est pas non plus un modèle du texte. La psycholinguistique abstraite du *Lecteur-modèle* (Eco) ou du *Superreader* (Riffaterre) hypostasie les performances bien réelles de ces deux auteurs, mais ne peut prétendre, nous semble-t-il, à une validité plus étendue.

---

<sup>5</sup> Sur ce modèle indiciaire de l'inférence, cf. RASTIER (1991 : ch. III). La force et l'originalité du modèle de Bühler réside dans la synthèse des deux paradigmes de la signification, référentiel et inférentiel, auxquels on peut associer symboliquement les noms d'Aristote et d'Augustin.

<sup>6</sup> JACQUES (1992 : 94) prête à Aristote ces deux critères : « Un texte est un parce qu'il parle d'un seul et même objet, dont il est question, ou bien parce qu'il est tenu ensemble (*sundesmô*) par des conjonctions » et renvoie à *Peri hermeneias* : 17a 15-17, *Poétique* : 1457 a 28 sq., *Métaphysique* : 1045 a, 12 sq.). Le premier critère est extensionnel, et suppose que le référent détermine la cohérence ; le second est intensionnel, et fait dépendre d'articulations logiques ou syntaxiques ce que l'on appelle aujourd'hui la cohésion, voire la connexité. La présentation est séduisante, mais il est délicat de traduire *logos* par *texte*; en outre, il faut noter la différence d'étendue entre les deux acceptions du mot *logos* dans le texte d'Aristote : la *définition* sert d'exemple pour la première, l'*Illiade* illustre la seconde. La première est d'inspiration logique, référentielle, et anticipe l'acception de *logos* comme proposition déclarative; la seconde est d'inspiration rhétorique et poétique.

Les trois réductions que nous venons de mentionner s'appuient sur deux simplifications ordinaires dans les sciences du langage, toujours fascinées par les sciences de la nature ou de la vie :

- La *simplification causale* voudrait qu'il y ait des causes isolables, et que l'effet se connaisse tout entier dans la cause (ici, l'intention de l'émetteur ou du récepteur). Cette simplification témoigne du prestige des sciences physiques, que le positivisme avait exalté<sup>7</sup>. Elle permet la réduction des faits humains au psychologique, du psychologique au neurologique, puis au physico-chimique. Elle repose sur l'idée d'un déterminisme universel, qui voudrait régir par les mêmes lois tous les niveaux de la réalité, ou toutes les « couches de l'Être ».
- La *simplification fonctionnelle* dépose en creux dans le langage l'empreinte de la maîtresse qu'il sert, la pensée, traditionnellement considérée comme autarcique et dominatrice. Si le langage est un instrument, il est déterminé par ses fonctions. On reconnaît là le modèle des sciences de la vie, et le précepte adaptationniste que la fonction crée l'organe. La linguistique fonctionnelle procède de cette autre forme de déterminisme<sup>8</sup>. En linguistique textuelle, le fonctionnalisme sous-tend de nombreux modèles, qui classent les textes selon leur fonction dominante (cf. par exemple le modèle de Beaugrande et Dressler, 1984).

Le modèle de Bühler a fondé les principales typologies fonctionnelles contemporaines, et notamment celle de Jakobson. Or, ce modèle est sémiotique au sens où il définit le signe en soi, seul, ou plutôt isolé on ne sait comment de tout contexte linguistique, mais défini comme signe

<sup>7</sup> Cf. par exemple la déclaration célèbre de TAINÉ : « Que les faits soient physiques ou moraux, il n'importe, ils ont toujours des causes... Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol ou le sucre » (Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise*, apud MOLINO 1989 : 16).

<sup>8</sup> Cf. la première thèse du Cercle de Prague, 1929 : « Produit de l'activité humaine, la langue partage avec cette activité le caractère de finalité. Lorsqu'on analyse le langage comme expression ou comme communication, l'intention du sujet parlant est l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle. Aussi doit-on, dans l'analyse linguistique, prendre égard au point de vue de la fonction. De ce point de vue, *la langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but.* » (in *Change*, 1969 : 3). Cette conception courante s'est poursuivie notamment dans le fonctionnalisme de MARTINET ou de HALLIDAY (« Language is as it is because of what it has to do », 1978).

par son rapport à trois *relata* extralinguistiques, émetteur, récepteur, et objet désigné. Or c'est précisément la subordination à ces trois pôles extrinsèques qui empêche de concevoir la textualité. Dans les trois cas de réduction en effet, le texte est rapporté à un autre niveau ontologique, ce qui empêche de concevoir son statut. La tradition de la philosophie du langage se méprend ordinairement sur la signification textuelle en la définissant d'après des critères sémiotiques — *sémiotique* étant entendu ici au sens étroit de théorie du signe.

La démarche linguistique que nous mettons en œuvre va plutôt du texte à ses pôles extrinsèques ou corrélats non linguistiques. Les autres approches sont soit philosophique (en partant du référent), soit psychologique, soit sociologique (en partant de l'émetteur ou du récepteur), car elles procèdent des pôles extrinsèques au texte, pour en rendre compte en faisant l'économie coûteuse de sa description<sup>9</sup>. Le pari d'une sémantique des textes ne consiste pas à nier l'incidence de ces pôles en misant sur une sorte de solipsisme linguistique, mais à régler le recours à ces pôles en fonction du sens textuel, qui détermine les conditions de ce recours.

Or l'interaction des signes dans un texte définit un tout autre paradigme sémantique. On pourrait opposer, en reprenant une distinction dont l'usage moderne remonte à Beauzée :

- (i) les paradigmes du signe, comme modèles de la *signification, in abstracto* et hors contexte (et nous en connaissons deux, le symbole et l'indice);
- (ii) le paradigme du texte, qui fondé sur l'analyse différentielle, définit le *sens* par l'interaction paradigmatique et syntagmatique des signes linguistiques, non seulement entre eux, mais avec le texte dans sa globalité.

La réflexion sur les pôles extrinsèques du texte permet de poser les problèmes de leur site commun et de leur interaction. Dans le cadre limité d'une sémantique linguistique, ces pôles ont une incidence sur le texte par la médiation d'un genre, puisque tout texte procède d'un genre. Le genre circonscrit la place de l'énonciateur et du destinataire, ainsi

---

<sup>9</sup> Le parcours des réductions diffère, mais dans tous les cas elles gagent le texte, qui relève du sémiotique, sur une ontologie du monde (référent) ou des représentations (de l'émetteur ou du récepteur).

qu'il codifie la référenciation. Mais ces trois places sont des pôles intrinsèques : leur rapport avec l'énonciateur réel, le destinataire réel, et le monde réel, qui constituent les pôles extrinsèques figurés dans le modèle de Bühler reste énigmatique, ou du moins excède l'ambition d'une sémantique des textes. Il relève en effet de la philosophie, et l'on pourrait lire dans l'œuvre de Ricoeur le triple parcours qui va de ces trois pôles extrinsèques jusqu'au texte, et retour, comme la façon exemplaire de « médiatiser le *Cogito* par tout l'univers des signes ».

Nous adoptons ici une démarche inverse, volontairement limitée, et peut-être complémentaire, qui part du texte pour en discerner les pôles intrinsèques, et faire retour au texte. Il nous faut alors rompre avec les trois mimésis que met en scène Ricoeur, en désancrant le texte du réel (par une théorie de l'impression référentielle), de l'auteur (en définissant le style comme un type de phénoménalité sémantique) et du lecteur (comme opérateur du parcours des trois mimésis).

Le lecteur réel s'imagine seulement un monde, un auteur, et sans doute lui-même. Sa construction fantasmatique, rapportée à la réalité supposée des pôles extrinsèques, devient elle-même le réel, objectivité et subjectivité cessant ainsi d'être séparées. A cet égard, nous adoptons naturellement une position agnostique, liée au non-réalisme méthodologique qui nous paraît indispensable aux sciences du langage, et à notre entreprise de parler des œuvres en termes d'œuvres, non de sujets et de mondes. Nous proposons ainsi une désontologisation qui se poursuit selon trois directions : (i) remplacer le problème de la référence par celui de l'impression référentielle; (ii) celui de l'énonciateur, par celui du foyer énonciatif, tel qu'il est représenté dans le texte et/ou situé par les règles du genre; (iii) et celui du destinataire, par celui du foyer interprétatif, dans des conditions analogues<sup>10</sup>.

### 1. 3. TROIS DÉFINITIONS DISCUTÉES

Comparons à présent trois définitions du texte qui résument à leur manière diverses approches, et nous permettront de présenter une problématique générale. Nous les empruntons successivement à un philologue, un philosophe analytique, un phénoménologue.

---

<sup>10</sup> L'indifférence à l'égard de l'ontologie, ou du moins de ses déterminations univoques, est rendue manifeste quand les pôles intrinsèques se multiplient : on peut avoir plusieurs énonciateurs, plusieurs destinataires, plusieurs mondes représentés, sans que rien d'essentiel ne change.

## 1. Jacques Perret dit s'exprimer en philologue quand il affirme :

Un texte d'écriture présente et implique toujours un certain nombre de réalités distinctes : 1. Le monde — ou plutôt quelque chose du monde, et en entendant par monde une collection d'objets existant ou censés existant indépendamment du texte : les Idées de Platon, Dieu, les astres, la bataille de Waterloo, etc.; 2. Une langue (anglais, allemand, etc.) dont le texte est un échantillon; 3. Un auteur; 4. Le texte lui-même.

(1975 : 14).

Dans cette définition oblique, le texte se trouve défini par son rapport à la langue, et à deux pôles extrinsèques : le monde et l'auteur.

## 2) Francis Jacques, qui prolonge la philosophie analytique, présente pour sa part cette « définition indicative du texte écrit » :

Soit un ensemble de phrases douées d'une cohérence globale, présentant un début, un milieu et une fin. Ajoutons que son unité transphrastique peut devenir l'objet d'un surcodage qui en fait une totalité.

(1992 : 93).

Cependant : (i) Un texte n'est pas un ensemble de phrases. Il n'est pas un ensemble, et la phrase, unité syntaxique, n'a aucun privilège à le définir. (ii) Le fait d'avoir un début, un milieu et une fin, définit ce qui forme un tout, au chapitre VII de la *Poétique* d'Aristote. Mais cela vaut pour la tragédie, et les « histoires bien agencées ». Pour les genres brefs, gnomiques ou parémiologiques notamment, souvent dépourvus de structure narratives, il est douteux que ce critère puisse être pris en compte. (iii) Par cohérence globale, distinguée ici de la co-référence, il faut sans doute entendre cohésion, ou « unité transphrastique ». En quoi se distingue-t-elle d'une totalité ? Ce caractère additionnel lui viendrait d'un surcodage, qui est une loi de composition propre à un genre. J'irai plus loin : tout texte relève d'un genre (cf. 1989 : I, 3). En fait, ce n'est pas le texte qui est surcodé, mais la phrase (artificiellement isolée) qui est sous-codée.

La définition de F. Jacques a le mérite de poser le problème du caractère définitoire des structures textuelles, en présentant le texte pour ainsi dire en lui-même, indépendamment de l'auteur, du lecteur ou du

monde<sup>11</sup>. Mais elle n'est qu'indicative, et reçoit des déterminations de son contexte : F. Jacques entend montrer plus loin qu'elle est incomplète, et que tout texte crée un monde<sup>12</sup> qui pointe vers le monde réel. Il définit donc le texte par rapport à ce pôle extrinsèque.

### 3. Ricœur a formulé la définition la plus intéressante à nos yeux :

Le paradigme du texte est caractérisé par : 1. La fixation de la signification; 2. Sa dissociation d'avec l'intention morale de l'auteur 3. Le déploiement de références non ostensives, et 4. L'éventail universel de ses destinataires.

(1986 : 199).

Non seulement le texte est ainsi lié aux trois pôles extrinsèques qu'on peut lui reconnaître d'après le modèle de Bühler (l'auteur, le monde, et le destinataire) mais il prend à leur égard, d'un même mouvement, trois formes d'autonomie différenciées : s'il garde un auteur, il est dissocié de son intention; il pointe vers un monde, mais sans le désigner directement; il avait des destinataires, mais à présent d'adresse à tous.

On pourrait reconnaître dans le thème de l'éventail universel des destinataires un thème chrétien, et dans celui de la fixation de la signification un thème plus précisément réformé, mais ce serait faire recours à l'intention morale de Ricœur. On pourrait encore objecter que cette définition, appliquée sommairement, écarterait les textes ambigus, moralisants, ou ostensifs (lyriques, notamment). L'essentiel demeure le retrait du texte à l'égard de son entour, et notamment de ses trois pôles

<sup>11</sup> Encore que la suite de l'étude consiste précisément à rétablir le pôle mondain, en utilisant la théorie des mondes possibles.

<sup>12</sup> JACQUES estime ainsi que « le langage littéraire est orienté vers une réalité extérieure qu'il atteint ou qu'il n'atteint pas » (1992 : 119). Cette *référence suspensive* ne reste pas suspendue, car les prédicats applicables à l'objet du discours permettent « d'engendrer le monde textuel » (1992 : 120). Mais les mondes textuels des textes de fiction pointent vers le monde réel : « les référents littéraires qui font partie des mondes fictionnels sont accessibles à partir du nôtre. Et réciproquement le monde réel est accessible à partir d'eux » (1992 : 114). La référence est ainsi relayée par une relation d'accessibilité entre mondes. Mais le monde réel reste un paragon, et permet si l'on peut dire d'étalonner la référence fictionnelle. Ainsi, tous les grands romans « dénoncent le principe de la fiction qui les a nourris. Ils s'avancent vers une référence dans le monde réel qui est leur *terminus ad quem* » (1992 : 112). Ce détour par les mondes possibles permet ainsi de « préserver le "contenu de vérité" du texte » (1992 : 109) et de ne pas « renoncer au réalisme philosophique de la référence » (1992 : 97), que précisément nous contestons (1992).

extrinsèques, qui ne peuvent plus prétendre le déterminer directement. Toutefois, cette définition du paradigme du texte vaudrait aussi bien pour tout objet sémiotique, et il faudra lui adjoindre des critères linguistiques pour en restreindre la puissance.

Malgré leurs choix philosophiques divers, les trois auteurs que nous venons de commenter s'en tiennent à une conception réaliste de la signification : le texte prend son sens relativement à des corrélats non linguistiques. Même si l'incidence de l'auteur ou du destinataire prête à discussion, la signification reste conçue comme référence à un monde, conformément à la tradition, pour laquelle les mots représentent des choses par l'intermédiaire des concepts<sup>13</sup>.

#### 1. 4. DÉFINITIONS NÉGATIVES

De nouvelles conceptions du texte sont apparues dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la linguistique cognitive. Il nous faut encore les discuter avant de proposer une définition positive.

1. Un texte est-il une *chaîne de caractères*, comme on l'admet ordinairement en informatique linguistique ? En convenir serait le réduire à sa seule substance graphique, encourager son traitement séquentiel ou plus exactement déterministe (au moyen d'une fenêtre de lecture déplacée linéairement, comme c'est souvent le cas dans les analyseurs syntaxiques); enfin le couper de son entour local (sa situation) et global (la culture dont il procède).

C'est aussi réduire le langage à son signifiant, comme le fait délibérément la diplomatique. Encore ne s'agit-il que des mots, à quoi correspondent dans le meilleur des cas ces chaînes. Dans les faits, la sémantique se trouve éludée : on croit pouvoir passer de la chaîne de caractères au concept.

2. Un texte n'est pas non plus une *suite d'instructions*, algorithmique ou non, comme le voudraient la sémantique procédurale et la psychologie qu'elle a influencée (Johnson-Laird). En fait, cette conception réduit le texte à un programme informatique (qui est bien une suite d'instructions) et la compréhension à sa mise en œuvre (par l'esprit ordinateur). Une instruction informatique est nécessairement exécutée

---

<sup>13</sup> Pour un débat sur ce point, cf. RASTIER, 1990, 1992.

par l'ordinateur, tandis qu'un interprétant, tel qu'il est défini par la sémantique interprétative, n'est qu'un indice qui doit être reconnu comme tel par le lecteur, et peut malgré tout être négligé.

Par ailleurs, si un programme consiste en une suite d'instructions, elles sont collectivement nécessaires et suffisantes à son exécution. En revanche, les interprétants d'un texte peuvent lui être extrinsèques, à commencer par le pacte générique que son lecteur ou son auditeur scelle en lui donnant sens<sup>14</sup>. La notion d'instruction suppose, nous semble-t-il, une conception *normative* de l'interprétation. Alors que nous serions partisan d'une conception *normale*, au sens où il ne s'agit pas d'imposer des normes, mais simplement de les décrire. Dans un cadre général de prohibitions et de prescriptions, l'activité interprétative ne se déploie pas selon un système, mais dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler, par allusion à Donat, une grammaire *permissive*.

3. Enfin, un texte n'est pas une suite de schémas cognitifs (propositions mentales, modèles mentaux, scripts, plans etc.). Sa lecture suscite certes, en général des corrélats mentaux, mais sa structure ne consiste pas en de tels corrélats. Par rapport à la psychologie, il apparaît non pas comme un ensemble de représentations, mais comme un *ensemble structuré de contraintes sur la formation des représentations* (définition négative). A ces contraintes qui bornent les parcours interprétatifs s'ajoute et s'oppose un réseau de *récepteurs sémantiques*, qui ne sont pas des marques au sens linguistique du terme, mais des lieux d'accomplissement des attentes, ou du moins d'épreuve des présomptions.

## 1. 5. DÉFINITION POSITIVE

La notion de texte n'appartient pas à la tradition rhétorique, mais à la tradition philologique. Le texte alors s'opposerait au discours comme l'écrit à l'oral<sup>15</sup>. La notion de *discours* est antérieure à celle d'écriture,

<sup>14</sup> Il conviendrait de discuter la notion d'*instruction* telle qu'elle est utilisée chez Eco (*Lector in fabula*) voire par l'école de Constance : « Le texte est un ensemble structuré d'instructions de lecture » (RUTTEN, 1980 : 73). La notion parfois avancée de *résolution de problèmes* (ADAM, 1990 : 114) appartient au même paradigme computationnel et calculatoire.

<sup>15</sup> Cela apparaît chez PERRET (1975 : 14) : « Un texte d'écriture » aussi bien que chez les kristéviens : « Un texte est un discours écrit, fixé » (LE GOUAZIOU (1990) in *Encyclopédie Philosophique* : 2578).

celle de *texte* contemporaine de l'imprimerie. A l'heure de la troisième révolution technico-matérielle, celle de la dématérialisation, il faut songer à un remaniement. L'opposition entre écrit et oral doit être dépassée par la notion de *support*.

Résumons-nous en une définition. Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque. Un texte peut être écrit ou oral, voire présenté par d'autres codes conventionnels (Morse, Ascii, etc.), et en interaction avec d'autres sémiotiques (film, etc.). Ces trois conditions s'entendent ainsi :

1. Le texte est attesté : il n'est pas une création théorique comme l'exemple de linguistique, même considéré comme texte. Cette première condition énonce un principe d'objectivité.
2. Il est produit dans une pratique sociale déterminée : c'est là un principe d'écologie. La connaissance ou la restitution hypothétique de cette pratique est nécessaire, bien que non suffisante. Elle dépend des pratiques sociales, qui codifient et identifient les textes, et souvent les nomment par leur genre : exposé, chanson, homélie. La délimitation du texte est assurée par la pratique sociale dont il procède<sup>16</sup>.
3. Il est fixé sur un support : c'est la condition de son étude critique, supposant débat des conjectures. Cette condition empirique rompt avec le privilège exclusif de l'écrit et rappelle que la substance de l'expression n'est pas définitoire du texte.

L'unité empirique du texte ne préjuge pas de la fixité de sa signification, de l'intention de son ou ses auteurs, de ses références non ostensives, ni de l'interprétation qui en est donnée par ses destinataires. Au sein de la sémiotique des cultures, c'est à la linguistique considérée comme science des textes qu'il revient de caractériser, par des conjectures rationnelles, sinon formelles, ces quatre dimensions. On convient alors

---

<sup>16</sup> La définition empirique de WEINRICH : « Un texte [...] peut être défini comme une suite significative de signes entre deux interruptions manifestes de la communication » (1974 : 198) rompt certes avec l'écrit, mais repose sur la notion de communication. La notion d'interruption manifeste appelle des précisions. Par exemple, un dialogue doit être considéré comme un seul et même texte : sa clôture dépend de rituels d'interlocution qui dépendent du genre conversationnel dont il relève.

que l'analyse du sens permet des conjectures sur le rapport du texte au monde physique (tel qu'il trouve des corrélats dans ses références non ostensives), comme sur son rapport au monde des représentations (tel qu'il trouve ses corrélats dans les intentions de son auteur et dans les interprétations de ses destinataires).

Nous n'évoquons pas pour l'instant de traits structurels qui définiraient la textualité, car il nous semble que le texte en soi n'existe pas, et que la textualité est une abstraction (comme d'ailleurs le langage)<sup>17</sup>. Nous ne postulons pas d'universaux textuels. Certains genres régissent des textes composés d'une phrase, d'un mot, d'une énumération; et de nouvelles pratiques sociales peuvent demain susciter des genres aujourd'hui imprévisibles.

S'il existe des règles de bonne formation<sup>18</sup>, elles sont relatives aux genres, non à la textualité. Les universaux en la matière ne sont que des essences nominales au sens lockien du terme, en d'autres termes des universaux de méthode qui paraissent utiles pour décrire les discours<sup>19</sup>, les genres et les textes.

---

<sup>17</sup> GENETTE définit le texte comme une « suite plus ou moins longue d'énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification » (1987 : 7). Feignons de prendre au sérieux cette définition pince-sans-rire, pour lui opposer : un texte est un énoncé (produit d'un acte d'énonciation). Le nombre des phrases qui le compose n'est pas pertinent pour le définir, sauf pour certains genres qui prescrivent ce nombre. Enfin, le plus ou moins de signification, à supposer qu'elle puisse se quantifier, n'appartient pas au texte, mais à son interprétation.

<sup>18</sup> Selon SLAKTA, le texte se définit ainsi : « Séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin » (1985 : 138). Cette définition nous paraît susciter plusieurs questions et objections : (i) Un texte n'est pas une séquence de phrases, fussent-elles liées. (ii) Qu'est-ce qu'une séquence bien formée ? La notion d'expression *bien formée* suppose des règles syntaxiques strictes, au sens logico-mathématique du terme. On se souvient du débat dans *Cognitive Science* au début des années quatre-vingts : il a montré, pour qui en doutait encore, que les grammaires de textes ne produisaient pas de règles de bonne formation au sens technique. (iv) Tendre vers une fin est, dans une perspective aristotélicienne, le propre des genres narratifs, ou du moins clos. On peut douter que ce soit une propriété de tout texte.

<sup>19</sup> Au sens de sociolecte propre à un type de pratique sociale (discours religieux, politique, etc.).

## 2. LE STATUT D'UNE SCIENCE DES TEXTES : OBJET ET OBJECTIFS

Une sémantique des textes, quel que soit son statut au sein de la linguistique, se voit affrontée à deux ordres de problèmes qui définissent son objet et ses objectifs : d'une part, lier la « lettre » du texte, entendue au sens philologique et grammatical, avec son « esprit », c'est-à-dire les diverses interprétations qu'il contraint et suscite.

Le premier ordre est évité aujourd'hui par une linguistique restreinte, dominée par le positivisme et le formalisme conjoints dans le positivisme logique et la philosophie du langage anglo-saxonne. Le second, par une herméneutique regrettablement coupée de son substrat textuel, et ontologisée par la phénoménologie.

Or il existe une place entre une philologie positiviste et une philosophie spéculative : celle d'une linguistique ouverte sur les textes et consciente de son statut herméneutique. Elle entend contester, réduire, voire annuler, la séparation de la lettre et de l'esprit, gagée sur l'allégorisme paulinien, qui prolonge lui-même le dualisme platonicien. Entre la forme matérielle du texte et ses interprétations, tout un système de normes, dont témoignent les structures textuelles, assurent la médiation indispensable. Mieux, l'identification même des moindres signes n'échappe pas aux conditions herméneutiques; et la reconnaissance des contraintes linguistiques peut seule libérer l'herméneutique de son involution spéculative.

### 2. 1. LES CONTRADICTIONS DE LA PHILOGIE

De ce point du vue, nous pouvons apprécier certains moments remarquables de l'histoire de la philologie. La tradition philologique, longue et complexe, est née de la première sophistique, qui seule en son temps attachait au texte assez d'importance pour l'étudier en lui-même sans le soumettre à des critères éthiques ou ontologiques. La Poétique et la Rhétorique d'Aristote témoignent indirectement de cette première philologie à peu près disparue.

Les liens de la philologie et de la grammaire se précisent à Alexandrie. Deux opinions se complètent : la grammaire est une annexe de la philologie; la critique est l'aboutissement de la grammaire. Voici par exemple le point de vue de Denys le Thrace, élève d'Aristarque :

La grammaire est la connaissance empirique de ce qui se dit couramment chez les poètes et les prosateurs.

(*Technè grammatikè* : I, 1)<sup>20</sup>.

La critique (*krisis poëmatikon*) en constitue la dernière partie, et la plus belle<sup>21</sup>.

À cette époque, la philologie n'est pas coupée du problème de l'interprétation, comme le montrent notamment les exégèses allégoriques pratiquées par les stoïciens. Mais Cratès, adversaire et rival d'Aristarque, refusait par avance la synthèse dionysienne, et tenait, selon Sextus Empiricus, à distinguer le critique du grammairien :

Le critique doit être au fait de la science du logos tout entière, tandis que le grammairien se contente d'expliquer les mots rares, de rendre compte des accents et ne connaît que ce genre de choses.

(*Contre les grammairiens* : § 79).

Les Pères de l'Église, soucieux de n'en pas rester à la lettre, ont pratiqué brillamment l'allégorisme, sans chercher d'équilibre entre la philologie et l'interprétation<sup>22</sup>. Les médiévaux à leur suite se soucieront peu d'exactitude linguistique, et ne distingueront pas toujours le texte de ses gloses.

En revanche, l'essor des études médicales et juridiques, qui exigent des textes sûrs, la recherche et la critique des manuscrits antiques, l'apport des lettrés byzantins concourent au 14<sup>ème</sup> siècle à faire de la philologie le fondement pratique de l'humanisme. Elle encourage tout à

<sup>20</sup> EMPIRICUS donne : « la connaissance empirique poussée le plus loin possible » (*Contre les grammairiens* : § 57) et DI BENEDETTO, estime cette définition authentiquement dionysienne. Elle reflète l'activité des philologues alexandrins, alors que le texte ordinaire s'accorde mieux avec la tradition de la grammaire scolaire, qui loin de vouloir étudier les auteurs pour eux-mêmes, y cherche simplement une norme écrite.

<sup>21</sup> Gardons nous des anachronismes : la critique (*krisis*) qu'il avait en vue ne jugeait pas de la valeur esthétique, mais de l'authenticité. Denys rend ici hommage à l'école de Pergame, dont les auteurs revendiquaient le titre de *kritikos*, l'école d'Alexandrie se contentant de *grammatikos*.

<sup>22</sup> C'est un païen africain, Martianus Capella, qui décrit dans une allégorie plaisante les noces de Mercure, dieu des herméneutes, et de Philologie, accédant ainsi au rang d'une déesse. À nous de savoir célébrer ces époux toujours jeunes, dont l'union millénaire ne paraît pas encore consommée.

la fois des recherches formelles sur la structure des textes, et des recherches encyclopédiques sur l'histoire des langues et des sociétés<sup>23</sup>.

A partir du 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle, elle s'étend de l'antiquité à l'ensemble du patrimoine européen en langue vulgaire. Son historicisme engage parfois à contester le cartésianisme (cf. Vico, *De constantia Philologiae*, 1725); d'où les réserves formulées à son égard par les courants scientifiques, notamment en France<sup>24</sup>.

Le thème critique<sup>25</sup> de l'humanisme réformé, puis de l'herméneutique piétiste des Lumières, restera incompris des Lumières françaises. L'ambition totalisante de la philologie allemande, qui cherche à saisir la totalité de la culture antique (chez Wolff et Bœckh notamment) subit très vite une involution spéculative (chez Schelling par exemple).

Inversement, la pratique philologique subira tout au long du siècle une involution positiviste, qui conduira à séparer académiquement les disciplines qui étudient la matérialité du texte (la paléographie, par exemple) de celles qui traitent de son interprétation (comme la stylistique). Elle se réduit donc, pour l'essentiel, à l'étude minutieuse de textes écrits dans des langues mortes.

Par ailleurs la linguistique s'en distinguait progressivement, en séparant l'étude des textes de l'étude des langues<sup>26</sup>. Et bien que la

<sup>23</sup> On peut associer symboliquement au premier courant Jules-César Scaliger, et au second son fils, Joseph-Juste.

<sup>24</sup> L'*Encyclopédie* de D'ALEMBERT et DIDEROT la définit ainsi : « Espèce de science composée de grammaire, de poétique, d'antiquités, d'histoire, de philosophie, quelquefois même de mathématiques, de médecine, de jurisprudence, sans traiter aucune de ces matières à fond ni séparément, mais les étudiant toutes en partie ». Les mêmes reproches, ou des reproches comparables, pourraient être formulés aujourd'hui à l'égard d'une sémantique des textes.

<sup>25</sup> La méthode de la critique textuelle, élevée au plan théorique, est à l'origine de la philosophie critique, depuis KANT. Mais le projet philosophique dérive, par une involution spéculative, de la critique philologique. Par le triple précédent de SPINOZA (*Traité théologico-politique*), de SIMON (*Histoire critique du vieux testament*, 1678) — cet oratorien qui s'attira les foudres de Bossuet en discernant des genres dans la Bible —, et du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle. La notion de critique garde quelque chose de son origine judiciaire, où le critique, dit BAYLE « soutient successivement le personnage d'un avocat demandeur, d'un avocat défendeur » (art. *Archélaos* : 290 b). Mais cette activité deviendra celle de la raison, dont Kant fera non seulement le procureur, l'avocat, et le juge, mais encore l'accusé. Elle sera d'abord acquittée, puis condamnée par ses successeurs. Du discours juridique, il restera le thème de la légitimation.

<sup>26</sup> Cf. SAUSSURE : « La langue n'est pas l'unique objet de la philologie, qui veut avant tout fixer, interpréter, commenter des textes. La philologie use de sa méthode propre qui est la critique. Si elle aborde les questions linguistiques, c'est surtout pour comparer les textes de différentes époques, déterminer la langue

philologie fut réputée avoir donné naissance à la linguistique, ses méthodes exigeantes lui laissèrent la réputation d'une mère abusive, selon le mot de Culioli.

## 2. 2. LES CONTRADICTIONS DE L'HERMÉNEUTIQUE

L'herméneutique n'a jamais été une discipline autonome, et s'est toujours divisée entre des réflexions philosophiques et un corps technique rarement théorisé de préceptes et de règles d'interprétation. Dans notre tradition, elle fut d'abord un art d'expliquer les textes fondateurs, qu'ils soient littéraires, juridiques ou religieux. L'ange fut parmi les premiers herméneutes.

Cette explication a généralement obéi à des objectifs éthiques ou religieux. Des interprétations stoïciennes d'Homère à celles des premiers Pères de l'Église, c'est la conformité à la morale ou à la foi qui guide et justifie l'interprétation. Les méthodes de l'allégorèse, extrêmement puissantes, servent l'affermissement du magistère dogmatique de l'Église.

En même temps que l'humanisme préconisait un retour aux textes sources, et leur rétablissement philologique, la Réforme mettait fin au magistère dogmatique, en affirmant que l'Écriture s'interprétait par elle-même (*scriptura sui ipsius interpres*). Refusant l'allégorèse, la méthode proposée par Flacius Illyricus permettait de redéfinir et redécrire le sens littéral, même dans les passages les plus obscurs, en l'éclairant par le contexte global (*Clavis scripturae sacrae*, 1567). Ce principe, sans doute d'origine rhétorique, reconnaissait au texte une totalité que l'allégorisme ne pouvait concevoir, ou du moins qu'il affaiblissait en se livrant à des lectures partielles, bien que (ou parce que) conformes à la foi. Flacius remplaçait pour ainsi dire le magistère dogmatique de l'Église par celui du texte lui-même, en application du mot d'ordre luthérien *scriptura sola*. Quels que soient ses attendus théologiques, cette décision a justifié une attention extrême au texte, parce qu'elle unifiait en quelque façon la lettre et l'esprit, cette unification permettant de concevoir des critères descriptifs en quelque sorte internes au texte.

Elle allait connaître un grand retentissement, par son extension à d'autres textes que les Écritures. Par exemple, l'herméneutique générale

---

particulière à chaque auteur, déchiffrer et expliquer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque obscure » (*Cours*, 1971 : 13-14).

de Dannhauer (circa 1630) unifiait les herméneutiques théologique, juridique et médicale. Elle distinguait clairement sens et vérité, marquant ainsi l'incidence d'un ordre interne au texte<sup>27</sup>. Les herméneutiques spéciales, notamment théologique, littéraire et juridique furent florissantes aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. Mais il reviendra à Schleiermacher (1768-1834) de formuler un programme général. D'une part, il étend le champ de l'herméneutique du religieux au littéraire, du littéraire à l'écrit, de l'écrit à l'oral, posant ainsi pour la première fois le problème herméneutique de la conversation. D'autre part, passant du général à l'universel, il trace le projet d'une herméneutique qui exposerait les principes universels de la compréhension. Il prolonge alors une évolution subjectiviste qui au siècle précédent avait présidé à la théorie des affects chez A. H. Francke, ou celle des points de vue (*Sehepunkte*) chez Chladenius. Cela le conduit, sur la fin de sa vie, à déplacer l'accent principal de l'herméneutique de l'interpretandum, le texte, vers son interprète, le lecteur, en dessinant une théorie transcendantale des conditions subjectives de l'interprétation. D'une façon toute problématique, Schleiermacher a tenté d'unifier une science générale des textes et une philosophie transcendantale de la compréhension. Le problème de la genèse nous offre ici un exemple éclairant : tout en reformulant l'objectif fichtéen de mieux comprendre l'auteur qu'il ne s'est compris lui-même, Schleiermacher fait le projet de reconstruire la genèse du texte. La critique génétique, telle qu'elle a été pratiquée par Szondi (cf. e. g. 1975 : 190 sq.) illustre le développement scientifique de ce projet.

Mais la postérité de Schleiermacher choisira volontiers la voie spéculative. Dilthey a ainsi écrit l'histoire de l'herméneutique moderne, ou du moins retracé son origine, mais ce fut pour la spiritualiser passablement, en effaçant d'ailleurs le nom de Humboldt — qui précisément donnait à l'herméneutique toute sa dimension linguistique. Avec Dilthey, le paradigme du texte s'affaiblissait, et le sentiment vécu (*Erlebnis*) devenait l'origine et la fin de toute compréhension. Enfin, avec Heidegger, l'ontologisation de l'herméneutique allait conduire à faire fi des contraintes philologiques, à délibérément « faire violence au texte », ouvrant la voie à l'antinomisme dérisoire des déconstructionnistes.

---

<sup>27</sup> Cette distinction fondamentale réapparaît au septième chapitre du *Traité théologico-politique* de SPINOZA (1670).

Héritier du thème transcendantal, le lecteur idéal, que l'esthétique de la réception continue aujourd'hui, devient peu à peu la figure moderne de l'ange herméneute; mais s'il en inverse la fonction, puisqu'il n'est plus porte-parole, il reste le garant du sens. Si l'on veut mettre fin à l'involution spéculative de l'herméneutique, et l'émanciper notamment de la phénoménologie heideggerienne, il faut la désontologiser, et réétudier le programme d'une herméneutique matérielle, naguère magistralement présenté par Szondi (qui fut en philologie l'élève de Staiger, et en philosophie celui d'Adorno).

## 2. 3. LES CONTRADICTIONS DE LA LINGUISTIQUE

La linguistique n'est pas considérée comme une science des textes, et il convient de se demander pourquoi.

### A. LA RARETÉ DU MOT *TEXTE*

Le mot est absent de la terminologie linguistique de Marouzeau, pourtant marquée par la tradition philologique. A vrai dire, il est rare en linguistique française. D'après l'étude statistique de Brunet, il est moins fréquent en linguistique que dans la plupart des autres disciplines : sa fréquence relative a un ratio de 2,20, contre 2,30 en histoire, 2,30 en ethnologie, 13,50 en philosophie et 78,52 en droit (sur Frantext). Les usages terminologiques récents peuvent expliquer ce fait singulier :

En linguistique française, le concept de texte est peu utilisé. On lui préfère les concepts de discours et d'énoncé.

(Arrivé *et al.*, 1986 : 670).

Le mot *texte* est employé selon ces auteurs dans le sens de corpus, le plus souvent écrit, ou de parole (saussurienne).

Faudrait-il alors conclure avec Coquet : « Parlons un peu du texte. Ce n'est pas l'objet d'étude du linguiste, ni du logicien, ni du pragmaticien » (1988 : 91) ?

### B. LA RÉDUCTION DU TEXTE

Le texte est au mieux conçu comme une suite d'énoncés (cf. Bellert, 1971). Horst Isenberg affirmait ainsi :

Nous entendons par *texte* une séquence cohérente d'énoncés qui s'emploie dans la communication linguistique.

(1970 : 1).

et il donnait ailleurs comme exemple de texte : « Pierre a brûlé le livre. Il ne lui plaisait pas ». Ce point de vue perdure (cf. Stati : « On se limitera, dans le présent ouvrage, aux enchaînements de deux énoncés et de deux répliques dialogales » (1990 : 12); chez Danlos, la définition du discours comme une paire de phrases).

## C. LES CAUSES DE LA RÉDUCTION

### (I) LA VÉRITÉ ET LA LIMITE DE LA PHRASE

La limite de la linguistique à l'espace confiné de la phrase est une situation de fait et non de droit (cf. contra Molino, op. cit.). Elle témoigne du poids de la logique ou du logicisme sur la construction même de la morphosyntaxe, dont la phrase est l'unité la plus grande. Et, au-delà, de la grande question platonicienne, qui tourmente encore la sémantique vériconditionnelle : comment le langage peut-il dire le vrai ?

La solution ordinaire de ce problème consiste dans la conception représentationnelle du langage, telle que la liaison entre les choses elles-mêmes fonde la vérité de la prédication<sup>28</sup>. On sait que seules les propositions décidables sont susceptibles d'une valeur de vérité. La définition de la phrase comme totalité de sens en découle. Sur cela s'accordent les principaux grammairiens qui ont fixé notre tradition (cf. Denys, *Technè* : 11; Apollonius Dyscole, *Syntaxe* : 2, 10; Priscien : II, 53, 28).

L'évolution du sens même du couple *logos/lexis* paraît de ce point de vue passablement symptomatique. Alors que chez Platon et Aristote, *logos* s'oppose à *lexis* comme le contenu à l'expression, les Stoïciens tendent à opposer le *logos* comme unité complexe (jugement ou phrase) à la *lexis* comme unité simple, c'est-à-dire comme mot. Il ne restera plus aux grammairiens alexandrins qu'à assimiler l'unité complexe à l'unité

<sup>28</sup> Comparer l'exemple d'ARISTOTE : « Ce n'est pas parce que nous pensons avec vérité que tu es blanc, que tu es blanc, mais c'est parce que tu es blanc, qu'en disant que tu l'es, nous sommes dans la vérité » (*Métaphysique* : 10, 1051 b 6; cf. *Catégories* : 12, 14 b 16 sq.) et la célèbre formule de TARSKI : « *La neige est blanche* est vrai si et seulement si la neige est blanche ».

complète, *logos* désignant la phrase comme totalité sémantique, et *lexis* le mot comme partie de la phrase. En cela, les grammairiens ont borné à la phrase le sens du mot *logos*, qui chez Aristote pouvait désigner un texte aussi long que l'*Illiade*<sup>29</sup>.

Les modernes en ont hérité la notion de totalité de sens, mais elle reste particulièrement trompeuse. Selon Benveniste (1966 : 130), la phrase serait « une unité complète, parce qu'elle porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. » Le caractère distinctif de la phrase est celui d'être un prédicat : « Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à une autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat » (1966 : 128). L'argument de Benveniste est purement logique, et témoigne de la sujétion de la grammaire à la logique : « On situera la proposition au niveau catégorématique [...] Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique » (1966 : 128-129).

L'analyse du discours<sup>30</sup> à la française a maintenu la borne phrastique, puisque l'analyse de Harris se fondait sur elle. Et ses références à Benveniste n'ont fait que la confirmer, puisqu'il séparait nettement la phrase du discours, la langue comme système et la langue comme instrument de communication. Le discours est ainsi rejeté hors de la linguistique de la langue (cf. 1966 : 130)<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Ces remarques inévitablement sommaires, même si elles doivent beaucoup à LALLOT (1989 : 119-125), ne doivent pas faire oublier que *logos* est resté un des mots les plus polysémiques qui soient, même chez les grammairiens. Mais soulignons, le mot *logique* en témoigne encore, *logos* a souvent eu partie liée avec la raison et le raisonnement. Chez PLATON par exemple, il désigne la faculté de raisonner (*Parménide* : 135 e; *République* : 582 e). De cette acception, on passe souvent à celle de jugement ou de prédication.

<sup>30</sup> La distinction entre *texte* et *discours*, présente chez Slakta, puis Fuchs et Adam, qui définirait le texte comme un discours abstrait de ses conditions de production (cf. ADAM, 1990 : 23) reformule en fait, à un autre niveau, la distinction *phrase/énoncé* et s'attire les mêmes objections.

<sup>31</sup> Reste le problème du rapport entre sémiotique du mot, la sémantique de la phrase, et la métasémantique du discours (cf. BENVENISTE, 1974 : 64-66). La théorie de Benveniste a eu un impact important, car elle s'appuyait sur des préjugés fort bien reçus.

## (II) LE DISCOURS PÉDESTRE ET LA NORMALISATION DE LA LANGUE

Denys le Thrace définit la phrase (*logos*) comme « une composition en prose qui manifeste une pensée complète » (*Technè* : 11). Pourquoi donc se limiter à la prose, littéralement l'énoncé pédestre (*pedè lexis*) ? Certains scoliastes ont argué à bon droit que la prose représente le langage sans apprêt, naturel (*kata phusin*). Cette limite reste certes sans raison grammaticale, mais elle reprend vraisemblablement, comme le suggère Claude Imbert, une définition d'origine stoïcienne, qui pour les besoins de la logique faisait du *logos* un énoncé strictement normé, sans travestissements rhétoriques (cf. Lallot, 1989 : 122). Cet énoncé est d'abord l'énoncé assertif, et l'on ne s'étonnera pas qu'Aristote ait déjà renvoyé les énoncés non assertifs à la poétique et à la rhétorique (cf. *Peri hermèneias* : 17 a). Bien des tenants de la sémantique vériconditionnelle pratiquent aujourd'hui de façon comparable, en renvoyant ces énoncés à la pragmatique, qui s'est substituée à la rhétorique.

Ainsi, c'est à la domination millénaire de la grammaire par la logique que l'on doit sans doute aujourd'hui la restriction des études linguistiques à la phrase la plus déclarative et la plus banale possible.

### (III) LA SOLITUDE DE LA PHRASE

La linguistique est encore tributaire de la morphosyntaxe et se confond volontiers avec elle. Culioli affirmait cependant :

Le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé, par une procédure d'extension. Il s'agit en fait d'une rupture théorique, aux conséquences incontournables.

(1984 : 10).

En fait, la phrase ainsi définie n'a aucune existence, et Harris en convenait avec lucidité :

La phrase n'existe pas dans l'utilisation réelle que l'on fait du langage, où il y a toujours un contexte d'énonciation.

(1969 : 10).

L'usage systématique et invétéré des exemples et des contre-exemples comme moyens de validation montre encore s'il le fallait que la linguistique a gardé de la grammaire traditionnelle le statut d'une discipline normative, mais surtout que l'espace de validation se limite à la phrase, puisqu'en règle tout à fait générale ses exemples se limitent à la phrase. Cette technique suppose un préjugé positiviste généralement implicite : la proposition, en tant que totalité de signification ne reçoit pas de détermination de son contexte, et peut donc être étudiée isolément. Cette dénégation de la textualité rend inconcevable la détermination du local par le global, et s'oppose ainsi à toute approche herméneutique du langage.

On ne saurait négliger par exemple que même la morphosyntaxe varie selon les genres de textes. Joëlle Tamine a montré que l'apposition prend un déterminant ou non selon que l'on est dans le roman ou dans le journal, et conclut justement que la typologie des textes doit éclairer l'analyse syntaxique. Même la phonétique varie avec les genres (comme le montre l'étude des genres câlins, connus pour leur fricatives et leurs voyelles antérieures).

### (IV) LA RÉDUCTION MENTALISTE ET L'UNIVERSALISME

La prétendue souveraineté de la « pensée » sur le langage a toujours conduit à sous-estimer voire à négliger la diversité des langues et des

textes. Elle conduit aussi à faire de la phrase l'expression d'une proposition mentale. Elle n'est pas liée seulement à la sémantique logique, car il existe plusieurs formes de mentalisme : elle s'exerce encore plus fermement, quoique sous d'autres formes, dans la sémantique cognitive.

Les notions d'énonciation et de mise en texte témoignent aussi de la pression du mentalisme. La façon de concevoir le niveau conceptuel a certes évolué, mais le sens linguistique a continué d'être rapporté à la manifestation des concepts ou des opérations mentales. Le processus d'engendrement qui conduisait des contenus et opérations mentaux à leur expression linguistique, et par là-même liait la théorie des idées à la grammaire, se retrouve aussi, sous d'autres formes, dans la psychomécanique de Guillaume, dans le parcours génératif de Greimas, dans la théorie de l'énonciation de Culioli, dans divers modèles psycholinguistiques, comme celui de Levelt, etc. La sémantique cognitive poursuit aujourd'hui cette longue tradition spéculative, qui part du mental pour aller au linguistique, et retrace ainsi, en diverses étapes, l'infusion de l'esprit dans la matière<sup>32</sup>.

C'est également l'ontologie, et spécialement l'ontologie néoplatonicienne, qui permet d'é luder la question de la textualité par le principe de compositionnalité : le tout est une totalisation des parties (Plotin)<sup>33</sup>, ce que reprendront Leibniz puis Frege. Ce principe fonde toute théorie logique du texte (Montague, Kamp, etc). Cependant il ne peut s'appliquer au texte, encore moins aux paliers inférieurs, puisqu'il n'y pas, au sens strict, de syntaxe du texte.

La linguistique formelle contemporaine est l'héritière des grammaires universelles du 13<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> : la science est un corps de connaissances rationnelles démontrées déductivement. Cette conception

---

<sup>32</sup> Il y a lieu de s'interroger sur le caractère génératif des grammaires générales et universelles depuis le 13<sup>ème</sup> siècle. Elles ont vraisemblablement subi l'influence multiple du néoplatonisme, aussi bien par saint Augustin que par divers commentateurs qui ont transmis l'héritage aristotélicien. Comme on sait, Plotin et son école ont décrit toutes sortes de médiations graduelles entre l'esprit et la matière, médiations que fonde la théorie de la participation. Enfin, n'oublions pas l'importance historique des écrits du Pseudo-Denys, qui passa jusqu'à la Renaissance pour le converti de saint Paul, et dont le néoplatonisme passablement gnostique influença la scolastique, par la médiation d'Albert le Grand, notamment. Si la séparation des formes et des substances est bien platonicienne, la gradualité des médiations ou conversions qui permettent de passer des premières aux secondes nous paraît caractéristique du néoplatonisme.

<sup>33</sup> Cf. RASTIER, 1992.

dogmatique de la science est liée à la métaphysique, et à l'ontologisation du langage, qui a toujours rapporté les mots à des êtres, et les phrases à des propositions dotées de valeurs de vérité. Si donc la linguistique n'est pas une science des textes, cela tient au poids de la philosophie du langage, qui par le biais de la philosophie analytique en particulier, et de son père fondateur Stuart Mill, a transmis jusqu'à nos jours les cadres théoriques de la pensée médiévale, mais privés de Dieu, et sans rapport spécifique aux langues. D'où la persistance ou la rémanence de problèmes, comme celui de l'effabilité, révoqués ou périmés par la philologie de la Renaissance, puis par la linguistique historique et comparée.

### 3. LA DÉSONTOLOGISATION DES TEXTES

Pour pouvoir décrire des textes en eux-mêmes et pour eux-mêmes, il faut les soustraire à l'ontologie sur laquelle leur sens a toujours été gagé, par l'effet de la conception réaliste de la signification. La désontologisation des textes, au moment exemplaire de la Renaissance, peut se décrire en plusieurs moments :

- (i) L'abandon de la démarche déductive pour une démarche inductive; le remplacement de la démonstration par la conjecture heureusement ouverte à la réfutation (alors que dans une axiomatique, on ne peut changer que les axiomes et les règles, non les conclusions). Cela conduit à redéfinir le type de vérité auquel peuvent prétendre les sciences du langage.
- (ii) L'abandon du référent, gage de la vérité, pour l'entour, ensemble des conditions de production et de réception du texte, gage de l'authenticité. Ainsi, on a pu parler de la désontologisation du langage par Valla : louant les *Institutions* de Quintilien, il fait l'éloge de l'usage, et débouche sur ce que Kelley appelle « empirisme lexicographique » et « relativisme historique ». D'un même mouvement, la ratio grammaticale voit sa pertinence minimisée, et

on enlève à la grammaire un appareil de catégories pour lui rendre un corpus d'exemples

(Lardet, 1992 : 200).

Ce changement de perspective se traduit dans l'enseignement. Si la logique, garante de la vérité, et pièce maîtresse du cursus universitaire médiéval, se trouve écartée des *studia humanitatis*, la grammaire se maintient et agrège à une rhétorique amplifiée et revalorisée à la fois la poétique, l'histoire, la philosophie morale et l'enseignement du grec (Lardet, 1992 : 189). Le grammairien, selon Politien, doit agir comme le *criticus* antique (cf. la silve *Lamia*, 1492). La pensée sortie de l'éternité et du présent, on assista à la naissance de la raison historique, et de la conscience historique : la Renaissance fut la première époque à se penser comme telle. Contre l'universalisme de la *ratio*, certains humanistes reconnurent la pluralité irréductible des textes, des langues, puis des cultures.

A présent, elle constitue à nos yeux l'objet de la linguistique et des autres sciences sociales<sup>34</sup>.

Le concept de texte permet de faire communiquer la linguistique, la philologie<sup>35</sup> et l'herméneutique. C'est lui qui historiquement les relie. Il unit encore les sciences sociales et, dans la mesure où leur objet est sémiotique, d'autres disciplines qui ne se prétendent pas scientifiques.

Le développement contemporain des sciences du langage et des disciplines qui traitent du texte permet aujourd'hui de formuler un nouveau projet de connaissance : unifier la pratique philologique et la théorie sémantique de l'interprétation.

L'œuvre exemplaire des grands philologues que furent Spitzer, Curtius et Auerbach montre cependant la fécondité d'un tel projet : étudier les textes au sein d'une sémiotique des cultures. Cela ne revient pas à dissoudre l'étude des textes dans une philosophie de la culture, ni même à étudier les structures culturelles dans leurs manifestations

---

<sup>34</sup> De l'hétérogénéité des textes, et notamment que des textes réfèrent à d'autres textes, en particulier quand ils sont un usage métalinguistique comme ceux de la linguistique du texte, on ne peut conclure à l'impossibilité d'une science des textes, mais bien au contraire à sa nécessité (cf. *contra* MOLINO, 1989 : 40, sur « l'hétérogénéité des textes, pour lesquels nous ne croyons pas [...] qu'il existe de science unique » appelée plus loin Science Magnifique des Textes). La relation des textes avec d'autres domaines d'objectivité et même d'autres mondes n'entraîne aucunement que la linguistique devienne la Science Universelle (cf. *contra*, MOLINO, 1989 : 42).

<sup>35</sup> Sans hypothèse sociologique voire vaguement politique, comme le ferait aujourd'hui le mot *discours*, notamment dans l'expression *analyse du discours*.

linguistiques. Il s'agit de reconnaître que le sens des textes ne leur est pas immanent, et que pour l'établir il faut tenir compte de leur caractère de formations culturelles. Outre la linguistique, maintes disciplines participent par vocation et de droit sinon de fait à cette entreprise fédérative : notamment la littérature comparée, la stylistique, la poétique, mais aussi l'ethnologie, l'histoire.

Ces disciplines herméneutiques sont de celles qui permettent de rendre compte du caractère sémiotique de l'univers humain.

© François Rastier

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1990) *Eléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- BAKHTINE, V. N. (1984) *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BARBOTIN, E., (éd.) (1975) *Qu'est-ce qu'un texte? — Eléments pour une herméneutique*. Paris : Corti.
- BARTHES, R. (1972) « Texte ». In *Encyclopaedia Universalis*, t. 15.
- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- BROWN, G., YULE, G. (1983) *Discourse Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COQUET, J.-C. (1988) « L'être et le passage d'une sémiotique à l'autre ». In *TLE*, 6.
- COSERIU, E. (1981) *Textlinguistik — Eine Einführung*. Tübingen : Narr.
- CULIOLI, A., « Sur quelques contradictions en linguistique ». In *Communications*, 20.
- ECO, U. (1979) *Lector in fabula*, Milan : Bompiani.
- GENETTE, G. (1987) *Seuils*. Paris : Seuil.
- GUSDORF, G. (1966) « Les sciences humaines et la pensée occidentale ». In *De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*. Paris : Payot, t. I.
- JACQUES, F. (1992) « Rendre au texte littéraire sa référence ». In *Sémiotiques*, 2, p. 93-124.
- LEACH, E. (1980) *L'unité de l'homme et autres essais*. Paris : Gallimard.
- LOTMAN, I. (1973) « Different Cultures, Different Codes ». In *Times Literary Supplement*, 3736, p. 1213-1215.
- MOLINO, J. (1989) « Interpréter ». In REICHLER, C., éd. *L'interprétation des textes*. Paris : Minuit, p. 9-52.
- PERRET, J. (1975) « Du texte à l'auteur du texte ». In BARBOTIN, E. (éd.) (1975), p. 11-40.
- RASTIER, F. (1987) *Sémantique interprétative*. Paris : P.U.F.
- (1989) *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- (1990) « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique ». In *Nouveaux actes sémiotiques*, 9.
- (1991) *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : P.U.F.
- (1992) « Réalisme sémantique et réalisme esthétique ». In *TLE*, 10, p. 81-120.
- RASTIER, F., CAVAZZA, M., ABEILLE, A. (1994) *Sémantique pour l'analyse*. Paris : Masson.
- RICŒUR, P. (1986) *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*. Paris : Seuil, II.

- RORTY, R. (1985) « Texts and Lumps, ». In *New Literary History*, XVII, 1.
- RUTTEN, F. (1980) « Sur les notions de texte et de lecture dans une théorie de la réception ». In *Revue des sciences humaines*, 177.
- SLAKTA, D. (1985) « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase ». In FUCHS, C. (éd.) *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*. Berne : Peter Lang.
- STATI, S. (1990) *La transphrastique*. Paris : P.U.F.
- SZONDI, P. (1975) *Poésie et poétique de l'idéalisme allemand*. Paris : Gallimard.
- VAN DIJK, T. (1984) « Texte ». In BEAUMARCHAIS (éd.), *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris : Bordas.
- WAHL, F. (1972) « Texte ». In DUCROT, O., TODOROV, T. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*.
- WEINRICH, H. (1989 [1982]) *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.
- von WILAMOWITZ-MIELEDORF U. (1921) « Geschichte der Philologie » [tr. angl. In *History of Classical Scholarship*. John Hopkins University Press].

## La textologie sémiotique et la méthodologie de la recherche linguistique

**János Sándor PETÖFI**  
*Université de Macerata*

RÉSUMÉ : DANS CET ESSAI je vais m'occuper de quelques aspects des relations entre la textologie sémiotique et la méthodologie de la recherche linguistique. Après quelques observations générales (1), je vais analyser les aspects et les facteurs centraux de la textologie sémiotique, que j'utilise comme cadre théorique (2); ensuite, je vais traiter quelques aspects de base de la relation entre la textologie sémiotique et la méthodologie de la recherche linguistique (3) et, enfin, je vais exposer quelques conclusions (4). Dans l'analyse des facteurs centraux je vais me servir de termes latins, ou quasi-latins, d'une part pour éviter d'attribuer des significations idiosyncratiques aux termes traditionnellement connus, et, d'autre part, pour assurer une cohérence terminologique à mes travaux, publiés en différentes langues.

### 1. QUELQUES REMARQUES GÉNÉRALES À PROPOS DE LA RECHERCHE TEXTOLOGIQUE.

#### 1. 0.

Pendant les trente dernières années, le *texte* est devenu le thème central de la recherche dans plusieurs domaines de la linguistique (en linguistique textuelle, dans l'analyse conversationnelle, en psycholinguistique, en sociolinguistique, etc.). Ceci a eu deux conséquences importantes : (i) étant donné que la plupart des textes sont des textes « multimédiaux » et que la connaissance spécifique du monde (avec les modèles mentaux) joue un rôle dominant dans la constitution du signifié, la linguistique orientée vers le texte a dû rechercher de plus vastes fondements interdisciplinaires; (ii) le nouveau

cadre textologique interdisciplinaire est devenu l'objet d'un intérêt toujours croissant des spécialistes actifs dans le domaine pour les sciences humaines.

### 1. 1.

J'ai conçu la discipline textologique dite *textologie sémiotique* (*textologia semiotica*) pour satisfaire aux exigences soit des fondements interdisciplinaires, soit des différentes applications de l'étude des textes. Son but est d'offrir un cadre théorique optimal pour accomplir les opérations sur (et avec) la manifestation physique des textes multimédiaux à prédominance verbale. J'utilise le terme « textologie » pour en éviter d'autres, tels, par exemple, que « grammaire textuelle » ou « linguistique textuelle », qui se réfèrent à des disciplines spécifiques (et restreintes). J'utilise le terme « sémiotique » pour exprimer l'idée que dans le cadre de la textologie sémiotique les textes sont considérés comme des complexes de signes soit du point de vue syntaxique (ou, plus en général, au point de vue formel), soit des points de vue sémantique et pragmatique.

### 1. 2.

En ce qui concerne la *fondements interdisciplinaires*, la textologie sémiotique (i) prend en considération les résultats de la recherche sémiotique (*semiotica* [= Sem] ) autant que ceux des disciplines philosophiques, psychologiques et sociologiques (très simplement *philosophia* [= Phi], *psychologia* [= Psy], *sociologia* [= Soc]); (ii) elle intègre les instruments des méthodologies formelles et expérimentales (*methodologia formalis* [= MeF], *methodologia empirica* [= MeE]). Le contexte interdisciplinaire de la textologie sémiotique est représenté dans la Figure 0, dans laquelle j'ai utilisé les abréviations que je viens d'introduire; le symbole « X » se réfère à d'autres disciplines qui peuvent être (ou devraient être) considérées dans des cas exceptionnels. Dans la plupart des cas, tous les systèmes des croyances (idéologies, religions) et les systèmes de la connaissance relatifs au monde — sauf ceux qui ont déjà leur place dans la Figure 0 — peuvent prendre la place de X. (Cf. Annexe : Figure 0 : le contexte interdisciplinaire de la textologie sémiotique.)

### 1. 3.

En ce qui concerne les *applications*, la textologie sémiotique permet (a) de réinterpréter et/ou étendre le domaine de la philosophie du langage, (b) de réaliser des interprétations textuelles qui opèrent avec tout facteur participant à la constitution du signifié, (c) de construire une théorie de la traduction adéquate, et, enfin, (d) elle offre un cadre méthodologique optimal pour la recherche linguistique — pour ne mentionner que quelques uns de ses domaines d'application les plus importants.

## 2. LES ASPECTS CENTRAUX ET LES FACTEURS DE LA TEXTOLOGIE SÉMIOTIQUE.

### 2. 0. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Afin de considérer tout élément constitutif du signifié, la textologie sémiotique (1) opère avec un modèle flexible de situation communicative, (2) il distingue différents types d'interprétation, (3) il traite les textes en tant que complexes de signes avec une particulière architectonique formelle et sémantique, (4) il considère l'organisation compositionnelle des textes comme une organisation de base et en définit plusieurs niveaux et unités différents, (6) il systématise, par une double modularité, les bases (connaissance, hypothèses et préférences) employées dans l'interprétation textologique, et, enfin, (7) il offre des systèmes canoniques pour la représentation des résultats des interprétations.

Dans les sections suivantes j'essaierai de caractériser brièvement ces aspects.

### 2. 1. SITUATION COMMUNICATIVE.

Le modèle de situation communicative (*situatio communicationis* [= CoSi]) est représenté dans la Figure 1. (Cf. Annexe . Figure 1 : modèle de la situation communicative.)

Cette figure devrait être lue de la façon suivante :

— dans une situation communicative il faudrait distinguer deux « rôles » : celui du Producteur (*Producens* [= Prd]) et celui du

- Récepteur (*Recipiens* [= Rcp]); dans une situation dialogique, les Communicateurs C1 et C2 assument alternativement ces rôles;
- le temps [= t] et le lieu [= l] de la production (*productio* [= prd]) et de la réception (*receptio* [= rcp]) ne sont pas nécessairement les mêmes;
  - les Communicateurs sont caractérisés par l'intention dominante (*intentio dominans* [= DI]) avec laquelle ils prennent part à une situation communicative donnée, et par la configuration des bases (*basis — configuratio* [= <..., B,...>]) qu'ils utilisent au cours de l'interprétation;
  - à partir d'un input [= X], le Producteur construit la manifestation physique (*vehiculum* [= Ve]) de son texte;
  - ce *vehiculum* (dans la forme produite et/ou transformé par un Interprète (*Interpres* [= Int]) dans un nouveau *vehiculum* [= Ve']) entre dans la configuration des bases du Récepteur par le canal (ou la configuration de canaux) de perception (*canalis* [= c]) requis par les média constitutifs du *vehiculum*;
  - le Récepteur peut réagir de deux façons au *vehiculum* ou aux *vehicula* qu'il a reçu/s; de façon non-interprétative — et, dans ce cas, il va produire des effets [= Ve-eff et/ou Ve'-eff] — ou de façon interprétative — et, dans ce cas, il va attribuer une ou plusieurs interprétations [= Ve-int et/ou Ve'-int] — au *vehiculum* ou aux *vehicula* donnés.

## 2. 2. TYPES D'INTERPRÉTATION

En ce qui concerne l'interprétation, il faut distinguer entre l'interprétation *naturelle* et l'interprétation *théorétique*. La première se produit de façon intuitive, tandis que la seconde est produite dans un cadre théorique.

Les deux types fondamentaux d'*interprétation théorétique* sont l'interprétation *explicative* (*explicativa* [= expl.] et l'interprétation *évaluative* (*evaluativa* [= eval.]). Le but de l'interprétation explicative est d'attribuer au *vehiculum* une architectonique formelle et sémantique (<significans, significatum> [= <Ss, Sm>]); le but de l'interprétation évaluative est d'évaluer ces architectoniques sur la base d'un système

de normes donné. L'interprétation explicative peut être *structurale* (*structuralis* [= stru.]) — en ne représentant que les rapports « statiques » entre les éléments des architectoniques — ou bien *procédurale* (*proceduralis* [= proc.]) — en représentant soit les rapports entre les éléments des architectoniques soit les informations concernant la construction logico-temporelle de ces rapports. L'interprétation explicative, tout comme celle évaluative, peut être *descriptive* (*descriptiva* [= descr.]) — si elle représente les résultats de l'interprétation sans fournir les motivations théorétiques qui ont amené à cette interprétation —, ou *argumentative* (*argumentativa* [= argum.]) — si elle fournit ces motivations. Les types d'interprétation possibles sont représentés dans la Figure 2. 1. (Cf. Annexe : Figure 2. 1. : objets et types d'interprétation.)

En ce qui concerne l'*interprétation explicative*, il faudrait en distinguer un type *de premier degré* [= 1°], un type *de second degré* [= 2°] et un type *partiellement figuratif*. On parle d'interprétation de premier degré lorsque *chaque* élément constitutif d'un *vehiculum* donné peut être interprété dans sa signification « littérale », comme dans les textes des sciences formelles. On parle d'une interprétation partiellement figurative lorsque *quelques* éléments constitutifs d'un *vehiculum* donné doivent être interprétés de façon figurative, tandis que tout autre élément peut être interprété dans sa signification « littérale », comme dans la plupart des textes. Enfin, on parle d'interprétation de deuxième degré lorsque nous attribuons à un *vehiculum* donné un type (quelconque) de signifié symbolique, indépendamment du fait qu'on puisse attribuer à ce *vehiculum* une interprétation de premier degré ou encore partiellement figurative; cela arrive lorsque nous avons affaire à des textes poétiques et/ou mythiques.

Dans la construction d'une interprétation de deuxième degré dans le cadre de la textologie sémiotique, il faut tout d'abord construire ce que j'appellerai l'*hyper-texte* [= HT], qui constitue la forme la plus abstraite d'interprétation de deuxième degré. Les rapports entre l'interprétation de premier degré et celle de deuxième degré sont montrés dans la Figure 2. 2. Cette figure doit être lue de la façon suivante : on peut attribuer à un *vehiculum* donné plusieurs interprétations de premier degré — dans la figure j'ai représenté la *i*-ième [=  $T_i$ ] —; à partir de l'interprétation de premier degré choisie on peut construire plusieurs hyper-textes — dans la figure j'ai représenté le *j*-ième [=  $HT_{ij}$ ] —; à partir de l'hyper-texte choisi on peut construire plusieurs interprétations de deuxième degré (attribuables au *vehiculum* d'origine) — dans la figure j'ai représenté la

k-ième [=  $T^2_{ijk}$ ]. (Cf. Annexe : Figure 2. 2. : Types d'interprétation explicative.)

### 2. 3. LE TEXTE EN TANT QUE COMPLEXE DE SIGNES

Les composantes sémiotiques (et les types d'architecture) du texte en tant que complexe de signes sont représentés dans la Figure 3. (Cf. Annexe : Figure 3 : Les composantes sémiotiques des textes en tant que complexes de signes.)

Les symboles utilisés dans cette figure doivent être lus de la façon suivante :

- Ve : la manifestation physique d'un texte (*Vehiculum*); les quatre coins autour du carré contenant « Ve » symbolisent ce que j'appelle « autour » du *vehiculum*;
- la *facies* physico-sémiotique du *vehiculum* (*Figura F*);
- la *facies* linguistico-sémiotique du *vehiculum* (*Notatio N*);
- VeIm : l'image mentale du *vehiculum* (*Vehiculum-Imago*);
- Fo : l'architecture formelle du *vehiculum* (*Formatio*);
- Fc : l'architecture formelle attribuable au *vehiculum* dans la situation communicative donnée (*Formatio contextualis*); (VeIm et Fc sont deux aspects de la même entité — cf. dans la figure le modèle [= M] avec les symboles « V » et « F » en bas — : le premier est l'aspect analogue à Ve; le deuxième est sa contrepartie catégorielle);
- Fσ : l'architecture formelle attribuable au *vehiculum* dans le cadre de la connaissance systémique (*Formatio systemica*);
- Se : l'architecture sémantique du *vehiculum* (*Sensus*);
- Sσ : l'architecture sémantique attribuable au *vehiculum* dans la connaissance systémique (*Sensus systemicus*);
- Sc : l'architecture sémantique attribuable au *vehiculum* dans la situation communicative donnée (*Sensus contextualis*);

— ReIm : l'image mentale du relatum (*Relatum Imago*); (ReIm et Sc sont deux aspects de la même entité — cf. dans la figure le modèle [M] avec les symboles « R » et « S » en bas — : le premier est l'aspect analogue à Re; le deuxième est sa contrepartie catégorielle);

— Re : une configuration d'états de choses qu'on suppose exprimée dans le *vehiculum* donné (*Relatum*); les six coins autour du carré contenant « Re » symbolisent ce que j'appelle « autour » du *relatum*.

L'architectonique formelle et sémantique d'un texte sont construites avec les composantes sémiotiques que je viens de présenter. En ce qui concerne ces architectoniques il faut distinguer, d'une part l'architectonique contextuelle et systémique et, d'autre part, l'architectonique formelle et sémantique. L'architectonique formelle est ce que j'ai appelé *significans*, tandis que l'architectonique sémantique est le *significatum*.

Les symboles entre parenthèses dans la partie systémique réfèrent aux entités (hypothétiques) correspondant aux entités de la partie contextuelle.

## 2. 4. LES FORMES D'ORGANISATION DES ARCHITECTONIQUES

En ce qui concerne l'organisation de l'architectonique on peut faire les distinctions suivantes (cf. Annexe : Figure 4 : types d'organisation architectonique).

— on peut ne considérer que les éléments et les unités physiquement donnés dans le *vehiculum* à analyser, ou bien on peut compléter le *vehiculum* donné avec des éléments et des unités dont on considère la présence dans le texte; dans le premier cas, on parle d'organisation *textuelle* (*textualis* [= TXTL]); dans le second cas on parle d'organisation *complétive* (*completa* [= CMPL]);

— la deuxième distinction qu'on peut faire soit dans l'organisation textuelle, soit dans l'organisation complétive est celle entre l'organisation *configurationnelle* (*configurationalis* [= Conf]) et *relationnelle* (*relationalis* [= Rela]); cette distinction correspond à celle entre « structure superficielle » et « structure profonde » dans la grammaire générative;

- dans l'organisation configurationnelle autant que dans la relationnelle on peut distinguer ultérieurement (a) entre l'organisation *texturale* (*texturalis* [= Txtr]) et *compositionnelle* (*compositionalis* [= Comp]); la première réfère à différents « patterns » de répétition (parallélismes) qui peuvent se montrer dans un *vehiculum*; la deuxième réfère à la « construction hiérarchique » du *vehiculum*, à partir des plus petites unités identifiables jusqu'au texte dans sa totalité; (b) entre l'organisation *significationnelle* (*significationalis* [= Sgnf]) et *prédicative* (*predicativa* [= Pred]); la première se réfère à l'organisation des expressions co-référentielles (y compris les expressions qui représentent l'organisation communicative interne du *vehiculum* donné); la deuxième se réfère à l'organisation des expressions prédicatives simples ou complexes qui constituent le discours donné.

## 2. 5. L'ORGANISATION COMPOSITIONNELLE

Parmi les différents types d'organisation, l'organisation compositionnelle est fondamentale, puisque ses catégories sont utilisées dans l'analyse de tout autre type d'organisation (pour ses unités et niveaux, cf. Annexe : Figure 5 : niveaux et unité de l'organisation compositionnelle.)

Dans l'organisation compositionnelle il est utile de distinguer d'une part, entre les niveaux systémiques [= STRATA SYST] et les niveaux contextuels [= STRATA CONT], d'autre part, entre l'organisation de la Sub-[= Sb], de la Micro- [= Mi], de la Mezo- [= Me] et de la Macro-[= Ma] Architectonique [= A]. Les noms employés dans la Figure 5 pour les architectoniques (pour leurs niveaux) et pour leurs unités ont été choisis de façon qu'ils puissent être utilisés pour tout type de texte verbal et non-verbal. Si on utilise des exemples verbaux, les unités de base de Sb-A sont représentées par les traits distinctifs, les unités de base de Mi-A sont représentées par les sons (ou les lettres) et les morphèmes, les unités de base de Me-A sont représentées par les mots et les unités de base de Ma-A sont représentées par les phrases textuelles. Dans toute architectonique, on peut construire des unités de deuxième, troisième, ..., -ième degré, jusqu'aux constituants maximaux des unités de base de l'architectonique immédiatement successive.

## 2. 6. LES BASES UTILISÉES POUR L'INTERPRÉTATION EXPLICATIVE

Dans la production d'une interprétation explicative, l'interprète utilise une configuration de bases (cf. Annexes : Figure 6 : La configuration des bases utilisées pour l'interprétation explicative).

Dans le cadre de la textologie sémiotique, chaque base est conçue comme une unité contenant trois *secteurs* : le secteur des *connaissances/convictions*, le secteur des *hypothèses* et le secteur des *préférences*. (cet ordre indique le degré décroissant d'intersubjectivité. Dans l'interprétation des *vehicula* dont la perception ne peut être répétée, chaque base doit contenir aussi un quatrième secteur : celui des dispositions *psycho-physiques*, puisque on ne peut pas postuler que l'interprète, d'une part, ait toujours le même degré de disposition, et, d'autre part, puisse toujours rappeler toute information importante).

Les différents constituants de la configuration des bases peuvent être caractérisés de la façon suivante :

- *la base typologique* (cf.  $B_{Tp}$  dans la figure), contenant la connaissance/convictions et les hypothèses relatives aux types de textes et des situations communicatives, joue le rôle dominant dans l'interprétation; les types assumés par l'interprète déterminent les parties de la base ( $B_I$ ) qui seront utilisées dans les opérations interprétatives;
- *la base centrale de l'interprétation*  $B_I$  contient tout type de connaissance/convictions et d'hypothèses relatives à tous les média possibles, systématisés d'une manière spécifique-au-médium, mais uniforme; autrement dit, la forme de la systématisation spécifique-au-médium doit être la même pour tous les média; c'est-à-dire, le « point de vue » de la systématisation doit être déterminé par les types d'organisation, les niveaux et les unités de l'organisation compositionnelle. Ce type de systématisation peut assurer la compatibilité entre les systèmes spécifiques-au-médium, et peut être considéré comme la réalisation du principe de *première modularité*;
- les bases du type  $X B_Y$  sont celles que j'appelle les *bases locales*, qui sélectionnent les parties nécessaires de la base  $B_I$  pour effectuer la « transition » entre les deux composantes reliées au moyen des bases données (qu'elles prennent ou non en considération des critères d'importance dominants); la configuration de bases locales — dans laquelle il n'y a pas d'ordre fixé — peut être considérée comme la réalisation du principe de *deuxième modularité*; dans un sens, la  $B_I$  peut être considérée comme un type de « mémoire

longue », tandis que les bases locales peuvent être considérées comme « mémoires opératives »;

- la base qui présente les symboles « Ss » et « Sm » est un *filtre* qui peut fonctionner de deux façons différentes : (i) dans chaque opération interprétative elle ne filtre/sélectionne que les éléments constitutifs de l'architecture qui ont été considérés comme considérables; (ii) elle filtre/sélectionne les éléments constitutifs de l'architecture en les séparant de ceux qui ont été construits au cours de différentes opérations sur « une petite échelle » ou sur « une grande échelle », c'est-à-dire sans prendre en considération les critères de finale importance.

*Le contenu du secteur de la connaissance* des bases peut dériver de différentes sources (même si, en tout cas, les connaissances/convictions et/ou les hypothèses d'interprète donné sont dominantes) :

- l'interprète peut essayer de reconstruire les connaissances/convictions spécifiques du producteur;
- l'interprète peut essayer de reconstruire les connaissances/convictions qui peuvent être considérées adéquates relativement au *vehiculum* qui doit être interprété (dans cette reconstruction il peut opérer avec d'autres *vehicula* créés par le producteur même, ou avec des *vehicula* qui sont semblables au *vehiculum* qui doit être interprété);
- l'interprète peut opérer avec son système de connaissance sans se soucier de vérifier la conformité historique et philologique de ces connaissances/convictions relatives au producteur et/ou au *vehiculum* qui doit être interprété;
- enfin, l'interprète peut opérer avec le système de connaissance/convictions d'un autre interprète (réel ou imaginaire) (en prenant en considération les trois possibilités que je viens d'exposer).

## 2. 7. SYSTÈMES CANONIQUES POUR LA REPRÉSENTATION

Afin de rendre possible une discussion intersubjective sur les interprétations en tant que résultats, il faut représenter d'une façon non

ambiguë chaque facteur important de l'architectonique formelle et sémantique. C'est dans ce but que, dans un cadre textologique, on doit construire un système canonique de représentation; ces systèmes étant très complexes, je n'aborderai pas la question ici. (Pour une ébauche de description de ces systèmes, cf. Petöfi, 1982).

### 3. DES RELATIONS ENTRE LA TEXTOLOGIE SÉMIOTIQUE ET LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE LINGUISTIQUE.

#### 3. 0.

Tout d'abord je tiens à souligner que la méthodologie de la recherche linguistique peut être considérée explicitement à deux niveaux : (1) au niveau de la *conception et/ou élaboration* d'un cadre théorique et (2) au niveau de l'*application* d'un cadre théorique (déjà) élaboré. Dans les sections suivantes je voudrais m'occuper des questions méthodologiques liées à l'élaboration d'un cadre théorique, sur la conception duquel quelques observations me paraissent nécessaires.

Une considération explicite des questions méthodologiques présuppose en tout cas l'existence d'une conception théorique, sur la base de laquelle on peut essayer, de façon intersubjective, de trouver une réponse aux questions encore ouvertes — ces questions étant, bien entendu, déterminées par la conception donnée. L'élaboration de la conception est en fait la création de l'ensemble des réponses. Par conséquence, la méta-question méthodologique de base est la question du choix entre les conceptions possibles, qui peut être obtenue à partir d'une comparaison entre des conceptions concurrentes.

Dans le cas de la conception de la *textologie sémiotique*, la réponse à la méta-question méthodologique — des conceptions concurrentes étant absentes — était formulée d'une manière différente. La qualité essentielle — selon laquelle le cadre théorique correspondant à la conception devait rendre possible l'interprétation complète des *textes multimédiaux, à prédominance verbale* — était cruciale.

Puisqu'on connaît le but (la fonction prévue) de la textologie sémiotique, une considération textologique des questions méthodologiques de la *recherche linguistique stricto sensu* présuppose — comme premier pas — l'interprétation des catégories générales de la textologie sémiotique en ce qui concerne les textes verbaux (c'est-à-dire les textes écrits et oraux). Ce n'est qu'après avoir effectué cette

opération qu'on peut commencer à inventorier les questions ouvertes de la recherche linguistique.

Dans les paragraphes qui suivent je voudrais exposer brièvement et commenter cinq questions ouvertes que je vois comme des questions de fond — en me rapportant aux facteurs constitutifs de la textologie sémiotique traités dans la deuxième partie de cet essai.

### 3. 1.

La première question est liée aux types d'interprétation (cf. 2. 2.) et peut être formulée de la manière suivante :

Dans quelle mesure les deux types de l'interprétation théorique peuvent être séparés, c'est-à-dire en effectuant d'abord l'interprétation explicative et ensuite l'interprétation évaluative ? La question est posée, entre autres, parce que il ne paraît pas possible de créer une interprétation explicative complète pour quelques textes sans considérer aussi leur style, ce qui constitue un processus évaluatif. (Cela pourrait peut-être expliquer la compétition pour une place dominante entre la stylistique et la linguistique textuelle). Cette question se manifeste également dans la lexicologie, dans la syntaxique et dans la sémantique de la phrase, et, naturellement, dans l'architecture formelle et pragmatique-sémantique du texte.

### 3. 2.

La deuxième question est liée aux formes de l'organisations (cf. 2. 4.) :

Est-il possible (convenable, nécessaire) de définir des degrés dans l'organisation complétive en la comparant à une organisation textuelle donnée ? Autrement dit : Est-il possible de déterminer (et évaluer) explicitement (1) la « distance » entre l'organisation complétive et une organisation textuelle donnée, et (2) le type de l'organisation complétive par rapport aux bases qui jouent un rôle central dans leur construction ? Si cela est possible, cette détermination a-t-elle une fonction dans la décision de l'acceptabilité d'une interprétation construite ?

### 3. 3.

Par rapport à l'organisation compositionnelle (cf. 2. 5.) une des questions centrales est la suivante :

Dans le système d'une langue, quelle est l'unité degré supérieur aux phrases simples, telle que son organisation compositionnelle puisse être décrite en n'utilisant que des catégories linguistiques *stricto sensu* ? (Même si je ne définis pas ici l'expression « catégories linguistiques *stricto sensu* » j'espère que sa signification est suffisamment claire d'une façon intuitive). Je suis persuadé qu'il n'est possible de traiter aucune question méthodologique de la recherche linguistique de façon adéquate sans avoir répondu à cette question. — D'ailleurs, cela touche indirectement aussi à la relation entre la linguistique, la rhétorique et la textologie.

### 3. 4.

En ce qui concerne les bases utilisées dans la construction d'une interprétation explicative, la question centrale du point de vue de la recherche linguistique est la suivante :

Quel est le rôle joué par les connaissances linguistiques dans la construction de l'interprétation explicative complète d'un texte, et jusqu'à quel point ces connaissances peuvent-elles exercer leur fonction ? Autrement dit, comment les sciences linguistiques et non-linguistiques contribuent-elles au procès de l'interprétation explicative d'un texte ? Cette question est étroitement liée à celle qui précède, et, avec elle, est très importante pour la recherche linguistique, puisque elles constituent ensemble la question de base de la définition de l'autonomie du domaine de cette recherche.

### 3. 5.

La dernière question que je voudrais poser se rapporte aux systèmes de représentation canonique (cf. 2. 7.) :

Est-il possible de construire une langue canonique qui permette la représentation explicite, d'une part, du *sensus* (conceptuel et non-conceptuel) absolument non-verbalisable, et, d'autre part, des unités compositionnelles de tout niveau et degré ? S'il est possible, comment peut-elle être construite ? Autrement dit, est-il possible d'étendre le domaine des langues canoniques de type logique utilisées dans la représentation syntaxique et pragmatico-sémantique des phrases, de telle façon que, tout en ne perdant aucune de leurs propriétés positives, elles puissent devenir adéquates pour la représentation de l'architectonique textuelle ?

#### 4. CONCLUSIONS

Dans cet essai j'ai traité d'une ébauche globale de la textologie sémiotique, ainsi que de quelques questions ouvertes de la recherche linguistique *stricto sensu* impliquées par cette ébauche.

En conclusion je voudrais remarquer que :

- pour permettre des réflexions productives sur la recherche systémique en linguistique, il faudrait avoir différents modèles textologiques explicites qui permettent de formuler plusieurs questions ouvertes;
- à chaque question ouverte on peut donner des réponses différentes; ce qui importe pour la création d'une théorie linguistique, c'est que les réponses constituent un système consistant;
- en formulant les réponses il faut définir les limites entre la possibilité de formaliser et celle d'expliciter les réponses mêmes; toutes les relations ne peuvent pas être formalisées, mais toutes les relations doivent être représentées de façon explicite.

© János Sándor Petöfi

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- PETÖFI, J. S. (1982) « Representation languages and their function in text interpretation ». In ALLÉN, S. (éd.) *Text Processing. Text Analysis and Generation, Text Typology and Attribution. Proceedings of Nobel Symposium. Stockholm* : Almqvist & Wiksell International, 51, p. 85-122.
- (1990) « Language as a written medium : text. Chap. 7 ». In COLLINGE, N. E. (éd.) *An Encyclopædia of Language*. London, New York : Routledge, p. 207-243.
- (1991a) *A humán kommunikáció szemiotikai elmélete felé (Szövegnyelvészet — Szemiotikai textológia)/Towards a Semiotic Theory of the Human Communication [Text Linguistics — Semiotic Textology]*. Edition bilingue. Szeged.
- (1991b) « Alcuni aspetti di una teoria della traduzione dal punto di vista testologico semiotico ». In *Koine. Quaderni di ricerca e didattica sulla traduzione e l'interpretazione*, I, 2, p. 57-73.
- (1993) « Logical semantics : an overview from a textological point of view ». In *Zeitschrift für Althebraistik*, 6, 1, p. 92-108.
- (1974) « Aperçu de l'état actuel d'élaboration d'une conception de la théorie du texte ». In YANOUSHKA, O. (éd.) *Colloque sur l'analyse du discours « Divergences et convergences »*. Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 19, 42-51.
- (1975) « Modalité et topic-comment dans une grammaire textuelle à base logique ». In *Semiotica* 2, p. 121-170.
- (1975) « Description grammaticale, interprétation, intersubjectivité (Esquisse d'une théorie partielle du texte) ». In *Versus. Quaderni di studi semiotici*, 10, p. 33-56.
- (1975) *Vers une théorie partielle du texte*. Hamburg : Buske.
- KAYSER, H. (1978) « Les actes de langage et l'interprétation sémantique (Le rôle des expressions performatives et constituantes de mondes dans l'interprétation de textes) ». In *Textlinguistik (Linguistique et Sémiologie)*. Lyon : Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques, 5, 139-175.
- HATAKEYAMA, K., SÖZER, E. (1984) *Texte, connexité, cohésion, cohérence*. Urbino : Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica.
- (1984) « Théorie sémiotique vs. grammaire(s) ». In DUCOS, G., STATI, S. (éd.) *Actes du XI<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Bologne, 2-7 juillet 1984*. Padova : CLESP, p. 72-77.

- 
- (1986). « Constitution et signification » In FRANÇOIS, F. (éd.) *Le texte parle (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 12.1-2)*, p. 249-301.
  - OLIVI, T. (1986) « Texture, composition, signification. Vers une textologie sémiotique ». In *Science(s) du texte*. Bruxelles, p. 1-28.

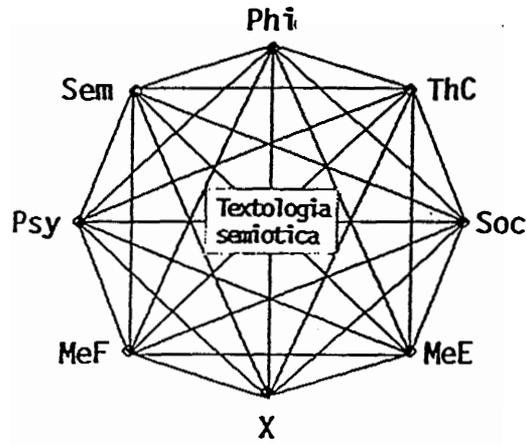


Figure 0.  
Le contexte interdisciplinaire de la textologie sémiotique

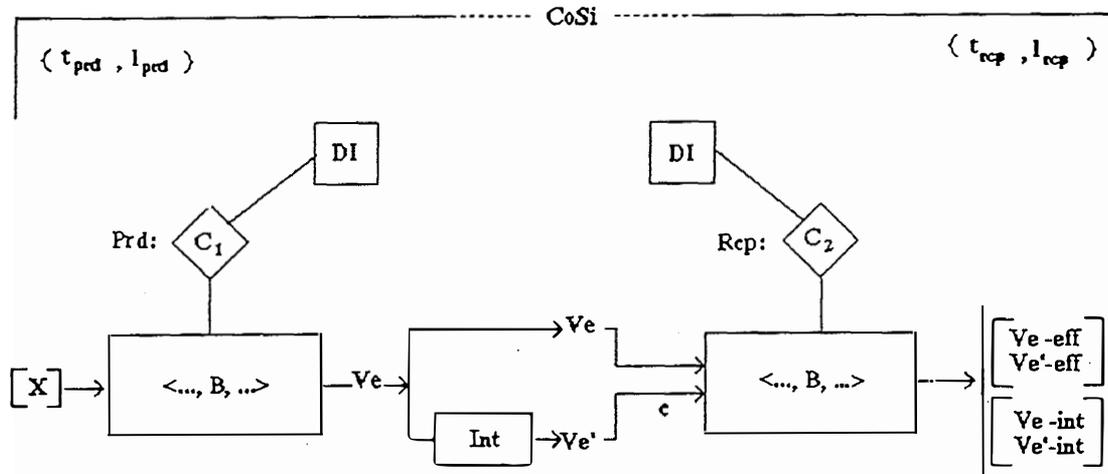


Figure 1.  
Le modèle de situation communicative

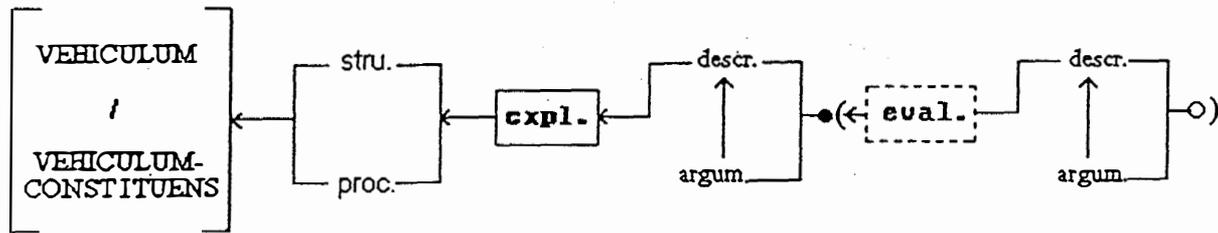


Figure 2.1.  
Objets et types d'interprétation

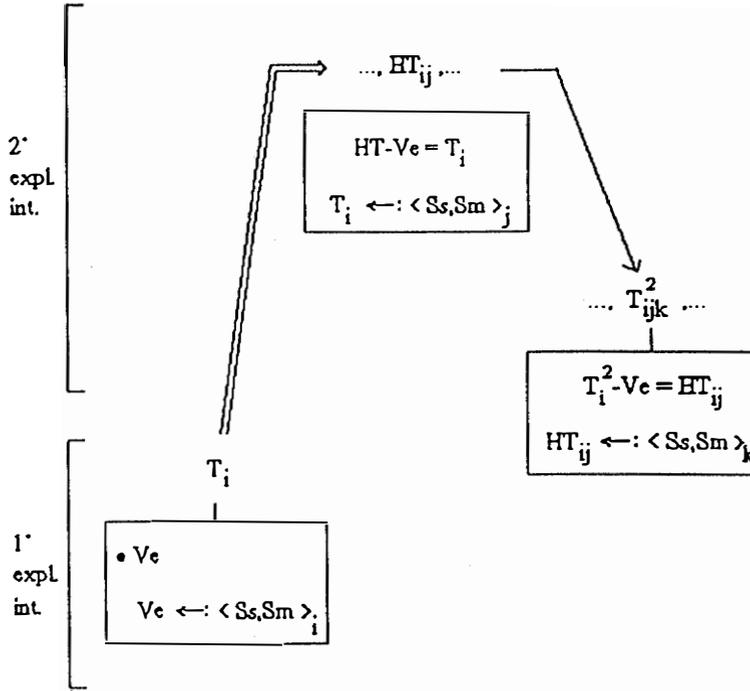


Figure 2.2.  
Types d'interprétation explicative

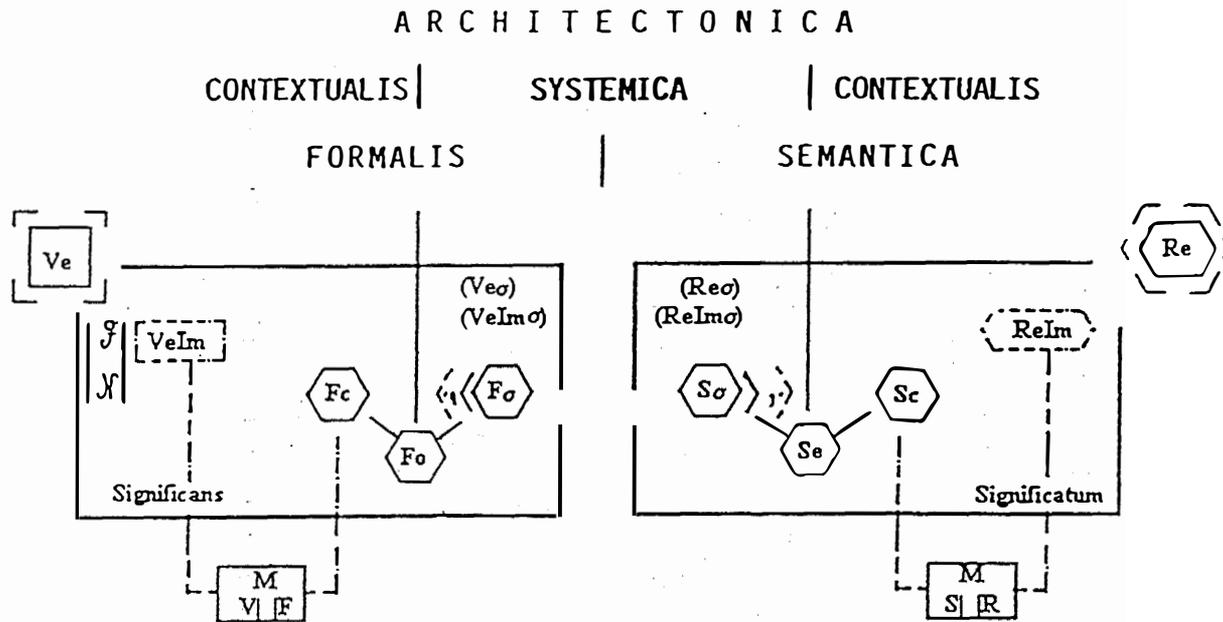


Figure 3.

Les composantes sémiotique des textes en tant que complexes de signes

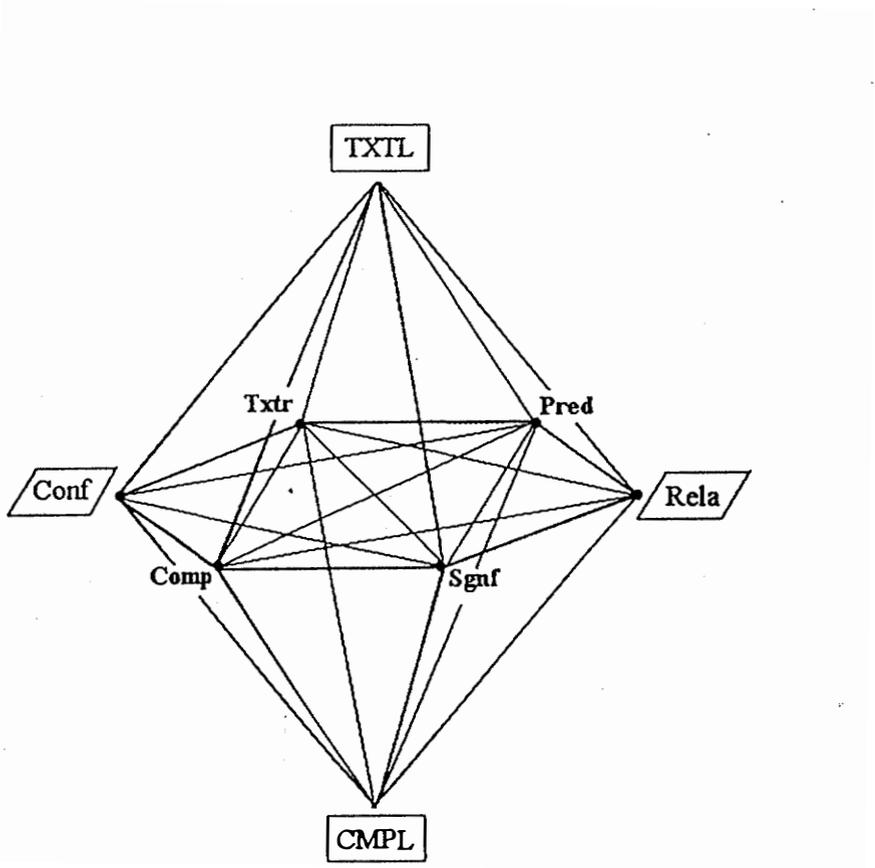


Figure 4.  
Types d'organisation architectonique

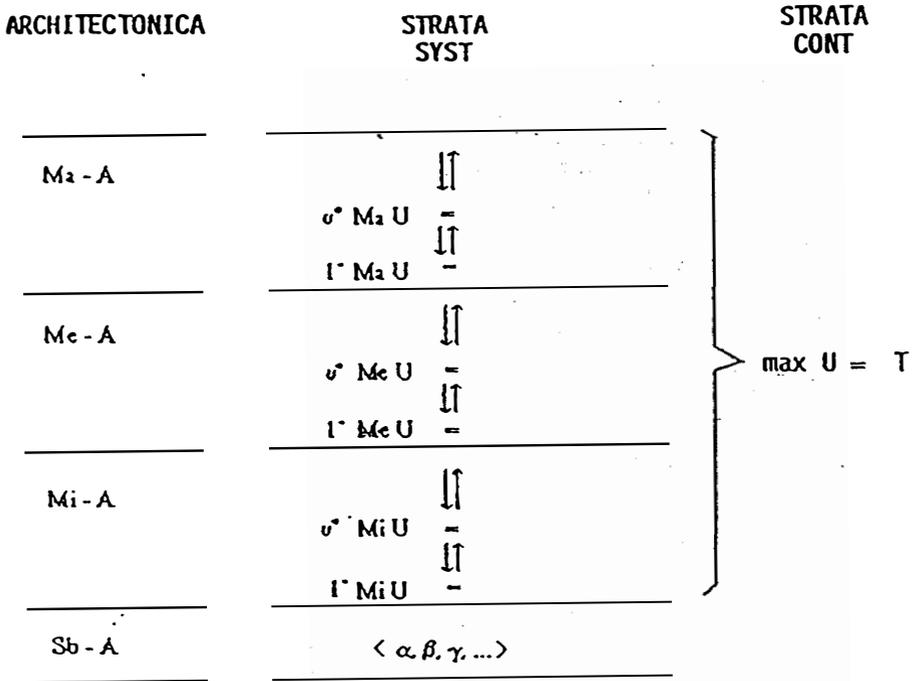


Figure 5.

Niveaux et unités de l'organisation compositionnelle

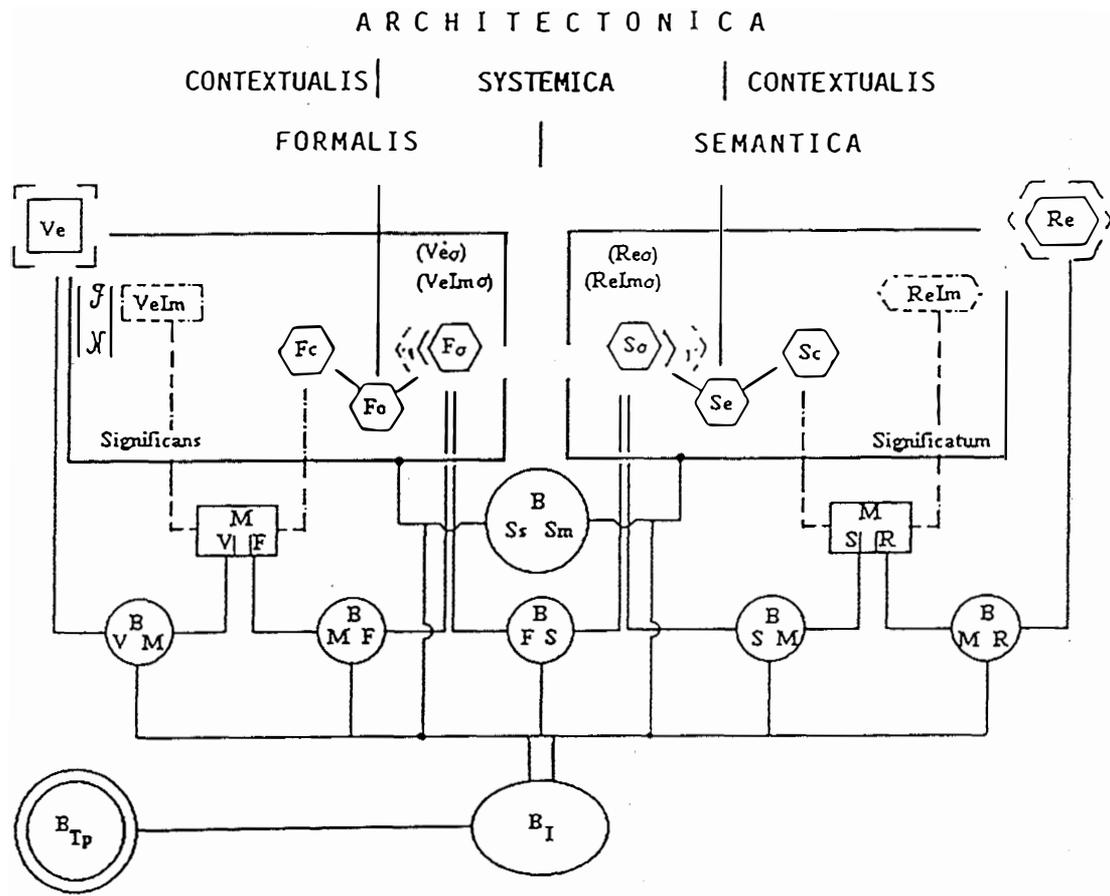


Figure 6.  
La configuration des bases utilisées pour l'interprétation explicative

La linguistique fonctionnelle et structurale de Prague  
et sa continuation à l'époque  
de la description formelle

**Petr SGALL**

*Université Charles, Prague*

LA MÉTHODE DE BASE de la linguistique est l'analyse empirique, qui ne peut que partir des données du discours, de la communication verbale. Seuls les phénomènes de l'expression du discours sont directement observables et leur analyse est l'unique moyen utilisable pour discerner des traits du système de la langue. Mais cela ne signifie pas que la notion de langue serait un cas d'hypostase. De ce point de vue, la langue peut être regardée comme un objet abstrait, construit (cf. Lieb, 1983). D'un autre côté, la langue comme système appartenant à la réalité psychologique peut être modélisée par des procédés tirés du connectionnisme (cf. Schnelle, 1991).

Pour l'école linguistique de Prague le caractère abstrait de la langue était un fait de base, un des points de départ principaux de sa méthode structurale depuis le début des activités de l'école. La langue constitue, du point de vue saussurien, un système d'oppositions dans lequel la substance des éléments individuels n'est pas d'une signification primaire.

Simultanément, le fonctionnalisme pragois considérait la langue comme un véhicule de la communication et rendait compte des rapports entre le signifiant et le signifié dans le système des signes qu'il voyait dans la langue. C'est ici que l'on peut voir la source de la méthode de comparaison, qui avait tant d'importance pour l'école de Prague dans sa période classique. L'un des points décisifs pour établir une méthode générale, c'était la possibilité et la nécessité de comparer des langues entre elles. Pour Vilém Mathesius (1936), la comparaison des langues constituait une voie pour identifier les traits de la structure sémantique (profonde) des langues, dans laquelle les langues différentes ne sont pas tellement éloignées l'une de l'autre, comme aux niveaux des phonèmes et des morphèmes. La comparaison du tchèque à l'anglais

était pour lui, et aussi pour Jan Firbas, qui continue ses efforts, une base appropriée pour discerner les divers moyens et fonctions de l'articulation de la phrase en thème et rhème.

De même, la formulation des lois générales par Roman Jakobson (1958) sous forme d'implication est basée sur la comparaison des diverses langues et offre une nouvelle perspective à cette comparaison. La signification de ces lois pour la méthodologie linguistique a été soulignée par Holenstein (1985 : 207).

A l'intérieur d'une seule langue, il faut comparer les différents choix de signifiés en présence d'un seul signifiant (même avec les « invariants » de Jakobson (1936), on doit aussi chercher et décrire les significations contextuelles et les cas d'homonymie). Il en est de même de l'autre direction de l'analyse, menant de la signification à l'expression; c'était cette orientation de l'analyse, le point de vue du locuteur, qui a tout d'abord été soulignée par Mathesius.

La formulation nouvelle et sobre de la typologie classique dans le contexte de la linguistique structurale par Vladimír Skalička (1935, 1979) est un autre exemple de l'importance attribuée à la comparaison des langues et aussi à l'examen des choix possibles de formes d'expression. Je crois qu'en employant cette typologie, on peut identifier les qualités fondamentales des types individuels de langues. Ces qualités concernent les limites étroites du choix des formes de l'expression des valeurs grammaticales. Tandis que les valeurs lexicales sont toujours exprimées par des morphes (des chaînes de phonèmes), pour les unités grammaticales, le langage, avec sa base acoustique et articulatoire, ne donne que le choix suivant :

- (i) morphes pareils aux unités lexicales : mots accessoires, type analytique (le français, l'anglais);
- (ii) morphes associés aux bases lexicales : affixes, agglutination (langues turco-tatares, finno-ougriennes etc.);
- (iii) altérations de la fin de la base : une seule désinence à chaque forme de mot, la flexion (langues indo-européennes classiques, langues slaves);
- (iv) altérations au centre de la base : introflexion (langues sémitiques);
- (v) ordre des morphes lexicaux uniquement : polysynthèse ou isolation (le chinois).

Cette base permet d'établir une typologie plus riche que celle basée sur l'ordre des mots et des affixes (cf. Sgall, 1986). Ces fondements méthodologiques reposent sur les lois d'implication de Jakobson, lesquelles ont obtenu, chez Skalička, un caractère probabiliste.

Un autre aspect important du programme de linguistique synchronique, né ici au bord du lac Léman et qui n'est pas encore, de loin, réalisé, est la distinction entre la forme du contenu et sa substance (dans la terminologie de Ferdinand de Saussure). A Prague, non seulement les fondateurs de l'Ecole, mais aussi Pavel Trost, Miloš Dokulil et d'autres penseurs appartenant à sa deuxième génération ont décidé de travailler en linguistique avec des critères opérationnels pour pouvoir distinguer ce qui appartient vraiment à la structure (forme) de la langue, et ce qui n'est qu'un trait du contenu ontologique ou cognitif.

Dans le groupe de recherches linguistiques théoriques de l'Université Charles, nous nous sommes occupés de rechercher de tels critères pour pouvoir établir les unités présentes dans la structure syntaxique (profonde) de la phrase, ou, en d'autres termes, au niveau de la signification, de la forme linguistique du contenu (cf. Sgall, Hajičová et Panevová, 1986).

Quant au noyau de cette structure, l'ensemble des types de modifications (des positions de valence dans la terminologie de Lucien Tesnière), on peut illustrer ce procédé par les exemples suivants :

- (a) D'après l'un des critères connus, le cas de l'homonymie d'une forme d'expression (présence de deux signifiés) peut être distingué de la présence d'un seul signifié vague : le locuteur est toujours capable de résoudre l'homonymie de sa propre formulation, ce qui veut dire que s'il ne peut pas préciser le contenu de ses paroles on est en présence d'un élément vague. Employant ce critère, on peut dire que la distinction entre des unités de la substance de contenu telles que l'Agentif et l'Expérienceur ne peut qu'appartenir au domaine cognitif; ce qui est présent au niveaux de la signification linguistique (la forme du contenu), c'est l'unité vague (mais non homonyme) de l'Acteur, du premier actant de Tesnière (1959). S'il est possible qu'en prononçant (1) le locuteur ne sache pas s'il s'agissait d'une action délibérée, cela veut dire qu'une signification vague est présente, et non une expression homonymique.

(1) Marcel a cassé la fenêtre.

Dans d'autres cas, le locuteur sait la différence, mais cela est conditionné par sa déduction; il peut tirer les conséquences de la connaissance qu'il a de certains faits, ou du contexte; avec d'autres verbes il peut s'agir du contexte intraphrastique, de la signification du verbe lui-même.

- (b) Un autre critère de cette nature (établi par J. Panevová, cf. Sgall, Panevová et Hajičová, 1986 : chap. 2) peut s'employer pour distinguer entre une position de valence vacante et un cas d'ellipse (dans lequel un élément présent dans la signification de la phrase est supprimé dans sa forme de surface). Le locuteur est toujours capable de résoudre une ellipse. Cela veut dire que si A a prononcé (2) et son interlocuteur lui pose la question (3), il est impossible que A réponde par (4).

(2) Marie est arrivée. (3) Où est-elle arrivée? (4) Je ne sais pas.

- (c) Dans la syntaxe, une des questions importantes est celle de l'orientation de la relation de dépendance. Pour décider lequel des deux éléments d'un syntagme représente le mot principal et lequel est le mot dépendant, on peut se servir du critère de la suppression syntaxique, si l'on ne reste pas au niveau des mots individuels, mais passe par celui des classes de mots (parties du discours). Par exemple, dans une paire substantif-adjectif, l'adjectif peut manquer, donc c'est le substantif qui régit le syntagme. C'est pareil avec une paire verbe-objet: il y a des verbes qui exigent la présence d'un objet obligatoire, mais au niveau plus abstrait, c'est le verbe qui est toujours nécessaire dans la structure de la phrase, et non l'objet.
- (d) Il est aussi possible de trouver un critère pour identifier la présence de la synonymie (au sens d'une seule unité du niveau de la signification linguistique correspondant à deux formes d'expression différentes). Deux signifiants peuvent être considérés comme vraiment synonymes (au sens linguistique, plus étroit qu'une équivalence sémantique au sens de la logique) seulement si l'on peut remplacer l'une d'eux par l'autre dans un contexte quelconque, sauf les contextes de citation. Bien que (5) et (6) soient équivalents au sens logique (correspondants à la même proposition Carnapienne, étant vrai par rapport à la même classe des mondes possibles), d'après ce critère ils ne sont pas synonymes, car il existe des

contextes tels que dans (7) et (8), où les deux propositions correspondantes ne sont pas identiques.

(5) Le livre de Paul a été publié par Hachette.

(6) Hachette a publié le livre de Paul.

(7) Des livres sur ce sujet sont été publié tout d'abord par Hachette.

(8) Hachette a publié tout d'abord des livres sur ce sujet.

Un tel critère nous permet aussi de caractériser (9) et (10) comme n'étant pas synonymes, bien qu'il correspondent à la même proposition (c'est-à-dire qu'ils sont valables pour tous les mondes possibles).

(9) Deux et deux font quatre. (10) Trois et trois font six.

Il est important que la signification linguistique, comme aussi la représentation d'une proposition dans des systèmes de la logique d'intension (tant celui de Tichy, 1990), constitue une classification des sens plus détaillée que l'intension elle-même. On peut voir que ces critères, importants pour l'identification des éléments syntaxiques et sémantiques de la structure linguistique, sont aussi d'une grande importance pour une coopération de la linguistique avec la sémantique d'intension, pour les problèmes des attitudes « propositionnelles » etc. La structure profonde (c'est à dire le niveau de la signification linguistique) peut être comprise comme un niveau dépourvu de l'ambiguïté au sens de Richard Montague ou de David Lewis. Avec ce niveau, on obtient une base pour une division du travail entre la linguistique et le domaine interdisciplinaire de l'interprétation sémantique, où il est nécessaire de combiner les efforts de la linguistique avec ceux de la logique et des sciences cognitives. C'est précisément une telle coopération qui peut aboutir à une description intégrale de la sémantique du langage humain (y compris sa structuration du point de vue de la pragmatique, avec les expressions indexiques, avec les catégories de temps, de mode, d'aspect verbal, etc.).

Un emploi rigoureux de tels critères nous permet de présenter une approche de la linguistique théorique qui a les deux qualités importantes suivantes :

- (i) elle correspond aux exigences rigoureuses de la méthodologie de la présente linguistique formelle, dont la base syntaxique a été créée par N. Chomsky et dont le traitement de la sémantique a été élaboré par R. Montague, B. H. Partee et autres;
- (ii) elle emploie des idées du structuralisme européen classique, lesquelles, au moins quant au domaine de la syntaxe, sont mal connues de la linguistique américaine (à de rares exceptions près, telles que la grammaire des cas de Fillmore).

Le système de description de la langue présenté par Sgall, Hajičová et Panevová (1986) contient des moyens pour une spécification formelle de la structure syntaxique (profonde) de la phrase, des procédés venant de cette structure jusqu'à la forme phonétique des phrases, et aussi pour une caractérisation de l'interprétation sémantique au sens de l'analyse logique du langage (qui a un caractère interdisciplinaire). On peut voir que les représentations de la structure des phrases obtenues par cette méthode, qui n'ignore pas les exigences de F. de Saussure et de L. Tesnière, sont beaucoup plus simples et naturelles que les représentations basées sur les « constituants immédiats » de Chomsky. Un autre avantage est la possibilité de décrire, aussi dans ce cadre, l'articulation de la phrase en thème et rhème d'une manière systématique et transparente. Cela nous permet de traiter la phrase non seulement comme une structure abstraite, mais comme une forme de l'unité de base appartenant à un contexte, servant dans le procès de communication.

L'orientation de la théorie et de la méthode linguistiques vers le rôle de la langue dans la communication est un postulat qui est tout à fait actuel et urgent aujourd'hui. Il est clair qu'on doit décrire la langue comme un système d'interaction, qui est le moyen principal de la communication humaine et dont la structure a subi de l'influence du fait que son développement millénaire a eu lieu dans les conditions de la communication. Le point de vue téléologique de l'école de Prague ne peut que souligner que les qualités caractéristiques de la langue doivent leur origine aux exigences des participants du discours et aux conditions de la communication.

Pour pouvoir décrire non seulement la sémantique (sémantico-pragmatique) de la phrase, mais aussi celle du discours, il faut (i) avoir une description de la phrase prise dans son contexte, et aussi (ii) aboutir à un modèle de la représentation d'une chaîne des énoncés (c'est à dire des occurrences de phrases).

- (i) La première de ces exigences peut être assurée sur la base d'une description de l'articulation en thème et rhème (information « donnée » et « nouvelle »), si cet articulation est vue comme une des structurations dans la représentation profonde de la phrase. Dans le livre cité plus haut nous avons présenté une approche qui peut remplir cette tâche pour différentes langues.
- (ii) Le second point concerne de questions telles que celles de la cohésion du discours. Un des aspects importants pour le traitement de la sémantique d'une chaîne d'énoncés, c'est l'ensemble des relations anaphoriques et co-référentielles. Il est nécessaire d'identifier un mécanisme fini permettant à l'interlocuteur de spécifier la référence des expressions employées dans un discours, même quand les possibilités de leur référence à divers objets du contenu ne sont pas restreintes. Une occurrence du mot « table » peut se référer à une table quelconque (réelle ou irréal, spécifiée ou non) ou à toute la classe des tables (d'une manière générique), mais l'interlocuteur peut, en principe, employer des moyens restreints pour déterminer la table dont on lui parle (dans un discours bien formulé). Le mécanisme dont il se sert est basé sur la notion des degrés de saillance (actualisation) des entités mentionnées dans le discours (des référents), cf. Hajičová et Vrbová (1981). Dans la règle, une entité est mentionnée tout d'abord dans le rhème d'un énoncé, ce qui lui donne un degré de saillance maximal. Puis, la même entité peut être mentionnée une autre fois, disons dans l'énoncé suivant, probablement dans son thème (comme une pièce de l'information « donnée » ou « connue »), ce qui soutient sa saillance. Si, dans la chaîne d'énoncés, on en trouve un dans lequel cet entité n'est pas mentionnée, cela diminue sa saillance et rend probable le fait qu'elle devra être exprimée par un moyen plus fort qu'un pronom faible si elle apparaît par la suite dans le discours (par le nom, ou même par tout un groupe nominal, s'il faut distinguer p. ex. une table noire d'une autre table dont on a parlé aussi dans la même chaîne d'énoncés).

Un tel modèle devrait être combiné avec les moyens de description employés dans les approches de I. Heim (« file change semantics »), de H. Kamp (« discourse representation theory ») et d'autres auteurs, appartenant tout d'abord à l'école de Barbara Partee, si on veut aboutir à une description au niveau de la linguistique formelle. Un tel procédé

semble être le plus approprié pour rendre compte du contenu de l'énoncé non seulement comme une pièce d'information propre au « locuteur idéal » de Chomsky, mais comme une opération changeant l'état psychique de l'interlocuteur. Cela constitue le point principal du programme actuel de la linguistique théorique, qui intègre la description de la langue dans un modèle interactif du processus communicationnel.

Si je peux ajouter une remarque concernant l'emploi d'ordinateurs dans la théorie linguistique (non seulement dans des applications), je voudrais souligner que d'une part un modèle complexe de la grammaire, de la structure du discours ou de sa sémantique ne peut être contrôlé qu'en employant un système de génération de phrases (et de leur chaînes) aléatoire. D'autre part, une approche complexe basée sur des méthodes dont nous avons parlé a permis, en principe, de construire un modèle automatique correspondant à certains traits du procédé de compréhension d'un texte (cf. Hajičová et Sgall, 1984). Il est possible de modeler non seulement le procédé de l'interlocuteur à partir de la forme phonétique ou graphique d'un texte jusqu'à sa structure profonde, mais aussi un ensemble de régularités dans le domaine du cognitif. Dans des expérimentations avec un système automatique donnant des réponses aux questions sur la base d'un texte technique traité en entrée, on a pu élaborer quelques dizaines de types de règles d'inférence, ce qui peut être illustré par les exemples suivants (même si les expérimentations pragoises concernent des phrases tchèques) :

- (11) On peut exécuter par ces moyens les opérations arithmétiques et algébriques.
- (12) On peut exécuter par ces moyens les opérations algébriques.
- (13) Parce qu'on a ces moyens, on peut travailler effectivement.
- (14) On a ces moyens.
- (15) Par ces moyens on peut décrire des phrases anglaises simples.
- (16) Par ces moyens on peut décrire des phrases anglaises.
- (17) Les phrases anglaises simples peuvent être décrites par ces moyens.
- (18) Les phrases anglaises peuvent être décrites par ces moyens.
- (19) On appelle conjugaison la partie de la morphologie concernant le verbe.
- (20) En français, la partie de la morphologie concernant le verbe appartient aux aspects les plus complexes de la grammaire.

(21) Est-ce qu'en français la conjugaison est complexe ?

Les règles d'inférences formulées dans notre système d'expérimentations permettent de déduire (12) de (11), où il s'agit d'une distribution de la relation de la conjonction; des cas comme (14) et (13) une proposition subordonnée exprimant la cause peut être (dans certaines conditions) rendue indépendante de la proposition principale. Il est aussi possible de déduire (16) de (15), ce qui peut être important pour pouvoir répondre à des questions comme (22); il est possible de réduire ici le rhème de la phrase (16), contenant un élément indéfini. D'autre part, le thème (qui contient régulièrement des éléments définis) ne peut être réduit, ce qui veut dire que (18) ne peut être construit sur la base de (17) par notre système. Le traitement de définitions est illustré par (19), dont la présence dans le texte permet de répondre par (20) (si une telle phrase est présente dans le texte) à la question (21).

(22) Est-ce que des phrases anglaises peuvent être décrites avec ces moyens ?

Le sens de ces remarques est de montrer une possibilité d'employer des résultats de la linguistique structurale européenne dans le contexte de la méthodologie de la théorie linguistique moderne et dans la perspective d'une coopération de la linguistique avec la logique et la science cognitive.

© Petr Sgall

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- HAIJČOVÁ, E., SGALL, P. (1984) *Contributions to functional syntax, semantics and language comprehension*. Amsterdam : Benjamins; Prague : Academia.
- HAIJČOVÁ, E., VRBOVÁ, J. (1981) « On the salience of the elements of the stock of shared knowledge ». In *Folia linguistica*, 15, p. 291-303.
- HOLENSTEIN, E. (1985) *Sprachliche Universalien. Eine Untersuchung zur Natur des menschlichen Geistes*. Bochum : Brockmeyer.
- JAKOBSON, R. (1936) « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre ». In *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 6, p. 240-288.
- (1958) « Typological studies and their contribution to historical comparative linguistics ». In *Proceedings of the Eighth International Congress of Linguists*. Oslo, p. 17-35.
- LIEB, H.-H. (1983). *Integrational linguistics*. Amsterdam : Benjamins.
- MATHESIUS, V. (1936) « On some problems of the systematic analysis of grammar ». In *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 6, p. 95-107.
- SCHNELLE, H. (1991) *Natur der Sprache. Die Dynamik der Prozesse des Sprechens und Verstehens*. Berlin : W. de Gruyter.
- SGALL, P. (1986) « Classical typology and modern linguistics ». In *Folia linguistica*, 20, p. 15-28.
- HAIJČOVÁ, E., PANEVOVÁ, J. (1986) *The meaning of the sentence in its semantic and pragmatic aspects*. In J. L. MEY (éd.). Dordrecht : Reidel; Prague : Academia.
- SKALIČKA, V. ([1935] 1979) *Zur ungarischen Grammatik*. Prague, p. 59-125.
- (1979) *Typologische Studien*. In HARTMANN, P. (éd.). Braunschweig-Wiesbaden : Vieweg.
- TESNIÈRE, L. (1959) *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- TICHY, P. (1990) *Foundations of Frege's logic*. Berlin : W. de Gruyter.

## Table ronde sur les représentations<sup>1</sup>

**Jean-Blaise GRIZE**  
*Université de Neuchâtel*

NOUS AVONS PENSÉ QU'IL pouvait être utile pour la table ronde de regrouper les différentes questions sous trois thèmes généraux. Un premier sera consacré aux représentations (Jean-Blaise Grize), un deuxième portera sur les problèmes de méthode (Marie-Jeanne Borel) et le troisième, enfin, reprendra la question des rapports entre les langues et le langage (Guy Jucquois).

*Jean-Blaise Grize* : Mon problème est de poser un cadre, certes naïf, mais dans lequel il soit possible de situer un débat. Nous avons abordé bien des sujets, mais sans jamais être attentifs à ce qu'il n'y aurait que bien peu de linguistes et de psychologues, s'il n'y avait pas quelque part des gens qui parlent et qui se servent du langage. Que font-ils en parlant ? Je voudrais proposer un schéma très simple qui présente l'objet des chercheurs, c'est-à-dire les discours :

*Discours*  
représentations discursives qui manifestent des  
*Représentations mentales*  
que le sujet se fait de la  
*Réalité*  
dont il traite

---

<sup>1</sup> Malheureusement, à la suite d'ennuis techniques rendant des passages entiers de la discussion difficilement audibles, seul Jean-Blaise Grize a réussi — grâce à ses notes — à établir un rapport des débats. Guy Jucquois a bien voulu rédiger un texte présentant ses propres propositions. Marie-Jeanne Borel a dû renoncer à son rapport de table ronde.

Ceci demande quelques commentaires et d'abord que celui qui tient un discours traite de quelque chose qui, pour lui, existe et que j'appelle la réalité. Si le terme est commode, il est évidemment trompeur. Rien, ni le monde qui nous entoure, ni les idées qui sont les nôtres, n'est jamais donné et tout ce qu'il nous est naturel de considérer comme donné n'est que le résultat de l'activité de notre pensée. Comment procède-t-elle ? Ce n'est pas l'objet de notre rencontre et c'est pourquoi j'ai parlé de représentations mentales. J'ai préféré dire « mentales » plutôt que « notionnelles », et ceci dans la mesure où le seul cognitif est insuffisant pour rendre compte des phénomènes discursifs observables : aux notions sont toujours liés des valeurs et des aspects affectifs. Il suit de cette façon de voir que les discours apparaissent comme des représentations au second degré : représentation dans la langue de représentations mentales de « quelque chose ».

Ce qui est central pour nous, c'est que seul est directement observable ce qui se manifeste à l'aide d'un système de signes. Il est évidemment possible d'en appeler à d'autres systèmes qu'à celui de la langue. Si Ronsard montre à Cassandre sa représentation de la rose, Redouté donne aussi à voir celles qu'il se fait, mais je m'en tiendrai aux seules représentations discursives.

On n'observe jamais quelque chose que d'un certain point de vue, c'est-à-dire avec une intention et dans un cadre théorique plus ou moins explicite. Un discours étant donné, le linguiste s'intéressera au code utilisé, le psychologue aux représentations mentales qui sont à la base et le logicien à l'organisation de la pensée. Bien sûr, les choses ne sont pas aussi simples et la seule existence de la psycholinguistique suffit à le faire voir. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai demandé hier à Jean Caron s'il fallait concevoir la psycholinguistique comme une discipline autonome ou comme une des parties de la psychologie.

Quoi qu'il en soit, les débats de ces deux journées ont clairement mis en évidence que le travail du chercheur consistait finalement à construire un modèle des phénomènes qu'il se proposait d'étudier et un résultat m'a paru être les contraintes auxquelles il devait se soumettre pour cela. J'en vois trois principales.

D'abord il est nécessaire qu'il substitue des concepts précis et explicitement définis aux notions plus ou moins floues de la connaissance commune. Ensuite, il doit se donner des méthodes d'observation rigoureuses, conditions nécessaires à la vérification de ses énoncés. Enfin, et ce n'est pas le moins important, il doit être

capable de formuler des problèmes et j'entends formuler au sens fort : se poser des questions ne suffit pas.

Si on accepte cette façon simplifiée de concevoir l'activité de modélisation, on voit surgir une difficulté énorme qui tient à ce que le chercheur a lui aussi ses représentations mentales et qu'il n'a personne pour les modéliser à sa place. Force lui est, pour les faire savoir — et d'abord à lui-même — de passer par des discours dont on sait qu'ils ne peuvent tous se formuler dans le code logico-mathématique, de sorte que l'on se trouve placé dans un vaste circuit langagier. Plus grave encore, et comme Mortéza Mahmoudian le faisait remarquer hier, plus on complexifie une théorie, plus on court le risque de se perdre dans des contradictions.

Mais il est temps d'ouvrir la première partie de la discussion.

*János S. Petöfi*<sup>2</sup> : Je voudrais poser deux questions, dont la première est de savoir si ne sont pas en jeu deux sortes de représentations, les représentations mentales et les représentations discursives.

*Jean-Blaise Grize* : Il serait peut-être possible de s'interroger sur d'autres types de représentations, neuronales, par exemple. Ce qui me paraît essentiel, c'est qu'il y a toujours à la base une activité mentale et discursive de la pensée.

*János S. Petöfi* : Ma seconde question est de savoir où se situe exactement le problème : est-il dans les représentations discursives en tant que telles ou seulement dans leur aspect sémantique ?

*Antoine Culioli* : Je suis presque entièrement d'accord avec les grandes lignes de ce qui précède, mais je voudrais faire une remarque que je dirai d'hygiène méthodologique.

Il me semble que ce que nous devons essayer de traiter, c'est ce qui à un moment donné de la connaissance, peut être l'objet d'un véritable raisonnement. La formule est dangereuse, mais elle diminue le danger de circularité. Je ne veux évidemment pas dire que ce que nous ne savons pas traiter actuellement n'a pas de statut. Tout au contraire, c'est très important. Ce qui sera problématisé comme non traitable va

---

<sup>2</sup> J. S. Petöfi s'est toujours exprimé en anglais. Comme il ne s'agit pas de la transcription du débat, mais d'un aperçu sur son contenu, le français sera seul utilisé.

permettre de poser de nouveaux types de questions que nous ne savons actuellement pas formuler. A mes yeux, le véritable problème c'est de savoir faire apparaître des questions et de savoir les formuler, ce qui est deux choses différentes : des questions peuvent apparaître sans que nous sachions pour autant les formuler.

Les représentations mentales. En tant que linguiste que voulez-vous que je vous dise ? J'ai travaillé en neurolinguistique sur l'aphasie mais, si je commence à me mêler de tout, je vais avoir des problèmes. Tout ce que je pourrai dire des représentations mentales, c'est que ça existe, et que nous savons qu'il y a quelque part une activité de pensée.

Les représentations sémiotiques discursives constituent le premier objet sur lequel nous pouvons jouer, y compris sur des réalités qui sont à la limite. Nous pouvons faire disparaître un objet pour voir comment les gens disent qu'il a disparu, comment ils en traitent, mais notre premier point reste le discursif. J'ai d'ailleurs tendance à y mettre aussi le geste, toute la gestuelle, la mimique et tout cela. C'est le passage à la sémiotique, dont on parlait hier de restituer la dignité, c'est la prise en compte de tous les phénomènes prosodiques qui, pour moi, sont absolument indissociables. Il est vrai que, ce faisant, le linguiste est ennuyé. La prosodie, c'est véritablement tout le comportement corporel et, une fois le corps introduit, on ne sait plus très bien où on s'arrête : le corps n'est pas seul, il y a sa représentation, etc.

Si maintenant on ajoute la rhétorique, on a tout l'interdiscours, tout un ensemble de non-dits, ce qui fait que, là aussi, on ne sait pas très bien où on va s'arrêter. Je crois cependant que la règle est très simple : quand on s'aperçoit qu'on parle pour ne rien dire, parce que l'on n'a rien à dire, à ce moment là, on s'arrête de parler. Une fois de plus, on revient à la proposition première qui est : on voit ce que nous savons traiter et ce que nous ne savons pas traiter. Ce qui réclame un travail d'équipe.

Enfin, j'en arrive au problème absolument fondamental qui est celui de la relation entre langage et langues. L'esquiver conduit à un jeu d'hypostases. On ne cesse de dire, attention, il ne faut pas prendre le français comme hypostase de toute langue, mais il ne faudrait pas non plus prendre le terme non défini de langage comme une hypostase de toutes les langues. Le langage est un concept construit, certes sur la base d'un socle matériel, mais il faut absolument le problématiser. Et, à ce propos, je voudrais poser une question.

Peut-on construire méthodologiquement des problèmes sans avoir construit des concepts et peut-on construire des concepts sans avoir construit des problèmes ? Grize donne là un schéma simplifié. On peut

dire que nous entrons dans l'ascenseur à des moments différents. Il faut alors bien voir que cette circularité, en un certain sens tragique, est une circularité inévitable.

*Patrick Sériot* : Il me semble, que depuis deux jours, nous n'avons que très peu traité du problème de la pluralité des langues et je me demande si elle a réellement une place dans ce modèle. Un entomologue étudie plusieurs sortes d'insectes et il n'a pas à se demander pourquoi il y en a plusieurs sortes. On en parlait hier de la marche. Un enfant apprend à marcher, il n'apprend pas une marche, mais il apprend une langue et n'apprend pas *la* langue. Il y a des gens qui apprennent la même langue, d'autres apprennent des langues différentes. Il existe donc des cercles à l'intérieur desquels il y a une relative homogénéité, mais qui sont hétérogènes les uns aux autres.

L'objet auquel les linguistes ont affaire est quelque chose d'un côté plutôt naturel, de l'autre plutôt culturel, et ne ressemble en rien aux objets des autres sciences. La pluralité des langues est ainsi un problème qui tourmente les gens depuis le début de l'humanité. Pourrait-il avoir une place dans ce schéma ?

*Jean-Blaise Grize* : Au niveau de simplicité, voire de simplisme, auquel j'ai placé mon schéma, force m'est de répondre non. Qu'il s'agisse du français ou d'une autre langue, c'est toujours le même schéma.

*Marie-Jeanne Borel* : Et pourtant, il s'agit du problème essentiel du rapport langues-langage.

*Patrick Sériot* : En effet, la langue considérée n'est pas indifférente. Ce que vous avez devant vous, ce peut être du français, de l'anglais, de l'allemand, mais ce n'est pas que ça. On pourrait estimer qu'il ne s'agit que de réalisations superficielles et aléatoires d'une même chose. Mais est-ce le cas ? La différence de langues n'est-elle que la simple constatation qu'il existe différentes façons de dire la même chose, ou à peu près la même chose ? Cette pluralité n'est-elle pas en quelque sorte irréductible, n'est-elle pas la loi même des langues ?

*Antoine Culioli* : Pour les biologistes, la diversité des langues est un problème difficile.

*François Rastier* : Je pense que les biologistes ont du mal parce qu'il est difficile de penser la culture sur des bases physiologiques. Il est

remarquable que des gens comme Changeux, qui ont travaillé sur l'épigenèse, n'en tiennent pas compte lorsqu'ils se mettent à parler de « l'organe du langage » et du caractère constitutif de l'expérience. Il y a une spécificité histologique du cerveau qui fait que la structure analytique dépend de l'expérience, ce qui fait que le problème de l'inné et de l'acquis — surtout en ce qui concerne le langage — est particulièrement mal posé par Chomsky et surtout par les innéistes.

De ce point de vue, il y a d'ailleurs un problème qui dépasse celui du substrat de la culture : c'est celui de l'objectivité. C'est ici qu'entre en jeu la tradition herméneutique, non dans un domaine particulier, mais dans sa généralité. Mettre entre parenthèses le sujet connaissant au nom de l'objectivité — je pense à la philologie — fait courir le risque de dénaturer les faits en recourant à des méthodes inappropriées. C'est toute la question de l'isolement des paramètres au profit d'une certaine répétabilité. C'est là que ce qui sépare les sciences humaines et sociales des sciences de la nature. L'ignorer conduit, comme on l'a toujours fait, à transporter sans plus les méthodes et les exigences de preuve des secondes aux premières. Les sciences sociales vont se mettre à singer les sciences naturelles, au lieu de chercher à définir leur propre type d'objectivité, de vérité et de plausibilité.

*Antoine Culioli* : Je ne sais pas si vous avez été accroché par les biologistes et particulièrement par les taxinomistes. Mais ils cherchent — et ils ont beaucoup d'argent — à voir s'il n'y aurait pas quelque correspondance entre les rameaux de langues.

*François Rastier* : D'accord, mais cette correspondance, attestée par les langues amérindiennes, n'implique pas l'existence de bases génétiques. Elle montre seulement qu'il y a eu transmission culturelle.

Quand on cherche alors les lois du langage en partant des neurones, on va développer une linguistique du langage coupée des langues. Ceci fait que, actuellement, on a beaucoup de choses à dire sur le langage et de moins en moins sur les langues. Or ces deux objets n'ont pas du tout le même statut : en fait la linguistique du langage est une grammaire universelle. On travaille de plus en plus sur le langage, et des précurseurs comme Roger Bacon, avaient postulé que le but était de décrire le langage, c'est-à-dire la substance, alors que les variations des langues ne sont que des accidents. On retrouve ces thèmes chez les cognitivistes au sens large. Le principe consiste à dire qu'il y a une unité des représentations mentales, ce qui à mon avis ressemble fort à l'unité de l'âme. Seulement il y a des représentations. Le langage de

l'âme et le langage de la pensée tous deux propositionnels — c'est la moindre des choses — et rien n'est mieux réparti.

Mais un doute sur l'unité de la notion de représentation surgit de la neurophysiologie elle-même. On est certainement en présence de degrés et de phénomènes très divers. Le problème de la conscience est d'autant plus débattu, qu'il y a doute sur les représentations, sur leur stabilité, sur leur valeur étiologique : en quoi expliqueraient-elles quoi que ce soit sur les structures discursives ? Non certes qu'elles soient sans rapport, mais on voit alors naître des théories qui mettent le discursif uniquement dans le syntaxique et les représentations mentales uniquement dans le sémantique. Je ne pense pas que ce soit exact. Il existe des archaïsmes bien établis, je ne pense pas qu'ils soient fondés pour autant.

*Antoine Culioli* : Mais en quoi est-ce une théorie ?

*Jean-Blaise Grize* : Tout le problème est là. Il y a les sciences de la nature et il y a les sciences sociales, dont on dit qu'elles sont caractérisées par ceci qu'elles ont une dimension historique. On peut alors se demander dans quelle mesure la linguistique, à travers des formalisations comme celles de Chomsky, ne vise pas à imiter les sciences naturelles et si c'est bien là qu'elle doit se situer.

*Jean Caron* : Je veux revenir aux représentations en psychologie. Historiquement, on peut considérer que leur élimination a constitué une étape importante pour la psychologie, peut-être même fondatrice. Le béhaviorisme a précisément marqué la tentative radicale de fonder une psychologie sans âme, une psychologie du seul observable. La réintroduction de la notion de représentation s'est faite petit à petit et, ce qui me paraît important, non plus en fonction d'un ancrage sur l'expérience immédiate, mais en fonction des contraintes de résolution de certains problèmes très spécifiques. Si Colman, par exemple, la réintroduit avec l'apprentissage, c'est parce qu'elle est la façon la plus raisonnable de rendre compte des comportements. C'est aussi pour des raisons qui n'ont rien à voir avec des présupposés philosophiques ou métaphysiques que la psychologie cognitive l'a réintroduite, mais parce qu'il fallait disposer de concepts pour répondre à un certain type de problèmes.

La notion de représentation mentale, telle qu'elle est maintenant utilisée en psychologie, est un concept opératoire beaucoup plus qu'une réalité ontologique. Cela veut dire qu'une représentation recouvre un

ensemble de propriétés qui permettent de résoudre un certain nombre de problèmes. Qu'il y ait par ailleurs une relation entre ce qu'on appelle représentation mentale et expérience immédiate de la conscience est bien certain. Mais tout ceci est passé par certains filtres de sorte que, entre la notion psychologique de représentation mentale et le *cogito* cartésien, il y a à la fois les mêmes relations et les mêmes distinctions qu'entre la notion de force chez Newton et la notion de force chez Aristote.

*Mortéza Mahmoudian* : Je voudrais revenir sur deux points. Je crois que langue et langage sont deux aspects que rencontre la pratique quotidienne de la linguistique. Dès qu'on cherche à expliciter des critères, on suppose, à un moment ou à un autre, qu'il existe un principe qui se situe au-dessus de la structure d'une langue particulière, et c'est au nom d'un tel principe que je pense pouvoir dire que telles et telles manifestations relèvent d'une même entité abstraite. Le langage, nous ne le construisons jamais qu'à travers des langues particulières.

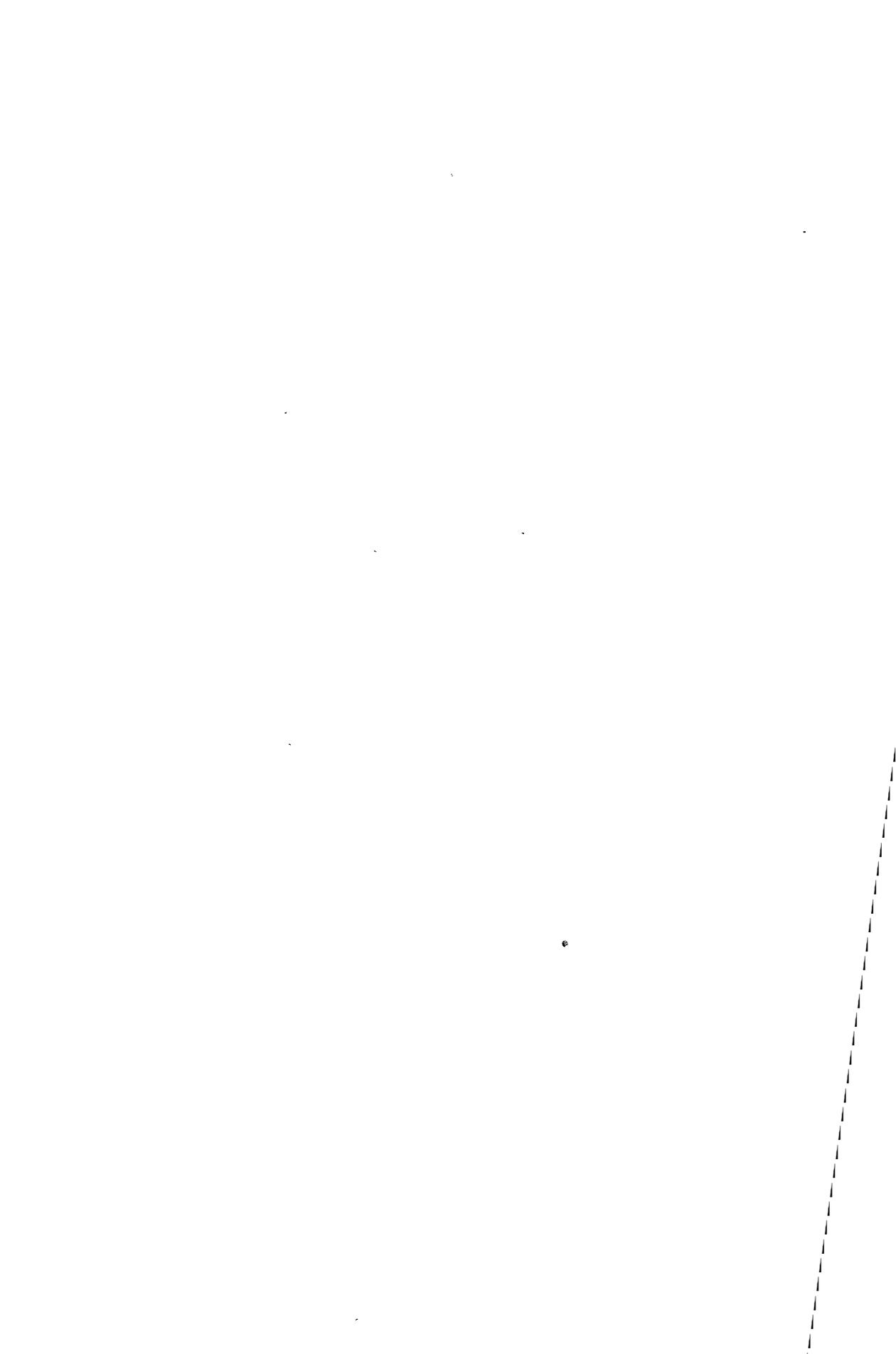
J'en reviens au schéma de Grize qui voulait mettre en évidence un certain type d'activités. Mais essayons de l'envisager du point de vue de l'acquisition du langage et concevons-le, non comme synchronique, mais comme acquisitionnel. Je suis alors convaincu qu'il existe bien des représentations mentales qui précèdent les représentations discursives (il y a communication mère-enfant bien avant le langage), mais je suis non moins convaincu qu'il y a des cas où la représentation mentale est créée par la représentation discursive, ainsi l'apesanteur est dite avant d'être mentalement représentée.

*Antoine Culioli* : Je crois que l'on cherche une mauvaise querelle. Il s'agit d'un diagramme à deux dimensions et il est évident que n'y sont pas représentées toutes les implications entre les termes. Il y a des boucles et même davantage. C'est d'une spirale qu'il conviendrait de parler et il y faudrait au moins trois dimensions.

*Anne-Claude Berthoud* : Mon problème dans ce schéma est d'y situer le langage comme interaction, si on admet qu'il ne fournit pas uniquement des représentations mentales. De plus, linguistes et psychologues nous ont dit hier que les représentations étaient des traces d'opérations. Je m'interroge alors sur le statut de ces opérations. Si en effet, aux yeux du psychologue, les opérations ne sont que des sortes de relations que l'on peut représenter sous forme topologique sans que le sujet soit présent, je ne vois pas en quoi les regards du linguiste et du psychologue seraient spécifiques.

*Jean-Blaise Grize* : Il me semble toutefois qu'il existe des opérations psychologiques qui ne sont pas linguistiques. Il faudra y revenir.

© Jean-Blaise Grize



## SOMMAIRE

Avertissement

Présentation

Mortéza Mahmoudian 1

Antoine Culioli

Qu'est-ce qu'un problème linguistique ? Etude de quelques cas 7

Sylvain Auroux

La place de la linguistique parmi les sciences empiriques 17

Mortéza Mahmoudian

La théorie cohérente est-elle bien la meilleure ? 65

Frédéric François

Quelques remarques sur la notion d'interprétation ou  
Du dialogue quotidien comme modèle d'interprétation 97

Jean Caron

Modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques 131

Guy Jucquois

Les incidences de la diversité sur la description linguistique 147

Vadim B. Kasevich

Logique, analogie et empirisme dans l'analyse linguistique 169

François Rastier

Pour une sémantique des textes 183

János S. Petöfi

La textologie sémiotique et la méthodologie de la recherche  
linguistique 213

Petr Sgall

La linguistique fonctionnelle et structurale de Prague et sa  
continuation à l'époque de la description formelle 237

Jean-Blaise Grize

Table ronde sur les représentations 247